Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ Festival de Saint-Malo
■ Le Monde des Poches



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16571 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 8 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Quatrième épisode du roman-feuilleton historique de Patrick Rambaud consacré à Mai 68. Le mardi 7, cinquante mille étudiants remontent les Champs-Elysées, drapeau rouge en tête, et gagnent la place de l'Etoile, où ils chantent *L'Internationale* devant la tombe du Soldat inconnu. p. 12 et 13

■ « Jeter utile »

La moitié des déchets ménagers devra être recyclée à partir de 2002. Une circulaire du ministère de l'environnement marque le début d'une politique systématique de tri sélectif et de recyclage. p. 10

■ Transports nucléaires

Lionel Jospin a demandé un rapport sur la contamination relevée sur des transports ferroviaires de combustibles nucléaires. La Cogema et EDF reconnaissent avoir eu connaissance du problème au début des années 90. p. 22

■ L'après-Viannet à la CGT

Bernard Thibault, secrétaire général des cheminots, va remplacer Louis Viannet à la tête de la première confédération syndicale. p. 7

■ La justice censure Albin Michel et Plon

Les tribunaux ont condamné en référé les deux éditeurs à cesser la vente de deux livres-documents ou à payer respectivement 100 000 et 10 000 francs par ouvrage saisi en librairie. p. 30

■ L'avenir de La Poste

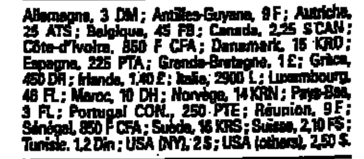
La Poste est à la veille de plusieurs rendez-vous cruciaux. D'ici à l'été, le contrat de plan, qui définit le cadre de ses relations avec l'Etat, sera bouclé mais les arbitrages de Bercy ne lui sont pas favorables. p. 16

■ Audiovisuel public

Les patrons des chaînes du service public soumettent à Mme Trautmann leurs plans stratégiques pour les prochaines années. p. 19

■ Téléachat

Le développement de la télévision par câble permet à cette forme de distribution d'augmenter son activité. p. 23



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 508 - 7,50 F



MM. Kohl et Chirac relancent l'Europe politique

● Après le conflit de Bruxelles, Paris et Bonn veulent s'entendre sur la réforme des institutions européennes ● Le président français en fait un préalable à l'élargissement de l'Union ● Le chancelier devrait accepter une mission confiée à Jacques Delors

SURMONTER l'affrontement du sommet de Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) et aller de l'avant dans la construction de l'Europe : tel était le message d'optimisme que voulaient adresser le chancelier Helmut Kohl et le président Jacques Chirac lors du 71e sommet franco-allemand, réuni mercredi 6 et jeudi 7 mai à Avignon. Les deux hommes, rejoints par Lionel Jospin, devaient se retrouver sur la nécessité de faire progresser l'Europe politique en réformant les institutions de l'Union de manière qu'elle puisse fonctionner à vingt ou vingt et un membres.

Dans un message rendu public à l'occasion de la « Journée de l'Europe », M. Chirac avait clairement indiqué que *« l'élargissement ne doit pas se traduire par une dilution de l'Union »*, ajoutant : *« Il exige une clarification du projet européen qui passe par la mise en œuvre effective de la subsidiarité et la réforme des institutions »*. Mercredi soir, à Avignon, le porte-parole du chancelier avait déclaré : *« Avec l'euro, nous avons franchi une étape importante. Il faut maintenant s'occuper de l'avenir de l'Europe. »* M. Chirac a fait part au chancelier de sa proposition de confier à Jacques Delors, l'ancien président de la commission, une mission de réflexion sur la réforme des institutions de l'Union. Les Allemands pourraient se rallier à cette proposition.



La presse allemande continue de critiquer durement M. Kohl et dénonce la décision de Paris d'écourter le mandat du Néerlandais Wim Duisenberg, premier président de la BCE, au profit de Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France. M. Duisenberg a commencé jeudi matin deux jours d'audition devant les députés du Parlement européen, sans l'avis desquels sa désignation ne sera pas acquise. Il a confirmé qu'il n'entendait pas *« accomplir l'intégralité de son mandat »*.

Lire pages 2 et 15

Au Nicaragua, la cocaïne voyage dans l'avion du président

MEXICO
de notre correspondant régional

Le président nicaraguayen, le conservateur Arnoldo Aleman, membre de l'Alliance libérale, est dans l'embarras : lui-même et, surtout, certains de ses proches ont officiellement utilisé un avion volé aux Etats-Unis par un trafiquant de cocaïne d'origine cubaine, José Francisco Guasch. Ses premières dénégations ayant été contredites par les révélations de la presse, soulignant le rôle croissant du Nicaragua dans le transport de la drogue colombienne destinée au marché américain, M. Aleman a ordonné, mardi 5 mai, la suspension immédiate de tous les hauts fonctionnaires qui pourraient avoir été impliqués dans ce scandale.

Parmi eux figurent deux très proches collaborateurs du président – le directeur de l'administration aéronautique, Mario Rivas, et celui des services d'immigration, Carlos Garcia –, mais aussi le chef de la lutte antidrogue, Carlos Palacios, et les trois principaux responsables d'Interpol au sein de la police nationale ! Ils sont tous soupçonnés d'avoir facilité l'homologation au Nicaragua d'un avion Lear Jet de huit places, volé en décembre 1997 sur l'aéroport international de Fort Lauderdale (Floride). Le chef de l'Etat a annoncé ces mesures lors d'une conférence de presse, ainsi que la création d'une commission d'enquête, dotée de *« pouvoirs étendus »*, qui devra lui *« remettre ses conclusions dans une semaine »*.

Toute honte bue, M. Aleman a reconnu avoir effectué *« un voyage officiel »* à bord de cet avion – ce qu'il avait d'abord nié – pour se rendre à San Salvador, où il participa, le 4 février, à une réunion avec les autres présidents d'Amérique centrale. C'est à cette occasion que, lors d'une inspection de routine, la police salvadorienne a détecté de nombreuses traces de cocaïne dans l'appareil. Selon les journaux de Managua, le vice-président de la République, Enrique Bolanos, et divers ministres auraient également profité des « largesses » du pilote cubano-américain, qui avait décidé d'*« offrir dix heures de vol gratuites »* au gouvernement pour mieux faire connaître ses services. Depuis qu'il avait « légalisé » les papiers du Lear Jet grâce, apparemment, à diverses complicités au sein de l'administration locale, José Francisco Guasch, actuellement en fuite, espérait décrocher un contrat de transport auprès des autorités nicaraguayennes, tout en utilisant son temps libre pour aller chercher de la cocaïne en Colombie et la réexpédier ensuite vers les Etats-Unis.

Cette affaire survient à un moment particulièrement inopportun pour le Nicaragua qui, après d'importantes saisies effectuées au Mexique, est devenu la principale escale, en Amérique centrale, de la drogue colombienne destinée aux Etats-Unis. Depuis le début de l'année, 10 tonnes de cocaïne ont été interceptées en Amérique centrale, dont 2,2 tonnes au Nicaragua et un peu moins de 2 tonnes au Honduras, suivi du Costa-Rica et du Guatemala. *« L'affaire du Lear Jet ne signifie pas que nos dirigeants soient complices de ce trafic*, écrit l'éditorialiste du quotidien *La Prensa*, *mais il est pour le moins préoccupant que leurs noms soient associés, même indirectement, à* [cette] *activité. »*

Bertrand de la Grange

Israël, fragile, si fragile

POURQUOI tant de mélancolie à l'évocation des premiers cinquante ans de l'Etat d'Israël ? Le bilan des succès est pourtant impressionnant pour peu qu'on le compare à des Etats nés au même moment historique, l'Inde par exemple. Citons, en vrac, une démocratie parmi les plus vives et les plus égalitaires, une économie qui vient de dépasser la moyenne de l'Union européenne, un potentiel de défense nucléaire et conventionnel qui demeure important, appuyé sur une bonne industrie de défense et des services secrets encore passables, une échappée vers les technologies du futur qui n'a d'équivalent qu'en Californie, sans s'appesantir sur une renaissance de l'hébreu qui n'a de parallèle au monde que dans l'obstination vertigineuse par laquelle la Chine est parvenue, dans le même laps de temps, à faire du mandarin la langue parlée d'un pays aux dimensions d'un continent.

Et pourtant, l'opinion, en Israël comme à l'étranger, pour une fois sur la même ligne, ne retient plus guère ces aspects favorables, mais bien plutôt le différentiel négatif que l'on enregistre à court terme. Parfois, une telle attitude exagère la gravité des situations ; elle est déraisonnable, lorsqu'on déduit des blocages actuels une déflagration totale de la région que rien n'annonce encore, à l'heure où le régime des ayatollahs ne cesse d'enregistrer humiliation sur humiliation en Iran. Mais, parfois aussi, le pessimisme actif des sonneurs de tocsin permet de devancer les crises et de les prévoir. En 1945-1946, les principaux acteurs de la Ligue arabe qui venaient, avec l'aide de Londres, de chasser la France de Syrie, ne donnaient pas bien cher des chances du plan de partage de la Palestine mandataire défendu par le seul mouvement sioniste, terriblement affaibli par la perte d'un bon tiers du peuple juif dans la fournaise du génocide et par la confiscation prochaine d'un autre petit tiers de celui-ci dans l'empire stalinien.

Pourtant, dès ce moment, un observateur attentif pouvait déjà discerner la lassitude britannique, les hésitations américaines et soviétiques, les faiblesses militaires arabes, la ferveur désespérée des juifs qui, ensemble, allaient provoquer la victoire inespérée d'Israël en 1948.

Alexandre Adler
pour Le Monde

Lire la suite page 14

Lutte contre le cancer

■ « Le Monde » révèle une « note secrète » du professeur Escande à l'Académie des sciences

■ Dès 1990, ses travaux rejoignaient les récentes découvertes américaines

■ « Nous n'avons pas été entendus », déplore le chef du service de dermatologie de l'hôpital Cochin

Lire page 8
et notre éditorial page 14

Le cinéma face au pouvoir

HOLLYWOOD n'hésite pas à faire des films sur le président américain, mais le cinéma français rechigne à transformer ses figures nationales en héros de fictions. Tabou ? Le blocage semble venir des producteurs, que le culte de l'Etat et le respect de l'exécutif paralysent. Quant aux chaînes de télévision, qui participent au financement des films, elles pratiquent l'autocensure. Les cinéastes, eux, ne se bousculent pas pour mettre en scène le président de la République. Depuis 1981, leur complicité avec le pouvoir s'est transformée en prudence. En dénonçant les failles de la démocratie, ils craignent de servir la montée de l'extrême droite. Enquête et réflexion.

Lire page 25

A gauche de la gauche



PIERRE BOURDIEU

PROFESSEUR au Collège de France, Pierre Bourdieu est la référence intellectuelle de ceux qui, à gauche de la gauche, se réclament du « mouvement social » tout en s'inscrivant dans une perspective européenne. Sous le label Raisons d'agir, un mouvement militant de critique radicale prend forme. En son nom et en page « Débats », l'historien Christophe Charle répond à « quelques critiques ».

Lire pages 6 et 15

EUROPE Le 71e sommet franco-allemand devait se terminer jeudi 7 mai par une conférence de presse avec Jacques Chirac, Helmut Kohl et Lionel Jospin. Au cours de leur premier entretien, mercredi, le président de la République et le chancelier se sont efforcés d'effacer la très mauvaise impression laissée par le conseil européen de Bruxelles, au cours duquel a été difficilement désigné le président de la Banque centrale européenne. ● JACQUES CHIRAC a présenté au chancelier, durement critiqué dans son pays, sa proposition de confier une mission à Jacques Delors sur la réforme des institutions européennes. ● MALGRÉ ses premières réticences, Helmut Kohl pourrait se laisser convaincre d'ouvrir prudemment ce nouveau chantier, après le lancement de l'euro et avant le prochain élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale.

Jacques Chirac veut convaincre Helmut Kohl de réformer les institutions européennes

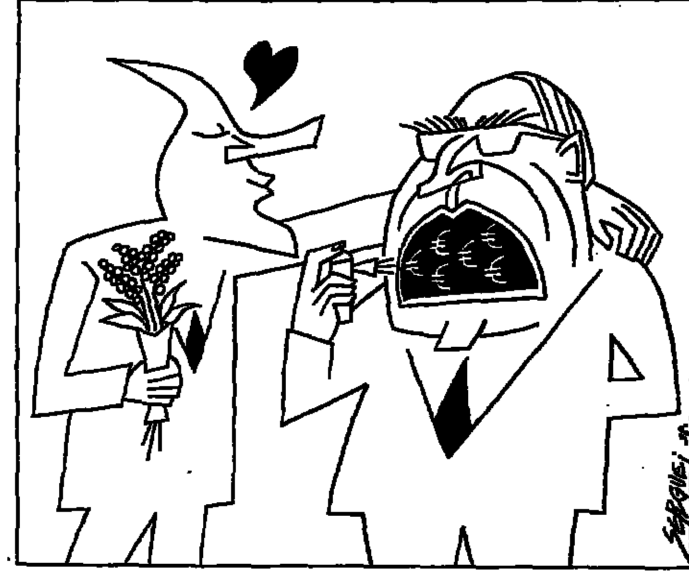
Pour dépasser la polémique suscitée par la querelle franco-allemande sur la présidence de la Banque centrale européenne, Paris et Bonn cherchent un accord sur le fonctionnement d'une Union élargie

AVIGNON
de nos envoyés spéciaux

Signe de détente ? Arrivé avec quelques vingt minutes de retard à cause du débat au Bundestag provoqué par l'opposition social-démocrate sur la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE), le chancelier Helmut Kohl a commencé, mercredi 6 mai à Avignon, le 71e sommet franco-allemand par un court bain de foule sur la place de l'Horloge en compagnie de Jacques Chirac. Puis les deux hommes se sont enfermés dans la salle des mariages de l'hôtel de ville pour un premier entretien. Une conférence de presse commune devait se tenir jeudi en fin de matinée.

« L'affrontement sur la nomination du président de la Banque centrale européenne n'a pas été discuté », a affirmé ensuite Peter Haussmann, le porte-parole du chancelier Kohl, à l'issue de la première journée ; *« avec l'euro, nous avons franchi une étape importante le 2 mai à Bruxelles. Il faut maintenant s'occuper de l'avenir de l'Europe »*. En somme, la vie continue, comme si de rien n'était. Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, et son homologue allemand ont été chargés de bien faire passer le message ensemble. Après la tempête soulevée, notamment en Allemagne, par le compromis de Bruxelles, l'objectif de la rencontre dans la cité papale était de passer l'éponge.

Selon les deux porte-paroles, le sommet d'Avignon a d'emblée permis au président de la République et au chancelier d'avoir une discussion approfondie sur les



prochaines étapes de la construction européenne. Jacques Chirac avait l'intention, selon Mme Colonna, de faire part jeudi matin au chancelier de sa proposition de confier à Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, qui bénéficie d'une grande popularité outre-Rhin, une mission de réflexion sur la réforme des institutions européennes.

La France a toujours répété qu'il ne pouvait y avoir de nouvel élargissement avant une réforme des institutions qui permette à l'Union de fonctionner avec plus de quinze membres. Les Allemands avaient refusé, après le conseil européen d'Amsterdam en juin, de se joindre à une lettre franco-belgo-italienne réaffirmant ce principe. Cependant le chancelier Kohl pourrait aujourd'hui se montrer plus sensible aux arguments français.

Les grands thèmes de discussion étaient, d'autre part, la préparation du sommet euro-atlantique de la mi-mai, ainsi que les dossiers bilatéraux, notamment la coopération industrielle.

Lionel Jospin, à peine rentré de Nouvelle-Calédonie, et un bon nombre de ses ministres, ont fait le déplacement d'Avignon pour bien marquer leur souci de ne pas laisser les controverses du week-end peser trop lourdement sur les relations entre les deux pays. Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, qui a beaucoup oeuvré à Bruxelles pour tenter de limiter la casse, s'est retrouvé à Avignon sans son homologue Theo Waigel, retenu en Allemagne pour un rendez-vous *« prévu de longue date »* en Bavière. Le président de la CSU bavaroise, qui a affirmé que Wim Duisenberg déciderait lui-même de la durée de son mandat de président de la Banque centrale européenne, n'a donc pas été obligé de commenter à chaud sa propre interprétation du compromis de Bruxelles. M. Duisenberg a d'ailleurs confirmé qu'il n'irait pas au bout de son mandat dans une réponse écrite adressée au Parlement européen qui l'auditionnait jeudi.

SOIRÉE PROVENÇALE

La longue soirée bruxelloise de samedi était pourtant dans tous les esprits. Beaucoup s'interrogeaient à Avignon sur les raisons ayant empêché que la question soit résolue avant le conseil européen. Le chancelier Kohl, que cette affaire a secoué politiquement, et Jacques Chirac ont fait contre mauvaise fortune bon coeur mais à l'arrivée les sourires étaient un peu crispés. L'accueil de la population locale à l'hôtel de ville et la douceur d'une soirée provençale ont visiblement permis de détendre le chancelier.

Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, s'est longuement attardé avec les journalistes allemands, sur la place du Palais des papes vidée de son afflux habituel, pour expliquer qu'il serait contreproductif pour la relation franco-allemande et pour l'Europe de s'enfermer dans la querelle de Bruxelles. Tout en jugeant maladroite la position prise par la France, il a longuement insisté sur les efforts que Paris avait faits pour se rapprocher ces dernières années de la manière dont l'Allemagne concevait l'Union monétaire et sa gestion. Il a estimé que le chancelier Kohl avait suffisamment d'expérience politique pour ne pas laisser cette affaire troubler sa relation avec les dirigeants français. Volker Rühe, ministre de la défense, a regretté, pour sa part, que les intérêts nationaux aient interféré dans la question de la banque centrale. Mais il a souligné que le lancement de l'euro dans six mois ferait oublier ce moment difficile. Ce sommet franco-allemand, a-t-il dit, est le bien venu pour s'expliquer une bonne fois.

Mardi après-midi et mercredi, les deux ministères des affaires étrangères avaient organisé un séminaire de réflexion sur les relations transatlantiques, avec la participation des ambassadeurs et des hauts responsables diplomatiques des deux pays. C'est la troisième fois qu'une telle réunion avait lieu, la première s'était tenue à Weimar en mai 1991. L'occasion de travailler ensemble entre Allemands et Français, de discuter franchement des divergences et des malentendus, sans obligation de résultat. Ainsi vont les relations franco-allemandes. Des manifestations un peu trop démonstratives d'entente au sommet pour effacer les à-coups, un travail en profondeur entre les administrations, sans que le sens de la marche soit toujours très clair.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

La psychologie des peuples, selon Hans Tietmeyer

Les banquiers centraux allemands ont une vision très particulière de l'Europe. Leur expression de *« pays du club Med »*, utilisée en privé pour désigner l'Italie et l'Espagne, est désormais célèbre. Il est donc très logique que le président de la Bundesbank se définisse comme un homme du Nord. *« Il y a beaucoup de points communs entre les mentalités finnoise et allemande »*, a souligné Hans Tietmeyer, mardi 5 mai, à Francfort, lors d'un discours prononcé en hommage à son homologue finlandaise, Sirkka Hamalainen, qui vient d'être nommée membre du nouveau conseil de la Banque centrale européenne. *« Il est possible*, a dit Hans Tietmeyer, *que les Finnois et les Allemands ne s'expriment pas toujours avec l'élégance et le coulant qui distinguent les représentants de civilisations qui furent plus influencées par Rome. Mais les Finnois et les Allemands se distinguent par leur sens du réalisme, pour la clarté parfois même un peu tranchante de leur jugement, et par un sain attachement pour leur pays natal. Les Finnois aiment une approche claire, directe, plus que l'affectation sinueuse. »*

Consensus franco-français sur la monnaie unique célébrée lors d'un déjeuner à l'Elysée

TOUS les premiers ministres de la Ve République ont répondu favorablement à l'invitation à déjeuner du président de la République, mercredi 6 mai, pour célébrer à l'Elysée, dans une ambiance d'union nationale, l'entrée dans l'euro. Autour de la table ronde, dans le salon des ambassadeurs, les dix anciens chefs de gouvernement – Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer, Raymond Barre, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard, Edith Cresson, Edouard Balladur, Alain Juppé – ont pris place protocolairement, par ordre d'ancienneté dans la fonction, autour de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Seul manquait à l'appel le treizième convive, Valéry Giscard d'Estaing, qui avait décliné l'invitation du chef de l'Etat (*Le Monde* du 7 mai). L'ancien président n'est pas revenu à l'Elysée depuis l'élection de M. Chirac alors qu'il s'y est rendu, très officiellement, une dizaine de fois entre 1983 et 1992 pour rencontrer François Mitterrand.

De l'avis des convives de M. Chirac, six de droite, dont cinq gaullistes, et cinq de gauche, l'atmosphère était très conviviale. *« C'était le déjeuner rare d'un club restreint, très sympa et même fort gai »*, a raconté M. Rocard. *« Très agréable »*, a renchéri M. Barre. Entre la mousse d'avocat avec mille-feuille, un entremets chocolat-café, le tout arrosé de grands crus, la conversation, émaillée d'anecdotes, a roulé principalement sur l'euro. Entouré de M. Couve de Murville, dernier premier ministre du général de Gaulle, et de M. Messmer, dernier chef de gouvernement de Georges Pompidou, M. Chirac a souligné qu'il s'agissait d'*« un geste symbolique à l'occasion de l'adoption de la monnaie unique »*.

La déclaration du chef de l'Etat a été bien reçue. Invités pour incarner *« la continuité »*, selon la formule de M. Mauroy, de la politique européenne de la France, les premiers ministres n'ont pas eu à se reprocher les uns aux autres leurs niveaux de déficit public ou d'inflation. Ils se sont tenus à cette règle non écrite du consensus. Aucun sujet de fâcherie, aucune interférence de politique intérieure n'a troublé cet auguste cénacle. M. Chirac a raconté le conseil européen de Bruxelles sur la naissance de l'euro et le choix du président de la Banque centrale européenne. Au diapason de ses alter ego, M. Mauroy s'est félicité que, en ce domaine, les politiques aient pu montrer *« leur suprématie sur les financiers »*. En sortant de l'Elysée, M. Rocard a égratigné *« nos amis allemands »* qui *« ont parfois des prurits de puissance qu'il faut qu'ils mesurent »*.

Outre quelques digressions de M. Chirac sur le Japon – *« le président est vraiment passionné »*, observait M. Mauroy –, les convives ont eu un bref échange franco-français grâce à leur doyen, M. Couve de Murville (quatre-vingt-onze ans). L'ancien premier ministre a demandé à son voisin, M. Mauroy, s'il y aurait un référendum sur la ratification du traité d'Amsterdam. *« Ce sera Versailles, ce sera le congrès »*, a répondu le maire de Lille. M. Jospin a alors rappelé les différents sujets nécessitant une révision de la Constitution, en notant que les parlementaires devraient *« prendre un abonnement pour Versailles »*. Il ne restait plus aux participants à ce déjeuner, bref et sans précédent, qu'à poser pour une symbolique photo de famille, avant de retrouver les joies des habituelles joutes politiques.

Michel Noblecourt

« Un geste symbolique »

Jacques Chirac a déclaré, lors du déjeuner de l'Elysée, le 6 mai, qu'il avait voulu *« faire un geste symbolique à l'occasion de l'adoption de la monnaie unique »*. *« La Ve République*, a poursuivi le chef de l'Etat, *a trouvé dans sa corbeille les traités de Rome et elle a su les faire vivre. Depuis le général de Gaulle, la France a connu des alternances, des cohabitations, des politiques différentes. Les institutions ont fait la preuve de leur efficacité. Elles ont assuré la stabilité et le fonctionnement démocratique de notre pays. La politique européenne a été une constante de l'action de tous les présidents et de tous les gouvernements de la Ve République. Chacun y a largement contribué avec son tempérament, compte tenu des circonstances, le cap a été tenu, montrant ainsi que notre ambition est commune quand il s'agit des intérêts supérieurs de notre pays. »*



Le casse-tête confié à Jacques Delors : comment décider à Vingt ?

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

ANALYSE
Son éventuelle mission interviendrait avant le prochain élargissement

« Un commentaire à haute voix, il n'y a pas de projet caché », expliquait-on à l'Elysée à propos de l'idée lancée par Jacques Chirac, dimanche 3 mai dans la soirée, sur TF 1, de confier à Jacques Delors une mission de réflexion sur l'avenir institutionnel de l'Union. Apparemment en effet, ni l'ancien président de la Commission européenne ni les partenaires de la France n'avaient été avertis. Interrogés, ils se montrent prudents, soucieux avant de réagir d'en savoir plus sur les intentions françaises.

A des degrés divers, les Quinze sont d'accord sur la nécessité d'agir sur ce terrain politique et institutionnel, même si les « petits » pays se montrent parfois plus frileux, craignant de voir réduire leur influence. Des réformes seraient urgentes mais le dernier week-end a encore révélé des difficultés procédurales et institutionnelles. A court terme, le problème du fonctionnement du Conseil européen et davantage encore du conseil des affaires générales (CAG) se pose de façon aiguë : entre les débats publics tenus au nom de la transparence et les innombrables comptes-rendus inutiles (souvent le fait de commissaires en mal de publicité), le conseil ne débat pratiquement que durant le déjeuner, et les ministres n'y sont présents que quelques heures.

Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, jugeant le problème grave, a invité ses collègues à revoir ces méthodes de travail. Le conseil doit retrouver son rôle d'impulsion et de coordination des affaires communautaires qui a complètement disparu. C'est d'autant plus vrai que l'euro va générer un besoin de convergence accrue entre les politiques nationales. Les Quinze ont posé quelques jalons, notamment avec le conseil de l'euro, mais cela pourrait ne pas suffire.

A moyen terme, l'élargissement exigera des réformes allant au-delà des aménagements minima programmés dans le protocole lié au traité d'Amsterdam. Ils peuvent se limiter à une nouvelle pondération des droits de vote, à une limitation du nombre des commissaires ou même à une extension prudente du champ des décisions prises à la majorité qualifiée. Personne n'en doute : il faut commencer à bâtir une nouvelle architecture des institutions européennes.

UNE IDÉE SÉDUISANTE

Pour cela, si l'on envisage des prochaines adhésions à l'horizon 2002-2003, le temps presse. Durant l'année à venir, il est exclu que les Quinze puissent rouvrir utilement ce chantier. L'échec de la conférence intergouvernementale (CIG) est trop récent ; le traité sera ratifié sans mélanger les échéances. Il y a les élections allemandes ; d'ici à la fin 1999, l'Union aura déjà beaucoup à faire avec l'« Agenda 2000 », c'est-à-dire le débat budgétaire et les réformes des politiques agricoles et structurelles.

Même improvisée, l'idée de faire avancer les choses en confiant à un groupe de « sages » une nouvelle réflexion sur des problèmes que la naissance de l'euro fait évoluer peut séduire. Mais rien ne se fera sans l'Allemagne. *« Les Allemands peuvent être intéressés »*, indique-t-on prudemment à Paris en se rappelant néanmoins qu'à Amsterdam, confronté aux froncements de sourcils des Länder, le chancelier Helmut Kohl s'était montré particulièrement pusillanime.

Les Français n'oublient pas non plus l'initiative de la Belgique de faire annexer au traité d'Amsterdam une résolution rappelant que la réforme institutionnelle devrait précéder le prochain élargissement. Ils s'y étaient ralliés ainsi que l'Italie et sont en droit d'espérer un soutien de ces deux pays à leur projet de relance. *« Ce sujet intéresse Blair* [le premier ministre britannique], *et Cook* [le secrétaire au Foreign Office] *est ouvert »*, assure-t-on au Quai d'Orsay. Bref, le projet pourrait recevoir un accueil favorable.

« Jacques Delors est le seul qui puisse incarner l'intérêt général », juge un diplomate français. En Allemagne, son crédit demeure considérable. En France, le fait que l'« Europe des nations », chère au président de la République, ne soit pas vraiment sa tasse de thé ne semble pas, vu de l'Elysée, constituer un obstacle.

Reste à définir le cadre de son éventuelle mission. A la suite du conseil européen d'Hanovre en 1988, M. Delors avait été désigné pour présider le comité d'experts chargés d'imaginer les étapes conduisant à l'Union économique et monétaire. Mais la référence ne vaut plus car il avait été choisi alors ès qualités, en tant que président de la commission.

Le groupe des « sages », si les Quinze retiennent l'idée, devrait être restreint. Chacun comprend qu'il ne faut pas répéter l'erreur du groupe Westendorp, chargé de préparer la précédente CIG. Comptant un membre par pays, on y a exprimé les positions nationales de départ sans la moindre chance donnée à l'audace. Il faudrait cette fois que les Quinze balisent les champs de réflexion demandés à M. Delors : institutions seules, politique étrangère, sécurité... La définition des questions à traiter réclame de leur part un consensus minimum dont il n'est pas évident qu'il existe.

Philippe Lemaître

Le gouvernement danois ordonne la reprise du travail

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Le gouvernement de centre gauche danois a finalement usé de son droit de légiférer pour mettre fin au plus grand conflit social que le royaume ait connu dans les années 90, qui touchait l'industrie, les transports, les services et le bâtiment. Le Parlement devait adopter, jeudi 7 mai, une loi spéciale fixant le cadre des conventions collectives pour 1998 et 1999. *« Nous ne pouvions pas rester passifs »*, a affirmé le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen, pour justifier sa décision. *« Les partenaires sociaux n'ont pas su prendre leurs responsabilités, moi j'assume les miennes. »*

La grève, la plus importante depuis 1985, avait éclaté le 27 avril, après le rejet inattendu par la « base » d'un accord sur les conventions collectives conclu entre syndicats et patronat. Cette fois-ci, les mécontents ne réclamaient pas plus d'argent à la fin du mois, mais davantage de temps libre. *« Oui à plus de vie familiale ! »*, *« Du temps pour nos enfants ! »* : ce sont ces slogans inhabituels qui rassemblèrent, soudain, des dizaines de milliers de salariés dans un pays à l'économie prospère et au taux de chômage limité à 7 % à peine. *« Dans la plupart des ménages, le père et la mère travaillent tous les deux, ils doivent faire face au stress professionnel tout en s'occupant des enfants. Ce n'est plus tenable ! »*, expliquait Jens, un maçon, lors d'une manifestation mardi à Copenhague. D'où la revendication d'une sixième semaine de congés payés.

Or l'accord initial rejeté par la « base » ne prévoyait qu'une journée supplémentaire de vacances. Depuis l'arrêt du travail (pour cause de grève ou de fermeture d'entreprise) de près d'un demi-million d'employés, soit un cinquième de la main-d'œuvre du pays, les partenaires sociaux cherchaient un terrain d'entente. Pour la direction de la confédération syndicale (LO), l'obtention en une seule fois d'une sixième semaine de congés payés paraissait *« irréaliste »*. Mais, désavouée une première fois par ses membres, elle ne pouvait courir le risque de subir un nouveau camouflet. Aussi réclama-t-elle une augmentation de l'enveloppe prévue pour financer l'accord sur les conventions collectives. Ce que le patronat refusa au nom de la compétitivité des entreprises danoises.

LASSITUDE

L'initiative du premier ministre n'est pas sans risque. Ce peuple scandinave n'aime guère se faire dicter son mode de vie, que ce soit par son « élite » dirigeante ou par les « bureaucrates » de Bruxelles. En outre, le gouvernement n'offre « que » deux jours de vacances supplémentaires. Avec, en prime, trois jours de plus pour les parents ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de quatorze ans. En contrepartie, les employeurs bénéficieront d'un allègement fiscal.

Les observateurs se demandent si une partie des Danois ne sera pas tentée de sanctionner M. Rasmussen pour son initiative, en votant « non » lors du référendum sur le traité d'Amsterdam. Prévue le 28 mai, la consultation s'annonce incertaine. Le camp du « oui » – où l'on retrouve, côte à côte, LO et le patronat... – a d'ailleurs vu son avance réduite de moitié, d'après un sondage publié au début du mois.

Le premier ministre a exploité la lassitude éprouvée par une majorité de la population après onze jours de grève. Les effets sur la vie quotidienne commençaient à se faire sérieusement ressentir : pénurie de carburants, fermeture de près de deux cents crèches pour cause d'arrêt du nettoyage, paralysie partielle du trafic aérien et maritime, non-ramassage des ordures ménagères, suspension des exportations, etc.

Antoine Jacob

Un attentat provoque une nouvelle confusion politique en Espagne

Le conseiller municipal Tomas Caballero est le cinquième élu tué en dix mois

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté mercredi 6 mai à Pampelune (Navarre, Nord) pour protester contre l'assassinat d'un conseiller municipal conservateur dans un attentat attribué par la police au groupe séparatiste basque armé ETA. Tomas Caballero a été tué par balles alors qu'il sortait de son domicile.

MADRID
de notre correspondante

C'est désormais un engrenage absurde : à peine la police a-t-elle porté un coup contre l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée, que cette dernière riposte avec plus de violence encore. Et l'assassinat par balles, mercredi matin 6 mai, devant son domicile, de Tomas Caballero, un conseiller municipal de Pampelune, la capitale de la Navarre, n'a pas échappé à la règle. Quatre jours auparavant, en effet, la police avait arrêté six membres présumés du « commando Donosti » de l'ETA, un des commandos les plus recherchés.

Dans la documentation saisie à cette occasion figuraient des listes de personnes à abattre, parmi lesquelles le roi Juan Carlos, qui a déjà échappé à une tentative d'attentat durant l'été 1995, et contre lequel, *semble-t-il*, était prévue une nouvelle tentative cet été, lors de l'inauguration de l'Aquarium de Saint-Sébastien. Visés également le conseiller à l'intérieur du gouvernement basque, Juan Mari Atutxa, ainsi que de nombreux politiciens, notamment du Parti populaire (PP, conservateur), le parti du chef du gouvernement, José Maria Aznar.

Tomas Caballero, soixante-trois ans, père de cinq enfants, qui représentait, en tant que porte-parole à Pampelune, un petit parti conservateur régionaliste allié au PP, l'Union du peuple navarrais (UPN), était une cible parfaite pour l'ETA. L'organisation terroriste basque a, en effet, choisi ces derniers mois de s'attaquer de front au Parti populaire, qui prône le refus catégorique de toute tentative de dialogue tant que l'ETA n'aura pas mis un terme à la violence. De fait, cinq conseillers municipaux conservateurs ont été tués depuis l'enlèvement et l'assassinat, en juillet 1997, de Miguel Angel Blanco, conseiller d'Ermua au Pays basque, dont la mort avait provoqué des manifestations indignées dans toute l'Espagne.

SENTIMENT D'IMPUISSANCE

Comme après chaque attentat, tous les partis politiques, à l'exception de Herri Batasuna, la « vitrine politique » de l'ETA, ont condamné l'assassinat de Tomas Caballero. Un deuil de trois jours a été décrété à Pampelune et une grande manifestation de protestation s'est déroulée dans les rues, le soir même. Mais au-delà des condamnations unanimes et des appels, désormais aussi habituels que sans succès, à la coalition Herri Batasuna, pour que cette dernière prenne enfin ses distances avec l'ETA, c'est un peu un sentiment d'impuissance qui prévaut devant l'immobilisme de la situation au Pays basque. Un sentiment inavoué, bien sûr, mais lourd à porter, dont une des manifestations les plus déconcertantes a été, il y a quelques semaines, la démission surprise d'une conseillère municipale du PP de Renteria, Concepcion Gironza, menacée de mort par l'ETA, après qu'un autre élu du PP de Renteria eut déjà été assassiné en décembre.

A l'heure où le dialogue semble, tant bien que mal, faire son chemin en Irlande du Nord, même si les deux situations ne sont pas comparables, de nombreuses voix s'étaient élevées pour tenter de sortir de l'impasse de la violence au Pays basque. Mais comment ? Le « plan de paix » proposé par le chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza, a été « congelé », pour ne pas dire repoussé, il y a deux mois, par le PP et les socialistes, qui le trouvaient peu réaliste. Depuis, le ton était monté entre les nationalistes basques du PNV (Parti nationaliste basque) allié tactique du PP, et ce dernier. Frustrés dans leurs ambitions nationalistes qui, en les rapprochant de HB, leur confèrent une constante ambiguïté, les chefs du PNV avaient accusé le gouvernement Aznar de *« ne rien tenter pour la paix au Pays basque par peur électorale »*. Ce qui a permis, ce mercredi, au ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, de répondre que *« l'ETA venait de montrer son vrai visage, qui n'a pas changé : c'est celui de la mort, de la douleur et de la tragédie »*.

Un climat très lourd donc, rendu malsain par la perspective des élections autonomes basques de l'automne, et qu'une malencontreuse affaire « d'écoutes » téléphoniques du siège de Herri Batasuna à Vitoria, par les services secrets militaires espagnols du Cesid, dénoncée à la fin avril, a rendu plus malsain encore. Provoquant du même coup le premier vrai scandale de l'actuel gouvernement.

Marie-Claude Decamps

Tragiques coulées de boue en Italie

ROME
de notre correspondant

Le gouvernement italien a déclaré l'état d'urgence et a débloqué 50 milliards de lires (170 millions de francs) pour faire face à la tragique situation qui frappe toute une région située au sud de Naples. 45 morts, 97 disparus et 1 800 sans-abri selon la RAI (radio publique italienne) : tel est le bilan encore provisoire de la catastrophe provoquée par de gigantesques coulées de boue qui ont dévasté villes et villages, détruisant tout sur leur passage, ensevelissant maisons et voitures, arrachant les ponts et les routes, détruisant les cultures et les entreprises.

Les provinces de Salerne, Avellino et Sarno sont les plus touchées par ce déluge noir provenant de la montagne en raison des pluies torrentielles de ces derniers jours. Tout le secteur situé non loin du Vésuve a été recouvert dans le passé par les éruptions du volcan. C'est ce manteau instable reposant sur un sol calcaire qui a été emporté par les ravinements dans les creux des collines. Les images télévisées ont montré de véritables murs de boue charriant les détritus les plus divers s'engouffrer dans les rues, pénétrer dans les maisons. Le bâtiment des urgences de l'hôpital de Sarno a été emporté par cette marée fangeuse, causant la mort de six personnes.

La pluie s'est heureusement arrêtée et l'intervention des secours, jugée tardive par les sinistrés, permet de commencer à déblayer les accès et les rues à la recherche des cadavres ensevelis ou d'éventuels survivants. Près de 3 000 militaires et carabiniers sont venus prêter main forte aux hommes de la protection civile. *« J'ai vu des scènes indignes d'un pays civilisé. C'est une question de dignité nationale »*, s'est exclamé Giorgio Napolitano, ministre de l'intérieur, en visite sur place. Cette tragédie a inévitablement provoqué une violente polémique car, de l'avis de tous, la catastrophe était prévisible. Antonio Siniscalchi, maire de Quindici, l'une des communes les plus touchées par le désastre, a dénoncé l'incurie des pouvoirs publics.

« MORALEMENT INADMISSIBLE »

Ses protestations ne sont pas les seules. La plupart des élus et des responsables accusent les autorités régionales de ne pas avoir mis sur pied un plan d'assainissement du territoire, un tel phénomène s'étant déjà produit. La plus grave des catastrophes a eu lieu en octobre 1954. Deux cent quatre-vingt-dix-sept personnes avaient trouvé la mort à Salerne et dans la région. Antonio Rastrelli, président de la région, a répliqué qu'un plan existe bien mais que, sur les 73 milliards de lires prévus, le gouvernement n'a débloqué que 10 milliards. *« Il a suffi de deux jours de pluie pour mettre à genoux la région*, a souligné Guglielmo Allodi, secrétaire régional du PDS (Parti de la gauche démocratique). *C'est moralement inadmissible et politiquement inconcevable d'invoquer la fatalité. »* Au cours des soixante-dix dernières années, six cent trente et un glissements de terrain ont été recensés en Campanie, la région de Naples.

Michel Bôle-Richard

Des disparus chiliens seraient détenus au camp de Colonia Dignidad

SANTIAGO
de notre correspondant

Le ministre chilien de l'intérieur vient d'ouvrir une enquête afin de vérifier la présence éventuelle de disparus qui seraient retenus depuis les années de la dictature militaire à l'intérieur de l'ancienne Colonia Dignidad. Dirigée par Paul Schaefer, un prédicateur et ancien soldat de la Wehrmacht recherché pour pédophilie, la Colonia Dignidad a été investie et occupée par les forces de police durant quarante jours, mais Paul Schaefer est toujours introuvable.

La télévision chilienne avait récemment diffusé des photographies inédites sur lesquelles on apercevait des travailleurs de l'enclave. Les parents de militants socialistes disparus sous la dictature ont affirmé y reconnaître des membres de leur famille recherchés en vain depuis bientôt un quart de siècle. Le Dr Hartmut Hopp, numéro deux de la secte, a pour sa part parlé d'*« hallucinations »*. Les déclarations des familles font suite à celles d'un avocat qui, quelques jours auparavant, avait affirmé que, selon ses renseignements, des disparus seraient toujours en vie, retenus dans le réseau des tunnels souterrains qui parcourent les 18 000 hectares de la Villa Baviera, l'une des propriétés de l'ancienne Colonia. Le gouvernement avait aussitôt demandé à l'avocat de livrer tous ses renseignements.

Ce n'est pas la première fois que Paul Schaefer et ses amis sont accusés d'avoir été les *« sous-traitants »* de la police secrète du général Pinochet. Le rapport de la commission Rettig, qui, après le retour du pays à la démocratie, avait recensé les atteintes aux droits de l'homme commises sous la dictature militaire, avait formellement établi que, sous couvert d'une société de bienfaisance, Colonia Dignidad était en réalité devenue un camp où de nombreux opposants au régime militaire avaient été incarcérés, torturés et assassinés. Mardi 5 mai, Soledad Alvear, ministre chilienne de la justice, a assuré qu'il était *« nécessaire pour le pays qu'une telle situation (...) soit complètement éclaircie »*. De son côté, le député socialiste Jaime Naranjo a affirmé que *« connaissant les méthodes dont les responsables des Dignidad sont coutumiers, il ne serait pas étonnant que les prisonniers aient été victimes du même traitement de lavage de cerveau que Schaefer et les siens exercent à l'égard des membres de la secte, complètement coupés du monde extérieur »*.

L'émotion provoquée par l'éventuelle existence de disparus encore vivants coïncide avec la découverte, dans le nord du pays, de ce qui pourrait être un charnier où des partisans de l'unité populaire auraient été ensevelis après leur exécution, dans les premiers jours du coup d'Etat de septembre 1973. Interrogé sur la possibilité que les forces armées livrent les renseignements qu'elles possèdent et demandent pardon aux victimes de la répression, Augusto Pinochet, aujourd'hui sénateur à vie, a rétorqué : *« C'est à eux de demander pardon en premier. »*

Eduardo Olivares

Les sociaux-démocrates vainqueurs des élections aux Pays-Bas

LA HAYE. Un plébiscite. Avec 45 sièges sur 150 à la seconde Chambre, le Parti social-démocrate (PvdA) du premier ministre Wim Kok est sorti grand vainqueur des élections législatives du mercredi 6 mai aux Pays-Bas. Toutefois, ce score ne permet pas encore de dire avec certitude avec qui Wim Kok, sans doute reconduit dans ses fonctions, formera son prochain gouvernement.

Les observateurs parient sur la reconduction de la *« coalition violette »*, qui réunit le PvdA, le VVD (libéral, qui passe de 31 à 39 sièges) et le D 66 (centriste). Mais la dégringolade de ce dernier, qui ne dispose plus que de 14 sièges (– 10), pourrait poser problème. Les grands perdants du scrutin sont les chrétiens-démocrates (CDA). Avec 29 sièges (– 5), ils réalisent leur plus mauvais score historique. – *(Corresp.)*

L'armée cubaine n'est plus une menace, estime le Pentagone

WASHINGTON. Dans un rapport rendu public le 6 mai, le Pentagone reconnaît, pour la première fois, que l'appareil militaire cubain s'est tellement détérioré depuis la disparition de l'Union soviétique, en 1991, qu'il ne représente qu'*« une menace négligeable sur le plan des forces conventionnelles pour les Etats-Unis et ses voisins »*. Dans un rapport publié la semaine dernière, le département d'Etat avait déjà reconnu que La Havane ne soutenait plus *« activement »* les mouvements de lutte armée.

La profonde détérioration de l'appareil militaire, affirme le Pentagone, a transformé les forces cubaines *« en une armée immobilisée qui a une capacité minimale d'engager le combat sur le plan des forces conventionnelles »*. Le rapport estime que l'armée cubaine ne dispose plus aujourd'hui que de 50 000 à 65 000 hommes. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **VATICAN : Jean Paul II a qualifié** de *« tragédie bouleversante »*, lors de son audience publique hebdomadaire, mercredi 6 mai, le meurtre du commandant de sa garde suisse, Aloïs Esterman, et de son épouse. Il s'adressait aux parents des quarante nouvelles recrues de la garde suisse qui devaient prêter serment le même jour. Le pape s'est ensuite recueilli devant les cercueils des trois victimes. Les obsèques du commandant et de son épouse ont été célébrées, mercredi soir, à la basilique Saint-Pierre. Celles du caporal Cédric Tornay, meurtrier présumé, ont eu lieu, jeudi, dans une église proche de la caserne suisse. – *(AFP.)*

■ **ANGLETERRE : les Londoniens devraient approuver massivement, jeudi 7 mai, par référendum,** le projet de doter Londres d'un maire élu au suffrage universel et disposant de pouvoirs étendus. La réforme du statut de Londres fait partie des grands projets de Tony Blair sur la décentralisation en Ecosse, au pays de Galles et en Irlande du Nord, répondant à son maître mot : *« Restituer le pouvoir au peuple »*. Le favori pour le poste de maire, d'après les sondages, est un travailliste dissident du New Labour, Ken Livingston, surnommé « Ken le Rouge ». – *(Reuters.)*

■ **ESPAGNE : la compagnie minière multinationale Boliden a conclu, mercredi 6 mai,** un accord avec le groupement des agriculteurs d'Andalousie pour l'indemnisation des exploitants dont les terres ont été contaminées par un déversement accidentel de boues acides. Près de 4 500 hectares de terres arables ont été en effet polluées après la rupture, le 25 avril, d'un réservoir de décantation de la mine de pyrite de Los Frailes, propriété du conglomérat canado-suédois. Le déversement de quelques 5 millions de mètres cubes de boues toxiques dans la rivière Guadiamar a menacé le parc de Donana, inscrit au patrimoine de l'humanité. – *(Reuters.)*

L'amiral Lanxade assure que l'armée française n'a pas combattu aux côtés des Hutus au Rwanda

L'ancien chef d'état-major a été entendu par la Mission parlementaire d'information

Entendu, mercredi 6 mai, par les députés de la *Mission d'information sur le Rwanda, présidée* par Paul Quilès, l'amiral Jacques Lanxade, ancien chef d'état-major des armées, a réfuté les ac*cusations portées contre l'action de la France* aux côtés du pouvoir hutu rwandais de 1990 à 1994. Il a défendu le rôle de l'armée française, *soulignant qu'elle avait strictement appliqué* les ordres du pouvoir politique.

L'AMIRAL Jacques Lanxade, entendu par la Mission d'information sur le Rwanda, a démenti, mercredi 6 mai, toutes les accusations portées contre l'armée française, engagée au pays des Mille Collines de 1990 à 1994, et a insisté sur le fait que les instructions du pouvoir politique avaient été parfaitement respectées. Chef d'état-major particulier du président Mitterrand en 1990, au début de la guerre rwandaise, puis chef d'état-major des armées de 1991 à 1995, l'amiral Lanxade a dirigé les trois opérations militaires au Rwanda, « Noroît », « Amaryllis » et « Turquoise ». Il a estimé que *« la France n'a pas à rougir du rôle qu'elle a joué »*, et que les *« soupçons »* qui pèsent sur elle sont d'une *« extrême injustice »*.

Son audition par les parlementaires chargés de faire la lumière sur le rôle de la France au Rwanda a été marquée, comme la veille celle du ministre des affaires étrangères Hubert Védrine, par une farouche défense de la ligne officielle française. Les affirmations déterminées de l'amiral Lanxade n'ont toutefois pas toujours été suivies de questions permettant les éclaircissements qu'on pouvait attendre.

« Il n'y a eu aucune participation de militaires français aux côtés des Forces armées rwandaises (FAR) dans les combats » contre les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), a indiqué Jacques Lanxade. Aucune question précise n'a été posée sur les récits évoquant des Français servant des pièces d'artillerie, pilotant des hélicoptères, donnant des instructions aux officiers rwandais, ni sur les officiers français qui se sont succédé comme *« conseillers »* du président Habyarimana et sont soupçonnés d'avoir commandé dans l'ombre les forces rwandaises. L'amiral a admis que *« oui »*, il y avait des Français portant l'uniforme des FAR, mais a affirmé que c'était pour *« protéger leur identité »*. Ces Français, note-t-on toutefois, étaient les seuls Blancs de l'armée rwandaise.

Relatant les premiers jours de la guerre, en octobre 1990, l'amiral Lanxade a précisé que *« la décision de déployer une compagnie à Kigali a été prise avant la nuit du 4 au 5 octobre »*, lorsque des fusillades ont éclaté dans la capitale rwandaise. *« La décision a précédé »* ces incidents, a-t-il dit, sans préciser comment son propos doit être interprété. La décision de François Mitterrand a-t-elle été prise avant l'attaque du FPR dans le nord du Rwanda, le 1er octobre, ou entre cette offensive et les incidents de Kigali, entre le 2 et le 4 octobre ?

« UN DOUTE » PERSISTE

Sur ces fusillades qui, selon des observateurs, auraient été une manipulation – des tirs en l'air – de l'armée rwandaise afin d'obtenir un engagement français, l'amiral Lanxade a reconnu qu'*« un doute* [persiste] *sur la nature et l'origine des incidents »*, ajoutant qu'*« il y a eu des tirs contre les forces françaises »*. Aucun député n'a fait préciser à l'amiral s'il avait des preuves d'une manipulation. Si cette thèse a été retenue par Paris, cela signifierait pourtant que le FPR n'a pas attaqué Kigali ce jour-là et que les alliés hutus de la France ont ouvert le feu sur des soldats français.

L'amiral Lanxade a par ailleurs confirmé les motivations de François Mitterrand pour lancer l'opération « Noroît ». *« Il estimait que l'attaque du FPR était une tentative de déstabilisation d'une zone d'Afrique francophone »* et *« qu'il convenait de s'y opposer »*. Il a insisté, comme Hubert Védrine, sur la contrepartie qui était exigée du président Habyarimana : l'ouverture du pouvoir à l'opposition.

Sur l'opération « Amaryllis », menée durant la première semaine du génocide, l'amiral Lanxade n'a pas éclairci les points obscurs. *« "Amaryllis" fut une opération très brève montée en priorité pour évacuer nos ressortissants*, a-t-il déclaré. *En ce qui concerne les Rwandais, l'ambassadeur avait recueilli des gens dont il estimait que la vie était menacée. Nous avons reçu l'ordre de les évacuer. »* Aucune précision ne lui a été demandée sur l'identité des Rwandais évacués, la France étant accusée d'avoir exfiltré des extrémistes hutus et abandonné le personnel tutsi de l'ambassade à une mort certaine.

L'amiral Lanxade a, d'autre part, affirmé que les deux gendarmes français et l'épouse de l'un d'eux tués à Kigali le 8 avril 1994 *« avaient été assassinés par le FPR »*. La thèse n'est pas nouvelle en France, mais il n'y eut aucune enquête officielle afin d'identifier les coupables. La Mission d'information n'a pas demandé quelles étaient les preuves appuyant cette accusation.

Concernant la fin du génocide et l'opération « Turquoise », Jacques Lanxade a insisté sur le caractère *« strictement humanitaire »* de l'intervention et sur la solitude de la France, qu'aucune autre puissance occidentale n'a soutenue pour stopper les massacres. Il a reconnu que les soldats avaient *« échangé des tirs »* avec le FPR dans la région de Kibuye et a relaté un deuxième incident violent à la frontière, entre Gisenyi et Goma, mais a ajouté que le mouvement rebelle *« a compris qu'il n'était pas dans son intérêt d'affronter les troupes françaises »*.

Aucune question n'a enfin été posée au commandant de l'armée sur les tonnes d'armes livrées au Rwanda de 1990 à 1994, et sur les éventuelles livraisons d'armes pendant le génocide. Des témoins français et belges affirment avoir vu des caisses d'armes et de munitions sortir des avions d'« Amaryllis » à Kigali et des avions de « Turquoise » à Goma pour être livrées aux Forces armées rwandaises.

Rémy Ourdan

Un officier affirme n'avoir pas eu connaissance de la préparation des massacres

Le colonel Bernard Cussac, en poste à l'ambassade de France à Kigali de 1991 à 1994, a affirmé, lors de son audition mercredi par la Mission d'information, que *« ce fameux fax* [du 11 janvier 1994], *adressé par le général Dallaire à l'ONU, faisant état d'un plan d'extermination* [des Tutsis] *dont il aurait informé les ambassadeurs de France, de Belgique et des Etats-Unis »*, n'aurait pas été communiqué à la France. Le colonel a déclaré que l'ambassadeur, Jean-Philippe Marlaud, ne lui a *« pas répercuté cette information »*. *« J'en conclus, compte tenu des relations que j'entretenais avec M. Marlaud, qu'il n'a pas été destinataire de l'information. »* M. Marlaud doit être entendu prochainement par les députés. Concernant les interrogatoires de prisonniers auxquels auraient assisté des soldats français, le colonel Cussac a précisé que c'est lui seul, *« et personne d'autre »*, qui a *« rencontré des prisonniers »*. Il a expliqué que ses visites les protégeaient, car l'armée rwandaise ne pouvait plus les éliminer après son passage.

Kofi Annan vivement critiqué par les rescapés du génocide

LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Kofi Annan, était attendu jeudi 7 mai à Kigali, dans le cadre d'une tournée africaine au terme de laquelle il aura visité une dizaine de pays. L'association des rescapés du génocide de 1984, Ibuka, dans une lettre ouverte adressée à Kofi Annan et diffusée mercredi, accuse les Nations unies de porter *« la lourde responsabilité »* du génocide. *« La décision de l'ONU de retirer ses forces au début du génocide fut un acte malheureux et lourd de conséquences. Cet acte est considéré comme un délit de non-assistance au peuple en danger, dont vous-même et l'organisation que vous dirigez portez la lourde responsabilité »*, estime la lettre ouverte.

« En réalité, votre organisation n'a pas montré seulement de l'indifférence, mais elle a décidé froidement d'abandonner tout un peuple à la mort », souligne Ibuka, rappelant que *« le personnel local des agences de l'ONU œuvrant au Rwanda a été abandonné et fut massacré »*. Ibuka accuse l'ONU de n'avoir pas empêché le massacre de *« plus de 3 000 personnes sans défense, le 11 avril 1994, à Nyanza-Kicukiro »*, où M. Annan doit déposer une gerbe vendredi.

La France est indirectement visée par l'association. *« L'ONU, en cautionnant l'opération « Turquoise », a aussi cautionné le massacre de milliers de gens dans les préfectures de Kibuye, Cyangugu et Gikongoro »*, écrit Ibuka. L'association estime, par ailleurs, que les propos de Kofi Annan selon lesquels il ne regrette rien de ce qu'a fait l'ONU au Rwanda en 1994 constituent *« une insulte à la mémoire »* des victimes.

Au Etats-Unis, des membres du Congrès ont critiqué le département d'Etat pour son refus, mardi, de témoigner sur le génocide au Rwanda. Selon Human Rights Watch, organisation de défense des droits de l'homme basée à New York, la décision de limiter le déploiement des forces de l'ONU au Rwanda était en partie dictée par des considérations budgétaires des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

Khartoum reconnaît le droit du Sud soudanais à l'autodétermination

C'EST UN PETIT PAS, un accord de principe, mais il ouvre une faille dans le mur qui sépare le gouvernement islamique soudanais des rebelles animistes et chrétiens de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), du colonel John Garang : les deux parties sont parvenues, mercredi 6 mai, au terme de trois jours de négociations à Nairobi, à s'entendre sur *« la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple du Sud soudanais,* [droit] *qui sera exercé en vertu d'un référendum* [organisé] *sous supervision internationale au terme d'une période intérimaire »*.

La question de la période intérimaire, dispose le communiqué final, *« sera négociée par les deux parties »* sous l'égide l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), groupant sept Etats africains, et qui parraine les négociations intersoudanaises. Le sud du Soudan devra choisir entre *« l'unité ou la sécession pure et simple »*.

La durée de cette période intérimaire, le différend sur les limites géographiques de la région concernée par le référendum et *« la question* [des relations] *entre l'Etat et la religion »* restent à régler. Cela sera discuté lors de la future session de négociations prévue dans un délai de trois mois à Addis Abeba, en Ethiopie.

D'ici là, tout peut arriver, d'autant que la SPLA a refusé un cessez-le-feu demandé par le gouvernement pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations sinistrées par la sécheresse et la guerre et menacées de famine. L'accord de Nairobi n'en apporte pas moins quelques nouveautés. Il entérine l'acceptation par le gouvernement de l'existence d'un problème politique, et pas uniquement sécuritaire, dans le sud du pays, explique un diplomate soudanais. Il consacre la reconnaissance de la *« différence »* et de la spécificité que le Sud tire de la diversité de ses ethnies, de ses cultures et de ses religions. Il reconnaît aussi le droit de cette région à la séparation, si telle est la volonté populaire.

PÉRIODE TRANSITOIRE

Le gouvernement, ajoute ce diplomate, entend mettre à profit la période transitoire, pour amorcer le développement et la communication entre les différentes régions du pays et créer une véritable trame de l'unité, trame que la guerre qui déchire le Soudan depuis l'indépendance, en 1956 – avec un répit de dix ans entre 1974 et 1983 –, a toujours empêché de tisser.

« Durant la période intérimaire, ajoute le diplomate soudanais, *les autorités auront fait le maximum* [c'est-à-dire surtout lancé des projets de développement], *pour que les gens constatent que non seulement il n'y a plus la guerre, mais qu'il y a aussi la paix. »* Les Soudanais du Sud opteront alors pour l'unité, ajoute-t-il, car la sécession sera davantage source de problèmes entre la centaine d'ethnies qui coexistent dans cette partie du pays que l'avènement d'une ère de prospérité.

Le gouvernement de Khartoum avait déjà reconnu les particularités du Sud soudanais en concluant, en avril 1997, un mini-accord de paix avec six factions de la guérilla – qui ne sont plus que cinq depuis le retournement de l'une d'elles (*Le Monde* du 2 mai 1997). Le projet de Constitution actuellement soumis à référendum l'engage plus officiellement encore sur ce chapitre. Mais tant l'accord de 1997 que le projet de Constitution ont été conçus sans la SPLA, qui est le principal mouvement de guérilla sudiste. Aussi est-ce l'approbation de cette dernière qui donne son importance à l'accord de Nairobi.

Les problèmes qui restent en suspens sont de taille. Les autorités de Khartoum ont un modèle à proposer concernant la durée – quatre ans – et les modalités de gestion de la période transitoire – Conseil de coordination entre les Etats fédéraux du Sud soudanais. Ce modèle est en cours d'expérimentation avec les factions qui se sont ralliées à lui, et il est repris dans le projet de Constitution. Mais il a déjà été rejeté par la SPLA. Si un compromis est trouvé, il faudra amender la Constitution.

Plus épineux est le différend sur les sources de la législation. Le projet de Constitution dispose que ce sont *« la charia* (la loi musulmane), *le consensus ou encore les coutumes »*. La SPLA refuse toute référence à la charia. *« Respecter les droits des minorités ne signifie pas que nous devons sacrifier ceux de la majorité »*, explique le diplomate soudanais. La charia ne sera appliquée dans aucun des Etats du Sud, assure-t-il, même pour ce qui concerne les musulmans de ces régions. Mais ces garanties ne sont que des déclarations d'intention que la SPLA met d'autant plus en doute que le Front national islamique a plombé les institutions à Khartoum et détient les véritables rênes du pouvoir.

Khartoum s'emploie en tout cas avec un quasi-acharnement à donner des gages de sa bonne conduite et de sa volonté de mettre fin à la guerre. Du projet de Constitution, à la création du Conseil du Sud soudanais, en passant par une nette amélioration des relations avec l'Egypte, une nouvelle entente avec le Fonds monétaire international et l'engagement à faciliter le travail des organisations d'aide humanitaire, tout est fait pour que l'image malmenée du Soudan soit retouchée.

Mouna Naïm

L'Indonésie compte ses premiers morts depuis le début des Sumatra

Au moins six personnes ont été tuées à Medan

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'Indonésie compte ses premiers morts. Cinq personnes ont péri, mercredi 6 mai, lors de l'incendie de bâtiments par des émeutiers à Medan, dans l'île de Sumatra. Selon des témoins, un motocycliste a été tué, par balle, par les forces de sécurité alors qu'il s'enfuyait à Lubukpakam, une agglomération voisine. Des dizaines de personnes ont également été blessées, mercredi, dans différentes villes de l'archipel lors de violentes confrontations entre les forces de l'ordre et des manifestants exaspérés par une hausse brutale des prix.

A Medan, la mise à sac de quartiers commerçants où les Chinois sont majoritaires semble le fait d'émeutiers qui appartiennent aux légions de pauvres que dix mois de crise ont laissés sans travail et sans ressources. Contrairement aux étudiants, dont les manifestations sont organisées, des milliers de gens ont ainsi parcouru au hasard cette ville de 2 millions d'habitants, pendant trois jours, brûlant des voitures et saccageant des magasins quand ils n'y mettaient pas le feu. La police a tenté de rétablir l'ordre à l'aide de gaz lacrymogènes, de tirs de semonce à balles réelles et de tirs de balles en caoutchouc. Dans certains cas, selon l'agence Associated Press, les forces de l'ordre ont hésité à affronter les émeutiers.

REPRISE DES CRÉDITS FMI

Ailleurs, des manifestations d'étudiants ont également débouché sur des confrontations. A Yogyakarta, ville universitaire du centre de Java, à la suite de rassemblements massifs d'étudiants, la police aurait poursuivi des manifestants jusque dans les campus. A l'Université nationale de Djakarta, neuf étudiants auraient été blessés lorsque la police a tiré des balles en caoutchouc sur des manifestants qui brûlaient l'effigie du président Suharto et bombardaient les forces de l'ordre de cailloux. A Bandoung (Java occidental), quinze manifestants au moins ont été blessés au cours de confrontations avec les forces de l'ordre.

Ces violences ont cassé l'effet positif qu'aurait dû avoir l'annonce, lundi, par le Fonds monétaire international (FMI), d'une reprise des crédits internationaux à l'Indonésie.

Mercredi, la roupie indonésienne a perdu plus de 11 % de sa valeur par rapport au dollar, terminant la journée au taux de 9 050 roupies contre un dollar. Elle a repris sa chute jeudi, atteignant le taux de 10 000 avant de se redresser en milieu de journée (9 400 roupies pour un dollar). Or le troisième plan d'austérité du FMI, adopté en avril, table sur un taux de 6 000 roupies pour un dollar. De son côté, la Bourse de Djakarta a chuté de 4,7 % dans la seule journée de mercredi.

La violence accueillant la brutale augmentation des prix de produits de base, à la suite d'une suppression de subventions, a démontré à quel point les gens souffrent de la crise. Avant même l'augmentation de 70 % du prix de l'essence à la pompe, l'indice des prix à la consommation avait fait un bond de 33 % en quatre mois, selon des statistiques officielles publiées mercredi. Apparemment, l'annonce, lundi, de la hausse des prix a eu pour principale raison d'encourager la reprise, décidée plus tard dans la journée, de l'aide du FMI.

Pour la première fois, deux organisations progouvernementales, dont le Congrès des femmes, ont demandé au pouvoir de revenir sur la hausse des prix. En outre, un député du PDI, l'un des trois partis autorisés, a estimé que *« le gouvernement a clairement violé la loi »* en ne consultant pas au préalable le Parlement, qui n'est pas en session. Enfin, Emil Salim, l'un des « pères du miracle économique indonésien », devenu un ferme critique de Suharto, a émis de sérieuses réserves sur l'agenda des augmentations de prix.

Jean-Claude Pomonti

Chute brutale des monnaies asiatiques

Les émeutes en Indonésie ont suscité, jeudi 7 mai, une profonde inquiétude sur les marchés asiatiques, se traduisant par une chute brutale des principales monnaies de la région et des secousses sur les places boursières. Alors que la roupie indonésienne plongeait mercredi, le ringgit de Malaisie a lui aussi lourdement glissé jeudi (– 6 %). Dans son sillage, le dollar de Singapour a piqué du nez (– 2 %). Le baht thaïlandais n'a pas été en reste, baissant de 5 %. Le peso des Philippines s'est enfoncé de 3 %. Le dollar de Taïwan s'est également effrité tandis que le won de Corée du Sud était aussi affecté.

Ce sentiment de panique n'a pas épargné les places boursières de la région. La Bourse de Hongkong a ouvert, jeudi, en baisse de 1,9 %. A l'ouverture, Kuala Lumpur était en recul de 3,3 %. Les marchés japonais ont réagi avec plus de modération, avec un recul, jeudi, de 0,6 % de l'indice Nikkei, après une chute, mercredi, de 2,3 % liée principalement à la situation en Indonésie. Le yen a néanmoins poursuivi son érosion. – *(AFP, Bloomberg.)*

DÉPÊCHES

■ **CONGO-KINSHASA : André Shetter, un ressortissant belge,** accusé de complicité avec un membre de l'opposition congolaise, Joseph Olenghankoy, a comparu mercredi 6 mai devant un tribunal militaire de Lubumbashi. Homme d'affaires connu à Kinshasa, M. Shetter était détenu, depuis janvier, au quartier général des services de renseignement sans que les raisons de son arrestation aient été précisées jusqu'ici. Joseph Olenghankoy, ami d'André Shetter et homme politique en vue à Kinshasa, a été arrêté en janvier et inculpé, mercredi, d'atteinte à la sécurité de l'Etat. – *(Reuter.)*

■ **IRAK : l'ONU a fait un geste symbolique, mercredi 6 mai,** envers Bagdad en déclarant que l'Irak a rempli les conditions pour une levée des restrictions de voyage imposées depuis novembre 1997 aux dirigeants irakiens. Le chef des inspecteurs de l'ONU, Richard Butler, a estimé que l'Irak remplissait actuellement les conditions prévues sur l'accès aux sites. Par ailleurs, le vice-premier ministre, Tarek Aziz, sera en France les 13 et 14 mai, porteur d'un message de Saddam Hussein à Jacques Chirac. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : Mgr John Joseph, évêque catholique de Faisalabad,** s'est suicidé devant un tribunal de la ville de Sahiwal (nord-est) pour protester contre la condamnation à mort d'un chrétien pour blasphème, a annoncé la police. Mgr John Joseph, 65 ans, avait organisé, mercredi 6 mai, une réunion de prière pour Ayub Masih, condamné le 27 avril pour insulte au prophète Mahomet. Il s'est ensuite rendu devant le tribunal et s'est tiré une balle dans la tête, a précisé le chef de la police. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le Conseil supérieur de la magistrature a engagé des procédures disciplinaires** contre 50 magistrats, principalement pour corruption, a rapporté, mercredi 6 mai, le journal marocain *Libération*. Selon un responsable du ministère de la justice, ces mesures font partie d'une vaste réforme de l'*« appareil juridico-judiciaire »*. Les dossiers *« les plus graves »*, poursuit *Libération*, sont recensés dans le nord du pays où se concentre l'essentiel du trafic de drogue. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : vingt-cinq journalistes palestiniens ont été blessés** par balle par l'armée israélienne et la police palestinienne en dix-huit mois, a annoncé, mercredi 6 mai, Reporters sans frontières. – *(AFP.)*

هكذا من الإعلان

L'Indonésie compte
ses premiers morts
depuis le début des Sumatra

Chute brutale
des monnaies asiatiques

هكذا من الأصل

GAUCHE Sociologue, professeur au Collège de France, Pierre Bourdieu est la principale référence intellectuelle de ceux qui, à gauche de la gauche, se réclament du « mouvement social » tout en s'inscrivant dans une perspective européenne. Ses amis et lui songent à s'engager plus directement dans le combat politique en présentant des listes aux élections européennes de juin 1999. ● AUTOUR DE REVUES, de journaux et de livres, qui connaissent une diffusion inusitée, un mouvement, qui se veut porteur d'une critique radicale, prend forme et s'exprime de façon militante. Ainsi, en quelques semaines, une association a été mise sur pied pour réclamer la taxation des mouvements de capitaux à caractère spéculatif. ● LE SUCCÈS des petits livres de la collection Liber/*Raisons d'agir* – ouvrages d'« intervention » mis en librairie au prix de 30 francs – surprend les diffuseurs.

Pierre Bourdieu devient la référence intellectuelle du « mouvement social »

Le sociologue avait déjà nourri la révolte étudiante de 1968 avec « Les Héritiers ». Alimentant, aujourd'hui la réflexion de ceux qui ne se reconnaissent pas dans la gauche gouvernante, il est au centre d'un mouvement qui déborde de l'université vers le militantisme

AU PARTI SOCIALISTE, comme pour l'assagir par des mots bien cirés, on l'appelle officiellement *« la gauche de témoignage critique »*. Mais, parfois, pour faire court, Jean-Christophe Cambadélis, qui réunit chaque lundi matin, rue de Solférino, sa petite cellule d'observation de la gauche non socialiste, dit simplement : *« La gauche bourdieusienne »*. Naturellement, les sociologues proches de Pierre Bourdieu trouvent le vocable absurde. N'empêche : cet *« étiquetage de commodité, qui remplit ses fonctions dans les systèmes de classements propres aux politiques et aux journalistes »*, selon Frédéric Lebaron, n'aurait pas si bien fonctionné il y a seulement deux ans.

Depuis décembre 1995, en effet, de manière de plus en plus fréquente, le professeur au Collège de France intervient dans le débat public. Soutien aux grévistes de décembre 1995, soutien aux chômeurs, dénonciation des retraites par capitalisation, de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) : M. Bourdieu s'engage. Dans *Le Monde* du 8 avril, il publie son texte le plus politique : « Pour une gauche de gauche ». Indigné par le *« triste spectacle »* de la classe politique et des médias après le *« vendredi noir »* des élections aux présidences de région, il dénonce les *« faux-semblants de la gauche "plurielle" »*, la *« troïka néolibérale Blair-Jospin-Schröder »* et appelle tous *« les mouvements sociaux qui se développent depuis 1995 »* à se fédérer dans une *« internationale de la résistance »*.

Il y a trente ans, avec *Les Héritiers* (1964), M. Bourdieu devenait l'une des références intellectuelles des étudiants contestataires de mai 1968. En 1981, il soutenait la candidature Coluche à l'élection présidentielle. En septembre 1988, dans *Le Monde*, il saluait *« la vertu civile »* dont avait fait preuve le premier ministre socialiste, Michel Rocard, dans ses négociations avec les Néo-Calédoniens et, quelques mois plus tard, à la demande du ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, il acceptait de présider une commission sur les contenus de l'enseignement. Cette fois, *« Bourdieu semble s'être stabilisé définitivement sur le flanc gauche de la gauche »*, résume le sociologue Philippe Corcuff, membre du Club Merleau-Ponty.

« Plus je vieillis, plus je me sens poussé au crime », confie M. Bourdieu à Laure Adler, le 28 avril, sur France 2. *« Je transgresse des lignes que je m'étais interdit de transgresser »*, ajoute-t-il, parlant de *« nouveau pas »*. Aujourd'hui, *« ayant accumulé beaucoup de prestige »*, il pense qu'il doit *« aller apporter dans le monde politique des valeurs qui ont cours dans le monde intellectuel »*. Et il s'en donne les moyens. Si ses « états généraux du mouvement social », réunis en novembre 1996, semblent assoupis, Raisons d'agir, le collectif d'intellectuels critiques né en décembre 1995, est devenu une association, avec des relais en Allemagne – avivés par la diatribe de M. Bourdieu contre « La pensée Tietmeyer », en octobre 1996, à l'université de Fribourg – et en Belgique. Objectif : *« Mettre à disposition du mouvement social le travail des sociologues, psychologues, historiens. »* C'est le rôle de la revue *Liber* – *« construire une internationale des intellectuels, un intellectuel international »* – et celui, militant et vulgarisateur, des éditions Liber/Raisons d'agir *(lire ci-dessous)*.

M. Bourdieu parle d'engagement *« en armes scientifiques »*. Il s'y résout *« la mort dans l'âme »*, quoique sans risque. Ses interventions *« rencontrent une demande d'honnêteté, de constance, de rigueur, d'autonomie par rapport au pouvoir »*, explique M. Lebaron, le jeune président de Raisons d'agir, maître de conférences en sociologie à l'université d'Amiens. *« Son aura s'explique par sa manière de dire des choses fortes et simples sur le sens de la révolte, et par le fait qu'il n'est pas dans l'institution »*, estime Annick Coupé, reponsable de SUD-PTT. *« Au moment où nous pensons que nous avons besoin de réfléchir, son prestige nous donne une légitimité et conforte notre démarche »*, ajoute-t-elle.

Amitiés ? Affinités électives ? Au fil de leurs soutiens et de leurs combats, les militants de Raisons d'agir marquent leurs sympathies. A Grenoble, ils se sont constitués en association dès 1996 et s'engagent régulièrement aux côtés de Ras l'Front, d'AC !, de la CFDT en lutte, de SUD, de la FSU ou de la CGT. *« L'apport de Raisons d'agir est important*, explique Jean-Paul Portello, responsable de SUD et d'AC ! à Grenoble, *parce qu'il met les politiques en porte à faux. »* En janvier, Bernard Floris, maître de conférences à l'université Stendhal et président de l'association Raisons d'agir à Grenoble, s'est retrouvé, avec cinq chômeurs, deux « précaires » et deux syndicalistes, au banc des accusés, après l'occupation d'une agence Assedic.

Dans son « point de vue » au *Monde* du 8 avril, M. Bourdieu regrette que les déceptions engendrées par la gauche *« renvoient vers l'extrême gauche les plus désespérés »*. Il préfère aux partis les forces nouvelles, associatives ou syndicales. En septembre, il signera avec Claude Debons, un des responsables de la FGTE-CFDT et de Tous ensemble, en opposition avec Nicole Notat, et des intellectuels et syndicalistes allemands, *Les Perspectives de la contestation*, chez Syllepse.

Certains des amis de Raisons d'agir se prennent à rêver d'un collectif d'intellectuels européens, prêt à soutenir des listes « Pour une gauche de gauche » en juin 1999. Au PS, on affiche la sérénité. *« Raisons d'agir ne construit pas, comme la Fondation Saint-Simon ou le Club de l'Horloge, une alternative globale*, estime M. Cambadélis. *On assiste plutôt à une sociologisation de la vie politique : on observe les blessures, on s'indigne. Ponctuellement. Les bourdieusiens accompagnent l'aube d'un retour au militantisme de gauche, mais ils ne disent pas comment se passera la journée. »* Droit à la révolte, lutte contre le libéralisme, dénonciation de l'« horreur économique » : M. Bourdieu cautionne ou consacre deux ans de renaissance de revues, de clubs, et de succès d'édition.

Ar. Ch.

TOUS AU COLLÈGE DE FRANCE !

Le PCF dénonce « la gauche antipolitique »

Le « point de vue » de Pierre Bourdieu, « Pour une gauche de gauche », publié dans *Le Monde* du 8 avril, n'a pas plu au PCF. Dans le bulletin intérieur des communistes de Seine-Saint-Denis, *Echanges*, du 28 avril, le jeune dirigeant de cette fédération, Michel Laurent, proche de Robert Hue, dénonce *« le confort romantique »* et *« l'optimisme au conditionnel »* de *« la gauche protestataire et antipolitique »* de M. Bourdieu. *« Sauf à renoncer au principe démocratique et à la conscience républicaine* (...), *quelle issue, si seul le mouvement social est investi de la responsabilité du changement ? »*, interroge le membre du bureau national du PCF, qui reproche à M. Bourdieu de *« ne pas voir les différences d'analyses et de comportements au sein du "quatuor Jospin, Chevènement, Hue, Voynet" »*

Des livres « militants-scientifiques » au sommet des ventes

DE MÉMOIRE de diffuseur, cela ne s'était jamais vu. En cinq titres et un peu plus d'un an, les petits livres polémiques des éditions Liber/Raisons d'agir, dirigées par Pierre Bourdieu, font un tabac. Au Seuil, éditeur des ouvrages du sociologue et qui assure la diffusion de cette singulière collection, on ne cache pas son étonnement. *Sur la télévision* de Pierre Bourdieu, le premier ouvrage paru, en janvier 1997, atteint près de 100 000 exemplaires. A peine achève-t-il sa saison en librairie qu'il est relayé par *Les Nouveaux Chiens de garde* de Serge Halimi, actuel best-seller de la série, avec 147 000 exemplaires. Succès plus modeste (moins de 5 000) pour *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une université en péril*, signé par l'association Areser, mais les deux toutes dernières parutions emboîtent le pas des premières : *Le « Décembre » des intellectuels français* (ouvrage collectif) « sort » de librairie au rythme de plus d'une centaine d'exemplaires par jour, et *Contre-feux*, de Pierre Bourdieu, en est déjà à son troisième tirage (43 000 exemplaires).

Du jamais vu, donc : depuis janvier 1997, il ne se passe pratiquement pas une semaine sans que l'un des ouvrages de la maison, sinon plusieurs en même temps, figure sur la liste des meilleures ventes de *L'Express*. Comment expliquer un tel succès, sans précédent pour une collection d'essais ? Certes, le fonctionnement de la maison, qui n'est pas celui des autres entreprises d'édition privées (il dépend d'une association à but non lucratif, composée de bénévoles et dont la responsable, Rosine Christin, est salariée par la Maison des sciences de l'homme), permet d'imposer ces livres sur le marché à un prix défiant toute concurrence (30 francs pour des ouvrages d'une centaine de pages). Mais le faible prix, la pagination restreinte, les couvertures colorées et élégantes, qui favorisent une bonne présentation en librairie, ne suffisent pas à rendre compte de cette impressionnante popularité.

Dans l'entretien télévisé qu'il a accordé à Laure Adler pour « Le cercle de minuit », le 28 avril, M. Bourdieu l'expliquait par le fait que *« les gens ont besoin de sociologie et, peut-être, de cette sociologie-là, parce qu'elle leur donne des instruments de compréhension du monde social, mais aussi d'eux-mêmes »*.

« BESOIN DE SOCIOLOGIE »

De sa dénonciation des dangers de la télévision, *« instrument d'oppression symbolique »*, au recueil de ses interventions publiques depuis décembre 1995 (*Contre-feux*) en passant par la critique des positions des intellectuels lors des grèves du même mois de décembre ou celle du système corrompu de la société médiatique (*Les Nouveaux Chiens de garde*), les petits « Liber » sont le bras armé d'une critique qui se veut radicale. Avec, pour cibles, le capitalisme au sens large, le désengagement de l'Etat et les effets sociaux du néolibéralisme, la croyance en l'autonomie d'une *« sphère économique coupée du monde social »*, l'uniformité de la pensée, l'extension de l'économie marchande à l'information, les réseaux de connivence dans les médias.

« L'information sur l'information est mauvaise en France », estime M. Halimi, pour qui la réception de son ouvrage confirme la réalité qu'il dénonce. Militants-scientifiques : revendiquant le paradoxe de cette double exigence, les livres de Liber/Raisons d'agir prétendent exprimer ce *« besoin de sociologie »* par un constat objectif de la société mondiale contemporaine et par la radicalité de sa dénonciation. Comprendre le monde pour s'engager à le transformer, constituer *« une sorte d'encyclopédie populaire internationale »*, tel est l'objectif auquel tentent de répondre les petits Liber, en s'inspirant de l'ancienne collection Maspero. *« Il s'agit de textes d'intervention politico-scientifiques*, commente Frédéric Lebaron, président de l'association Raisons d'agir, *où l'on n'intervient que dans des contextes déterminés et compte tenu du capital scientifique accumulé. »*

Que cette *« intervention »* prenne la forme de petits livres d'apparence peu scientifique, libérés de tout appareil critique et de format quasi... journalistique constitue sans doute une ultime « ruse », le cheval de Troie du succès : s'adapter au système – lui ressembler ? – pour mieux le dénoncer.

Marion Van Renterghem

Quand le cinéma célèbre les cheminots de 1995...

LA SÉRIE – sept films – a été provisoirement baptisée « Gauche/droite ». Pierre Chevalier, responsable de la fiction sur ARTE, a décidé de la mettre en route *« parce qu'en ce moment la politique est tout le temps dans le cinéma et dans la fiction, mais qu'elle est rarement désignée comme telle »*. Pierre Chevalier, en général, sent bien l'air du temps : il est l'initiateur de collections de fiction, d'abord diffusées à la télévision, mais qui avaient connu un second – et formidable – succès sur le grand écran, comme *Les Roseaux sauvages* d'André Téchiné ou *Le Péril jeune* de Cédric Klapisch.

Pour Pierre Chevalier, *« le mouvement des cinéastes a été un électrochoc »*, mais il est aussi aussi persuadé que la fiction et le documentaire, le cinéma et la télévision sont devenus *« la forme d'expression qui a le plus le sens de l'événement et du contemporain »* : aujourd'hui, la politique passe par *« l'image en mouvement, avant la littérature et les arts plastiques »*.

Avec Gilles Sandoz, d'Agat films, Pierre Chevalier n'a *« pas donné de mot d'ordre : on a suffisamment longtemps été la voix de la France »*. En juillet, Erick Zonca commencera le tournage d'une comédie dramatique sur *Les Petits Voleurs* de la rue. En septembre, Dominique Cabrera, en première ligne auprès des chômeurs en janvier 1998, s'attaquera à *Derrière la gare*. Pour ce docu-fiction situé en décembre 1995, elle a demandé au sociologue Philippe Corcuff, membre du Club Merleau-Ponty et sympathisant de la LCR, d'écrire le scénario. Dans le rôle principal, Ariane Ascaride, qui a obtenu le César de meilleure actrice pour sa prestation dans *Marius et Jeannette* de Robert Guédiguian, cherchera le père de son enfant parmi les grévistes de la gare de Lyon.

Claire Devers, dans *Annick*, racontera l'histoire de cette mère de famille qui, en janvier 1997, avait volé de la viande pour ses enfants, et fut condamnée à 3 000 francs d'amende : preuve *« qu'il existe une justice de droite et une justice de gauche »*. Tonie Marshall – très impliquée aux côtés des sans-papiers –, elle, a choisi la comédie : une jeune étudiante prépare un mémoire sur François Mitterrand, deux hommes tentent de la séduire, l'un en entrant dans son obsession – *« culte de la personnalité, intouchabilité »*, – l'autre démontant au contraire la figure de l'ancien président – *« compromissions et basses œuvres »*. *« Un état des lieux de l'iconographie mitterrandolâtre »*, résume le responsable de la fiction d'Arte.

Pas de sa faute, a expliqué Pierre Chevalier à sa direction, soucieuse d'équilibre, s'il n'a pas pu trouver de cinéastes de droite, s'il flotte en ce moment sur le cinéma d'auteur français un air rouge – ou noir – comme les manifs d'Act Up ou le ballet des sans-papiers qui nettoient les bureaux de Jet Tours dans *Jeanne et le Garçon formidable*. Car dans le film d'Olivier Ducastel et de Jacques Martineau aussi, on chante, on aime, mais on meurt *« de Pasqua, de Cresson, de l'Etat et des prisons »*...

Ar. Ch.

Les partisans d'une taxation des transactions financières passent à l'« Attac »

TOUTE SEULE, ou presque, la machine s'est emballée. Il a suffi que, à la fin d'un éditorial du *Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet évoque l'idée d'une organisation non gouvernementale (ONG) défendant un *« impôt mondial de solidarité »* sur les transactions financières, pour que les lecteurs de ce mensuel en pleine expansion (190 000 exemplaires contre 100 000 en 1991) s'enthousiasment. Lettres par *« milliers »*, chèques substantiels, création de comités locaux : la *« surprise est énorme »*, raconte le directeur du *Monde diplomatique*.

Tout a commencé en décembre 1997. Dans un article, « Désarmer les marchés », Ignacio Ramonet explique que *« la taxation des revenus financiers »* devient *« une exigence démocratique minimale »*. Et de rappeler le principe de la taxe Tobin, du nom d'un économiste américain, prix Nobel, qui l'avait proposée en 1972. Cette taxe sur les transactions sur les marchés des changes procurerait, au taux de 0,1 %, quelque 166 milliards de dollars annuels, soit *« deux fois plus que la somme actuelle nécessaire pour éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle »*, écrivait Ignacio Ramonet, qui proposait : *« Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire (...), l'Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac) » ?*

Aussitôt dit, aussitôt fait. Au *Monde diplomatique* s'associent *Charlie Hebdo*, *Politis* et la revue *Transversales sciences culture*, rejoints par *Témoignage chrétien*. Dans les locaux du mensuel, Christophe Aguiton, reponsable d'Agir ensemble contre le chômage (AC !), François Dufour, porte-parole de la Confédération paysanne, Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, Pierre Tartakowsky, pour les cadres CGT, mais aussi des représentants de la FSU, de la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM, membre de la CISL) et Danielle Mitterrand, participent aux réunions préparatoires.

Les statuts d'Attac seront déposés début juin. Un siège social sera trouvé, ainsi qu'une direction provisoire. Attac organisera des manifestations et éditera livres, articles, tracts, sur la *« rigueur »* desquels veillera un comité scientifique *« auquel seront conviés les économistes réfractaires à la pensée unique »*. Pierre Bourdieu a fait savoir que, avec Raisons d'agir, il signera la charte, *rédigée par le journaliste Serge Halimi* : *« Il s'agit, tout simplement, de se réapproprier ensemble l'avenir du monde. »*

« S'EXPRIMER FACE AU MARCHÉ »

Plusieurs dirigeants politiques avaient exprimé leur intérêt pour le procédé – le plus souvent quand ils étaient dans l'opposition. Bien que le nouveau projet du RPR s'inspire de propositions économiques fortement libérales, Philippe Séguin a déclaré, le 22 février, sur TF 1, que, pour que *« les pouvoirs démocratiques puissent à nouveau s'exprimer face aux marchés »*, il souhaite *« prélever une taxe sur les mouvements de capitaux pour leur rendre une certaine rationalité »*. Candidat à l'élection présidentielle, Lionel Jospin avait affirmé, le 14 avril 1995, sa *« volonté d'agir pour la remise en ordre du système monétaire international, la création d'un fonds de stabilisation des changes abondé par la taxation des mouvements de capitaux »*.

M. Jospin n'a plus évoqué cette suggestion par la suite. Devenu premier ministre, la *jugerait-il irréaliste ?* Seul Dominique Strauss-Kahn s'est, récemment, exprimé sur le sujet. En réponse à une question du député communiste Jean-Claude Sandrier (Cher), le 5 mai, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie a eu ce commentaire sur la crise asiatique : *« Ces mouvements spéculatifs sont très déséquilibrants pour le monde dans lequel nous vivons »* et peuvent *« déstabiliser des économies entières »*. Avant de s'empresser d'ajouter que, si *« l'idée a beaucoup de supporteurs, elle a une faiblesse »* : sous peine de voir se créer de nouveaux paradis fiscaux où afflueraient les capitaux au détriment du reste du monde, elle doit être prise simultanément par l'ensemble de la communauté internationale. Attac ne dit rien d'autre...

Ariane Chemin et Laurent Mauduit



Bernard Thibault va remplacer Louis Viannet à la tête de la première confédération syndicale

Le secrétaire général de la CGT et le président du CNPF se sont longuement entretenus

Bernard Thibault, secrétaire général des cheminots a été désigné à l'unanimité du bureau confédéral de la CGT, comme successeur de Louis Viannet, à la tête de la CGT. Sa candidature est présentée, jeudi 7 mai, à la commission exécutive. Mercredi soir, le secrétaire général de la CGT a rencontré pour la première fois le président du CNPF lors d'un dîner organisé au siège de son holding familial.

BERNARD THIBAULT a été proposé pour succéder à Louis Viannet par l'unanimité du bureau confédéral de la CGT. Cette candidature doit être examinée, jeudi 7 mai, par la commission exécutive de la confédération. Le secrétaire général de la CGT a, en effet, décidé de ne pas se représenter pour un troisième mandat. La composition de la future direction est à l'ordre du jour de cette réunion de la commission exécutive dont la décision devra être confirmée par le comité confédéral national de la CGT, le 20 mai, avant d'être définitive lors du congrès de la centrale, qui se tiendra du 31 janvier au 5 février 1999 à Strasbourg.

Agé de trente-neuf ans, Bernard Thibault, actuel secrétaire général de la fédération des cheminots, a acquis une notoriété certaine, lors du conflit de novembre et décembre 1995, prenant une part active au mouvement de grève et de protestation, ainsi qu'à son dénouement. Sa nomination à la tête de la CGT devrait permettre de donner un coup de fouet et du sang neuf, à la direction de la centrale. Elu en 1992, Louis Viannet n'avait jamais caché qu'il souhaitait rajeunir et féminiser l'équipe de direction et avait déjà présenté Bernard Thibault, comme un dauphin souhaitable (*Le Monde* du 20 février 1997). Dans sa tâche, Bernard Thibault sera épaulé par Maryse Dumas, de la fédération des PTT, et numéro deux de la CGT, en charge de l'action revendicative. Présentée un temps comme une possible rivale du dirigeant cheminot, celle-ci va quitter, la semaine prochaine, le poste de secrétaire général de la fédération des PTT, au profit d'Alain Gautheron, pour se consacrer entièrement à ses fonctions confédérales. Avec M. Viannet, plusieurs autres poids lourds de la direction devraient passer la main, au cours du 46e congrès, notamment Jean-Louis Fournier, de la métallurgie, et François Duteil, de l'énergie.

« POINTS DE CONVERGENCE »

Si sa candidature est ratifiée, comme il se doit, en février 1999, M. Thibault sera le secrétaire général le plus jeune depuis l'avènement de Georges Séguy, en juin 1967, cheminot comme lui, et qui avait joué un rôle majeur lors des événements de mai 1968. Dans deux domaines, M. Thibault aura à prolonger les efforts de son prédécesseur : l'entrée de la CGT au sein de la Confédération européenne des syndicats et la bataille pour les 35 heures, qui constituent, selon M. Viannet, *« la plus grande avancée depuis 1936 »*. La CGT compte désormais se battre pour *« créer des emplois, revaloriser les salaires, transformer le travail à l'occasion de la mise en œuvre des 35 heures »*.

Alors que Louis Viannet rencontrait, pour la première fois officiellement, Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, au siège de la société de celui-ci, il a constaté le refus du patronat d'ouvrir toute négociation nationale interprofessionnelle, y compris sur les conséquences du passage aux 35 heures. Mais parce que le but de ce dîner dit « officieux » était d'afficher de part et d'autre *« sa volonté de dialogue »*, le secrétaire général de la CGT a souligné, lors de cette rencontre, toute la portée *« historique »* de l'entretien croisé entre Georges Jollès, le président de la commission sociale du CNPF, et Maryse Dumas, secrétaire de la CGT, dans l'hebdomadaire *Vie ouvrière* du 1er mai.

M. Viannet et M. Seillière, qui ont eu l'occasion de plaisanter sur l'état actuel de la droite, se sont surtout livrés à une longue analyse, à bâtons rompus, sur la situation économique et sociale. Les deux hommes se seraient trouvés d'*« étonnants »* points de convergence, aux dires du patronat. Lors de cet entretien qualifié *« de franc et d'ouvert »* par les deux parties, le dirigeant de la CGT, évoquant la place des services publics, a particulièrement insisté sur le rôle de l'Etat dans le nucléaire civil et sur la nécessité de ne pas remettre en cause ou de démanteler cette filière.

Ne rien lâcher pendant quatre ans tout en montrant des signes extérieurs d'ouverture : telle apparaît, aux yeux de la CGT, la nouvelle ligne de conduite du CNPF. Les fédérations patronales des branches restent souveraines sur l'application du projet de loi sur les 35 heures, même si les remises en cause de convention collective peuvent conduire à des conflits sociaux graves.

Après le patronat des banques, puis celui du commerce de centre-ville, celui du sucre a dénoncé partiellement la convention collective de la branche en début de semaine. Par ailleurs, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) envisage, une fois promulgué, le projet de loi sur les 35 heures de *« moderniser »* la convention collective nationale pour les ingénieurs et les cadres. *« Au vu du vote définitif, nous proposerons une éventuelle modernisation de la convention collective »*, indique officiellement l'UIMM. La fédération de la métallurgie et des mines CFDT, qui redoute une dénonciation partielle et qui souligne que l'UIMM a refusé de réévaluer en décembre 1997 la grille salariale des ingénieurs et cadres en arguant des *« incertitudes liées aux 35 heures »*, s'est d'ores et déjà déclarée inquiète d'une amplification *« en matière d'annualisation et de flexibilité »*.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

M. Strauss-Kahn veut réformer la taxe professionnelle

LES PROJETS de réforme fiscale du gouvernement pour 1999 n'en finissent pas, depuis plusieurs semaines, d'alimenter rumeurs et spéculations. A l'occasion d'une rencontre avec la presse, mercredi 6 mai, Dominique Strauss-Kahn n'a rien fait pour y mettre un terme. Le ministre de l'économie et des finances a même renforcé le suspense, en s'attardant sur des pistes de réflexion qui ne figurent précisément pas parmi celles qui sont actuellement les plus souvent évoquées.

Il est acquis, pour l'instant, que la réforme, que le gouvernement commencera à mettre en œuvre à partir de 1999, portera sur trois chantiers, celui de la fiscalité locale, de la fiscalité écologique et de la fiscalité du patrimoine. Sur ce point, le ministre des finances a apporté une première confirmation : des trois réformes, *« la plus urgente »*, aux yeux du gouvernement, *« est celle de la fiscalité locale »*. Il a, en effet, précisé que les trois chantiers fiscaux ne seraient pas traités dans le seul budget de 1999. *« Il faut étaler ces réformes sur plusieurs lois de finances »*, a-t-il déclaré.

Mais la fiscalité locale est, en elle seule, un très vaste chantier. Concrètement, quelle sera la priorité du gouvernement ? M. Strauss-Kahn a clairement fait comprendre que la question n'était pas encore tranchée, indiquant que les arbitrages seraient rendus *« en juillet, au mieux »*. Il n'en a pas moins précisé qu'il pourrait y avoir en 1999 une *« grande réforme »* de la taxe professionnelle *« si le premier ministre, Lionel Jospin, accepte l'idée »*. *« L'autre sujet possible »*, a-t-il ajouté, *« est la taxe d'habitation, une construction dans laquelle une chatte perdrait ses petits »*. *« Mais je ne pense pas*, a conclu M. Strauss-Kahn, *que l'on puisse faire une grande réforme de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation la même année car ce serait trop déstabilisant pour les finances locales. »*

Faut-il donc en conclure que M. Strauss-Kahn préconise d'accorder la priorité à la taxe professionnelle plutôt qu'à la taxe d'habitation, alors que Lionel Jospin a suggéré à plusieurs reprises, depuis un mois, et notamment lors de son entretien au *Monde*, le 21 avril, que sa préférence était strictement à l'opposé ? A Bercy, on assure qu'il n'en est rien et que les choix sont encore très ouverts. Le ministre des finances, dit-on, se borne à détailler, jour après jour, les enjeux des différentes réformes, mettant l'accent, au gré de ses déclarations, sur l'un ou l'autre des chantiers envisagés. Promis, juré, rien n'est encore décidé...

Laurent Mauduit

Le gouvernement limite les initiatives des députés sur l'exclusion

LA PREMIÈRE lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi d'orientation sur la lutte contre les exclusions a peiné, mercredi 6 mai, à émerger de la discussion générale. En fin de soirée, au bout de deux jours de débat, l'examen de l'article premier du texte, qui fait de cette lutte *« un impératif national »*, avait à peine été effleuré. Seuls quatre amendements, de pure forme, avaient été adoptés. Cette lenteur semble inhérente à la nature de ce type de projet dont l'aspect fourre-tout incite les députés à multiplier les angles d'attaque. Comme en 1997, lors de la discussion sur le texte de *« cohésion sociale »* présenté par le gouvernement d'Alain Juppé, les nombreux orateurs ont donc mêlé considérations générales et expériences particulières.

Ainsi, Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire) n'a-t-elle pu s'empêcher d'évoquer sa grand-mère *« placée domestique à dix ans »* et qui, *« si elle fut plus que pauvre, ne fut cependant jamais exclue »*. Ainsi, Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis) n'a-t-il pas hésité à convoquer le souvenir de Zola pour s'en prendre à un député de l'opposition qui souhaitait assouplir le droit du travail. Cette longue discussion a toutefois permis au gouvernement de préciser sa position sur des amendements essentiels adoptés par la commission et de fixer, ainsi, d'emblée les bornes des débats à venir.

Martine Aubry ne semble pas prête à assouplir le régime juridique des associations intermédiaires, comme l'ont proposé les députés en commission (*Le Monde* du 2 mai). La ministre de l'emploi et de la solidarité s'est contentée de rappeler la proposition du gouvernement, qui prévoit qu'une mission en entreprise, pour une personne en difficulté, n'excède pas un mois sur le même poste au sein de la même entreprise, ou de 240 heures au total sur l'année. *« Une durée plus longue »*, comme le proposent les députés, *« ouvrirait la porte à des dérives préjudiciables »*, a-t-elle précisé. Mme Aubry a promis de faire radier les entreprises d'insertion qui ne respectent pas les *« règles de la concurrence »*, évoquant *« certaines »* associations intermédiaires qui émanent *« en fait »* d'entreprises, et engagent *« du personnel très qualifié à cinquante francs de l'heure »*.

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

La ministre, en revanche, s'est montrée favorable à la création d'un statut d'entreprise à but social, réclamée par Pierre Cardo (UDF, Yvelines), c'est-à-dire travaillant dans le secteur marchand *« avec l'objectif d'offrir des services ou d'aider à la création d'emplois, plutôt que de faire des profits »*.

Marylise Lebranchu s'est, elle, exprimée sur le volet « prévention du surendettement » du projet de loi. La secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises a renouvelé son opposition à l'extension de la procédure de la faillite civile, en vigueur en Alsace et en Moselle, à l'ensemble du territoire. Le gouvernement ne devrait pas accepter un amendement adopté en commission, qui propose d'étendre le non-paiement des dettes pendant trois ans aux dettes fiscales ou envers la Sécurité sociale. *« Des procédures spécifiques permettent à l'administration d'accorder des remises totales ou partielles d'impôts lorsque le contribuable est dans l'impossibilité de payer du fait de sa situation de gêne ou d'indigence »*, a-t-elle fait remarquer, ajoutant : *« En 1997, près de 560 000 remises gracieuses de l'impôt sur le revenu ou la taxe d'habitation ont été prononcées, ce qui s'est traduit par plus d'un milliard de dégrèvements à la charge du budget de l'Etat. »*

Pour favoriser la *« mixité sociale »*, Louis Besson a souligné que le maintien *« des classes moyennes »* dans les HLM constituait un *« élément de stabilité et de cohésion sociale »*. A cet égard, le dispositif actuel du surloyer, est *« excessivement pénalisant »*, a jugé le secrétaire d'Etat au logement, qui semble reprendre à son compte une proposition de réforme du mode de calcul, réclamée notamment par les communistes.

Clarisse Fabre et Jérome Fénoglio

M. Bernardini et M. Weygand épinglés par la chambre régionale des comptes

L'ACTUEL président du conseil général des Bouches-du-Rhône, François Bernardini (PS), et son prédécesseur, Lucien Weygand (exclu du PS pour dissidence), ont été déclarés comptables de fait par la chambre régionale des comptes, dans la gestion d'une association. Celle-ci, l'Office de communication et d'information départementale, qui a reçu 64 millions de francs de subventions du conseil général, présente des irrégularités de gestion, selon le jugement de la chambre régionale. Depuis 1995, François Bernardini, premier secrétaire de la fédération départementale du PS, a été sanctionné à plusieurs reprises par la chambre régionale des comptes, notamment pour des affaires liées à la gestion de la commune d'Istres dont il est adjoint au maire. Dans le cadre de ces affaires, il a été mis en examen pour *« abus de confiance, abus de biens sociaux et détournements de fonds publics »* par le parquet d'Aix-en-Provence en juin 1997.

DÉPÊCHES

■ **DROITE : Pierre Lellouche met en garde Jacques Chirac** contre *« le piège de la consensualité »*. Le secrétaire national du RPR juge, dans un entretien au *Figaro-Magazine* du samedi 9 mai, que *« les socialistes se servent de Jacques Chirac pour neutraliser »* l'opposition. *« Quand le président donne l'impression d'une surenchère consensuelle avec Jospin sur l'Europe, quand il met en avant comme priorité la lutte contre l'exclusion (...), on comprend que le RPR doive se démarquer. »*

■ **ÉLYSEE : Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL) estime que *« Valéry Giscard d'Estaing méritait*** *un hommage particulier »* de Jacques Chirac à propos de la réalisation de l'Europe monétaire et regrette que le chef de l'Etat n'ait pas rappelé publiquement le rôle joué par l'ancien président de la République au moment où il recevait à déjeuner, à l'Elysée, les anciens premiers ministres de la Ve République (*lire page 2*).

■ **UDF : Alain Madelin (DL) *« refuse l'idée d'un parti centriste »*.** Le président de Démocratie libérale (DL) a affirmé, mercredi 6 mai à Tournus (Saône-et-Loire), qu'*« il faut déjà se battre sur deux fronts, le PS et le FN, on ne va pas en ouvrir un troisième contre le RPR »*. *« Un affrontement RPR-UDF*, a estimé M. Madelin, *serait la disparition de l'opposition et il n'y aurait plus alors, face à face, que le PS et le FN. »*

■ **ASSEMBLÉE : le député communiste de la Somme, Maxime Gremetz, a annoncé**, mercredi 6 mai, qu'il restait au groupe communiste, après avoir obtenu des réponses *« satisfaisantes »* de la part des instances de son parti sur l'incident qui l'avait opposé au député et maire (UDF) d'Amiens, Gilles de Robien. *« Le groupe, unanimement, a demandé à ce que je reste »*, a déclaré M. Gremetz dans les couloirs du Palais-Bourbon.

■ **SANTÉ : le Centre national des professions de santé**, qui regroupe 22 syndicats, a appelé, mercredi 6 mai, les professionnels de la santé à *« ne pas s'engager »* dans la transmission des feuilles de soins électroniques tant que les négociations entamées avec la Caisse nationale d'assurance-maladie n'auront pas abouti. Celle-ci a donné, mardi 5 mai, le coup d'envoi officiel de la carte à puce Vitale en Bretagne (*Le Monde* du 7 mai).

■ **ÎLE-DE-FRANCE : le nouveau budget de l'Île-de-France a été présenté** aux élus, mercredi 6 mai, par le président du conseil régional, Jean-Paul Huchon (PS), dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 7 mars, dite du *« 49-3 régional »*. Ce texte sera considéré comme adopté si une « motion de renvoi » accompagnée d'un contre-budget n'est pas déposée dans un délai de cinq jours par une majorité absolue de l'assemblée.

هكذا من الأصل

SANTÉ En 1990, le professeur Jean-Paul Escande (hôpital Tarnier, Paris) avait déposé une « note secrète » auprès de l'Académie des sciences dans laquelle il exposait les grandes lignes d'une nouvelle approche de la lutte contre le cancer. ● CE DOCUMENT, dont *Le Monde* révèle l'existence et le contenu, rejoint les travaux sur l'angiogénèse développés aux Etats-Unis par le docteur Judah Folkman qui font depuis peu l'objet d'une intense médiatisation et qui devraient dans quelques mois donner lieu à la mise en œuvre d'essais thérapeutiques sur l'homme. ● DANS un entretien au *Monde*, le professeur Escande développe ses conceptions sur la physiopathologie du cancer et analyse les blocages qui, trop souvent en France, interdisent aux scientifiques les plus originaux ou les plus novateurs de développer leurs recherches. (Lire notre éditorial page 14.)

La note secrète du professeur Escande sur un nouveau traitement du cancer

En 1990, dans le plus grand secret, le chef du service de dermatologie de l'hôpital Cochin (Paris) avait adressé à l'Académie des sciences un « pli cacheté » faisant état d'une nouvelle voie de recherche en cancérologie. Pour « Le Monde », il en dévoile le contenu

SI elle était organisée autrement, la recherche française aurait-elle pu prendre de vitesse son homologue américaine dans la lutte contre le cancer ? L'annonce des derniers résultats expérimentaux obtenus aux Etats-Unis sur les mécanismes d'angiogenèse (*Le Monde* du 7 mai) permet aujourd'hui de mettre en lumière un pan, jusqu'ici ignoré sinon méprisé, de travaux d'une grande originalité conduits sur le même thème depuis une vingtaine d'années et dont les autorités en charge de la recherche médicale ont depuis près de dix ans totalement sous-évalué la portée.

Ces travaux, initiés et animés par le professeur Jean-Paul Escande (hôpital Tarnier, Paris), ont notamment donné lieu, en 1990, au dépôt d'une « note secrète » (ou « pli cacheté ») auprès de l'Académie des sciences ainsi qu'à la prise de brevets qui, faute de moyens financiers nécessaires, pourraient bientôt avoir perdu toute valeur scientifique et marchande. Le professeur Escande a accepté, mercredi 6 mai, de donner au *Monde* une copie de cette note ainsi que les principaux éléments d'une affaire qui témoigne, de manière exemplaire, de l'ampleur des failles existant en France dans l'organisation de la recherche médicale, qu'elle soit fondamentale ou clinique.

Elève de René Dubos, grand nom de la biologie et des sciences de l'environnement, ainsi que du physicien Pierre Auger, ancien de l'Institut Pasteur de Paris, spécialiste d'immunologie et professeur de dermato-vénérologie, le professeur Escande est sans aucun doute une personnalité à part dans le paysage scientifique et hospitalo-universitaire français. Soucieux de conserver une grande indépendance dans un système toujours caractérisé par le mandarinat et une certaine féodalité, féru de multidisciplinarité, il n'a pas hérité, comme tant d'autres chefs de service hospitalier, d'une unité de l'Institut national de la recherche médicale (Inserm) ou du Centre national de la recherche scientifique (Cnrs). Il n'a pas non plus, comme certains l'y encourageaient, noué les relations administratives et diplomatiques qui permettent d'acquérir une autorité au sein de ces puissantes structures.

Passionné par la physiopathologie du cancer, il a néanmoins réussi à créer, avec Claire Lugassy, au sein de l'hôpital Tarnier (qui dépend de l'hôpital Cochin), un laboratoire original, baptisé Nader, consacré à la recherche sur cette maladie. Cette unité n'aurait pas pu fonctionner sans les crédits et le soutien de la firme pharmaceutique française Sanofi avec les dirigeants desquels – René Sautier puis aujourd'hui Jean-François Dehecq – il avait noué des relations d'amitié. Plus généralement, le professeur Escande souligne que *« sans être en aucune manière vendu à l'industrie pharmaceutique »*, il a toujours trouvé les moyens de faire, grâce à elle, fonctionner ce laboratoire.

C'est dans cette situation paradoxale, en plein centre de Paris mais totalement en marge de l'institution, qu'il a pu mener ses travaux originaux. Ses conceptions de la physiopathologie du cancer, opposées mais non en contradiction avec l'approche dominante de la biologie moléculaire, ont naturellement conduit Jean-Paul Escande à développer une nouvelle approche thérapeutique, parallèle à celle qu'explorait depuis les années 70 l'équipe du docteur Judah Folkman, spécialiste de chirurgie à l'hôpital pédiatrique de l'université de Harvard, à Boston (Massachusetts).

Travaillant sur le même thème, les deux équipes n'ont jamais véritablement établi de coopération. A la différence de leurs collègues américains nettement plus pragmatiques, et au-delà des seules retombées thérapeutiques, la petite équipe du professeur Escande cherchait pour sa part à développer une conception plus générale de la physiopathologie cancéreuse, conception dont les grandes lignes sont exposées dans un ouvrage paru l'an dernier (*Biologies, de l'infection et du cancer*, collection « Les empêcheurs de penser en rong » éditée par l'Institut Synthélabo).

Les deux équipes se retrouvent toutefois pour souligner l'importance primordiale des mécanismes moléculaires et tissulaires impliqués dans la vascularisation des processus tumoraux. Elles soutiennent toutes les deux que la cancérogenèse ne peut se réduire à un simple phénomène génétique et que, partant, agir contre le cancer ne peut être véritablement vaincu sans que l'on agisse à ce niveau. Partageant le même objectif, les deux équipes diffèrent toutefois sur les moyen permettant d'atteindre leur cible. Féru, grâce à René Dubos, de l'histoire de la découverte des antibiotiques, le professeur Escande est persuadé que la découverte des anticancéreux de demain résultera d'une approche similaire à celle qui donna naissance à l'antibiothérapie.

Un dépôt qui ne fait pas office de brevet

Trois mois avant le dépôt sous pli cacheté de la note secrète du professeur Escande, l'Académie des sciences avait adopté, le 18 juin 1990 en comité secret, un règlement intérieur indiquant, conformément à l'article 100 de ses statuts, que l'Académie *« accepte le dépôt des plis cachetés dans ses archives, dans le but de donner une date certaine aux découvertes qu'ils sont supposés contenir sans avoir recours à leur publication ». « Ce dépôt ne confère pas les prérogatives légales d'un brevet et ne peut y suppléer »*, précise le texte.

Le nombre de plis pouvant être déposés par un même auteur en une année est *« limité à deux »*. L'auteur d'un pli peut en demander l'ouverture par écrit, mais, *« sauf circonstance exceptionnelle »*, elle ne peut être effectuée *« qu'un an après le dépôt »*. Enfin, selon le règlement intérieur, *« l'Académie se réserve le droit, cent ans après le dépôt, d'ouvrir les plis et d'en publier, conserver ou détruire ce qu'elle juge à propos ».*

Un homme en blouse blanche, qui a abandonné tout intérêt financier dans cette affaire

En 1990, estimant que l'équipe du docteur Folkman avait confirmé leurs propres résultats, Jean-Paul Escande et Claire Lugassy pensèrent que le temps était venu de publier leurs travaux. Mais loin de le faire par le canal habituel de la communication scientifique, ils choisirent étrangement, sur les conseils du professeur Jean Bernard, la voie de la « note secrète » adressée à l'Académie des sciences. Ce document fut accepté par la prestigieuse compagnie le 10 septembre 1990 et enregistré sous le numéro 16 933 (le « service des plis cachetés » en accusa réception deux jours plus tard).

Depuis cette date, la note n'a pas quitté les ors du quai Conti. Il s'agit d'un document d'une dizaine de pages intitulé « Le cancer, modélisation et mise en œuvre d'une thérapeutique spécifique dirigée contre le néo-conjonctif moléculaire de la tumeur ». Les auteurs y développent, en trois parties, leurs conceptions physiopathologiques révolutionnaires, et soulignent les implications thérapeutiques qui découlent de leurs observations.

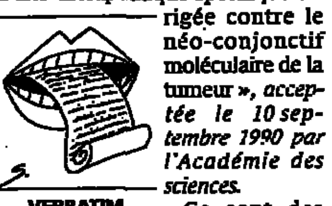
Parallèlement, ils avaient déposé un brevet concernant deux molécules – une protéine et une enzyme – issues, comme nombre de médicaments, d'un micro-organisme présent dans le sol dont ils ont démontré *in vitro* l'efficacité antitumorale confirmée par microscopie électronique. Mais ce qui aurait pu devenir une avancée thérapeutique majeure d'origine française en restera au stade de la promesse. Toujours soutenue par la Sanofi, mais sans doute trop modestement, l'équipe du professeur Escande ne trouvera jamais les moyens financiers et les collaborations qui auraient permis de caractériser ces molécules, étape indispensable pour passer à l'expérimentation animale. Dans le même temps, outre-Atlantique, se développait un intérêt croissant pour ce nouveau secteur de la recherche en cancérologie ; de nouvelles molécules étaient découvertes qui commencent à être expérimentées chez l'homme ou qui le seront bientôt.

Dans son bureau de l'hôpital Tarnier, face aux jardins de l'Observatoire, tout en se félicitant de voir ses intuitions confirmées, un homme en blouse blanche, qui a abandonné tout intérêt financier dans cette affaire, *« enrage »* de ne pas avoir été entendu plus tôt.

J.-Y. N et F. N.

« Un programme pour envisager une thérapeutique chimique efficace »

NOUS publions des extraits de la note secrète de Jean-Paul Escande et Claire Lugassy, intitulée « Le cancer. Modélisation et mise en œuvre d'une thérapeutique spécifique dirigée contre le néo-conjonctif moléculaire de la tumeur », *acceptée le 10 septembre 1990 par l'Académie des sciences.*



VERBATIM

Ce sont des travaux expérimentaux de reconstitution tumorale menés au laboratoire à partir de mélanomes malins et de lymphomes de Burkitt qui ont permis d'étayer l'idée préconcue de la théorie *« symbiotique »* sur des bases solides : il faut donc – au moins – deux types cellulaires de l'hôte pour bâtir un cancer. Il faut au *« clone »* sa population symbiotique de *« deuxièmes cellules »* vasculaires : l'angiosymbiote.

Ces faits nouveaux observés ayant pour nous une valeur générale en cancérologie, il restait à fixer un programme pour imaginer une thérapeutique chimique efficace. Le changement de concept permettait d'envisager la recherche d'*« antisymbiotiques »*. Quelle cible précise leur désigner ? Sur lequel des partenaires – cellules cancéro-compétentes transformées ou angiosymbiote – fallait-il choisir d'agir ? La réponse devait être : ni sur l'un, ni sur l'autre. (...)

La destruction du néo-conjonctif moléculaire autorisera la rupture de la symbiose et le retour de l'homéostasie du tissu symbiotique. Pour démontrer le bien-fondé de l'hypothèse, les *« faits »* dont il faut avoir le *« désir »* peuvent être énoncés comme suit :

1) disposer de néoconjonctifs moléculaires purifiés ;

2) isoler à partir du sol le micro-organisme inconnu capable de produire la molécule inconnue détruisant *spécifiquement le néo-conjonctif moléculaire ;*

3) utiliser la molécule obtenue pour détruire *« in vivo »* le cancer.

Les recherches historiques menées par nous depuis dix ans et concernant la découverte des antibiotiques nous ont fait retrouver la description d'une méthode originale permettant d'isoler, au sein des milliers de micro-organismes encore inconnus mais présents dans le sol ou d'autres milieux (fumiers, eaux usées), celui susceptible de détruire spécifiquement une cible organique précisément désignée. Cette méthode, qui survit dans les instituts d'agronomie, semble totalement oubliée des biologistes. Isoler le micro-organisme inconnu, le typer, lui faire produire l'enzyme spécifique ou l'anti-symbiotique non enzymatique, bref la molécule attendue, représentera sans doute une opération minutieuse mais elle a déjà, dans le passé, été menée à bien en biologie humaine.

La molécule qui sera isolée a toutes les chances d'être inconnue elle aussi. La molécule étant isolée, il sera possible, sur des animaux d'expérience, de vérifier son activité thérapeutique. Le choix du matériel utilisé est crucial (...).

Jean-Paul Escande, chef du service de dermatologie de l'hôpital Cochin (Paris)

« Nous n'avons pas été entendus »

« Cette conception du mode d'apparition des cancers lié à leur vascularisation est-elle nouvelle ?

– Nullement. Le rôle de la vascularisation dans la physiopathologie des cancers s'est posé très tôt, dès le XIXe siècle, grâce notamment aux observations du chirurgien français Joseph Récamier (1774-1852). L'un des grands problèmes que les chercheurs rencontrent actuellement tient au fait que le cadre conceptuel dans lequel on se situe est presque toujours celui de l'hôte et de la tumeur. A bien observer le monde de la cancérologie, on en vient à conclure que le modèle pour l'établissement du cancer et la dissémination des métastases n'est rien d'autre que l'acceptation finale, par les médecins, d'un dogme pastorien. En d'autres termes, on considère, au final, la cellule tumorale comme « l'étranger dans la maison ». C'est, au fond, une théorie très xénophobe qui postule qu'un agent étranger se multiplie, dissémine, *via* les vaisseaux sanguins, et, finalement, colonise, envahit et détruit l'organisme.

– Et vous ne partagez pas cette conception ?

– Je me suis, depuis très longtemps, gendarmé contre cette vision de la physiopathologie cancéreuse grâce notamment aux travaux que j'ai eu la chance de mener auprès de René Dubos lorsqu'il a découvert les antibiotiques. Partant de ces acquis, j'ai recherché, méthodiquement, scientifiquement, une voie qui permettrait de découvrir de nouveaux outils anticancéreux. Nous avons ainsi, au milieu des années 80, reconstruit *in vitro* des cancers, regardé sous un nouvel angle les mécanismes tissulaires impliqués dans ce processus pathologique, et, finalement, mis en évidence un mécanisme totalement opposé à l'hypothèse dominante d'alors qui soutenait que le cancer n'était rien d'autre qu'un clone résultant d'un mécanisme génétique. On ne nous a pas écoutés à cette époque alors même que, bien loin de nous opposer à la biologie moléculaire, *nous proposions de compléter* cette lecture.

» Pour le dire schématiquement, le cancer n'est pas, à nos yeux, un envahissement, un étranger qui pervertit la maison, mais bien le résultat d'une inversion, d'une régression touchant les tissus qui transgressent certains interdits. Dès lors, il ne s'agit plus, pour nous médecins, de détruire la tumeur, mais de réorienter le tissu cancéreux dans la bonne voie physiologique. C'est ainsi que nous sommes arrivés dès 1990 à une proposition similaire à celle qui, aujourd'hui, rencontre l'écho international que l'on sait.

– A la lumière des enjeux et du déferlement médiatique d'aujourd'hui regrettez-vous de vous être limité à l'adresse d'une note *secrète à l'Académie des sciences* sur des travaux dont vous pressentiez l'originalité et la portée ?

– Dire que j'enrage est un bien faible mot. Je tiens toutefois à souligner qu'après cette note nous avons publié un certain nombre de nos travaux, demandé des collaborations diverses, cherché à entrer en contact avec de nombreux responsables, et qu'en dépit de tout cela nous n'avons pas été entendus. Philippe Lazar, l'ancien directeur général de l'Inserm, pour ne prendre que son exemple, n'était tout simplement pas intéressé par nos travaux et le groupe Sanofi, tout en nous soutenant fidèlement, n'a jamais vraiment cru qu'ils pourraient permettre de développer une nouvelle lignée de molécules anticancéreuses. Les *choses sont ainsi faites qu'il* nous a été impossible, en France, d'exposer à ceux qui exercent la tutelle de la recherche médicale cette nouvelle vision de la physiopathologie du cancer.

» Pour revenir à cette note secrète, je reconnais aujourd'hui que j'aurais peut-être dû insister, aller plus loin. A l'époque, j'étais conseillé par le professeur Jean Bernard, qui m'a toujours beaucoup aidé, et il nous a semblé que c'était la meilleure stratégie. Sans doute était-ce une erreur. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Les risques liés à la transfusion sanguine sont désormais intégralement assurés

DEPUIS le 1er janvier 1996, les quarante-trois établissements de transfusion sanguine (ETS) français n'étaient plus assurés pour les risques encourus par les receveurs de produits sanguins – environ sept cent mille personnes subissent chaque année une transfusion. Un accord vient d'être conclu avec la filiale européenne du groupe d'assurances américain XL, la société XL Europe, qui met fin à cette longue période de vide juridique, a annoncé, mercredi 6 mai, le secrétariat d'Etat à la santé.

La police *« couvrira le service public transfusionnel pour ses responsabilités vis-à-vis des receveurs en cas de contamination liée aux produits sanguins pour les risques de nature exceptionnelle »* et concerne *« les risques connus* [hépatites, sida, etc.], *mais aussi les risques inconnus survenus après le 26 mai 1995, date d'agrément des 43 ETS »*, a précisé le secrétariat d'Etat dans un communiqué. Cette garantie a donc *« vocation à jouer pour des événements exceptionnels tels que la transmission massive d'un agent pathogène aujourd'hui indétectable, ou d'une nouvelle forme d'un agent connu »*. Deux risques, encore théoriques à ce jour, sont exclus de la garantie : l'hépatite G et la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Les dommages *« individuels ou de faible gravité »* resteront à la charge des établissements.

Le précédent contrat assurant la responsabilité civile des ETS vis-à-vis des receveurs avait été résilié fin 1995 à l'initiative du Groupement des assureurs de la transfusion sanguine, créé à la suite de l'affaire du sang contaminé devant le refus des assureurs de couvrir individuellement chaque centre de transfusion. En juillet 1992, un avenant avait vidé ce contrat collectif de sa substance et en 1995, il ne couvrait plus qu'une partie infime des risques de contamination des receveurs.

Au début de l'année, un accord couvrant les risques, rares et minimes, encourus par les donneurs de sang – environ 1,6 million de personnes par an – a été passé par l'AFS avec le groupe AXA (*Le Monde* du 2 janvier). L'accord avec XL Europe permet donc aujourd'hui aux ETS de recouvrer une couverture assurantielle intégrale et marque, selon le secrétariat d'Etat à la santé, *« une étape importante du retour du secteur transfusionnel vers des mécanismes d'assurance classique, après plusieurs années de faible ou d'absence totale de couverture »*. Bien que le secteur reste globalement déficitaire, l'accord constitue, selon le secrétariat d'Etat à la santé, *« un signe de la crédibilité restaurée de l'activité transfusionnelle en France et de l'amélioration de la sécurité depuis la réforme de l'organisation et du contrôle de la transfusion sanguine en 1993 »*.

Laurence Folléa

هكذا من الأصل

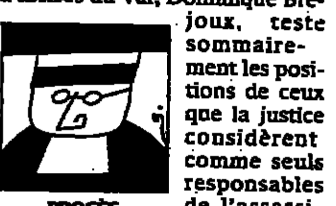
Les coaccusés de l'assassinat de Yann Piat livrent des versions des faits contradictoires

Les uns évoquent une tentative d'« intimidation », les autres nient toute participation

Mercredi 6 mai, devant la cour d'assises du Var, les coaccusés de l'assassinat de Yann Piat et leurs complices présumés ont livré des versions des faits contradictoires. Marco Di Caro, Romain Gressler et Olivier Tomassone ont évoqué une simple tentative d'« *intimidation* », Lucien Ferri et Stéphane Chiarisoli ont nié toute participation, et Gérard Finale s'est posé en « *bouc émissaire* » de l'affaire.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Qui a fait quoi ? Mercredi 6 mai, le président de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, teste sommairement les positions de ceux que la justice considèrent comme seuls responsables de l'assassinat de Yann Piat et de la tentative d'assassinat de son chauffeur, Georges Arnaud.


PROCÈS

Le 25 février 1994, vers 20 heures, deux hommes à moto se sont approchés à hauteur de la Renault Clio de la parlementaire qui, quittant sa permanence électorale à Hyères, regagnait son domicile sur les hauteurs avoisinantes du mont des Oiseaux. En la doublant, le passager de la Yamaha 750 FZX a fait feu sur la voiture. Puis la moto a dérapé, le pilote est tombé, tandis que, blessé à la cuisse gauche, le chauffeur de la Clio s'échappait pour gagner un centre de secours, où était constaté le décès de Yann Piat.

Au président qui l'interroge en premier, Marco Di Caro répond qu'il reconnaît sans peine avoir volé la moto, qu'il était bien le pilote de la Yamaha au mont des Oiseaux, et qu'il était armé d'une « *grosse arme* » : « *un 357 Magnum ou un 38 spécial* ». Cependant, l'homme annonce d'emblée qu'il plaide « *non coupable* » : « *Je ne reconnais pas avoir tiré sur qui que ce soit.* » Sa version : « *On m'a contacté pour faire peur à une personne.* » « *Faire peur*, dit-il. *Il n'y a rien de grave.* » Il aurait donc été surpris.

Le président Dominique Bréjoux s'enquiert de savoir qui se cache derrière ce « *on* ». En vain. Puis avec qui la moto a été volée « *une vingtaine de jours* » avant l'assassinat. « *Je ne sais pas, je ne sais plus. Je répondrai en temps voulu.* » Difficile d'obtenir des noms avec Marco Di Caro. « *Moi, je ne suis pas là pour accuser les gens.* »

Pourtant, en garde à vue, puis à l'instruction, le pilote de la Yamaha avait indiqué que Lucien Ferri, présenté comme le chef de la « bande » du Macama, était son passager sur la moto et que celui-ci avait ouvert le feu. Il avait confirmé qu'Olivier Tomassone l'avait aidé à voler la Yamaha, que ce dernier et Romain Gressler avaient effectué la surveillance de la parlementaire le soir du meurtre avant de lui signaler, ainsi qu'à Lucien Ferri, le passage de la Clio. Il avait assuré que les mêmes Romain Gressler et Olivier Tomassone avaient ensuite fait disparaître les armes, et que Stéphane Ali Guechguech avait brûlé la moto.

VERSION EXPURGÉE

Aujourd'hui, dans le box, les coaccusés de Marco Di Caro écoutent sa version, quasi identique, mais expurgée de leurs noms. Désormais, selon le pilote de la Yamaha, un inconnu casqué serait descendu de la voiture qui a signalé le passage de la Clio et serait monté sur la moto. Son passager anonyme aurait fait feu, le surprenant. Une fois la moto tombée, lui-même aurait tiré « *deux coups en l'air* ». Plus tard, l'inconnu meurtrier aurait disparu. Puis, dans la soirée, au Macama, Marco Di Caro aurait alors appris la mort de Yann Piat.

Il aurait demandé « *à une ou deux personnes* » de brûler la moto. « *Je suis innocent*, dit-il encore. *Je n'ai tué personne. Je regrette profondément ce qui s'est passé.* »

Dans un angle du box, Lucien Ferri se lève. Sa défense tient en deux phrases : « *Moi, je n'ai rien fait. Je ne suis pas au courant.* » Le président Bréjoux ne manque pas de lui rappeler que, lors de sa garde à vue, il était passé aux aveux. « *J'ai eu des pressions physiques et mentales*, dit-il. *J'ai été obligé de dire cela pour leur faire plaisir. Ils ont dicté 80 % de ce qui est écrit.* »

« CACOPHONIE »

De leur côté, Romain Gressler et Olivier Tomassone confirment leur participation. Cependant, les deux jeunes gens soutiennent qu'ils ne connaissaient pas la finalité de l'opération, qui ne devait être qu'une « *intimidation* ». Ils reconnaissent notamment avoir surveillé le départ de la Clio de la permanence électorale et indiqué son passage à Marco Di Caro, dont ils disent, contrairement à leurs dépositions en garde à vue, qu'il était seul sur la moto. Ils assurent qu'ils n'étaient que tous les deux dans la voiture. Cette version, note le président, fait un peu « *cacophonie* » avec celle de Marco Di Caro, qui vient d'assurer que son passager inconnu était descendu de la voiture.

Stéphane Ali Guechguech, dont plusieurs témoignages ont souligné les efforts d'insertion avant 1994 et son implication dans les opérations « anti-été chaud », reconnaît lui aussi avoir brûlé la moto après les faits. Mais il ajoute ne pas avoir été au courant de l'assassinat, et avoir seulement rendu service à ses coaccusés, parce que la moto avait servi à faire des « *conneries* ».

Enfin, Stéphane Chiarisoli nie désormais toute participation. En garde à vue, ce militaire engagé en 1991 dans les hussards parachutistes s'était de lui-même impliqué dans l'affaire. « *Pourquoi vous êtes-vous accusé ?* », lui demande le président. – *Dans le but de minimiser la participation de mon ami d'enfance Lucien Ferri.* »

Quant à Gérard Finale, soupçonné par l'accusation d'être le seul commanditaire de l'opération, sa riposte est cinglante : « *Je suis le bouc émissaire de cette affaire (...). On a monté cette affaire. – Qui ?* », questionne le président Bréjoux. « *Les journalistes, le juge d'instruction, le procureur, l'avocat général. – Vous avez été mis en cause par d'autres personnes... – Mais Mme Piat, elle ne me gênait pas du tout ! Je n'avais aucune raison d'attenter à sa vie.* » Le patron du Macama reconnaît avoir donné 4 000 francs à Lucien Ferri, ce qui permit à celui-ci de partir une semaine en Espagne, en compagnie de Marco Di Caro. Des vacances, selon lui.

« *On ne peut pas me reprocher de donner de l'argent à un jeune qui a eu une vie malheureuse ! – Comment expliquez-vous que Di Caro vous ait mis en cause ? – Je n'en sais rien. Des pressions. Vous savez : on m'a brûlé mon bar. J'ai eu des menaces en prison, un contrôle fiscal...* » Puis il balaie l'espace devant lui et s'en prend une nouvelle fois, violemment, à la presse.

Jean-Michel Dumay

M. Mancel mis en examen dans une affaire de marché public

JEAN-FRANÇOIS MANCEL, ancien secrétaire général du RPR et président du conseil général de l'Oise, a été mis en examen, mercredi 6 mai, par le juge Olivia Wingert, du tribunal de grande instance de Beauvais, pour « *prise illégale d'intérêt* » et « *recel d'octroi d'avantages injustifiés* ». Il a été placé sous contrôle judiciaire.

Selon son avocat, Me Michel Guénaire, M. Mancel se voit reprocher les conditions de passation d'un marché départemental accordé à la société Euro-2C, chargée d'assurer, depuis 1994, l'essentiel de la communication du conseil général, pour un montant de 20 millions de francs par an. Le juge d'instruction devra aussi faire la lumière sur les liens financiers qui unissent l'ancien secrétaire général à Euro-2C *via* la société de cosmétique Séduire dont M. Mancel est actionnaire « *minoritaire* », selon Me Guénaire. Le PDG d'Euro-2C, Roland Branquart, a été mis en examen pour complicité et placé sous le même contrôle judiciaire que M. Mancel qu'il décrit comme « *son camarade de fac* ».

Onze Prix Nobel contre la publicité sur le tabac dans l'UE

ONZE PRIX NOBEL EUROPÉENS et plus de 1 600 médecins ont signé un texte soutenant le projet d'interdiction de la publicité sur le tabac dans l'Union européenne, qui doit être voté par le Parlement européen la semaine prochaine. « *Dans l'Union européenne, le tabagisme cause 91 % des cancers du poumon chez l'homme et plus de 500 000 morts chaque année, dont 200 000 dues aux maladies cardio-vasculaires* », rappellent les signataires, qui ajoutent que « *plus de 2 milliards d'écus sont dépensés en publicité directe ou indirecte pour le tabac chaque année dans l'UE par des fabricants qui ont un seul but : persuader le plus grand nombre de jeunes de commencer à fumer* ».

Parmi les signataires figurent Sir Aaaron Klug, Nobel de chimie, et les Nobel de médecine, Sir Alan Hodgkin, Godfrey Hounsfield, John Vane, James Black, Rita Levi-Montalcini, François Jacob, Jean Dausset.

DÉPÊCHES

■ **CANNABIS : le président du Collectif d'informations et de recherches cannabiques (CIRC)**, Jean-Pierre Galland, qui avait envoyé des « joints » aux 577 députés (*Le Monde* du 27 mars), a été condamné, mercredi 6 mai, par le tribunal correctionnel de Paris, à une peine de 250 jours et à une amende de 200 francs. Faute de paiement dans les délais, il devra effectuer une peine d'emprisonnement égale à la moitié de cette durée.

■ **JUSTICE : l'ancien animateur de radio, Alain Villeneuve**, connu à l'antenne sous le nom de Jean-Philippe Allain, a été condamné, mercredi 6 mai, à deux ans d'emprisonnement par le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour agressions sexuelles à l'encontre d'élèves de son école de communication à Montreuil (*Le Monde* du 13 mars). Alain Villeneuve, qui a comparu libre, a été placé sous mandat de dépôt à l'issue de l'audience.

■ **AFFAIRE VA-OM : la cour d'appel de Paris a condamné**, mercredi 6 mai, les six prévenus de l'affaire VA-OM, Jean-Pierre Bernès, Jorge Burruchaga, Jean-Jacques Eydelie, Bernard Tapie, Christophe Robert et Marie-Christine Robert a payer le franc symbolique à la Fédération française et à la Ligue nationale de football. La cour a confirmé sur ce point le jugement rendu le 15 mai 1995 par le tribunal correctionnel de Valenciennes, puis infirmé par la cour d'appel de Douai.

L'hypothèque d'Elf sur l'appartement de Mme Deviers-Joncour

L'ADRESSE est devenue fameuse depuis que les juges de l'affaire Elf s'y sont arrêtées. Rue de Lille, dans le 6e arrondissement de Paris, le luxueux appartement de Christine Deviers-Joncour constitue désormais l'enjeu d'une procédure discrète, engagée par le groupe Elf-Aquitaine. Après en avoir formulé la demande le 26 février, les avocats du groupe pétrolier ont obtenu, le 26 mars, l'autorisation de la présidence du tribunal de Paris d'inscrire une « *hypothèque de premier rang* » sur ce bien, acquis en mai 1992 au prix de 17 millions de francs par l'ancienne « *chargée de mission* ». L'objectif affiché de cette initiative est le recouvrement d'une partie au moins des sommes dont l'ancienne amie et collaboratrice de Roland Dumas a pu disposer, en France et en Suisse, sous forme de salaires, loyers, frais divers et virements inexpliqués. De 1989 à 1993, celles-ci sont estimées, à la lueur de l'enquête judiciaire, à quelque 66 millions de francs.

« *A quarante ans, il a fallu que je me recrée un toit pour mes enfants* », expliquait Mme Deviers-Joncour, dans un entretien diffusé le 3 mai au cours du « Vrai Journal » de Canal Plus, pour justifier l'achat du fameux appartement, où elle avait été interpellée par la police, le 7 novembre 1997. Remise en liberté le 9 avril, elle y a accueilli, la semaine dernière, les journalistes de *Paris-Match*. L'hebdomadaire publie un reportage où Mme Joncour apparaît notamment, en compagnie de l'un de ses deux fils, dans la cuisine de l'appartement – dont aucune autre pièce n'est montrée –, ainsi qu'un entretien de deux pages, dans lequel la question du financement de l'appartement n'est pas évoquée.

Alors que l'enquête du juge Eva Joly a éclairé les conditions d'acquisition de cette résidence haut de gamme, via un circuit financier passant par Genève et Lugano, conçu pour dissimuler l'ampleur des flux et leur provenance (*Le Monde* du 7 mars), le service des impôts fonciers en attribue toujours la propriété à une société civile immobilière (SCI), dont Mme Joncour n'apparaît qu'en tant qu'actionnaire minoritaire. Sans doute est-ce pour cette raison que les avocats d'Elf ont, parallèlement, assigné l'occupante des lieux devant un tribunal civil, afin de faire établir officiellement qu'elle en était la véritable propriétaire. A toutes fins utiles, ils ont en outre écrit aux juges d'instruction, le 28 avril, pour élargir la constitution de partie civile d'Elf-Aquitaine à la fameuse SCI-écran.

Quelques semaines plus tôt, le groupe Elf avait engagé une procédure similaire dans l'Indre-et-Loire. Une hypothèque a ainsi été inscrite sur le château de Detilly, acheté en 1991 sur la commune de Beaumont-en-Véron, par Alfred Sirven, l'ancien directeur des « *affaires générales* » du groupe pétrolier, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent. Invisible depuis près de deux ans, l'énigmatique M. Sirven, qui passe aujourd'hui pour le personnage-clé de l'affaire Elf, est sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Dans une commission rogatoire adressée à la justice suisse, les juges français estimaient, il y a quelques mois, le montant des détournements opérés sous son autorité à plus de 2 milliards de francs.

Hervé Gattegno

Les syndicats demandent un débat sur le rapport Attali

AUTEUR du rapport « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur » remis, mardi 5 mai, à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale (*Le Monde* du 6 mai), Jacques Attali a débuté une série d'entretiens auprès de la communauté universitaire. Jeudi 7 mai, il devait « plancher » devant le bureau de conférence des présidents d'université. Dimanche 10 mai, il sera attendu par environ quatre cents délégués de l'UNEF-ID réunis en session de formation à Bordeaux.

Les propositions de ce groupe de travail ont suscité des avis contrastés. Seul point commun : la plupart des syndicats demandent l'ouverture d'un débat, voire de « *négociations* », comme le suggère la FEN. Rassurée sur le maintien du système actuel, la conférence des grandes écoles n'en émet pas moins de nombreuses réserves. Son président, Jacques Lévy, directeur de l'Ecole des mines de Paris, conteste le diagnostic sur le « *recrutement socialement déséquilibré* » des écoles : « *Jusqu'à preuve du contraire, les critères scolaires restent les moins mauvais* », précise-t-il. Pour autant, la porte n'est pas fermée sur la diversification du recrutement, la recherche, l'international et la formation continue.

Chez les universitaires en revanche, les critiques sont plus vives. Après celles du SGEN-CFDT (*Le Monde* du 6 mai), le SNEsup conteste « *l'élaboration technocratique* » et « *la logique néo-libérale* » de ce rapport. Il regrette surtout de ne trouver « *aucune proposition sérieuse pour améliorer la condition étudiante et lutter contre toutes les causes de l'échec* ».

La nouvelle architecture du cycle d'études, le « *système 3, 5 ou 8* », suscite aussi des craintes parmi les syndicats d'étudiants. L'UNEF-ID s'inquiète des risques d'« *une mesure antipédagogique qui méconnaît la réalité* ». La Fédération générale des associations générales d'étudiants (FAGE) redoute « *une fausse simplification* » qui « *ne réglera pas le problème de l'échec et de la durée réelle des études trop longues* ». L'UNEF, quant à elle, estime « *urgent de mettre toutes ces questions entre les mains des étudiants* ». Seule l'UNI (proche du RPR) appelle à « *s'opposer vigoureusement à la dislocation* [des] *instruments de formation* ». Selon elle, « *le rapport Attali contient tout ce qu'il faut pour mettre le feu aux poudres* ».

Michel Delberghe

★ **Le rapport Attali est accessible dans son intégralité sur le site Internet du *Monde* (www.lemonde.fr).**

La moitié des déchets ménagers devront être recyclés à partir de 2002

C'est la fin du tout-incinération des ordures et le début d'une politique systématique de tri sélectif et de recyclage. Une circulaire du ministère de l'environnement fixe des objectifs contraignants aux préfets. Chacun, dans sa vie quotidienne, va devoir s'adapter et « jeter utile »

CHANGEMENT DE CAP dans la politique de gestion des déchets. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, vient de faire parvenir aux préfets une circulaire relative à la mise en place des plans départementaux des déchets ménagers (PDED), qui annonce une réorientation radicale. *« La mise en œuvre de la loi Royal du 13 juillet 1992 sur les déchets et les directives des ministères qui l'ont appliquée ont été trop favorables à l'incinération. L'objectif de cette circulaire est d'arriver rapidement à un rééquilibrage des plans vers le tri et le recyclage »*, explique Denis Baupin, conseiller au cabinet de la ministre. Tant par son ton – très volontariste – que par sa forme – une longue circulaire plutôt qu'un décret ou un arrêté, afin d'agir plus rapidement – le texte place la diminution des déchets à la source et le développement du recyclage au cœur du dispositif de traitement et d'élimination.

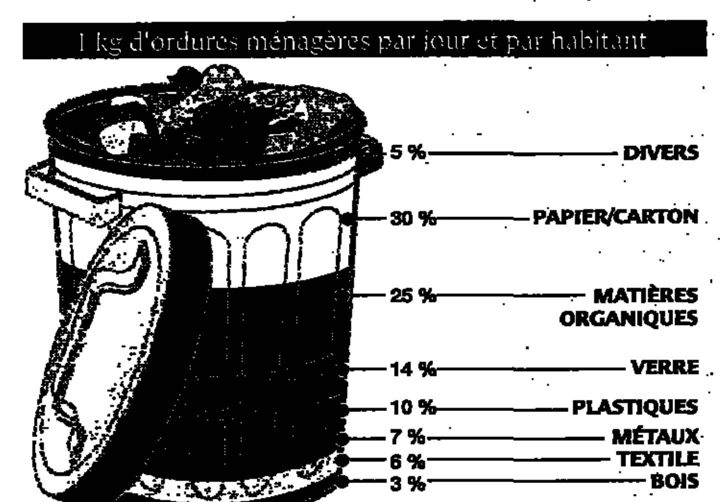
Premier changement : la priorité au recyclage. La ministre *« demande* [aux préfets] *d'engager une réorientation »* qui doit se traduire par *« un aménagement des objectifs antérieurement définis »* en intégrant dans les plans davantage de recyclage et en *« limitant le recours à l'incinération et au stockage aux seuls besoins »*. Ces orientations visent à *« redonner à la politique de prévention et de valorisation la place qu'il convient »* en portant l'accent sur la prévention et la réduction de la production de déchets, la valorisation de ces déchets par réemploi ou recyclage, ou encore par leur transformation en source d'énergie. La ministre enfonce le clou en fixant un objectif national pour le recyclage des déchets relevant de la responsabilité des collectivités locales à 50 %.

C'est là une vraie révolution de la vie quotidienne, car si le geste citoyen de *« jeter utile »* semble plébiscité par les Français dans les municipalités qui ont fait le choix du tri sélectif, celles -ci restent très minoritaires.

FINI « LA » POUBELLE

Selon une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) réalisée en 1997 sur 47 plans départementaux, seuls 27 % des déchets étaient recyclés. La nouvelle orientation va donc changer les habitudes des consommateurs. L'image des cuisines où ne trônera plus « la » poubelle mais plusieurs conteneurs – comme à Dunkerque – va être généralisée.

Deuxième changement : la part des incinérateurs et des décharges est réduite. Jusqu'à présent, la loi Royal n'autorisait la mise en décharge à partir de 2002 que des seuls déchets dits « ultimes », définis alors par les services du ministère comme les résidus de l'incinération. Paniquées à l'idée de manquer de débouchés pour des quantités d'ordures ménagères toujours en augmentation, les collectivités locales s'étaient lancées dans la course à l'équipement en incinérateurs. Avec, souvent, des projets surdimensionnés, très coûteux, et à l'impact incertain sur la santé publique. Le traitement des déchets était ainsi orienté à hauteur de 70 % vers l'élimination par incinération.



Au total, les déchets des ménages français représentent 22 millions de tonnes par an. Chaque Français produit deux fois moins de déchets qu'un Américain, mais dix fois plus qu'un Africain.

Pour couper court à ce travers, Dominique Voynet a opté pour une définition plus souple du déchet ultime. Seront admis dans les décharges – une seule par département, soumise à des normes de sécurité écologique sévères, les décharges « brutes » (accueillant le tout-venant) ayant disparu – les déchets ménagers dont on a retiré, par recyclage, compostage ou méthanisation, toutes les matières valorisables ; en clair, la partie non récupérable des ordures. De plus, pour le ministère, si l'incinération avec récupération d'énergie *« a sa place dans une approche multifilière »* de l'élimination, le choix de ces équipements lourds ne doit être fait qu'après réorganisation des filières de récupération.

Enfin, la circulaire met fin au plan départemental uniforme. Il n'est plus question d'appliquer partout le même schéma, que l'on soit en milieu urbain, périurbain ou rural. Les plans devront prendre en compte la réalité démographique des territoires où ils s'appliquent.

VOLONTÉ POLITIQUE ET PÉDAGOGIE

Les premiers plans élaborés l'avaient quelque peu oublié et on avait vu des départements ruraux de moins de 300 000 habitants opter pour des incinérateurs alors que leur production de déchets ne pouvait les alimenter suffisamment. La définition du déchet ultime et par conséquent la possibilité de mise en décharge seront aussi fonction des conditions économiques et techniques locales. *« Dans les départements à faible densité, il vaut mieux prévoir un petit centre de stockage aux normes et contrôlé accueillant les résidus du recyclage qu'un gros incinérateur situé à des kilomètres des centres de production de déchets entraînant un va-et-vient de camions »*, résume un responsable du ministère.

Le ministère affiche sa volonté de voir cette réorientation appliquée rapidement. *« Ce sont des directives impératives qui sont données aux préfets »*, explique la direction de la prévention des pollutions et des risques. Dans les prochains jours, chaque préfet recevra une lettre personnalisée détaillant son plan départemental et des instructions particulières. Le 14 mai, le ministère doit réunir les représentants des préfectures en charge de ce domaine pour une explication *« pédagogique »* de la politique engagée. Enfin, une communication de Dominique Voynet au conseil des ministres est prévue pour le 27 mai.

Les associations environnementales qui commençaient à s'impatienter seront probablement satisfaites. France nature environnement juge déjà la circulaire *« très positive »* : *« les objectifs de valorisation sont ceux que l'on demandait »*. L'engagement figurait également dans l'accord électoral passé entre les Verts et le Parti socialiste.

Sylvia Zappi

Coup d'arrêt à l'incinération

SELON L'INVENTAIRE publié le 3 avril par le ministère de l'environnement, la plupart des usines d'incinération de déchets ménagers dépassent la norme européenne d'émission de dioxines de 0,1 nanogramme par mètre cube (*Le Monde* du 6 avril). Sur soixante et onze incinérateurs d'une capacité supérieure à six tonnes par heure, seuls six respectent la norme. La découverte, le 31 mars, de la présence de dioxines dans le lait de vache à proximité des incinérateurs de Halluin, Wasquehal et Séquedin (Nord), entraînant l'interdiction de la commercialisation du lait de seize exploitations agricoles, avait déjà sonné l'alarme.

Voilà des années pourtant que les associations environnementales et les unions de consommateurs n'ont de cesse de dénoncer ce qui leur paraît une pratique dangeureuse niant, au moins, le principe de précaution. Diverses études scientifiques ont pointé la toxicité des dioxines pour la santé. Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France a ainsi estimé que l'exposition à une dose de dioxines tolérable de 1 picogramme par kilo et par jour entraînait une surmortalité par cancer de l'ordre de 1 800 à 2 900 cas en France. Les élus locaux s'étaient eux aussi émus de la multiplication des incinérateurs dans les plans départementaux de gestion des déchets ménagers.

PLUS CHÈRE EN 1999

Depuis quatre ans, à mesure que se profilait de manière plus précise l'échéance de 2002 fixée par la loi de fermeture des décharges classiques, les préfets chargés de l'élaboration des plans départementaux de gestion des déchets ont fait la part belle à l'incinération.

Les usines d'incinération représentent plus de 78 % des investissements prévus. Or, si la tonne incinérée semblait la plus rentable lors du vote de la loi, les normes européennes antipollution prévues pour s'appliquer en 1999 devraient faire doubler son prix. La surcapacité est aujourd'hui estimée à 20 % des unités d'incinération à l'horizon 2020.

S. Z.

Marseille fait le pari du civisme écologique

MARSEILLE
de notre correspondant

Le projet marseillais d'élimination des déchets ménagers vient enfin d'être adopté, après six ans de valse-hésitation. Jean-Claude Gaudin, maire UDF de Marseille, a annoncé lundi 4 mai les modalités d'élimination des 400 000 tonnes d'ordures que la cité phocéenne produit chaque année. L'urgence est là puisque la loi du 13 juillet 1992 contraint à la fermeture, d'ici au 1er juillet 2002, des décharges brutes, dont celle de la Crau, à proximité d'Entressen (Bouches-du-Rhône), la plus grande d'Europe.

Entre l'étang de Berre et la Camargue, à une cinquantaine de kilomètres du Vieux Port, ce site accueille depuis 1912 toutes les ordures marseillaises. Chaque matin, un train de soixante-dix wagons quitte la gare du Prado, escorté de milliers de goélands. Sur 80 hectares se sont ainsi empilés 30 mètres de détritus. Sous cette épaisseur, la nappe phréatique d'une largeur de six kilomètres s'apparente à un cloaque qui se déverse sans retraitement dans la Méditerranée. Propriétaire de ce terrain, la ville de Marseille investira 120 à 150 millions de francs pour réhabiliter le site avant sa fermeture : étanchéisation de la nappe phréatique, installation d'une station d'épuration et récupération puis brûlage des biogaz.

Depuis 1992, la municipalité réfléchissait à une nouvelle filière de traitement des déchets. L'ancien maire, Robert Vigouroux, avait alors opté pour la mise en service de deux usines d'incinération pouvant brûler 600 000 tonnes par an, soit le volume de déchets ménagers produit par Marseille et vingt-deux communes du département associées au projet.

APPRENDRE LE TRI

Deux groupes – l'un associant la Générale des Eaux et la Lyonnaise des Eaux, l'autre regroupant EDF et la Caisse des dépôts et consignations – avaient été sélectionnés pour la construction et l'exploitation de ces deux incinérateurs que les Marseillais avaient déjà baptisé les « Chaudrons ». Mais en juin 1995 la nouvelle équipe municipale dirigée par Jean-Claude Gaudin remettait ce projet à plat et, en janvier 1997, le conseil municipal annulait les procédures d'appel d'offres. Les deux sociétés précédemment retenues réclament chacune 15 millions de francs pour prix de leurs études.

Dans un premier temps, la nouvelle municipalité choisissait de conserver deux incinérateurs, mais en réduisant leur capacité (65 % des ordures) au profit d'opérations de recyclage par tri sélectif et compostage. Ce plan était jugé trop timoré par les associations écologistes et l'opposition municipale, comme faisant toujours la part trop belle à l'incinération. La municipalité a donc revu sa copie : ce sera finalement 50 % de recyclage, 50 % d'incinération.

« Un pari ambitieux », selon Jean-Claude Gaudin, dans une ville longtemps réputée sale et peu soucieuse de l'écologie. Aujourd'hui, 5 % seulement des déchets ménagers marseillais sont recyclés. *« Je propose aux Marseillais de relever le défi de l'environnement*, lance Robert Assante, adjoint au maire, délégué à l'environnement. *Et si, dans vingt ans, la construction d'un deuxième incinérateur apparaît indispensable, c'est que les Marseillais n'auront pas joué le jeu. »*

Les habitants de la deuxième ville de France devront donc apprendre le tri sélectif. Des expériences, encadrées par de jeunes « éco-ambassadeurs », sont en cours depuis un an auprès du millier d'habitants de deux quartiers de la ville. Dans les cinq prochaines années, une « deuxième poubelle » sera distribuée à 500 000 Marseillais. Le nombre des déchetteries et des points d'apport volontaire (conteneurs pour le papier et pour le verre) sera doublé.

POLÉMIQUE SUR LE CHOIX DU SITE

Ce nouveau schéma *« correspond parfaitement aux orientations données par le ministère de l'environnement »*, assure Jean-Claude Gaudin, qui, le 7 avril, a présenté le plan marseillais à Dominique Voynet. La part faite au recyclage a permis à la municipalité d'opter pour un seul incinérateur d'une capacité de 300 000 tonnes implanté dans les quartiers nord.

C'est sur le site choisi que la controverse se focalise maintenant : le crassier Alusuisse, une friche industrielle du 15e arrondissement. La municipalité tient à ce que cette usine soit érigée sur le territoire de la commune afin que les dividendes de la taxe professionnelle ne lui échappent pas. Elle justifie cette localisation par la proximité d'un réseau de chaleur qui pourrait être alimenté par la vapeur de l'incinérateur. Les riverains protestent, redoutant l'émission de dioxines et un ballet incessant de camions. *« Les nouvelles technologies de dépollution*, rétorque Robert Assante, *permettent de filtrer 99,5 % des fumées rejetées dans l'atmosphère. »*

Mais la colère monte dans ce quartier défavorisé : *« Nous avons déjà tous les maux de la terre. Nous faut-il encore devenir la poubelle de la ville ? »*, s'emporte un président de comité d'intérêt de quartier. Les riverains ont reçu le soutien de Guy Hermier (maire PC du secteur), qui redoute *« une nouvelle fracture sociale dans ces quartiers privés de tous facteurs de développement »* et les élus communistes des 15e et 16e arrondissements appellent à *« mettre en échec la décision de la municipalité »*.

Luc Leroux

A Tokyo, le Salon des régions françaises a battu Disneyland

TOKYO
de notre correspondant

« Ils sont gentils ! » Cette réponse spontanée d'une jeune Japonaise goûtant un pinot noir d'Alsace à la question *« Que pensez-vous des Français ? »* est le plus grand compliment que pouvaient espérer les organisateurs du Salon des régions, premier événement marquant de l'année de la France au Japon, qui s'est tenu à Tokyo du 29 avril au 5 mai. Car la gentillesse est sans doute la qualité la plus appréciée des Japonais.

Ce salon à l'atmosphère bon enfant n'a pas désempli : 340 000 visiteurs (dont 82 000 en une seule journée, soit plus que le Disneyland de Tokyo) se sont pressés sur ces 40 000 mètres carrés qui fleuraient bon la ferme. Avec ses produits à l'étal, ses jambons et saucissons pendus, ses piles de fromages et ses nappes à carreaux, le salon s'offrait à cette *« gastronomie de l'œil »* chère à Balzac. Mais les Japonais sont un peuple bon vivant qui aime les plaisirs de la vie. Et ils ont le palais curieux. Aussi, rapidement, nombre d'exposants ont-ils été pratiquement en rupture de stock.

Sur fond d'air de musette, avec enfants et poussettes, une flûte de champagne ou un gobelet de vin à la main, les visiteurs baguenaudaient d'un stand à un autre, attendant longtemps pour déguster un steak du Limousin, goûter des fromages ou des « cochonnailles » ou assister, serrés sur des bancs, à des cours de cuisine régionale. Ils emmenaient les enfants voir chevaux, vaches, moutons et chèvres, les faire grimper sur des poneys ou traverser une forêt de petits chênes (soixante-quinze variétés) qui, grâce à un jeu de miroirs, donnait une étonnante impression d'espace. Et ils repartaient les bras chargés de sacs de victuailles ou d'énormes bouquets de fleurs achetés aux stands de la Polynésie ou des Antilles

Le Salon des régions a su toucher le cœur des Japonais et donner de la France, parfois perçue comme un peu distante et guindée, une image « sympa ». Les visiteurs y rencontraient un pays accueillant, constataient que sa cuisine n'est pas seulement celle des grandes toques et que, derrière les grands crus, il y a d'excellents vins de pays. Sensibles aux spécificités régionales de leur archipel, les Japonais découvraient la diversité française (avec toutefois quelques absences comme l'Auvergne) et cent cinquante entreprises, dont quarante venaient pour la première fois. Pratiquement toutes ont trouvé des importateurs. C'est le cas par exemple de l'huile d'olive, un produit jusqu'à présent largement monopolisé par les Italiens. Des Italiens qui justement comptent s'inspirer de l'initiative française pour l'année de l'Italie au Japon, en 2001.

Philippe Pons

DISPARITIONS

Chatichai Choonhavan

Une figure controversée de la politique thaïlandaise

LE GÉNÉRAL Chatichai Choonhavan, ancien premier ministre de Thaïlande (1988-1991), est mort dans un hôpital de Londres, mercredi 6 mai, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Flamboyant et controversé, il avait suivi un itinéraire assez classique parmi l'élite thaïlandaise. Né le 25 avril 1920, fils d'un maréchal influent au début des années 50, il est formé à l'académie militaire royale Chulachomklao de Bangkok, avant de prendre du service en Birmanie, en Chine du Sud et au Cambodge pendant la deuxième guerre mondiale.

Quand son père tombe en disgrâce, Chatichai est éloigné et sert comme ambassadeur en Europe et en Amérique latine. Après la mort du maréchal et dictateur Sarit Thanarat, en 1963, il regagne Bangkok et intègre le ministère des affaires étrangères.

Membre fondateur du parti Chart Thai (Parti national), il est à plusieurs reprises ministre. Quand le général Premn Tinsulanonda renonce à la politique, après avoir dirigé le gouvernement de 1980 à 1988, Chatichai lui succède à la tête du cabinet et devient ainsi le premier chef de gouvernement élu en l'espace de douze ans. Il en profite pour assouplir la diplomatie thaïlandaise à l'égard des Etats d'Indochine.

Toutefois, il introduit dans la gestion de l'économie, jusqu'alors confiée en priorité à des technocrates, des hommes d'affaires, une évolution très contestée. Les chefs des forces armées, qui prêtent à Chatichai l'intention de purger la hiérarchie militaire, en prennent prétexte pour le renverser en février 1991. Après un bref exil à Londres, Chatichai regagne la Thaïlande et y forme un nouveau parti, le Chart Pattana (Développement national). Il devient, à ce titre, l'un des chefs de l'opposition parlementaire lorsque la démocratie est rétablie en 1992.

En 1996, le Chart Pattana fait partie d'une coalition gouvernementale dirigée par le général Chaovalith Yongchaiyuth, dont Chatichai est le conseiller économique. Ce gouvernement sera incapable de faire face à la crise, et Chatichai, qui espère un moment redevenir premier ministre, contribuera à en précipiter la chute. Un cancer de l'intestin devait, par la suite, le contraindre à limiter ses activités.

Jean-Claude Pomonti

■ **GOJKO SUSAK**, ministre croate de la défense, connu pour ses positions ultranationalistes, est mort dimanche 3 mai à l'hôpital Dubrava à Zagreb, à l'âge de cinquante-trois ans. Il souffrait depuis plusieurs années d'un cancer du poumon et avait subi un traitement aux Etats-Unis en août dernier. Il était considéré comme le chef de file de l'aile ultranationaliste du parti dirigeant Communauté démocratique croate (HDZ), et principal partisan à Zagreb des radicaux croates de Bosnie. Gojko Susak, jusqu'à ce que son état empire ces derniers mois, était aussi volontiers décrit comme l'un des successeurs éventuels du président Franjo Tudjman, lui-même malade, dont il était notoirement très proche. L'ancien ministre avait été l'un des soutiens-clés des forces croates de Bosnie lors de la guerre de Bosnie, en 1992-1995. Il avait d'ailleurs failli être convoqué de force en 1997 à La Haye par le Tribunal pénal international (TPI) pour son refus de transmettre au tribunal des documents susceptibles de faire la lumière sur l'importance de l'implication de la Croatie aux côtés des forces croates de Bosnie.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 6 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.**– Sont promus : général de division, le général de brigade **Richard Retout** ; général de brigade, les colonels **Michel Sandou** et **Pierre Dejean** (mis à la disposition du chef d'état-major des armées).

Est nommé directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique et directeur de l'école supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major, le général de brigade **Gérard Coulon**.

● **Air.**– Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **Georges Dreyssé** et **Jacques Saleun** ; général de brigade aérienne, le colonel **Jean-Yves Cyrot**.

Sont nommés : sous-chef d'état-major « programmes-matériels » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Gérard Saucles** ; directeur central du commissariat de l'air, le commissaire général de division aérienne **Jean-Louis Stum**.

● **Marine.**– Est promu vice-amiral, le contre-amiral **Bernard Capart**.

● **Gendarmerie.**– Est promu général de brigade, le colonel **Charles Klein**.

Est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire, le général de corps d'armée **Jean-Pol Föllmi**.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général **Philippe Allard** ; médecin général, les médecins en chef **Jean-René Gallé-Tessonneau**, **Charles Alfonsi** et **Léon Lemaire** (nommé directeur du service de santé en région maritime Atlantique).

Est nommé adjoint « santé » au général commandant les formations de la logistique terrestre, le médecin général **Bernard Grosclaude**.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Alain Tournyol du Clos** et **Jean-Paul Chauvot de Beauchêne** (nommé chef de la section « armement » à la délégation de la France au conseil de l'Atlantique-Nord) ; ingénieurs généraux de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Christian Cannavo**, **Serge Desbois**, **Michel Rousseau** et **Guy Pochat**.

Sont nommés : chargé de la sous-direction technique de la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Philippe Magnien** ; adjoint au chef du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Yves Desnoës**.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Odette Casanova (PS) a été élue, dimanche 3 mai, députée de la première circonscription du Var. Elle succède à Jean-Marie Le Chevallier (FN), dont l'élection avait été invalidée pour infraction à la législation sur le financement des comptes de campagne (*Le Monde* du 5 mai).

[Née le 3 mai 1936 à Hyères (Var), Odette Casanova est entrée en 1971 au Parti socialiste, où elle a rejoint le courant fabiusien après avoir été membre du Ceres. Enseignante de mathématiques, elle est, de 1981 à 1986, chargée de mission, dans le Var, du ministère aux droits des femme. Elue conseillère régionale en 1986, puis conseillère municipale de Toulon en 1989, elle est vice-présidente de l'assemblée régionale. Au PS, Odette Casanova est membre de la commission nationale aux droits de la femme, ainsi que du conseil fédéral et du bureau exécutif fédéral du Var.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 avril, est publié :

● **Création d'emploi** : un décret pris pour l'application de l'article 81 de la loi de finances pour 1998 instaurant un crédit d'impôt pour création d'emploi.

Au *Journal officiel* du dimanche 3 mai, est publié :

● **Angers** : un décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction du contournement autoroutier nord d'Angers par l'autoroute A 11.

Au *Journal officiel* daté lundi 4-mardi 5 mai, sont publiés :

● **Dopage** : un décret portant publication de l'amendement à l'annexe de la Convention contre le dopage du 16 novembre 1989, adopté à Strasbourg le 29 mai 1997.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne sur la coopération et les échanges dans les domaines de la jeunesse et des sports, signé à Varsovie le 1er juillet 1994.

● **UEO** : un décret portant publication du protocole d'adhésion de la République hellénique à l'Union de l'Europe occidentale, accompagné d'une annexe, signé à Rome le 20 novembre 1992.

● **CSA** : plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant autorisation d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Je suis née le 5 février 1998, à Bac Ninh, Vietnam.
Je me prénomme

Anaïs.

Je viens d'arriver à Luxeuil, et fais la joie de mes parents et de mes frères et sœurs.
Toute la famille est très heureuse.

Danielle et Martial Olivier-Koehret,
« Les Pervenches »,
70300 Luxeuil-les-Bains.

Hélène

bat des cils depuis le 5 mai 1998.

Pour le plus grand bonheur de ses parents,
Serge et Annie,
et des familles
DURAND-VIDAL,
SARFATI,
MANDAGOUT,
MERCADIER,
et VIDAL.

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui, il y a quarante ans que tu vins au monde.
Verras-tu cette annonce dans ton journal préféré ?
Bon anniversaire,

Olivier !

Matthieu, Sophie, Jean-Baptiste, Louis et Anne.

Fiançailles

M. et Mme Jean-David LEVITTE,
M. et Mme Patrick VERNEREY
annoncent avec joie les fiançailles de leurs enfants,

Camille et Laurent,

le 9 mai 1998.

Mariages

Pierre et Danièle PRADIER,
Patrick et Catherine de MONTALIVET
sont heureux de faire part du mariage de

Miren et Théophile,

à Saint-Martin de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), le 9 mai 1998.

Une autre grande joie familiale,

Gabrielle,

petite sœur de Lucile, est née le 6 avril, à Bordeaux (Gironde),
chez
Mathilde
et Denis Pozzo di Borgo-Pradier.

Décès

– Mme Antonin Coronat,
M. et Mme Henri Coronat,
Le docteur Louis Coronat et Mme,
M. et Mme Vincent Treillard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Antonin CORONAT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 5 mai 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 9 mai, à 10 h 30, à la cathédrale de Gap.

– Guy Galarneau,
conseiller d'ambassade honoraire,
chef de bataillon honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
croix de guerre des TOE avec palme,

Et Rosalie Depasse,
son épouse,

ont la douleur d'annoncer le décès, à l'âge de trente-sept ans, de leur fils,

Laurent GALARNEAU,

le 3 mai 1998.

Sophie et François,
qui ont perdu leur papa bien-aimé,

partagent leur douleur, ainsi que leurs mères,
Christelle Delamare et Véronique Landinat,

Catherine et Geneviève Galarneau,
ses sœurs,

Vincenzo Messana et Richard Mack,
ses beaux-frères,

Hélène Mack,
sa nièce.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, avenue du Général-Gallieni, à Meudon-Bellevue.

– Rotterdam. Paris, Montmartre. Alger. Londres. Buenos Aires. Saint-Tropez. Tanger. Vence. Washington. Fort Lauderdale.

Renée-Pierre GOSSET

est partie pour son dernier voyage, le 2 mai 1998, seize ans après son vieux compagnon,

Pierre.

Elle nous laisse trente-deux livres, des milliers d'articles, de tableaux et de souvenirs.

Que ses amis et ses lecteurs lui souhaitent « Bon vent » avec nous.

Sa famille des quatre coins du monde.

32 bis, rue Grande-Fontaine,
78100 Saint-Germain-en-Laye,
ppgosset@club-internet.fr

– Christine Delrieu-Haquin,
Adrien, Jean-Baptiste et Bérengère,
La famille et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emmanuel HAQUIN,

survenu le 4 mai 1998.

Messe en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e, le mercredi 13 mai, à 14 h 45.

26, rue Nungesser-et-Coli
75016 Paris.

– Renée Host,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor HOST,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
combattant volontaire de la Résistance,
officier des Palmes académiques,

survenu le 6 mai 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 mai, à 9 h 15, en l'église Saint-Matthieu de Bures-sur-Yvette, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Bures-sur-Yvette.

7, chemin de la Croix-de-Bures,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Les collègues de l'Institut national de recherche pédagogique
ont la douleur de faire part du décès de

Victor HOST,
agrégé de l'Université,
ancien responsable de la section « Didactique des sciences »,

le 6 mai 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Sa bonté, son dévouement, sa grande culture, sa rigueur et son exigence intellectuelles sont à l'origine de réflexions et de publications essentielles pour l'amélioration de l'éducation scientifique et du fonctionnement du système éducatif au service de la justice sociale.

– Jean-Pierre et Danièle Mas,
Jean-Fabrice,
leur fils,
Chantal Mas, Jean Sendra
et leurs enfants Damien et Laure,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée MAS,

survenu le 5 mai 1998.

81500 Saint-Jean-de-Rives.



– M. et Mme Olivier Mazerolle,
Nathalie, Pascal, Manon et Alexandre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Juliette Félix,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève MAZEROLLE,

survenu le 5 mai 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Scey-sur-Saône (Haute-Saône).

– Mme Guy Michel
et ses enfants,
Franck et Stéphane,
Les familles Raych, Dassault, Vergnes,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Guy MICHEL,
chef de service
de chirurgie gynécologique-oncologique
à l'Institut Gustave-Roussy,
professeur au collège de médecine
des Hôpitaux de Paris,
expert près la cour d'appel de Paris,

survenu le 4 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 mai, à 15 h 30, au cimetière de La Celle-Saint-Cloud. On se réunira à la porte du cimetière.

32, avenue Emma,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Le professeur Thomas Tursz,
directeur de l'Institut Gustave-Roussy,
Le conseil de direction de l'Institut Gustave-Roussy,
Le département de chirurgie de l'Institut Gustave-Roussy,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ami et collègue, le

docteur Guy MICHEL,
chef de service
de chirurgie gynécologique-oncologique
à l'Institut Gustave-Roussy,
professeur au collège de médecine,
expert près la cour d'appel de Paris,

survenu le 4 mai 1998.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 mai, à 15 h 30, au cimetière de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). On se réunira à la porte du cimetière.

Remerciements

– Yves Chanel
remercie de tout cœur les Amies et Amis si chers à

Ginette RAPP,

décédée le 2 mai 1998, à Paris, qui sont venus lui rendre hommage.

Anniversaires de décès

Dany BLOCH,

dix ans déjà.

Ses proches et ses amis se souviennent.

Charles POLLOCK,
artiste peintre,
25 décembre 1902 - 8 mai 1988.

« ...had a lover's quarrel with the world. »
Sylvia & Francesca.

– Le 8 mai 1978, nous quittait

Eugène ROSE-ROSETTE.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé se souviennent.

Colloques

BICENTENAIRE D'AUGUSTE COMTE (1798-1857)

L'Association pour le Bicentenaire d'Auguste Comte organise un colloque en deux parties du 11 au 15 mai 1998.

Le Temps d'Auguste Comte (Montpellier, Palais des Congrès « Corum » : 11 mai, 14 heures-17 heures, 12 mai, 9 heures-12 heures et 14 h 30-18 heures, 13 mai, 9 heures-12 heures).

Auguste Comte, science et politique (Paris, auditorium de la Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne : 14 et 15 mai, 9 heures-12 heures et 14 h 30-17 heures). Entrée libre.

Contacts : Montpellier 04-67-14-23-81 ou 04-67-14-24-78 (A. Petit) ; Paris 01-44-41-46-68 (G. Lemaine).

Conférences

Le Groupe psychanalyse et médecine annonce la conférence de

Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur de physique à l'université de Nice,
« La science, entre foi et loi ».

Mardi 12 mai 1998, à 21 h 15, 31, rue de Navarin, Paris-9e.

Y a-t-il une « morale judéo-chrétienne » ?

Cycle de conférences organisé par le Collège des études juives de l'*Alliance israélite universelle*, en collaboration avec l'*Institut catholique de Paris*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis soir jusqu'au 27 mai (PAF).

Programme et renseignements : 01-53-32-88-55.

Le forum prévu par le Collège le 10 mai est reporté.



4 LES AVENTURES DE MAI

Roland, murmura-t-elle, on est au paradis

par Patrick Rambaud

Mardi 7 mai 1968

AU fond du commissariat, dans un bureau autrefois vert pâle, l'agent Misson intercalait des feuilles de carbone entre des pages blanches, et il glissa l'ensemble sur le chariot de son Underwood. Après cinq heures de *pause il* reprenait son *service* avant l'aube ; en ce moment, les congés et les repos passaient à l'as, tout le monde était mobilisé. Le brigadier Pelley bousculait devant lui un garçon qui saignait du nez. Il le tenait serré par le gras du bras et le flanqua sur la chaise en face de Misson. Il était 4 heures du matin, déjà mardi, et les policiers continuaient à interroger les hurluberlus ramassés dans les parages de l'émeute : *Nom, prénom*... La routine. Ce jeune avait de la chance, pensait Misson, il aurait pu se retrouver à Beaujon ; on y avait rappelé d'urgence les planqués des bureaux, qui n'avaient aucune expérience du terrain : pour se défouler, ils piquaient les fesses des étudiants capturés avec des tiges de brochettes. Pelley, ça l'amusait. Il avait raconté, tout à l'heure, comment il avait balancé cette même nuit une grenade dans une boîte de nuit ; les richards, après tout, c'étaient leurs mômes qui dépavaient les rues.

– J'ai été brutalisé, se plaignait le jeune, un mouchoir en boule contre son nez abîmé.

– Ça se voit pas, disait Misson sans le regarder.

– Je veux un médecin ! protestait encore l'étudiant.

– Tu as lancé des pierres, disait Pelley.

– Non, de la pâte à modeler.

– Tu t'fous d'*nous* ?

– J'étudie aux Beaux-Arts.

– A voir tes *mains de demoiselle, on s'doute que tu* bosses pas à la chaîne.

Le commissaire Lambrini intervint à cet instant :

– Misson, vous avez remis le jeune Thévenon en cage ?

– Celui qui avait une grenade dans sa 2 CV ? Oui, Monsieur.

– Donnez-moi sa déposition...

Misson la chercha dans son classeur, la tendit à *son supérieur, qui la déchira puis la lança dans la cor*beille en expliquant :

– Vous savez qui c'est, Thévenon ? Le fils du député. Le père vient de téléphoner furibard.

– C'est le cinquième qu'on relâche...

– Il a prétendu avoir ramassé cette grenade pour la garder en souvenir, admettons cette version.

– On sert à quoi, nous ? grogna Pelley.

– Vous n'allez quand même pas vous révolter, vous aussi.

– Y'a d'quoi, Monsieur le commissaire.

– Ce n'est pas le moment !

L'étudiant souriait derrière son mouchoir rougi ; devant le commissaire, il ne risquait pas de taloche.

Le vestibule de l'immeuble du boulevard Haussmann était en marbre, avec des appliques rococo qui éclairaient en jaune. Devant la loge aux rideaux tirés, Portallier annonça son nom.

– Elle dort jamais, la pipelette ? demanda Marianne.

– C'est l'usage. A n'importe quelle heure, elle veut savoir qui rentre.

Ils se blottirent sur la banquette de l'ascenseur hydraulique qui ressemblait à une chaise à porteurs, et montait lentement. Marianne s'inquiétait :

– Tu es sûr que tes parents ne sont pas là ?

– Ils sont à Trouville, ils rentrent demain.

Ils avaient confié Théodora à la pharmacienne de la rue de Rennes chez qui ils s'étaient réfugiés pour échapper aux charges des gendarmes, puis ils avaient encore marché, longtemps marché, pour contourner le *périmètre des combats, par derrière, jusqu'aux Inva*lides déserts, puis ils avaient traversé la Seine, remonté les Champs-Elysées, tourné dans la rue de Berry... Marianne avait accepté cette fois de venir chez Portallier. Comment serait-elle rentrée à Nanterre en pleine nuit ? Elle avait envie de dormir.

Dans le vestibule de l'appartement, il y avait un coffre et des porte-parapluies et des patères pour les manteaux ; *Portallier oublia la* grosse lampe qu'on devinait sur une table d'angle, il prit la main de Marianne pour la guider dans la pénombre vers sa chambre, au bout d'un long couloir.

– C'est grand, dit Marianne.

– Comme un appart de mandarin des hôpitaux.

– Il est toubib, ton père ?

Il lui parlait de Bakounine, elle lui parlait de Mao dont elle ne connaissait en fait que trois formules et des chromos. En buvant sa bière au goulot, il songeait, ravi : « La Révolution, tout de même, ça crée des liens »

– Tu ne savais pas ?

– Dis, il pourrait pas me faire une ordonnance pour la pilule, pendant qu'on y est ?

– Mais tu as vingt et un ans, tu es majeure.

– *Et après ?* La plupart des toubibs *refusent, ou bien* ce sont les pharmaciens qui veulent pas en vendre pour des raisons de morale pourrie !

Depuis l'année précédente, la pilule était légale mais peu admise, et de rares médecins la préconisaient.

La plupart des autres affirmaient que pour les jeunes filles, c'était un fléau, et puis, ça provoquait le cancer ou l'obésité. Une gynécologue avait prévenu : « Toute liberté non assimilée entraîne des excès. » Des pionnières, sans dévoiler leur identité, se confiaient à *Marie-Claire* comme des clandestines. Les étudiantes partaient en bus vers *Amsterdam pour se faire avorter*, et 71,4 % des lectrices de *Elle* dénonçaient un climat *d'érotisme qui* devait être réglementé. On vivait dans une société archaïque, et la jeunesse s'en rendait compte.

Portallier entraîna Marianne dans le bureau de son père, alluma une lampe chinoise, fouilla dans le tiroir du secrétaire ventru et en tira des feuilles d'ordonnance. Il s'assit dans le fauteuil en tapisserie :

– *Tu me dictes ce que je dois prescrire.*

– Tu sais imiter l'écriture de ton père ?

– Pendant des années j'ai signé mon carnet de notes.

Elle ne savait pas le nom du produit ; ils décidèrent de demander à un étudiant de la fac de médecine, demain, puis retournèrent vers la chambre, ou plutôt l'antre de Portallier, avec un paquet d'ordonnances à en-tête. Marianne s'assit sur le lit pour tirer sur la fermeture Eclair de ses bottes en daim roux :

– *Qui c'est, en dessous du poster de « Che » ?*

– Kafka. Je l'ai découpé dans un *Paris-Match*. Tu as *faim ? Tu as soif ?*

Elle fit signe que oui et il partit à la cuisine. Quand il revint avec du jambon, des biscottes et des bières, Marianne s'était endormie sous les draps, le nez contre le mur. Il n'osa pas la réveiller ni l'effleurer, il l'écouta respirer, admira son dos. Quand il avait campé dans le couloir du bâtiment des filles, à Nanterre, avec cent autres, il n'aurait jamais pu imaginer que Marianne dormirait une nuit dans sa chambre. Il la *trouvait trop belle, il n'avait eu pour l'aborder et l'ama*douer que des phrases politiques. Il lui parlait de Bakounine, elle lui parlait de Mao, dont elle ne connaissait en fait que trois formules et des chromos. En buvant sa bière au goulot, il songeait, ravi : « La Révolution, tout de même, ça crée des liens... » Il ramassa les vêtements qu'elle avait laissé tomber sur la carpette, les plia sur une chaise et fredonnait le dernier succès de Dutronc : « Il est 5 heures, Paris s'éveille, il est 5 heures, je n'ai pas sommeil... ».

LA matinée *avait été calme parce que* les Parisiens étaient abasourdis. Il y avait eu plus de huit cents blessés. *Combat* titrait à la une en grosses lettres : « Massacres au Quartier latin », la Fédération de la gauche réclamait une enquête sur les violences policières, même les communistes soulignaient l'indignation des travailleurs. Des badauds avaient été *matraqués pont Saint-Michel ; plusieurs gardiens de* la paix s'étaient acharnés sur un vieux monsieur à terre et, du balcon d'un immeuble, deux dames avaient crié : « Arrêtez » avant de recevoir une grenade lacrymogène qui brûla l'une d'elles ; au commissariat de



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

هكذا زمن الإهمال

l'Odéon, paraît-il, on avait déshabillé et maltraité une jeune fille. Parmi les inculpés récents on comptait une minorité d'étudiants à côté d'un mécanicien, d'un barman ou d'un tourneur qui n'avaient en commun que leur âge...

Dans la salle de commandement, à l'étage supérieur de la préfecture de police, le préfet Grimaud, soucieux, lisait et relisait les comptes-rendus de ses commissaires qui avaient vécu les affrontements ; ils notaient tous l'extrême virulence des manifestants. Hier, le préfet s'était rendu en personne sur le terrain, en costume sombre et à pied, par des petites rues jusqu'à la place Maubert, et il avait entamé un dialogue avec les jeunes. Il avait compris que ces événements restaient spontanés, il l'avait même confié à la presse ; il ne croyait pas aux agitateurs soudoyés par l'étranger, comme on l'entendait par facilité dans les ministères.

Ce soir, il revenait de Port-Royal, où il avait de nouveau parlementé avec le service d'ordre des étudiants qui déboulaient comme la veille de Denfert-Rochereau. L'UNEF avait insisté pour que les participants n'aient pas de casques ni de lance-pierres et que la manifestation se déroule dans l'ordre. « Evitez la Sorbonne, avait imploré le préfet, allez plutôt défiler boulevard Montparnasse, évitez les heurts. » Il avait été entendu, en apparence au moins, et contrôlait désormais la marche de cette foule, plus nombreuse, sur la grande carte murale où ses assistants déplaçaient des plots de couleurs pour indiquer le mouvement des forces en présence. Le préfet pouvait aussi consulter les écrans de télévision reliés à des caméras dissimulées dans Paris et ses hommes le prévenaient par radio que le cortège grossissait, grossissait.

– Combien, demanda-t-il.

– Ils sont bien vingt mille, monsieur le préfet. Ils arrivent devant l'Assemblée...

– Ils s'arrêtent ?

– Non, ils progressent le long des quais.

– Quels slogans ?

– Ils crient « Le pouvoir est dans la rue ! »

Le préfet avait peu d'interlocuteurs chez les étudiants, sinon ceux des syndicats, prêts à coopérer pour éviter le pire. Dans ses locaux réduits de la rue Monsieur-le-Prince, Alain Geismar, le responsable du SNE-Sup qui représentait l'enseignement supérieur, n'avait que deux téléphones. Le préfet avait dépêché un technicien pour installer une autre ligne, directe et gratuite ; la liaison était constante. Le préfet appela Geismar :

– Quand vous allez ordonner la dissolution, vont-ils vous écouter, vous et Sauvageot ?

– Si ça ne marche pas, on ne représentera plus rien.

– La situation risque de vous échapper ?

– Vous n'aviez qu'à interdire les manifes...

– Ça serait pire, mon pauvre ami !

– Alors il faut satisfaire aux revendications.

– Rouvrir la Sorbonne et libérer les détenus, oui, mais ça ne dépend pas de moi. Cohn-Bendit ?

– Il est près de moi.

– Qu'il y reste ! S'il se montre, celui-là, ça va se dégrader.

– Attendez... Un camarade nous appelle d'une voiture de RTL... La manif arrive sur les Champs-Elysées.

Grimaud se tourna vers ses adjoints :

– Le pont Alexandre-III n'était pas bloqué ?

– Si, mais ils ont fait marche arrière pour s'engouffrer sur le pont de la Concorde, on n'a pas eu le temps de réagir.

– Hier ils étaient six mille, ce soir vingt mille...

– Cinquante mille, monsieur le préfet, et ils galopent vers l'Etoile.

Carrefour rue Monsieur-le-Prince Bd Saint-Michel 8 mai

La masse des étudiants courait en effet sous les arbres des Champs-Elysées et entre les voitures au milieu de l'avenue, drapeaux rouges brandis, en chantant : « C'est la lutte finale, groupons-nous, et demain... ». Ils avaient méprisé l'Assemblée, et comme Marco proposait qu'on l'investisse, Rodrigue avait répondu : « Laisse ces connards à leurs parlotes ». Ils méprisaient de la même façon l'Elysée et n'en regardaient même pas les grilles qu'on distinguait derrière les jardins. Après le rond-point, dans l'embouteillage, ils stupéfièrent ou amusèrent les bourgeois qui prenaient un verre aux terrasses, mais il n'y eu aucun échange, ni de mots ni de coups. Marianne et Portallier, bras dessus-bras dessous avec Rodrigue, s'époumonaient : « Libérez nos camarades ! ». Ils étaient grisés, transportés de joie, ils riaient et gueulaient à la fois. Sous l'arc de Triomphe beaucoup s'assirent comme au spectacle, pour se reposer, pour savourer l'instant. L'un d'eux rabattit les couvercles des projecteurs et plongea le monument dans le noir. Le service d'ordre de l'UNEF s'interposa parce qu'une pasionaria voulait éteindre la flamme du Soldat inconnu. Des trotskistes repoussèrent rudement un étudiant qui avait jeté son mégot sur la gerbe déposée par le ministre de l'intérieur et ils se firent huer : « Moralistes ! Sectaires ! » Marianne serra Roland à lui briser l'échine, ils avaient des frissons de bonheur et s'embrassèrent pour la première fois, sous la liste des généraux de l'Empire gravée au verso d'un pilier. « Roland, murmura-t-elle, on est au paradis... ».

(à suivre)

DES JOURS AUX NUITS

MARDI 7 MAI

■ [illegible] conférence de presse commune tenue dans la matinée, Jacques Sauvageot, vice-président de l'UNEF, et Alain Geismar, secrétaire général du SNESup, posent trois conditions à l'ouverture de négociations : le retrait des forces de police du Quartier latin, la libération et l'amnistie immédiate des étudiants condamnés ou poursuivis, et la levée de la fermeture des facultés. L'UNEF lance un mot d'ordre de grève illimitée, et annonce une manifestation pour la soirée.

■ Recevant dans la matinée le nouveau bureau de l'Assemblée nationale, le président de la République, le général de Gaulle, déclare qu'*il n'est pas possible de tolérer les violences dans la rue, ce qui n'a jamais été la façon d'instaurer le dialogue*.

■ Plus de vingt mille manifestants, partis de la place Denfert-Rochereau à 18 h 30, gagnent la place de l'Etoile en ignorant l'Assemblée nationale, pourtant toute proche du boulevard des Invalides où ils passent. La police ayant bloqué le pont Alexandre-III, les manifestants, désormais cinquante mille, empruntent le pont de la Concorde, et remontent les Champs-Elysées, drapeau rouge en tête, passant également tout près de l'Elysée, qu'ils dédaignent également. Devant la tombe du Soldat inconnu, ils s'assoient et chantent *L'Internationale*, avant de plonger l'arc de triomphe dans l'obscurité et de regagner la rive gauche où de nouveaux heurts violents, en particulier rue de Rennes, les opposent jusqu'à 2 h 30 à un service d'ordre au maximum de ses capacités – quatre mille cinq cents hommes rassemblés par le préfet de police Maurice Grimaud. Quatre cent trente-quatre personnes sont interpellées, et [illegible]-sept sont maintenues en état d'arrestation. Des témoignages commencent à dénoncer l'attitude de certains policiers au cours ou à la suite des manifestations, en particulier au centre Beaujon, où sont regroupés les interpellés.

■ A Toulouse, où le principe d'une grève illimitée des cours [illegible], une bataille rangée éclate [illegible] entre policiers casqués et étudiants [illegible] du lycée Pierre-de-Fermat, faisant une vingtaine de blessés. A Lille et Bordeaux, [illegible] mille étudiants défilent en solidarité avec leurs camarades parisiens. [illegible] Rennes, quatre mille étudiants manifestent [illegible] « Libérez nos camarades ! » [illegible] Nantes, Marseille, Le Mans, [illegible] la grève paralyse les cours, [illegible] les étudiants tiennent des meetings, tandis qu'à Strasbourg, le recteur, Maurice Bayen, débat dans un amphithéâtre avec cinq cents étudiants.

[illegible] LA ÉGALEMENT

■ [illegible] Georges Pompidou quitte l'Iran pour l'Afghanistan, où il se rend en visite officielle jusqu'à la fin de la semaine.

■ La mise en service de la nouvelle maison d'arrêt de Fleury-Mérogis permettra de remédier progressivement au surpeuplement de la Santé et de Fresnes.

■ Huit mille étudiants catholiques communient exceptionnellement sous les deux espèces, le pain et le vin, au terme du traditionnel pèlerinage de Chartres.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Gilbert François
Le citoyen CRS

Michel Braudeau

UN des nombreux paradoxes de mai, un de ses aspects de comédie, fut que les hordes estudiantines, trotskistes, maoïstes, mao-spontex et autres, toutes animées d'un idéal de justice et de fraternité, d'un esprit de révolution visant à libérer les « masses laborieuses », passèrent des heures chaudes et de longues nuits à bombarder de pavés et de grilles d'arbres les seuls prolétaires présents sur le terrain. Qu'ils soient CRS, gendarmes mobiles, ou gardiens de la paix, les agents de la répression étaient certainement ceux dont la condition d'origine était la moins favorisée. Chacun le savait, mais dans le feu de l'action, ce sont les rôles qui l'emportent sur la vérité des acteurs.

Gilbert François, qui avait quarante-trois ans en 1968, n'était plus en uniforme depuis dix ans. Mais il exerçait les fonctions de responsable national du syndicat qu'il avait fondé en 1948, le SNIP (Syndicat national indépendant et professionnel des CRS). *« Je suis originaire d'un village de la Somme. Mon père était ouvrier. J'étais bon à l'école, mais comme on n'avait aucun moyen d'aller au lycée qui était à 15 kilomètres, qu'il n'y avait pas de ramassage scolaire, je n'ai pas pu poursuivre mes études. A quatorze ans, j'ai galéré, j'ai fait le manœuvre maçon, j'ai été clerc de notaire, puis bûcheron, ce qui*



D.R.

Gilbert François (à droite), secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel des CRS, avec, à sa gauche, Gérard Monate, secrétaire général du Syndicat général de la police de Paris, et d'autres responsables de syndicats policiers. Photo prise à la fin des années 60.

n'était pas un métier d'avenir. On faisait du bois de chauffage, à la hache. Un jour, j'ai vu une petite annonce, j'ai écrit et je suis entré dans les Compagnies républicaines de sécurité. Ce n'était pas une vocation. En tant que syndicaliste, j'ai discuté avec beaucoup de mes collègues. C'est rarement une vocation. Parlons plutôt de la crainte du chômage et de la sécurité de l'emploi. »

S'il n'est plus en tenue en 1968, Gilbert François n'en est pas moins sur le terrain, au contact permanent avec ses troupes, dès qu'il y a un rassemblement important, que ce soit en province ou à Paris. Pendant longtemps, les troupes de réserve de la police parisienne ont été les gardes mobiles. Ce n'est que dans les années 60 que les CRS sont amenés à venir à Paris, dont ils n'ont pas bien l'habitude. Au début, Nanterre, l'évacuation de la Sorbonne, ne leur semblent pas problématiques. *« Je me disais juste, quand ça a commencé à chauffer, ces jeunes cons d'étudiants, ils sont un peu gonflés, parce qu'ils ont la chance de faire des études. J'aimerais bien être à leur place, parce que j'aurais du boulot demain. En 1998, ce ne serait pas pareil, ce serait beaucoup plus compréhensible. Mais, en 1968, on ne comprenait pas pourquoi leurs revendications entraînaient une telle violence. Parce qu'on n'avait pas que des enfants de chœur en face de nous. C'était pas dans la tendresse, les affrontements. »*

Passé cette première réaction, Gilbert François dit avoir vécu dans l'angoisse et, plus les manifestations devenaient dures, dans la hantise de mort d'homme. *« A titre personnel et en tant que citoyen. Et je craignais que mes camarades soient impliqués dedans. Nous n'aimions pas travailler à Paris. Nous continuions à porter le chapeau de la mauvaise conduite particulière des éléments de Paris. Derrière nous, il y avait Charonne, huit morts, et avant, les ratonnades de Papon, mais ce n'était pas les CRS. On a d'abord envoyé des harkis contre les manifestants qui protestaient contre le couvre-feu. Il y avait une volonté de provocation. Pour le public, on ne disait pas "les forces de l'ordre", ni la police, mais "les CRS", ça sonnait mieux. Il y avait pourtant des différences dans le recrutement, la formation, l'esprit. La police de Paris était dangereuse en fonction de ses antécédents, les réseaux du préfet Baylot, le réseau Did, d'extrême droite, et ensuite Papon, ça a laissé de sacrés bonshommes dans l'encadrement. »*

Gilbert François va voir Jacques Fauvet, rédacteur en chef au *Monde*, au lendemain de Charonne pour lui montrer, photos à l'appui, que les immatriculations des cars, les uniformes, les guêtres, les pantalons, sont ceux des policiers de la préfecture, pas des CRS. *Le Monde* rectifie aussitôt.

En 1968, il veille au respect des consignes. Autant de grenades lacrymogènes qu'on veut, mais interdiction de renvoyer les pavés, il y aura des CRS sanctionnés. *« Les gens de la préfecture sont lâchés comme des chiens fous, font n'importe quoi. Nous, on travaille pas à notre compte. On a été très contents lorsqu'on a vu le préfet Grimaud descendre sur le terrain et parler aux manifestants. Il ne voulait pas le baston, et on était d'accord avec lui. »* Gilbert François passe un jour devant un barrage où quelques étudiants essaient de parler avec les CRS. Il s'approche. On lui demande qui il est. Il s'explique. Les étudiants lui proposent de venir à la Sorbonne pour discuter. *« Il y avait les "Katangais" à l'époque, mais bon, on entre quand même. Je me retrouve dans l'équipe du professeur Kahn, qui avait une infirmerie sur place. On parle. Moi, j'avais déjà des années de syndicalisme, les problèmes de société je connaissais. Je leur parlais d'autogestion. Ils me disent : "Toi, il faut que tu nous fasses un amphi". J'ai refusé, bien sûr... »* Il reviendra plusieurs fois, néanmoins, jusqu'à l'expulsion des « Katangais » par les étudiants et la reprise de la Sorbonne par la police.

Après le 20 mai, pendant les manifs les plus dures, il voit les CRS sur le point de reculer. Reculer, c'est laisser des camarades blessés sur le terrain, et avoir l'obligation d'aller les rechercher, arme au poing s'il le faut. Il convainc les autorités de ne pas pousser la répression trop loin, de retenir les hommes. *« La situation était de plus en plus confuse, dangereuse. Les jeunes des banlieues étaient venus grossir les rangs des manifestants, sauf les jeunes communistes qui avaient reçu pour consigne de rester chez eux. On ne savait plus qui contrôlait qui, jusqu'où on était prêt à aller d'un côté comme de l'autre. »*

On est passé tout près d'un drame et certains éléments modérateurs ont été décisifs. On citera encore longtemps le sang-froid du préfet Grimaud. Mais des hommes comme Gilbert François, dans la mesure de leurs moyens, ont sans doute aidé à calmer le jeu. *« Un jour, bien avant 68, dans un moment de doute sur le sens de mon métier, je m'étais confié à un ami. Devais-je démissionner ? Mon ami m'a répondu de n'en rien faire. Il fallait que je reste à mon poste, avec mes doutes et ma raison. Si on laissait la police aux excités et aux malfaisants, où irait-on ? »* On a bien failli le voir, il y a trente ans.

PAROLES

– J'ai eu beaucoup de mal à vous avoir.
– Nous n'avons que deux lignes, alors, vous comprenez...
– Qu'à cela ne tienne, je m'en occupe.

Dialogue téléphonique entre Alain Geismar, secrétaire général du SNESup, et le préfet de police, Maurice Grimaud.

– Ils sont rive droite.
– Merde. Il fallait barrer les ponts, voyons, c'est élémentaire.

Dialogue téléphonique entre le préfet Grimaud et le ministre de l'intérieur, Christian Fouchet.

« Le pouvoir est dans la rue ! », « Nous sommes un groupuscule », « UNR groupuscule ».

Slogans du défilé du 7 mai.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les leçons d'une découverte

AINSI donc, pendant qu'aux Etats-Unis se mettait en place, autour du docteur Judah Folkman, une véritable *task force* destinée à vérifier expérimentalement l'efficacité anti-cancéreuse de deux molécules, en France, depuis une dizaine d'années, un médecin entouré de quelques collaborateurs dévoués suivait, dans le secret de son laboratoire parisien, la même voie de recherche. Sans susciter le moindre intérêt de la part des autorités de tutelle de la recherche, le professeur Jean-Paul Escande bénéficiait en tout et pour tout de l'appui financier discret et limité du groupe français Sanofi.

Il y a quelque chose d'à la fois désespérant et exemplaire dans cette aventure. Désespérant, car elle met une nouvelle fois en évidence ce « mal français » qui semble condamner les chercheurs les plus originaux à devoir fuir l'Hexagone pour pouvoir, outre-Atlantique, mener à bien leurs travaux. Ce fut, coïncidence, le cas du maître de Jean-Paul Escande, le professeur René Dubos, qui partit aux Etats-Unis jouer un rôle essentiel dans la découverte des antibiotiques. Ce fut aussi le cas du professeur Roger Guillemin, Prix Nobel de médecine en 1977 pour ses travaux sur les hormones cérébrales. Pire : il arrive parfois qu'il faille attendre qu'une découverte soit annoncée par une équipe américaine pour que l'on s'aperçoive que des chercheurs français, dans un quasi-anonymat, l'avaient précédée. Ce fut d'une certaine manière ce qui arriva à l'équipe du professeur Luc Montagnier lorsqu'elle découvrit en 1983 le virus du sida à l'Institut Pasteur de Paris. A l'époque, personne ou presque parmi les responsables de la recherche, ne pensait que le sida pouvait être une maladie virale. On en était alors au « tout immunologique » et le sida ne pouvait être une maladie d'origine infectieuse. On lasserait à décrire les conséquences du caractère mandarinal et conservateur de l'organisation de la recherche médicale et biologique en France. On oublie trop souvent cette règle, rappelée au *Monde* par le professeur Guillemin en 1977 : *« Le conformisme est le pire défaut pour un chercheur... »*

Au-delà de cet aspect purement hexagonal, les travaux du professeur Folkman et la médiatisation dont ils sont l'objet obligent à s'interroger encore sur les mécanismes de validation et de communication qui ont cours dans le monde scientifique. Il est devenu urgent d'en revoir les règles, de manière à concilier la nécessaire rigueur de leur présentation dans le grand public et l'évolution des technologies. De plus en plus de chercheurs délaissent aujourd'hui le canal prestigieux et relativement désuet des grandes revues de référence, toutes anglo-saxonnes dans ces disciplines, préférant communiquer *via* les réseaux d'Internet. Les risques de dérapage en sont évidemment accrus. Médiatisation, financement, course aux brevets : déréglementée, la compétition entre les grandes équipes de recherche devient de plus en plus folle. L'important est de savoir qui, de l'industrie pharmaceutique et des sociétés de capital-risque ou des patients et du public, y trouvera le meilleur bénéfice.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet.

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Europe saturée de sang

LE MONDE s'habitue à l'horreur. Les lents assassinats dans les camps de déportation et de concentration, les exécutions politiques, les massacres d'otages se succèdent sans le surprendre. Le pire est que, trop souvent aveuglé par le fanatisme politique, chacun finit par justifier dans sa conscience les tortures et les meurtres commis au nom de l'idéologie dont il se réclame.

Quant à l'organisation internationale des peuples, qui était au temps jadis le « concert des nations », il semble, pour reprendre un mot de Charles de Gaulle, qu'elle abandonne *« le monde aux ambitieux violents »* et assiste *« du haut de ses remparts au meurtre des innocents dans la plaine »*. Trois ans après la libération de l'Europe de la sanglante servitude nazie, la force internationale que demandait en 1934 l'auteur de *Vers l'armée de métier*, afin que la justice disposât *« d'un glaive à côté de ses balances »*, est encore dans les limbes. Et qui s'en préoccupe ?

Deux cents condamnés ou otages sont fusillés en une seule semaine en Grèce, dans le pays des dieux. Mais les dieux ont soif partout ailleurs, là où les régimes totalitaires se sont installés, qu'ils soient affublés de manteaux blancs ou de loques rouges. On tue en Terre sainte au nom de nationalismes qui s'affrontent sur le même sol ou d'intérêts qui n'osent dire leur nom, on tue en Espagne, on tue dans les pays balkaniques soumis à *« la dictature des masses »*, au nom d'idéologies opposées. L'Europe saturée de sang est en état permanent de guerre civile.

Rémy Roure
(8 mai 1948.)

Les arsenaux de l'Etat au pied du mur

LA FIN d'un monopole qui remonte à Colbert, quand ce ministre de Louis XIV, dirigiste dans l'âme, encouragea la création des manufactures d'Etat et donna leurs lettres de noblesse, entre autres, aux arsenaux de la marine. C'est ainsi que, plus de trois siècles après, les salariés de la direction des constructions navales de Toulon l'ont vécu en apprenant la décision – une grande première – du ministre de la défense de confier à une filiale du bureau Veritas, associée à un chantier privé de Méditerranée, la réparation du pétrolier *Var* de la Marine nationale.

L'arsenal avait estimé qu'un tel travail lui revenait de droit, et la perspective qu'il lui échappe avait, durant la quinzaine précédente, conduit ses salariés à protester à l'avance contre cette éventualité, en séquestrant des cadres, en saccageant des bureaux, en interrompant des chantiers en cours et en multipliant les défilés dans les rues de Toulon.

A situation nouvelle, décision sans précédent. Face à la diminution des ressources budgétaires par rapport à une loi de programmation militaire qui était fort ambitieuse, et face à la réduction du format de la marine, l'Etat tranche différemment que ne le veut une très ancienne tradition. Comptable désormais de ses deniers, il s'en remet au fournisseur qui s'engage, par devis, à lui offrir le rapport qualité-délais-coût le mieux étudié.

RÉVOLUTION CULTURELLE

La réparation du *Var* ira donc au secteur privé, deux fois moins cher et plus rapide, à deux mois et demi près, que l'arsenal. Maigre lot de compensation : la remise en état d'un autre bâtiment de la marine, le navire-atelier *Jules-Verne*, est attribuée à l'arsenal, mais le marché en question est financièrement quatre fois moins intéressant que le premier.

Les syndicats, à Toulon, avouent ne pas comprendre qu'un gouvernement de gauche porte ainsi atteinte, aujourd'hui, au service public qu'est la réparation d'un bateau de guerre, pour laquelle l'arsenal est parfaitement outillé, et, demain – pourquoi pas ? –, à son métier de base, qui est la construction d'un navire de guerre élaboré.

En arbitrant de la sorte, le gouvernement de Lionel Jospin a commencé à appliquer une politique qui, dépassant toute idéologie doctrinale, vise à concilier deux objectifs que le ministre de la défense, Alain Richard, explicite à sa façon : *utiliser les crédits publics de manière judicieuse et respecter les impératifs opérationnels du client que sont les armées françaises*. C'est une véritable révolution culturelle. Aucun fournisseur n'est plus automatiquement protégé, y compris le fournisseur d'Etat qui s'est longtemps reposé sur ses lauriers, convaincu qu'il était devenu incontournable, et qui est aujourd'hui, en période d'austérité, invité à faire la preuve qu'il est le meilleur, le moins cher et le plus fiable.

Les arsenaux, dont les personnels jouissent de la garantie du statut d'Etat, ne dérogent pas à cette pratique qui les jette, bon gré, mal gré, dans les arcanes de la concurrence franco-française et internationale.

Mais, dans le cas présent, le trouble vient du fait que la direction des constructions navales, et pas uniquement l'arsenal de Toulon, qui en dépend, a été priée par le gouvernement de mettre de l'ordre chez elle, en échange de quoi le plan de charge de ses chantiers lui serait assuré. En clair, le ministère de la défense s'engageait à passer des commandes propres et à favoriser l'exportation, moyennant des réductions drastiques des effectifs en surplus dans les établissements. Un marché, en somme, destiné à accroître la compétitivité des arsenaux et à leur permettre de nouer des associations industrielles avec des partenaires français et européens pour aller de l'avant. C'est ce travail de remise à niveau – avec tous les défis humains qu'il implique dans des régions, en France, déjà déprimées par le chômage – qui risque d'être retardé, sinon entravé par la décision de retirer des heures d'activité à l'arsenal de Toulon.

D'autant qu'il n'est pas certain que le statut d'établissement public d'un arsenal facilite un rapprochement avec des chantiers privés, qu'ils soient français ou étrangers. L'exemple du groupe Aerospatiale, dans le domaine aéronautique, est là pour montrer que des alliés potentiels, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne ou en Italie, où s'épanouissent les groupes privés, se méfient toujours d'un partenaire qui, avant toute initiative, doit attendre le « feu vert » de son actionnaire étatique.

Au-delà du cas du *Var* à Toulon, c'est une stratégie inédite qui s'instaure et qui aboutit à placer au pied du mur les industriels français de l'armement, réputés pour la cherté de leurs produits. Secteur public et secteur privé sont désormais mis en concurrence sans tabous. Et cela, à l'intérieur des frontières nationales comme à l'extérieur.

ACHAT AU MIEUX-OFFRANT

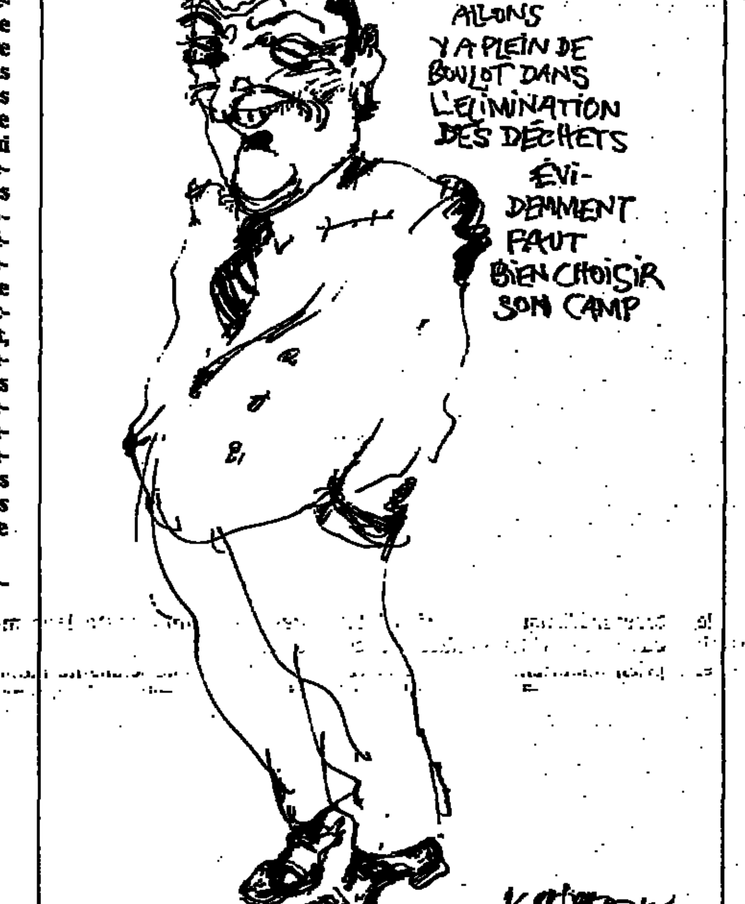
Le ministère français de la défense se décrit, aujourd'hui, davantage comme un client, libre de ses choix, que comme une administration exerçant la tutelle de l'industrie d'armement. Davantage comme un utilisateur que comme un producteur. Au point qu'il n'hésite plus à préconiser l'achat de matériels *« sur étagère »*, comme on dit, c'est-à-dire l'acquisition au mieux-offrant d'équipements militaires dont il estime avoir besoin et dont, au départ, il ne finance plus en amont les études, les recherches, ni le développement. C'est aux fournisseurs de prendre leurs risques.

On en a une illustration avec les discussions en cours sur le sort du *projet d'avion de transport militaire futur* (ATF), pour la réalisation duquel le groupe européen Airbus, ne bénéficiant d'aucun passe-droit, est sous la menace directe et sérieuse d'une compétition ouverte avec des constructeurs russo-ukrainien (Antonov) et américain (Lockheed-Martin).

L'intérêt immédiat du client est évident. Mais à court terme. Car une transaction dans l'ordre de la défense, avec des fournisseurs extérieurs que l'acheteur ne contrôle pas forcément, a ses limites : celles qui portent préjudice à sa souveraineté. L'histoire fourmille de précédents, quand des Etats, voire de simples entreprises, se sont mis en travers du chemin, refusant de livrer ce à quoi ils ou elles s'étaient engagés, au motif que l'action diplomatique de leur client ne les satisfaisait plus.

Jacques Isnard

Les gens *par Kerleroux*



Israël, fragile, si fragile

Suite de la première page

Aujourd'hui, alors que le Proche-Orient hésite à nouveau devant un second plan de partage de l'ancienne Palestine mandataire, pour ainsi dire à fronts renversés, on éprouve étonnamment le même sentiment de fragilité inattendue, cette fois-ci d'Israël. Certes, comparaison n'est pas raison : malgré quelques épisodes désagréables, la fragilité israélienne n'est pas encore militaire. Mais la fragilité politico-culturelle récente ne présage, elle, *rien de très bon*.

Il se passe tout d'abord quelque chose d'étrange dans ce pays : pour la première fois depuis fort longtemps, le sionisme a rendu aux juifs un œdipe presque normal. Car, dans un monde diasporique où le père juif est constamment bafoué à l'extérieur, le fils juif n'a guère d'autre choix que de se solidariser en bloc avec la génération précédente, surtout dans ses erreurs ou ses bévues, faute de quoi il chavire dans le ralliement aux persécuteurs à la Otto Weininger. Israël permet en ce moment même de dépasser cette inhibition : les fils israéliens sont en pleine révolte, individuelle et collective, contre les pères israéliens, que nulle persécution imminente ne protège désormais plus contre les outrages.

Ceux, à l'extrême gauche, qui se délectent des pamphlets hâtifs des nouveaux historiens, Benny Morris, Avi Shlaïm ou Ilan Pappé, ivres du bonheur anti-idolâtre d'humilier Ben Gourion et les pères fondateurs, ne comprennent malheureusement pas qu'ils font partie du même courant anthropologique que ces électeurs qui ont porté sur le pavois Bibi Nétanyahou, d'abord contre cette vache sacrée du premier Israël bengourionien qu'est Shimon Pérès, et peut-être demain encore contre l'officier le plus décoré de Tsahal qu'est le leader travailliste Ehud Barak.

Et personne n'ira rapprocher le passage à l'acte de ce jeune Yéménite à qui manquent les mots, Yigal Amir, sur la personne du vainqueur de la guerre de Six Jours, Itzhak Rabin, des formes plus évoluées que peut prendre cette mise en pièces de l'ancienne classe dirigeante sioniste. A force de préférer le *« am »* (le peuple) au *« khakham »* (l'homme instruit de la Loi), à force de régler ses comptes avec les élites d'autrefois, le peuple israélien perd aussi de jour en jour la formidable cohésion dans l'épreuve qu'il tirait de l'histoire juive. D'ailleurs, l'immense majorité de la diaspora, bien plus conservatrice, plébisciterait aujourd'hui Rabin, Pérès, Barak.

NIHILISME

Mais on ne lui demande rien à cette malheureuse diaspora, d'autant moins qu'à l'opposé de la doctrine sioniste classique ce n'est plus elle qui « monte » vers Israël, c'est l'Etat juif qui a entamé avec délectation la descente vers les ghettos d'autrefois. Il n'y a d'ailleurs rien de paradoxal à ce que le gouvernement Nétanyahou soit le plus « galoutique », *le plus diasporique* qu'Israël ait jamais connu : là aussi, la révolte contre les normes des générations passées, contre la véritable révolution culturelle laïque et hébraïque qu'était le sionisme se donne libre cours, avec une floraison de partis ethniques, ouvertement pour les Russes ou implicitement pour les Maghrébins religieux.

Quant au groupe des conseillers proches du premier ministre, ne fait-il pas davantage penser à un épisode délicieusement absurde du feuilleton new-yorkais « Seinfeld », avec les troubles conjugaux et télévisés du chef, le principal acolyte russe, Liberman, qui s'appelle tout naturellement Yvette, *« comme sa grand-mère de Bucarest qu'il n'a pas connue »*, ou l'ami Moskowitz de Miami, qui entre deux affaires immobilières vient de temps à autre à Jérusalem pour voir comment mettre le feu rapidement et sûrement à la Vieille Ville. Au fond, dans ce piétinement nihiliste des anciennes valeurs sionistes, il n'y a rien de bien surprenant à voir revenir les personnages hauts en couleur de l'Odessa de Babel, les absurdités romanesques de Scholem Aleïchem, où même les chevaux hennissaient en yiddish.

Mais voici le plus étrange : Nétanyahou est populaire à mesure qu'il n'est pas une réussite de la société israélienne. Son père, personnalité difficile et querelleuse, avait fait le choix de vivre en Amérique pour mieux lutter contre la double dictature de Ben Gourion dans l'Etat et de Begin dans le parti nationaliste Hérout, qu'il combattait avec une égale ferveur. Américain par la langue, les études à Harvard, les liens étroits qu'il a entretenus avec la droite reaganienne, juive et non juive, son fils se pense encore comme quasi-Américain et commet ainsi sa plus grande bévue politique, *celle d'intervenir* à Washington non en chef de gouvernement étranger, mais en militant néoconservateur prêt à tourner l'administration par le Congrès, voire les lobbies, même les moins philosémites comme la Majorité morale du révérend Falwell. Même ses vieux amis républicains de la revue *Commentary* ne parviennent plus à le suivre.

Ainsi, parce qu'ils sont en pleine crise identitaire, une majorité d'Israéliens ont-ils élu un premier ministre qui ne représente que des valeurs de la droite diasporique extrême, alliage pittoresque du judaïsme polonais du XVII[e] siècle – le centenaire rabbin Schach –, du judaïsme marocain du XIX[e] – Arieh Deri et ses amis de Shass –, du judaïsme persécuté soviétique d'époque brejnévienne – Chtcharansky – et du judaïsme brooklynien à la Abe Rosenthal.

COALITION GEIGNARDE

Ce n'est plus le Likoud, parti sioniste traditionnel, qui gouverne, c'est le Goush-ha-Ghettaot, le Bloc des Ghettos, coalition pessimiste et geignarde, sans aucun projet que de rééchelonner ses traites et de rouler de quinze jours en quinze jours son plus grand allié, les Etats-Unis. La combinaison de cette fragilité morale et de ce contre-pied diplomatique pourrait s'avérer redoutable lorsque, excédés par les tactiques infiniment dilatoires de ce bloc ghettoïste, les Palestiniens finiront par passer à la contre-offensive.

A moins que peut-être Nétanyahou ait décidé de lâcher un peu de lest, conscient qu'il serait de la gravité relative de sa situation. Déjà son âme damnée à Washington, l'ambassadeur Ben Elissar, devrait se replier en bon ordre... vers Paris, où l'attendent tant de précieux souvenirs. N'est-ce pas le même Ben Elissar qui comparait, sur une chaîne de télévision française, le premier ministre d'alors, Itzhak Rabin... au maréchal Pétain ? Discutable sur le plan de l'histoire militaire, cette comparaison place Ben Elissar au centre de ce mouvement iconoclaste israélien qui a déjà beaucoup nui à l'Etat. En fait-elle un bon ambassadeur ?

Alexandre Adler pour Le Monde

Europe et Etats-nations, quelle « division du travail » ?

par Stefano Bartolini

En collaboration avec le Centre Robert-Schuman, de l'Institut universitaire européen de Florence, nous poursuivons la publication de points de vue sur les conséquences de l'euro sur les institutions politiques nationales et européennes. Nous avons déjà publié les textes d'Yves Mény (Le Monde du 5 mai), José Maria Maravall (Le Monde du 6 mai) et Fritz Scharpf (Le Monde du 7 mai).

UN DEMI-SIÈCLE d'intégration européenne a déterminé une restructuration des limites propres aux Etats-nations. L'unification européenne a supprimé les frontières qui existaient entre les Etats membres dans le domaine des libertés civiles et économiques. De ce fait, les opportunités de mobilité physique des facteurs productifs (du capital essentiellement), des entreprises et des individus se sont élargies, même si leur distribution reste largement inégale.


L'APRÈS-EURO

L'unification a aussi progressivement défini les nouvelles limites externes de l'Union à travers la fixation de frontières tarifaires, réglementaires et même de citoyenneté, ce qui a pu conférer aux membres de cette communauté une identité qui les différencie de ceux qui n'y appartiennent pas. Enfin, ce processus historique a contribué à la constitution de nouvelles limites internes, notamment à caractère fonctionnel, qui définissent les droits et les devoirs de certains sous-groupes au sein des Etats membres de l'Union, en particulier par l'effet de programmes de coopération transfrontalière ou par la géométrie variable de certains régimes (protocole social, union monétaire, accords de Schengen, etc.)

Depuis quelque temps, on perçoit cependant plus clairement l'impact indirect de l'intégration, celle-ci se cantonnant de moins en moins au domaine fonctionnel des libertés et des activités économiques. On aurait pu s'attendre à ce que les progrès de l'intégration économique n'en laissent pas moins aux Etats-nations – une fois abandonnée toute prétention au contrôle politique du marché – la liberté de poursuivre leurs objectifs dans les autres domaines, dans ceux qui relèvent par exemple de la défense de l'identité culturelle et des mécanismes d'autodétermination – démocratie et représentation politique – de ses membres. Mais cette division originelle des tâches entre Etats-nations et Union européenne, qui fit longtemps l'originalité de l'Europe comme espace politique, est-elle encore possible à long terme ?

En d'autres termes, le *repli de l'Etat* sur ses fonctions culturelles et politico-administratives est-il compatible avec son abandon de toute forme de contrôle sur les activités économiques ? D'une certain façon, on peut s'attendre à ce que l'intégration économique influence non seulement le contenu des « politiques » nationales, mais aussi la structure même de la « politique » nationale, en engendrant des lignes de fracture, des alliances politiques, voire des organisations politiques nouvelles. On tentera d'analyser ici les caractéristiques de cette possible dynamique générale dans trois domaines importants : la redéfinition des intérêts des groupes ; l'impact de l'enjeu « européen » sur les électorats et les opinions publiques ; et, enfin, les difficultés potentielles des partis traditionnels à gérer ces tensions et changements.

On remarquera tout d'abord que la cohésion interne des groupes de pression et des associations traditionnels au niveau national paraît aujourd'hui entamée par la législation européenne et par l'évolution des législations nationales que nécessite l'intégration. La participation et le maintien dans l'union monétaire *impliquent*, par exemple, *l'interdiction* progressive des aides de l'Etat aux secteurs économiques nationaux, une politique européenne de la concurrence plus agressive et qui soit favorable à la privatisation des entreprises publiques, des limites au déficit budgétaire...

Pour les syndicats, une telle évolution ne peut que contribuer à une désintégration interne de leur organisation nationale. Les accords obtenus par la négociation dans les domaines des salaires, des conditions de travail, des bénéfices sociaux, *sont progressivement remis* en question par le marché unique, par la concurrence économique et par la disparition de l'interventionnisme économique au nom de la compétitivité. Les syndicats doivent, en outre, tenir compte des pressions induites par le facteur productif le plus mobile, le capital, ainsi que par la capacité qu'ont certaines entreprises de déplacer leurs activités. Les organisations patronales se retrouvent face à un dilemme de la même nature.

Ces tensions vont modifier aussi bien la cohésion des groupes de pression que leur orientation et leur représentation politique traditionnelles. *Certains groupes nationaux* continueront sans doute à peser sur le gouvernement et leurs représentants politiques nationaux pour défendre leurs intérêts au niveau européen, mais d'autres pourront être amenés à demander que leurs représentants nationaux défendent plutôt leurs intérêts contre d'autres groupes du même type dans d'autres pays de l'Union. Il y aura aussi des oppositions entre groupes et Etats concernant la violation de la législation européenne. Il y aura, enfin, des mouvements et des groupes d'intérêts nationaux qui se mobiliseront contre une entreprise ou un autre groupe situé dans un autre Etat.

Le défi fondamental dérive de la pluralité des lieux de décision et de la multiplicité des niveaux de représentation qui caractérisent le système européen

En *dépit de ces évolutions* probables, la plupart des débats relatifs aux institutions européennes n'ont que faiblement alimenté les débats nationaux jusqu'à présent. La raison principale réside dans l'intention explicite des élites politiques d'empêcher ces questions de parvenir sur l'agenda politique, parce que ces mêmes élites perçoivent que de tels enjeux ont tendance à diviser et à regrouper les électorats nationaux selon des coalitions bien différentes de celles qui ont structuré traditionnellement la politique nationale.

Une telle dynamique est d'autant plus probable que les électorats européens ressentent depuis long*temps une certaine méfiance* à l'égard de la politique et des partis, autant de sentiments qui alimentent une disponibilité au changement et une *volatilité électorale* accrues. Dans un tel contexte, l'enjeu européen pourrait dès lors s'avérer chargé d'un potentiel remarquable de restructuration des clivages partisans.

Face à ce défi, les élites politiques ont conscience que la transition économique détermine et contraint largement les politiques possibles, incitant par conséquent à une considérable unité d'action pour faire accepter les sacrifices et les ajustements nécessaires. Cela suscite dès lors, au sein de ces mêmes élites, *une tendance à façonner la compétition* électorale de telle manière que se trouvent marginalisés ou rejetés les problèmes dont la solution ne paraît plus sous leur contrôle direct, et sur lesquels leurs positions sont très peu différentes.

Cette « collusion » ouvre dans le même temps un espace politique potentiel considérable pour les mouvements politiques qui, tout en refusant de porter la responsabilité des choix imposés par le processus d'intégration dans sa forme actuelle, font appel aux électeurs en faisant référence tantôt au nationalisme, tantôt au protectionnisme, tantôt encore à la défense de l'identité nationale. Si le terme de « populisme » a fait sa réapparition dans le débat politique européen, c'est parce que l'imprécision du label semble parfaitement adaptée à certains de ces phénomènes d'hybridation idéologique produits pour partie par les tensions liées à l'intégration européenne.

Le défi fondamental dérive cependant de la pluralité des lieux de déci*sion et de la multiplicité des niveaux* de représentation qui caractérisent le système européen. Les partis devront en effet inscrire leur action au sein d'un espace *politique* où *la* contestation et les débats porteront non seulement sur les problèmes politiques, mais aussi sur le niveau (régional, national, européen, international) et la nature des modes décisionnels (démocratie directe, assemblées élues, négociations ou accords intergouvernementaux, agences autonomes de régulation) où ces mêmes problèmes devront être résolus.

De ce point de vue, les partis politiques sont en général mal équipés pour traiter les conflits inhérents à *la distribution* verticale *du* pouvoir décisionnel. Si le succès, au moins électoral, des listes anti-Union aux élections françaises de 1994 devait se reproduire dans plusieurs pays, les clivages politiques caractérisant les élections européennes tendraient à se différencier des clivages pertinents au niveau national, ce qui obligerait les partis à mobiliser des soutiens différents selon le type d'élection. Une telle *évolution* constituerait le premier pas vers la formation d'une structure des clivages propre aux enjeux européens, qui alimenterait une différenciation accrue entre les systèmes des partis nationaux et européens.

Les partis politiques nationaux découvriront bientôt l'importance que revêtent les enjeux et les lieux de décision européens pour la permanence du contrôle de leurs propres électorats. Ils comprendront la nécessité, pour leur survie à l'échelon national, de maîtriser l'encadrement des électeurs dans le domaine des enjeux supranationaux. A long terme, une nette division des tâches – les partis gardant le contrôle de la représentation politique nationale mais se trouvant dépourvus des compétences et des pouvoirs effectifs, dépendants de mécanismes bureaucratiques supranationaux ou de négociations intergouvernementales – pourrait conduire soit au déclin fonctionnel des partis au niveau national, soit à des tensions croissantes liées à leurs tentatives de survie.

La question politique fondamentale ne portera plus alors sur l'éventuelle nécessité et les modalités envisageables de démocratisation de l'Union européenne, mais devra se concentrer plutôt sur la manière de gérer, au niveau national, les *conflits, tensions et autres divisions* que la construction du marché européen et l'établissement de la Banque centrale européenne ne manqueront pas de produire sur les mécanismes et les systèmes de représentation politique nationaux.

Stefano Bartolini *est professeur de sciences politiques à l'Institut universitaire de Florence (Italie).*

Apprendre à lire, réponses à quelques critiques

par Christophe Charle

La libre opinion publiée par le groupe Raisons d'agir que des lecteurs critiques ont attribuée de façon inexacte au seul Pierre Bourdieu peut être analysée comme un test projectif qui dévoile parfaitement les faux-semblants du débat politique actuel dénoncés dans ce texte. Cette réduction intéressée *ad hominem* remet en effet à l'ordre du jour tous les *topoï* de l'anti-intellectualisme le plus classique. Dans *Le Monde* du 17 avril notamment, un porte-parole de la gauche officielle dénonce *« le mépris prononcé (...) pour l'action politique telle qu'elle est actuellement menée »* qui inspirerait notre article. *Reproche paradoxal*. Si nous dédaignions la politique, pourquoi donc écririons-nous un texte politique ?

Si l'action politique actuelle est à l'abri de toute critique, pourquoi les électeurs se sont-ils massivement abstenus ou ont-ils fait défaut aux partis de gouvernement ? Si une réforme électorale, comme semble le penser notre contradicteur en citant *sentencieusement les échecs inverses* de Weimar et du boulangisme, suffisait pour éviter la catastrophe annoncée, pourquoi avoir tant attendu ? Notre expert oublie deux choses : aucun mode de scrutin ne forcera à voter des citoyens désabusés par le cynisme de promesses oubliées, l'abstention ou le vote dispersé sur les petits partis fait ensuite le jeu de l'extrême droite et de la partie de la droite prête aux alliances avec elle. Une simple réforme *technique* ne pourra effacer magiquement ces deux fondements de la crise politique actuelle. Tant que la gauche plurielle ne s'interrogera pas sur les raisons de la déception qu'elle a suscitée parmi certains de ses soutiens d'il y a un an ainsi que sur la démoralisation produite par quinze ans de mitterrandisme, l'incantation sur la *« modernisation de la politique »* relèvera de la méthode Coué.

L'anti-intellectualisme de nos censeurs n'est pas moins inquiétant. A les lire, l'intellectuel doit se consacrer à ses seuls travaux et n'apporter ses lumières que si on veut bien le solliciter comme expert. Son rapport remis, on avisera. Chacun aura reconnu les pratiques soumises, mais pas pour autant désintéressées, de nos modernes conseillers du prince. Nous avons une autre conception du rôle des intellectuels.

Nous entendons agir comme intellectuel collectif mettant en commun nos expertises pluridisciplinaires. Les noms des signataires ou celui du plus célèbre (le seul qu'on a retenu en fonction d'habitudes médiatiques et individualistes quasi impossibles à effacer des esprits) importent moins que la volonté de travail collectif et le souci de lancer le débat, de poser les *questions gênantes et* d'apporter des débuts de propositions développées au sein des volumes de la collection « Raisons d'agir » en cours de publication. Cette double option pour une approche raisonnée qui n'exclut pas l'attachement à des valeurs et pour l'autonomie critique semble incompréhensible à ceux qui acceptent seulement la foire aux vanités des intellectuels médiatiques, la *spécialisation* aveugle des experts ou la posture du conseiller intéressé.

Nos contradicteurs voudraient que nous apportions déjà toutes les réponses et toutes les analyses avant même que le travail collectif soit achevé. L'urgence de l'heure nous semblait imposer une prise de parole donnant sens au début de mobilisation citoyenne, plus instinctive que raisonnée, qui a réussi à faire pression dans certaines régions en proie aux *dérives* que l'on sait. L'accentuation de la dérive politicienne postérieure à notre texte n'a que trop confirmé la surdité et la cécité persistantes des responsables que nous mettions en cause : *« Business as usual »* reste leur mot d'ordre.

Cette volonté lénifiante montre bien que nous avions raison de nous en prendre à la sous-estimation de la crise politique par ceux qu'elle devrait faire réfléchir. Quand le réel déplaît aux politiques, ils rendent responsables ceux, notamment les intellectuels, qui *osent le décrire* autrement que selon la vérité officielle. Quand des militants travaillistes nous confient qu'ils ne reconnaissent pas le travaillisme dans la politique menée par Tony Blair, nous avons plus tendance à les croire qu'aux brevets de socialisme que se décernent les dirigeants sociaux-démocrates européens le temps d'une rencontre au sommet.

Quand Gerhard Schröder refuse de faire des promesses avant les élections pour n'avoir ni à les trahir ni à les tenir, nous supposons raisonnablement qu'il ne prépare pas en sous-main des mesures radicales qui sèmeraient la panique sur les marchés financiers. Quand notre premier ministre se bat pour que l'actuel gouverneur de la banque de France préside la future Banque *centrale européenne*, nous ne sommes pas persuadés que ce partisan impavide du franc fort va utiliser son pouvoir pour imposer sa loi aux marchés financiers anglo-saxons, comme l'affirme avec candeur le secrétaire national du Parti socialiste.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous faisons ces constats. Pour des chercheurs en sciences sociales, affronter la montée de l'anti-intellectualisme – dont le lepénisme est la forme extrême –, mesurer, chaque fois qu'ils entreprennent une action ou une enquête, la montée de la démobilisation collective, se heurter à la conspiration du silence ou à l'interprétation malveillante des critiques et des propositions qu'ils publient, c'est sentir directement l'ampleur de la crise française et, au-delà, européenne. Marc Bloch, dans *L'Etrange défaite*, *remarquait combien les cercles dirigeants* responsables du désastre de 1940 avaient été victimes de leur manque de curiosité intellectuelle et de leur lecture tronquée du réel. Les fausses lectures de notre texte montrent que ce travers reste d'actualité.

Christophe Charle *est historien. Ce texte a été approuvé par le collectif Raisons d'agir.*

SERVICE PUBLIC L'avenir de La Poste se joue en grande partie dans les prochaines semaines, avec la conclusion du contrat de plan et la décision du gouvernement sur l'avenir du Crédit foncier. La Poste est candidate à la reprise de cet établissement avec la GMF. ● LE CONTRAT DE PLAN accorderait davantage de liberté à l'entreprise publique dans la gestion des CCP mais il n'autorisera pas La Poste à développer de nouvelles activités dans l'assurance-dommages. Par ailleurs, les tarifs postaux seront stabilisés. ● L'ÉTAT s'engagerait à régler partiellement le problème des retraites, dont le coût dérive chaque année de 600 millions de francs, mais cette aide serait compensée par la diminution d'autres subventions. ● LA MISE EN PLACE des 35 heures sans aide de l'Etat inquiète les *dirigeants*. Les syndicats protestent contre cette *décision qui ne permettra* pas à La Poste de créer des emplois.

La Poste boucle son contrat de plan et s'inquiète pour son avenir

Contrairement à ses homologues allemande et néerlandaise, La Poste française ne dégage qu'un bénéfice modeste : 58 millions de francs en 1997. Dans les années à venir, les tarifs postaux seront stabilisés. Certains pourront même diminuer

AIMANT se présenter comme *« le principal employeur de France après l'Etat »*, La Poste est à la *veille de plusieurs rendez-vous* cruciaux. D'ici à l'été, le contrat de plan, qui définit le cadre de ses relations avec l'Etat pour les années 1998-2001, sera bouclé. C'est également *dans* les *prochaines* semaines que La Poste saura si sa candidature pour une prise de participation dans le Crédit foncier sera ou non retenue. De plus, *avant la fin de l'année*, le gouvernement devra transposer dans le droit français une importante directive européenne sur le courrier.

Or, la direction et les syndicats *s'inquiètent de la tournure* que prennent les négociations du contrat de plan. A ce jour, les arbitrages ne semblent pas très favorables à l'entreprise, au point que son président, Claude Bourmaud, menace à demi-mot de ne pas le signer en l'état. Du coup, la signature, initialement prévue pour février, est régulièrement reportée.

Déplorant ce retard, les parlementaires qui siègent au sein de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (CSSPPT) ont demandé à entendre un représentant du gouvernement. Ils ont auditionné, le 28 avril, François Villeroy de Galhau, directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances. Celui-ci a donné plusieurs informations importantes, même si les ultimes arbitrages ne sont pas encore rendus par Matignon. La CSSPPT espère recevoir le projet de contrat de plan entre le 15 mai et le 19 mai, et un conseil d'administration de La Poste devrait se tenir le 25 juin. Durant ces *cinq semaines, syndicats et* parlementaires tenteront de faire pression sur le gouvernement pour qu'il amende son projet.

Dans l'état actuel du contrat de *plan, alors que le courrier et* les colis représentent les trois-quarts du chiffre d'affaire de La Poste (68,3 milliards de francs, sur un total de 89,88 milliards), les tarifs postaux seraient *« stabilisés »* et *baisseraient même pour les produits* soumis à forte concurrence comme les envois en nombre et le courrier interentreprises.

Concernant les services financiers et la gestion des CCP, il semble acquis que La Poste acquerra progressivement la liberté de gestion des fonds de CCP qui lui sont confiés. Actuellement, ces fonds sont placés au Trésor et rémunérés par l'Etat au taux de 4,75 %. La Poste souhaite de longue date une plus grande liberté des gestion pour assainir ses relations financières avec la tutelle et trouver d'autres placements plus rémunérateurs. En revanche, La Poste ne sera pas autorisée à proposer des produits d'assurances-dommages, sauf sur des créneaux secondaire. Mais elle pourra expérimenter de nouveaux *services dans l'assurance-santé*. Au siège de La Poste, on déclare être prêts à lancer ces produits dès 1999.

Troisième point délicat à trancher : le maintien des *17 000* guichets. 62 % se trouvent dans des communes rurales où n'habite plus que 25 % de la population. Le maintien du moratoire décidé en 1993 par Edouard Balladur n'est plus d'actualité. La Poste ouvrira de nouveaux bureaux dans les zones sensibles et cherchera à *« contractualiser »* sa présence dans les zones rurales. Ce qu'un élu local socialiste traduit déjà par : *« L'Etat se désengage et nous allons devoir payer »*.

Au-delà de ces enjeux intéressant le « grand public », une des clés de l'avenir de La Poste réside *dans le financement de son régime* de retraite. Aujourd'hui, La Poste paye l'intégralité des pensions des postiers. Les retraités étant de plus en plus nombreux par rapport aux actifs, le montant des retraites augmente mécaniquement de 600 millions de francs par an.

LE CASSE-TÊTE DES RETRAITES

Si rien n'est fait, le taux de la charge des retraites, qui s'est élevé à 36,6 % des traitements versés en 1997, bondira à 63,6 % en 2 007, estimait en 1997 le sénateur Gérard Larcher dans un rapport. En outre, au titre de la compensation entre les *régimes*, La Poste verserait aux autres régimes environ 1,4 milliard de francs par an.

Le contrat de plan n'a pas vocation à régler le problèmes des *régimes spéciaux. Il peut, en* revanche, régler la dérive des retraites des postiers. M. Villeroy de Galhau a laissé entendre que l'Etat pourrait accepter de plafonner la charge des retraites supportée par La Poste à 500 millions par an en francs constants, ce qui représenterait un effort pour l'Etat de 3 milliards sur la durée du contrat de plan. Cette *« générosité »* serait appréciable, mais, selon plusieurs sources, l'Etat s'apprêterait à reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre. Chaque année, l'Etat verse à La Poste 1,2 milliard de francs par an pour la tenue de la comptabilité publique (gestion de tous les CCP envoyés au Trésor public). Or, informatique aidant, cette somme serait, selon les experts, de moins en moins justifiée et l'on prête l'in*tention à Bercy de renoncer à ce* versement, ce qui reviendrait à annihiler l'aide au versement des retraites. D'ores et déjà, les comptes 1997 de La Poste montrent que cette somme a été ramenée à 900 milions l'an dernier.

C'est dans ce contexte délicat que La Poste doit préparer son internationalisation. Après le rachat du tranporteur express *australien* TNT par la Poste néerlandaise en 1996 et la récente prise de participation par la Poste allemande de 22,5 % du capital de DHL, La Poste est isolée. *Mais ses moyens sont limités.* En 1997, La Poste a certes dégagé un résultat d'exploitation de 1,9 milliard mais son bénéfice net n'est que de 58 millions de francs. La poste allemande affiche, elle, un résultat de 2,4 milliards de francs et la poste néerlandaise 2,1 milliards de francs. De plus, bien que le sujet soit tabou, le fait que La Poste ne soit pas dotée d'un capital, ce qui était encore le cas de France Télécom jusqu'en 1996, constitue un handicap à son développement international.

Frédéric Lemaître

Candidate à la reprise du Crédit foncier

La Poste, associée au groupe Azur-GMF, est candidate pour la reprise de 40 % du capital (20 % chacun) du Crédit foncier. La Poste, qui n'est pas un établissement financier, ne peut de toute façon pas être le cœur d'une solution, au regard de la règlementation bancaire. Sa *candidature a provoqué un tollé de* l'Association française des banques (AFB). Mais aucune autre banque n'a déposé d'offre. Seules les Caisses d'épargne ont proposé de prendre 34 % du capital. Et elles n'ont toujours pas présenté leur projet devant les syndicats.

La candidature du tandem Poste-GMF a la faveur des syndicats et de parlementaires socialistes comme le sénateur Gérard Delfau (PS, Hérault). Les deux autres candidats sont GMAC, filiale de General Motors, en association avec un autre américain, Bass, et GE Capital, filiale de General Electric, également candidat à la reprise du GAN. Bercy s'oriente plutôt vers un consortium de plusieurs partenaires. Sa décision sera connue avant l'été.

L'emploi et les 35 heures

Ce n'était qu'une demi-surprise, mais l'annonce par Martine Aubry, le 29 avril, que La Poste ne bénéficierait pas d'aides publiques pour la réduction du temps de travail a rendu le débat social au sein de l'entreprise encore plus complexe. La direction entend mettre à *plat les horaires existants et faire des comparaisons* avec les postes européennes, mais aussi avec les messageries express privées. La mise en place des 35 heures *« s'accompagnera d'une très grande réorganisation de La Poste »*, a prévenu Martin Vial, le directeur général.

Celle-ci devrait s'accompagner d'une diminution du nombre de contrats à durée *déterminée, mais les syndicats se font peu d'illusions* sur l'emploi. Officiellement, 10 007 personnes ont été embauchées par La Poste en 1997. Mais la direction intègre dans ce chiffre les emplois saisonniers. Selon des chiffres communiqués aux syndicats, 7 617 emplois de fonctionnaires ont été supprimés en 1997 et 4 020 emplois de contractuels créés.

La COB dénonce des irrégularités dans l'OPA sur les AGF

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) a fait preuve d'une grande célérité. Moins d'un mois après avoir ouvert une enquête sur le marché de l'action AGF, qui faisait l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) de l'assureur allemand Allianz, la COB a épinglé des investisseurs professionnels coupables d'avoir enfreint les règlements à la fin de l'opération financière. Le 6 avril, alors que l'OPA était close depuis seulement trois jours (le 3 avril), la COB a été alertée par l'accroissement anormal des échanges sur les actions AGF, qui se négociaient alors à un cours de 372 francs, nettement supérieur à celui de l'offre (320 francs).

La COB a ouvert immédiatement une enquête. Il ressort de l'enquête que *« des intermédiaires financiers auraient conseillé à leurs clients institutionnels d'annuler leurs ordres de participation à l'offre d'Allianz, en dépit de leur caractère irrévocable. Ces agissements paraissent avoir permis à des professionnels de bénéficier de conditions de traitement plus favorables que celles applicables à la communauté des épargnants »*. Un ordre est révocable jusqu'au dernier jour de l'offre publique, mais il n'est plus possible de l'annuler ensuite.

Dans ce type d'opération, les intermédiaires financiers reçoivent les ordres en provenance de leurs clients pendant la durée de l'offre. Puis, ils les envoient à la Société des Bourses françaises (la SBF), qui centralise les réponses avant de les dépouiller. *Mais il y a toujours* un délai de deux à trois jours entre la fin de l'offre et l'envoi des ordres à la SBF. Certains intermédiaires en ont profité pour les annuler.

Le travail d'enquête de la COB a *été facilité par le formalisme de* ces opérations. Tous les ordres sont datés et leurs initiateurs sont identifiés. La COB a transmis ses conclusions au Conseil des marchés financiers aux fins d'examen sur le terrain disciplinaire. Selon l'article 69 de la loi de 1996, les éventuelles sanctions peuvent aller du simple avertissement à l'interdiction temporaire ou définitive de l'exercice des services concernés. De plus, des sanctions pécuniaires peuvent être prises, d'un montant *maximal de 5 millions de francs* ou du décuple du profit réalisé. Au cours actuel de l'action (381 francs), la sanction financière pourrait donc s'élever jusqu'à 610 francs par action. Certains établissements, conscients du danger, ont régularisé la situation pendant l'enquête de la COB.

Enguérand Renault

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Louis-Amédée de Moustier

A la suite de l'article intitulé « George Soros est délaissé par certains de ses associés historiques », *paru dans* le Monde *du 24 avril 1998, nous avons reçu de Louis-Amédée de Moustier, directeur général de Haussmann Holdings N. V., la lettre suivante :*

Selon une étude de Global Fund Analysis, le Fonds multigestion Haussmann Holdings N. V. (4 milliards de dollars) aurait sensiblement réduit le pourcentage de ses actifs investis dans le groupe Quantum, géré par Soros Fund Management. L'analyse comparative du portefeuille de Haussmann Holdings N. V., entre deux périodes, peut effectivement faire apparaître dans l'instantané une réduction des risques sur le groupe Quantum, *mais une étude plus fine aurait* décelé trois éléments fondamentaux :

– d'une part, chacune des composantes de la famille Quantum est gérée à l'intérieur de Soros Fund *Management par une équipe bien* ciblée dans sa tâche professionnelle ;

– d'autre part, un fonds multigestion comme Haussmann Holdings N. V. a, *comme souci permanent*, de maintenir un équilibre entre les gestionnaires de son portefeuille, leurs stratégies et leurs styles ;

– enfin, les arbitrages entre gestionnaires, même à l'intérieur du groupe Quantum, s'effectuent souvent, pour des raisons techniques, avec des délais inévitables.

Ainsi, il est fort probable que la précédente analyse des spécialistes anglais soit suivie d'un autre examen permettant de découvrir, dans quelques semaines, que les risques de Haussmann Holdings N. V. sur le groupe Quantum sont différemment répartis et que, globalement, Soros Fund Management est remonté en pourcentage ; encore faudrait-il qu'entre-temps Quantum Group n'ait pas rendu d'argent à ses *actionnaires, comme* il le fait régulièrement, et que des souscriptions importantes à Haussmann Holdings N. V. n'aient pas produit un effet automatique de dilution.

Mais il *convient de dépasser ces* explications techniques : George Soros est effectivement pour moi un associé historique et nous nous connaissons depuis plus de trente ans. *Le climat de confiance* dans lequel nous avons travaillé est exemplaire et à la mesure des performances exceptionnelles dont nos clientèles internationales ont bénéficié depuis de nombreuses années, malgré un exercice 1997 moins satisfaisant. Cet ami, surtout, a su constituer une véritable équipe dont le professionnalisme a peu *d'équivalent et il saura mieux que* quiconque faire face aux évolutions exigées par son métier. Ainsi, la place du groupe Quantum chez Haussmann Holdings N. V. est appelée à demeurer importante, sinon prépondérante, sans nous empêcher, par ailleurs, de poursuivre notre recherche de nouveaux talents.

Paris et Bruxelles ont fait des concessions pour parvenir à un accord sur le Crédit lyonnais

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, a présenté, mercredi 6 mai, un rapport à la Commission sur l'état des tractations au sujet du dossier Crédit lyonnais : sa dernière rencontre, lundi 4 mai, avec Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances fran*çais, lui a permis de trouver un ac*cord sur les points les plus sensibles encore en suspens. On entre désormais dans une phase de réglage et de vérification qui devrait se terminer le *20 mai* avec l'« autorisation » donnée par la Commission. Les réactions très favorables de cette dernière, après avoir entendu M. Van Miert, ne laissent plus aucun doute quant à l'issue positive des discussions.

Les deux parties, Paris et Bruxelles, ont consenti des efforts importants. Il s'agit d'un vrai compromis dont l'objet est à la fois de tenir compte sérieusement *des intérêts des banques concur*rentes, françaises ou étrangères, qui ont pu subir un préjudice du fait de la « montagne d'aides » reçues par le Lyonnais et de la néces*sité de ne pas mettre en péril le re*dressement de la banque.

Celle-ci va perdre des plumes. En terme de cession d'actifs, les contreparties exigées du Lyonnais *seront plus élevées que ce que le* gouvernement avait essayé de faire avaliser dans sa lettre du 31 mars.

Le chiffre d'or dans cette affaire, *ce sont les 620 milliards de francs* qui correspondent, dans l'esprit de la Commission, à la vente de la totalité des activités commerciales en Europe, hors de France. La *Commission a tenu bon sur le* montant, refusant qu'il comprenne la réduction des filiales en France ou encore les cessions de filiales en Amérique latine et dans les DOM, comme le souhaitait Bercy. Mais M. Van Miert a accepté d'épargner à la banque ce que celle-ci considérait comme *« un préjudice irréparable »* : dans une lettre du 6 avril, *il a accepté que le Crédit lyonnais* maintienne les activités à Londres et à Luxembourg. Lundi, il est allé plus loin, élargissant la dérogation aux filiales suisses. Il impose toutefois à la banque de lourds sacrifices en France, en lui demandant de réduire le nombre de ses agences de 1 920 à 1 850, sans prendre en compte la réduction d'actifs correspondante dans les 620 milliards de francs. En fermant *70 agences supplémentaires – qui* emploient environ 400 personnes –, le Crédit lyonnais risque de perdre des clients et donc des actifs. Il y a quelques années, la banque comptait encore 2 400 agences !

Il est difficile de connaître la carte précise de ce que la banque sera autorisée à garder en Europe

Il est difficile de savoir avec exactitude la carte précise de ce que le Crédit lyonnais va être finalement autorisé à conserver en Europe : garder Londres n'empêchera *peut-être pas la disparition* de métiers qui y sont pratiqués ; vendre les actifs allemands n'implique pas inéluctablement qu'il ne restera pas un bureau de représentation à Francfort.

D'adversaires, l'administration française et celle de Bruxelles, maintenant que l'accord sur la façon d'appliquer les règles de *concurrence du traité est acquis*, deviennent complices. Elles veulent en révéler le moins possible sur le contenu exact des arrangements conclus afin de donner une chance au *Lyonnais* de vendre au mieux le patrimoine dont il devra se séparer. Après la phase supermédiatisée, nécessaire pour aboutir, vient celle de la discrétion *propice aux affaires. On ne connaît* donc pas le périmètre des activités que la banque devra céder en Amérique du Nord et en Asie, en contrepartie de celle qu'elle maintiendra sur le Vieux Continent.

L'arrangement sur les modalités de la privatisation n'est pas plus précis. L'étendue des contreparties fait que le Crédit lyonnais, tout ressuscité qu'il soit, a besoin de se rapprocher d'une « vraie banque » *offrant à ses clients le réseau qu'il* ne possède plus à lui seul. Cette banque sera probablement étrangère et c'est peut-être mieux pour l'emploi. Ce sont des données de base : la Commission, rigide, en tirait comme conséquence la nécessité d'une *privatisation de gré à gré* au plus offrant. M. Strauss-Kahn, qui ne récuse pas pour autant la formule, a obtenu une vraie liberté de manœuvre à la seule condition *d'agir de manière « ouverte, transparente et non discriminatoire »*.

Quelques autres points restent ouverts. Il était prévu que le Crédit lyonnais financerait en partie le *CDR*, où avaient été regroupés ses actifs non bancaires destinés à être vendus, une disposition pénalisante pour la banque. Paris demandait au début des négociations qu'elle en soit totalement exemptée, mais a fini par accepter qu'elle ne le soit que jusqu'en 2000. Ce que Bruxelles est encore réticent à accepter. L'affaire est techniquement compliquée, controversée, et d'un intérêt limité. Car il est de notoriété publique que les contreparties réclamées à la banque ne sont pas proportionnelles aux aides reçues. Alors, pourquoi la Commission insisterait-elle pour quelques milliards supplémentaires ?

Les juristes doivent, à ce stade, laisser la place aux politiques. Le dossier du Crédit lyonnais est hors normes et doit être traité comme tel. Les règles du traité seront respectées, mais en tenant compte de ce caractère particulier, c'est là l'intérêt de tous. C'est ce qu'on vient de comprendre à Paris et à Bruxelles.

Philippe Lemaître

...nquiète pour son avenir

...et Bruxelles ont fait des concessio...
...venir à un accord sur le crédit...

Renault et Fiat veulent marier leurs autobus

RVI (Renault Véhicules industriels) et Iveco, du groupe Fiat, envisagent de fusionner leurs activités autocars et autobus au sein d'une société commune détenue à parité : c'est ce qu'ont annoncé les deux groupes mercredi 6 mai. Cette nouvelle société détiendrait des filiales, en France, en Italie, en Espagne et en République tchèque, chargées du développement et de la production des produits.

La commercialisation s'effectuerait sous les marques existantes : Renault, Iveco, Pegaso, Orlandi, Heuliez, Karosa et Mack (en Australie).

Le nouvel ensemble se hisserait au rang de numéro deux européen du secteur derrière l'allemand Mercedes et devant Volvo. L'ensemble ainsi constitué représenterait une production annuelle d'environ 4 500 autocars et autobus, de près de 1 500 châssis à carrosser et de plus de 1 500 minibus. Il dégagerait un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs et compterait 6 000 personnes.

Daimler-Benz et Chrysler annoncent leur fusion

Les deux groupes automobiles ont annoncé, jeudi 7 mai, être parvenus à un accord qui débouche sur la plus grande alliance de l'histoire industrielle et sur la création du cinquième constructeur mondial

Daimler-Benz et Chrysler vont fusionner pour former le cinquième constructeur automobile mondial en nombre d'automobiles vendues. Une action Daimler donnera droit à une action du nouvel ensemble DaimlerChrysler et une action Chrysler à 0,547 action DaimlerChrysler. Ce mariage, évalué à 166 milliards de marks (556 milliards de francs), représente, selon Daimler, *« la plus importante fusion de toute l'histoire »*. La direction du nouveau groupe sera bicéphale, partagée entre Robert J. Eaton, président de Chrysler, et Jürgen Schrempp, patron de Daimler-Benz. DaimlerChrysler sera basé à la fois à Stuttgart (Allemagne) et à Auburn Hills (Michigan, Etats-Unis). La plupart des constructeurs mondiaux ont engagé une course à la taille dans laquelle les groupes français PSA et Renault paraissent isolés.

CHRYSLER et Daimler-Benz ont donné, jeudi 7 mai, les modalités de leur fusion annoncée (*Le Monde du 7 mai*). Le nouvel ensemble sera propulsé au cinquième rang mondial (en nombre de véhicules) derrière General Motors, Ford, Toyota et Volkswagen.

En Europe, au Japon ou aux Etats-Unis, la plupart des constructeurs ont engagé une course à la taille. Volkswagen, BMW, Mercedes-Benz, Opel, Fiat, mais aussi Toyota ou encore Honda affichent tous de fortes ambitions en matière de ventes. Dans un contexte très concurrentiel – notamment sur le Vieux Continent où les surcapacités sont estimées à environ un tiers –, l'accroissement des volumes, à l'international mais aussi sur les marchés plus traditionnels, est la solution la plus directe pour accroître les profits. En vendant plus de voitures, un constructeur amortit plus rapidement ses dépenses fixes ; le coût marginal d'une automobile est faible et le coût de développement de nouveaux modèles peut être réduit par une politique de plates-formes communes, d'achats groupés, etc. Assortie à une augmentation de la productivité des usines, cette stratégie doit permettre d'enclencher un cercle vertueux : augmentation des marges, baisse des prix, nouvel accroissement des ventes...

Les dix premiers groupes mondiaux

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VÉHICULES - Comparaison 1988/1997 — en milliers de véhicules

■ VÉHICULES UTILITAIRES
■ VOITURES PARTICULIÈRES

Année (97) (88) — G. MOTORS, FORD, TOYOTA, VOLKSWAG., NISSAN, FIAT, CHRYSLER, HONDA, PEUGEOT, RENAULT

Certains constructeurs misent avant tout sur la croissance interne pour s'inscrire dans ce processus. Toyota compte sur ses nouveaux modèles et sur une meilleure adaptation de ses voitures aux goûts des différents pays pour augmenter ses ventes. Le numéro un nippon envisage en sus de créer une nouvelle marque pour reconquérir une clientèle jeune qui, aujourd'hui, lui échappe. D'autres, comme les constructeurs allemands, multiplient les acquisitions de concurrents. Après s'être emparé de l'espagnol Seat et du tchèque Skoda, en complément de ses marques allemandes (VW et Audi), Volkswagen songe à acquérir Lamborghini. BMW a, lui, acheté Rolls-Royce après avoir repris Rover. General Motors, qui a pourtant du mal à gérer son gigantisme avec ses dix marques, négocie actuellement une entrée au capital du coréen Daewoo, qui vient lui-même de racheter son compatriote Ssangyong. Ford, déjà actionnaire de Kia, étudie une alliance avec Samsung.

Le rachat de Chrysler par Daimler-Benz est d'une autre échelle. Il est surtout inédit puisque aucune des deux compagnies n'est malade. *« Dans l'automobile, contrairement à ce qui se passe dans les autres industries comme la chimie et la pharmacie, les acquisitions ne concernent que des firmes mal en point : dans une industrie de marque, l'achat d'une marque qui marche bien est extrêmement cher »*, estimait Louis Schweitzer, PDG de Renault. La fusion Daimler-Chrysler lui donne tort : les deux firmes sont florissantes et profitables. La fusion valorise Chrysler de 40 milliards de dollars, la Bourse de 27 milliards de dollars.

« UN EXERCICE DIFFICILE »

Reste à rendre le mariage fécond. *« La fusion est un exercice toujours difficile, parfois traumatisant, souvent périlleux »*, soulignait récemment le rapport de la commission parlementaire animée par Gérard Fuchs. Les exemples qui alimentent le scepticisme sont nombreux, à commencer par le divorce de Renault et Volvo en 1993. Répartition des pouvoirs, nationalisme d'un secteur à forte main d'œuvre, barrages psychologiques inhérents à des cultures d'entreprise très différentes... autant de raisons qui peuvent faire échouer des négociations. Et quand celles-ci aboutissent rien n'est encore gagné. PSA aura mis plus de vingt-deux ans pour rendre opérationnelle la fusion entre Citroën et Peugeot.

Volkswagen démontre, au contraire, les avantages des fusions réussies. Le groupe est devenu le plus puissant d'Europe, distançant ses concurrents. Il a fait montre de doigté, conservant aux différentes marques leur identité même si ses voitures sont, techniquement, très semblables. Les réseaux de vente restent séparés. BMW, de son côté, trouve plus économique de racheter Rolls-Royce pour 340 millions de livres que de lancer, *ex nihilo*, une marque très haut de gamme.

Dans le cas de Chrysler et Daimler-Benz, il existe une réelle complémentarité géographique. Chrysler réalise 88 % de ses ventes en Amérique du Nord, alors que Mercedes-Benz est avant tout européen. Les deux groupes pourraient aussi développer des voitures sous une autre marque : Mercedes-Benz descendrait ainsi en gamme sans brouiller son image et Chrysler, spécialiste des *light trucks* (les 4 x 4), profiterait de l'expertise de Mercedes en matière de berlines.

Les spéculations sur l'ensemble du secteur sont relancées. Mercredi, les valeurs automobiles ont flambé en Bourse. *« A l'avenir, il n'y aura plus que onze ou douze groupes automobiles dans le monde, contre dix-neuf aujourd'hui »*, estime Ferdinand Piëch, président du directoire de Volkswagen, qui vient de lever 4 milliards de marks en Bourse. Nombreux sont ceux qui marient Renault à Volkswagen, malgré les démentis des deux groupes.

« En Europe, j'imagine mal un mariage entre deux généralistes. En revanche, un généraliste et un spécialiste pourraient se rapprocher », estime un analyste. Volvo va sans aucun doute de nouveau faire l'objet de toutes les spéculations. *« Si Chrysler et Daimler-Benz fusionnent, les trois constructeurs américains auront un pied en Europe. Il n'y aura probablement plus d'alliance globale possible entre un américain et un européen*, poursuit cet analyste. *Restent les Japonais, encore peu concentrés et déjà très présents aux Etats-Unis : on pourrait les voir s'épouser mais aussi convoler avec des Européens. »* Et d'imaginer un mariage entre Renault et Honda. Toyota et Nissan pourraient également avoir des envies de fiançailles européennes.

Les groupes français PSA et Renault, qui se sont déjà fait doubler par Honda dans la dernière décennie, vont-ils pouvoir rester isolés ? Louis Schweitzer et Jean-Martin Folz, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, ont un point en commun : ils s'estiment d'une taille suffisante. Depuis de nombreuses années, les ventes annuelles des deux constructeurs français plafonnent à moins de 2 millions de voitures. Ce qui ne les a pas empêchés de survivre, malgré des périodes noires. Au gré des réorganisations, des restructurations et des suppressions de postes, PSA comme Renault – bon an, mal an – restent dans la course. Leurs marges sont faibles mais tous deux pensent pouvoir les augmenter dans les prochaines années en misant sur l'innovation, l'internationalisation et une compétitivité accrue.

Dans l'immédiat, ils vont devoir développer des alliances ponctuelles du type de celles qui lient Fiat et PSA dans les monospaces ou encore Renault et PSA dans les moteurs et les boîtes de vitesse. *« Si Renault et PSA ne réagissent pas, ils ne seront plus dans le peloton de tête*, estime un analyste. *Sans doute seront-ils régionalisés mais cela ne signifie pas pour autant leur mort. »*

Virginie Malingre

Les modalités du rapprochement

Les modalités du rapprochement entre les groupes allemand et américain ont été présentées le 7 mai. Il se fera selon un échange d'actions. Une action Daimler donnera droit à une action du nouvel ensemble DaimlerChrysler et une action Chrysler à 0,547 action DaimlerChrysler. Ce mariage est évalué à 166 milliards de marks (556 milliards de francs) et représente *« la plus importante fusion de toute l'histoire »*, selon Daimler. Elle apportera à Daimler-Benz des réductions de coûts de l'ordre de 2,5 milliards de marks pour 1999 et de *« beaucoup plus de 5 milliards de DM par an dans quelques années »*. *« Aucune fermeture d'usine et aucun licenciement ne sont prévus. »* La direction du nouveau groupe sera bicéphale et tenue parallèlement par Robert J. Eaton, président de Chrysler, et Jürgen Schrempp, patron de Daimler-Benz. DaimlerChrysler sera basé à la fois à Stuttgart (Allemagne) et à Auburn Hills (Michigan, Etats-Unis).

Les patrons de l'audiovisuel public soumettent leur stratégie à Mme Trautmann

La ministre de la culture et de la communication devait recevoir, jeudi 7 mai, tous les présidents des chaînes du service public. Au menu : leurs plans stratégiques pour les prochaines années, mais aussi le budget 1999, la renégociation de la convention collective et les 35 heures

EBAUCHES, synopsis ou documents d'orientation : les PDG de l'audiovisuel public, qui devaient être reçus, jeudi 7 mai, par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, n'en sont pas tous au même point dans l'élaboration des plans stratégiques qu'ils devaient remettre à la fin avril. Destinés à permettre une vision d'ensemble, d'en mesurer les cohérences et les complémentarités, ces plans sur trois ou cinq ans font l'objet de discussions dans les directions de chacune des entreprises concernées. Pour les PDG, ils représentent aussi une sorte d'examen blanc pour le renouvellement de leur mandat.

Le dossier le plus complexe est sans nul doute celui de France Télévision, une entité qui n'existe toujours pas juridiquement, mais qui néanmoins coiffe France 2 et France 3. Avec les directeurs des deux chaînes, Xavier Gouyou Beauchamps doit trouver les moyens de redonner un peu d'entrain aux collaborateurs de ces deux entreprises qui, pour des raisons différentes, ne sont pas au mieux de leur forme.

France 2 souffre d'un déficit d'image et d'une crise morale que ne justifient pourtant pas les taux d'audience, qui tournent autour de 23,5 %. *« L'erreur a été d'annoncer, il y a deux ans, que nous atteindrions 25 % »*, commente un cadre de la maison. En réalité, la fuite des téléspectateurs n'y est guère plus forte que dans les autre chaînes hertziennes. Entre un *« 20 heures »* à faible notoriété et une programmation obsédée par la concurrence avec TF 1, sans compter les lourdeurs de fonctionnement et les énervements du déménagement dans le nouveau siège, l'ambiance est plutôt morose.

Côté programmes, Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne, vient d'apporter quelques changements à l'organigramme qu'il avait déjà modifié en août. L'arrivée d'Yves Bigot pour diriger l'unité variétés-divertissements devrait le libérer de cette fonction. Par ailleurs, le regroupement des magazines et des documentaires dans la même unité, qui sera dirigée par une transfuge de M 6, devrait en faciliter la cohérence. Mais il coûte sa place à Sylvie Faiderbe, qui paie la difficile gestion des animateurs-producteurs. La renégociation des contrats de ces derniers, actuellement en cours, fait partie des décisions particulièrement attendues des dirigeants de la chaîne, tant avait été mauvais pour l'image de l'entreprise cet épisode du mandat de Jean-Pierre Elkabbach.

France 3 vit, elle, au rythme des nombreux groupes de travail consécutifs à la grève de décembre 1997 et du lancement récent de la chaîne des régions. *« Notre atout, c'est une audience fidèle mais qui vieillit, et notre défi est la fin d'une situation monopolistique en raison des décrochages de M 6 et de l'arrivée des télévisions locales »*, commente un responsable de la chaîne.

Pour La Cinquième et La Sept-Arte, Jérôme Clément continue son numéro de PDG équilibriste entre deux chaînes dont la fusion, annoncée au cours de l'année 1997, n'est toujours pas faite. Il affirme le maintien de deux lignes éditoriales différentes et recherche une identité pour le groupe. Les 24 et 25 avril, il a organisé un séminaire à Fontainebleau, notamment pour présenter l'étude réalisée par le cabinet Bernard Brunhes, sorte de photographie des deux entreprises. Quatre ateliers se sont mis en place qui devraient travailler sur les complémentarités entre les deux chaînes, le développement international, les nouveaux publics, la stratégie commerciale, etc.

A la tête de RFO (Radio-télévision française d'outre-mer) depuis un peu plus d'un an, Jean-Marie Cavada estime avoir bien avancé sur les objectifs de proximité en matière de programmes et sur la visibilité de la chaîne dans la métropole. *« Il reste à réaliser le renforcement régional et à mieux définir les fonctions du siège par rapport aux zones d'activité que sont les stations locales et les bassins régionaux. Mais pour décider du rythme d'application, il faut connaître le rythme de financement »*, explique-t-il.

Du côté des radios, Michel Boyon, PDG de Radio France, dont les relations avec la ministre ne sont pas toujours faciles, estime que le *« projet pour Radio France »* élaboré en juillet 1996 et qui consistait à *« définir le visage de Radio France pour les cinq à dix années à venir »* n'est pas obsolète. Ce document incluait notamment la création d'un nouveau programme pour le jeune public, ce qui a été fait avec *Le Mouv'*, dont l'extension de la diffusion est à l'étude.

Pour Radio France Internationale (RFI), écoutée par 45 millions d'auditeurs, les objectifs du PDG, Jean-Paul Cluzel, sont de renforcer ces positions en encourageant la reprise des émissions par les radios locales, la modernisation de la diffusion en ondes courtes et l'extension des relais FM.

DOSSIERS SOCIAUX

Outre la préparation de ces plans stratégiques qui devront être présentés aux personnels des entreprises concernées, la discussion entre la ministre et les PDG de l'audiovisuel devait aussi porter sur la préparation du budget 1999, la renégociation de la convention collective de l'audiovisuel et l'application des 35 heures. Un sujet qui met les syndicats d'assez mauvaise humeur. *« Il est inadmissible que les entreprises d'audiovisuel public soient exclues des aides à la création d'emplois de la loi Aubry. Cela revient à considérer une fois de plus les entreprises publiques de l'audiovisuel comme des administrations »*, tempête Jacques Ricau, secrétaire national du SURT-CFDT.

L'autre dossier social sera celui de la renégociation de la convention collective, qui date de 1984 et dont tout le monde admet l'obsolescence par rapport à l'évolution des entreprises, des techniques et des métiers. Un chantier qui pourrait prendre un an.

Françoise Chirot

La direction de l'Institut national de l'audiovisuel contestée

LE PLAN stratégique que Jean-Pierre Teyssier, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a remis à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, le 30 avril, a ouvert une phase aiguë dans la crise structurelle que traverse l'établissement public de Bry-sur-Marne. Les quatre organisations syndicales CGT, CFDT, FO et CFTC ont tellement peu apprécié la copie de M. Teyssier – dont elles dénoncent *« l'absence d'objectifs clairement affichés »* et *« le manque de calendrier crédible »* –, qu'elles ont déposé un préavis de grève à partir du 12 mai. L'intersyndicale refuse de *« poursuivre un simulacre de concertation avec un employeur incapable d'exprimer l'unité de l'entreprise »*.

Tout en proposant à ses partenaires sociaux une rencontre, jeudi 7 mai, la direction de l'INA dit attendre désormais une réponse des pouvoirs publics à son plan, *« notamment la fixation de règles claires avec France Télévision sur le problème du paiement des prestations, et sur la pérennisation des activités de l'INA définies par la loi »*. Toutefois, rue de Valois, l'appréciation n'est pas éloignée de celle des syndicats. *« Le travail remis à la ministre n'est pas réellement satisfaisant »*, dit-on dans l'entourage de Mme Trautmann, en regrettant que la synthèse des plans établis par chacun des trois départements de l'INA *« n'établisse pas de choix »*. La direction de l'Institut argue que, précisément, elle *« travaille quotidiennement avec le Service juridique et technique de l'information (SJTI) à l'élaboration du volet stratégique et financier du plan »*.

LA COHÉRENCE PAR LE NUMÉRIQUE

« La balle est dans le camp de la tutelle », écrit l'intersyndicale de l'INA, dans un communiqué, le mardi 5 mai. Reçus la veille au cabinet de Catherine Trautmann, les syndicats avaient *« exprimé que la crédibilité de l'équipe de direction n'était plus assurée »*. Ils auraient reçu l'assurance que des solutions à la crise seraient trouvées *« sous quelques jours »*. Lesquelles ? Les représentants du personnel réclament clairement la tête du président, sans attendre l'expiration naturelle du mandat de M. Teyssier, en janvier 1999. *« Il y a urgence,* déclare Xavier Cheillan, secrétaire de la CFDT. *Il en va de l'existence de l'INA. »* Mais, ajoute-t-il, *« quelle qu'elle soit, la nouvelle équipe devra tenir compte du travail qui a été fait en interne »*.

A l'issue d'un précédent mouvement de grève, le 25 février, des groupes de travail avaient été constitués dans les trois départements de l'INA (droit et archives, innovation, Inathèque).

C'est le fruit de leurs réflexions que Jean-Pierre Teyssier a synthétisé à l'intention de Mme Trautmann. A la même époque, la ministre avait mandaté Francis Brun-Buisson, chef du SJTI, pour un audit de la situation de l'INA. Ses préconisations devaient être remises à la mi-mai, mais la « crise institutionnelle » qui se développe au sein de l'Institut l'a contraint à accélérer la rédaction de son document.

Plus qu'une question de personne, c'est la nouvelle organisation de l'INA en trois pôles qui paraît *« aberrante »* aux autorités comme aux personnels. Il est demandé à l'Institut de se recentrer sur son premier métier, celui de l'archivage, sans pour autant abandonner ses autres missions, comme la recherche, la production et la formation. *« La technologie du numérique rend, pour la première fois, cette mise en cohérence possible »*, dit-on au ministère, en regrettant de ne pas en voir les prémices dans le plan stratégique de M. Teyssier.

Jean-Jacques Bozonnet

Tensions à « La Tribune » à propos du rôle de LVMH

LES RELATIONS entre LVMH et son journal *La Tribune* ont toujours été sensibles. Le quotidien économique, fier de son indépendance et de sa réputation d'impertinence, est resté très vigilant lorsqu'il a été repris par le groupe de Bernard Arnault. Le journal rappelle ainsi scrupuleusement que LVMH est son actionnaire principal, lorsqu'il parle du groupe. Il arrive à Bernard Arnault d'être énervé à la lecture de son quotidien.

C'est le cas depuis le début de la crise en Asie, lorsque *La Tribune* évoque ses conséquences négatives sur le groupe de luxe. La situation s'est fortement tendue ces dernières semaines. Le directeur de la rédaction, Philippe Mudry, a reçu plusieurs journalistes, individuellement, pour évoquer la *« relation avec l'actionnaire »*, comme l'indique une note de la Société des journalistes (SDJ) du 15 avril, publiée dans *Libération* du 6 mai.

« Nulle part les relations avec l'actionnaire ne sont normales, a expliqué Philippe Mudry, selon cette même note. *L'intérêt de l'actionnaire ne doit pas être remis en cause par un journal qu'il contrôle. »* Selon la SDJ, le directeur de la rédaction a *« revendiqué le droit d'intervenir sur le traitement de l'information concernant LVMH, même au détriment du lecteur »*. La SDJ estime au contraire, en précisant son désaccord avec Philippe Mudry, qu'*« un directeur de la rédaction ne doit pas, par nature, se comporter comme un directeur classique de filiale »*.

UNE CHARTE DÉONTOLOGIQUE

Au cours d'une assemblée générale, le 23 avril, les journalistes ont décidé d'élaborer une charte déontologique mais ont refusé de voter une motion de confiance ou de défiance à l'égard de la direction. *« Ce genre de problème s'est toujours posé, mais auparavant il s'arrêtait au directeur de la rédaction, qui jouait le rôle d'écran avec l'actionnaire ; aujourd'hui, il se présente comme son représentant »*, note un journaliste, qui regrette la *« "normalisation" de la rédaction »*. Il y a deux ans, la rédaction avait organisé une grève de deux jours pour protester contre la rumeur qui annonçait l'arrivée d'un rédacteur en chef réputé de droite.

Depuis la tenue de cette assemblée générale, aucun cas concret ne s'est présenté sur ce nouveau traitement de LVMH, mais la rédaction reste vigilante et la Société de journalistes entend bien présenter et faire signer par la direction du groupe Desfossés international et par la direction de la rédaction une charte de déontologie qui instaurerait un véritable « contrat d'indépendance » pour la rédaction.

« Bernard Arnault n'écrit pas dans son journal et il ne fait pas écrire, non plus, dans son journal. Je ne sers pas Bernard Arnault. Il n'y a pas de plumes serves à La Tribune, rétorque Ivan Levaï, directeur délégué du quotidien. *Il y a une séparation entre le pouvoir éditorial et le pouvoir du gestionnaire et de l'actionnaire. LVMH ne doit être ni mieux, ni plus mal traitée que n'importe quelle autre entreprise. L'actionnaire a le droit d'être aussi bien traité que Pinault, Leclerc et tous les autres. »*. Ivan Levaï juge normal qu'il y ait des *« inquiétudes »*, reconnaît qu'il y a eu *« des maladresses et des enfantillages »*, mais assure : *« Il m'est arrivé d'avoir l'Etat pour actionnaire, d'avoir des actionnaires privés. Celui-là est exemplaire. »*

« Ça concerne tous les journalistes appartenant à un groupe industriel, note un journaliste. *Est-ce que ça veut dire qu'il ne faut pas lire* La Tribune *pour avoir des informations sur LVMH, pas regarder TF 1 pour avoir des informations sur Bouygues, pas lire* L'Express *ou* L'Expansion, *pour la Générale des Eaux ou* Libération *sur Chargeurs ? »*

Alain Salles

Le CSA se sépare d'un directeur proche de l'extrême droite

« J'AI DÉCIDÉ, *en accord avec Patrice-Henry Duchêne, de mettre un terme à ses fonctions »*, déclare Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour mettre un point final à la mini-tempête qui a agité l'institution.

Mercredi 6 mai, *Le Canard enchaîné* et *L'Humanité* révèlent que Patrice-Henry Duchêne, embauché quelques semaines auparavant pour diriger le service de la communication et des études (*Le Monde* du 17 avril), avait participé à la création d'un quotidien initié par Bruno Mégret. En 1994, le numéro deux du Front national, Bruno Mégret, tente de lancer *Le Français* pour disposer de son propre organe d'information et mettre en place sa stratégie de rapprochement avec la droite classique. Inspiré d'*Infomatin*, ce journal est édité par la société Camix SA, dont Patrice-Henry Duchêne était actionnaire et administrateur. *« J'ai fait tout cela à titre amical à la demande de Catherine Mégret, que je connais depuis 1984*, se défend aujourd'hui M. Duchêne. *On m'avait demandé de donner mon avis sur les aspects graphiques et sur les moyens de diffusion. Cela a duré quatre mois de ma vie et je ne pensais pas que cela se retournerait un jour contre moi. »*

FLOUÉS

Au CSA, cette découverte provoque une émotion en proportion inverse de l'engouement qu'avait suscitée l'arrivée de Patrice-Henry Duchêne. Choisi parmi une dizaine de candidats, il avait un curriculum vitae en apparence idéal : Sciences-Po, Arthur Andersen, Sofres. Mais dans ce parcours sans faute, il n'avait pas mentionné le coup de main à Bruno Mégret. Un oubli qui lui est d'autant plus reproché que, comme avant toute embauche au CSA, il a été interrogé sur d'éventuelles « attaches partisanes », incompatibles avec sa future fonction.

Les conseillers du CSA ont le sentiment d'avoir été floués et ils sont affligés par la mauvaise image que cette affaire donne à l'organisme public. Avant d'annoncer à Patrice-Henry Duchêne, qui était toujours en période d'essai, sa décision de le licencier, Hervé Bourges en a informé les conseillers lors d'une réunion à huis clos qui s'est tenue, mercredi 6 mai, après la séance plénière hebdomadaire.

Pour le président du CSA, cette affaire a un peu gâché le plaisir qu'il avait pris la veille, au Quai d'Orsay, lorsque Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, lui a remis l'insigne d'officier de la Légion d'honneur devant les PDG de l'audiovisuel, des personnalités de la politique et du show-biz, des diplomates africains, etc. *« Après la fête,* commente un participant, *cela a été la gueule de bois. »*

F. Ch.

Trois études devraient permettre d'affiner le projet d'entreprise de l'AFP

CHANGEMENT radical de stratégie pour l'Agence France-Presse (AFP). Son PDG, Jean Miot, a finalement présenté au cours du dernier conseil d'administration du 16 avril, qui l'a entériné, un budget 1998 en équilibre. *« Cela aurait dû être fait dès novembre 1997 »*, a affirmé l'un des représentants du personnel. Initialement, Jean Miot voulait faire adopter un budget déficitaire de 18 millions de francs, ce qui l'aurait placé en opposition complète avec l'orthodoxie comptable et les statuts de l'agence. Coup de bluff pour alerter les pouvoirs publics sur le statut obsolète de l'agence et ses difficultés de diversification ? Ce projet avait suscité de violentes critiques de la part des administrateurs et entraîné *in fine* une solution d'attente avec le vote d'un premier budget semestriel pour 1998 (*Le Monde* du 14 février).

Au cours du dernier conseil d'administration, la direction générale de l'agence a aussi annoncé que son projet d'entreprise devrait être bouclé fin juin. Ce plan sera *« validé par la mission de l'inspection générale des finances »*. En effet, un audit stratégique préconisé par le gouvernement a démarré depuis plusieurs semaines, sous la houlette de Jean-Luc Lépine. Cet inspecteur général des finances, ancien directeur général de la banque Demachy & Associés, a par ailleurs été mis en examen en janvier 1996 par la juge Eva Joly, pour délit d'initié dans l'affaire des Ciments français. L'audit pourrait s'avérer assez sévère, notamment sur le contrôle de gestion et les difficultés de commercialisation de l'AFP.

Il sera étayé par trois nouvelles études. L'une, axée sur les perspectives du multimédia, sera confiée à Gérard Théry, « père » du Minitel et chantre fervent des autoroutes de l'information. Une seconde étude a été demandée à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate) pour procéder à une estimation des marchés. Enfin, une troisième a été confiée à un *« consultant reconnu »* pour proposer des conseils en organisation commerciale de l'agence.

RÉFLEXION SUR LES STATUTS

Tandis que son mandat à la présidence de l'agence expire en janvier 1999 et que sa campagne préélectorale semble d'ores et déjà engagée, Jean Miot souhaite mettre en œuvre un plan d'action triennal. Un comité d'orientation, regroupant des représentants de la presse et de l'Etat, sera associé à la mise en œuvre du projet d'entreprise de l'agence. Les représentants du personnel ne seront quant à eux mandatés qu'en qualité d'*« auditeurs libres »*.

« L'AFP est une entreprise commerciale, qui devra adapter ses structures », a expliqué Jean Miot. Selon lui, *« ce projet ne saurait en aucun cas supposer un plan social »*, ce qui n'exclut pas un *« effort d'économies »*, *« des arbitrages inévitables »*, une réforme *« des structures obsolètes »* ou l'ajournement de *« certaines mesures »*. Ce que les représentants des salariés traduisent par *« l'arrêt de la création d'embauches, des départs négociés pas forcément remplacés, une réduction des frais de fonctionnement et des ajustements liés à l'indexation salariale »*.

Enfin, ce conseil d'administration a également permis d'annoncer la mise en place d'un groupe de travail dont la mission sera d'engager une réflexion sur la modification des statuts de l'AFP. Ceux-ci avaient été approuvés par la loi du 10 janvier 1957, cosignée par Guy Mollet et François Mitterrand.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : l'Europe de l'Est reste « une priorité » du groupe de presse suisse Ringier**, a affirmé, mercredi 6 mai, son président, Michael Ringier. Le premier groupe de presse suisse a enregistré en 1997 un bénéfice net de 82,4 millions de francs français, en hausse de 23,4 % par rapport à 1996, et un chiffre d'affaires en baisse de 4,5 %, à 3,3 milliards de francs. Par ailleurs, Théo Bouchat, directeur de Ringier Romandie, quitte la compagnie pour rejoindre Edipresse, tandis que Jacques Pilet, fondateur de *L'Hebdo* puis responsable des rédactions à la direction d'Edipresse, reviendra chez Ringier en octobre.

■ **PUBLICITÉ : Havas Advertising a acquis, mercredi 6 mai, l'agence multimédia britannique AMX**, devenant ainsi le leader de la communication interactive en Grande-Bretagne.

■ **AUDIOVISUEL : les Etats membres de l'Union européenne ont voté mercredi 6 mai contre le** plan d'alliance des groupes audiovisuels allemands Kirch et Bertelsmann dans la télévision numérique, selon le *Süddeutsche Zeitung*. Après l'avis de ce comité consultatif, ce projet de fusion sera encore discuté avant la décision définitive de la Commission, attendue début juin. – (*AFP*)

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **COMPAQ : le constructeur informatique** américain envisage de supprimer 15 000 emplois chez Digital Equipment, soit 27 % des effectifs, dès qu'il aura procédé à son acquisition.

● **HYUNDAI : le groupe sud-coréen** veut récupérer 8,5 milliards de dollars (50,4 milliards de francs) en se « concentrant » sur l'automobile, la construction, l'électronique, la finance et la sidérurgie-chimie.

● **ARSENAL DE BREST : les ouvriers d'Etat** ont protesté pendant deux heures jeudi matin contre la décision du ministre de la Défense de confier à une entreprise privée la réparation du pétrolier-ravitailleur *Var*, à Toulon.

SERVICES

● **ACCOR : le groupe hôtelier** *continue de se désengager* de la chaîne hôtelière américaine Motel 6. Il vient de céder une *nouvelle tranche de 450 millions* de dollars (2,7 milliars de francs) qui porte le montant total de *cession des murs à 800 millions* de dollars.

● **SNCF** *: Force ouvrière et la* **CFTC** ont rejoint, mercredi, la CGT, la CFDT et SUD-Rail pour appeler les cheminots à la grève le 13 mai afin de réclamer des augmentations de salaires et d'effectifs.

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur tiendra la première assemblée** générale de ses actionnaires le 26 mai. L'AG devrait entériner l'entrée, comme administrateur, de Ron Sommer, le président de Deutsche Telekom.

● **SAGEM : la société a été autorisée** par l'Autorité de régulation des télécommunications à lancer une expérience de raccordement des abonnés au téléphone fixe par voie radio à Cergy-Saint-Christophe (Val-d'Oise).

FINANCE

● **EULER : Paul-Henri Denieuil, président du directoire d'Euler** (ex-SFAC), premier assureur crédit mondial, a été remercié par les AGF, dont la part est passée de 68 à 51 % dans le capital d'Euler, en raison de *« divergences profondes sur la recomposition de l'actionnariat d'Euler. »*, ont précisé les AGF. Jean Lanier, précédemment directeur général d'Euler, devrait être son successeur.

● **GAN : la commission parlementaire demandée** par le député Georges Sarre sur l'assureur public pourrait, selon *Les Echos* du 7 mai, ne pas ouvrir son enquête pour des *« problèmes d'opportunités »*, liés notamment à la privatisation du groupe.

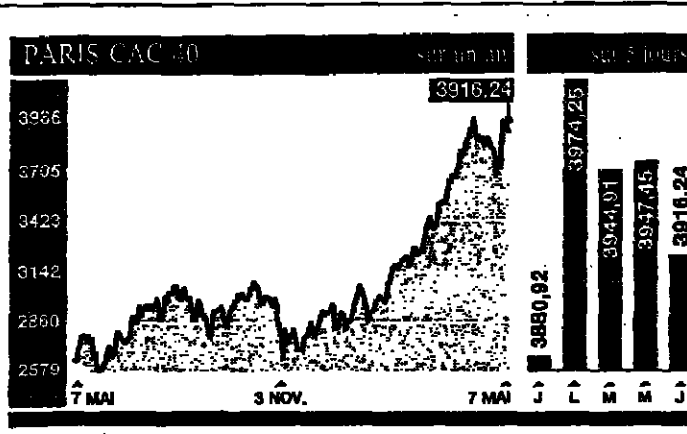
● **ARTÉMIS : la cour d'appel de Paris a nommé**, mercredi, deux médiateurs dans le conflit qui oppose François Pinault et l'Etat, via l'EPFR, l'établissement public qui finance le Consortium de réalisation, lequel a repris les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais. Le CDR a cédé à l'EPFR en 1997 la participation de 25 % qu'il détenait dans Artémis, le holding personnel de M. Pinault, refusant de le vendre à ce dernier comme le prévoyait un contrat. La médiation doit se terminer le 26 juin.

RESULTATS

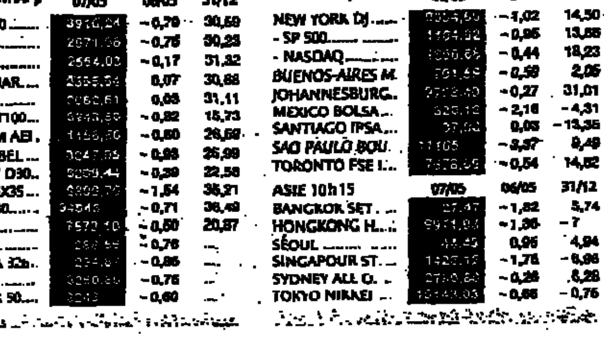
■ **SONY : le groupe japonais d'électronique** a enregistré une progression de 45 % de son bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires, qui atteint 453,7 milliards de yens (20,3 milliards de francs) au titre de l'exercice achevé fin mars. Son bénéfice net atteint 222,1 milliardsde yens (+ 59 %) et son chiffre d'affaires *consolidé 6 755 milliards de yens* (+19 %).

■ ***ALCATEL SEL* : la filiale allemande d'Alcatel** a renoué en 1997 avec un bénéfice d'exploitation : *486,7 millions* de marks, contre une perte de 103,9 millions de marks en 1996.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Indices boursiers



Europe 12h30 ▶	Cours 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3916,24	−0,79	30,69
- SBF 120	2671,36	−0,75	30,23
- SBF 250	2554,03	−0,17	31,32
- SECOND MAR.	2355,34	0,07	30,88
- MIDCAC	2062,61	0,05	31,11
LONDRES FT100	5945,50	−0,82	15,73
AMSTERDAM AEI	1158,50	−0,80	26,69
BRUXELLES BEL	3047,85	−0,98	26,99
FRANCFORT D30	5209,44	−0,30	22,58
MADRID IBEX35	9802,70	−1,54	36,21
MILAN MIB30	34543	−0,71	36,49
SUISSE SMI	7572,10	−0,80	20,87
STOXX 666	287,59	−0,76	—
EURO STOXX 326	294,87	−0,86	—
STOXX 50	3250,30	−0,76	—
EURO STOXX 50	3243	−0,60	—

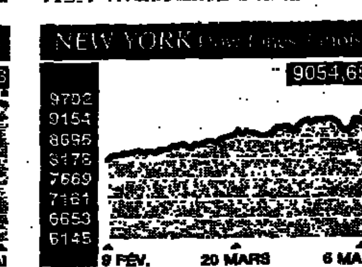
Monde ▶	Cours 06/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9054,65	−1,02	14,50
- SP 500	1104,92	−0,95	13,65
- NASDAQ	1800,65	−0,44	18,23
BUENOS-AIRES M.	701,59	−0,59	2,05
JOHANNESBURG	2713,40	−0,27	31,01
MEXICO BOLSA	325,12	−2,16	−4,31
SANTIAGO IPSA	97,04	0,05	−13,35
SAO PAULO BOU.	11105	−3,37	9,49
TORONTO FSE I.	7575,59	−0,54	14,82
ASIE 10h15	07/05	06/05	31/12
BANGKOK SET	27,47	−1,82	5,74
HONGKONG H.	9951,94	−1,36	−7
SÉOUL	41,45	0,95	4,94
SINGAPOUR ST.	1425,12	−1,78	−8,98
SYDNEY ALL O.	2780,64	−0,28	8,28
TOKYO NIKKEI	15143,03	−0,66	−0,76

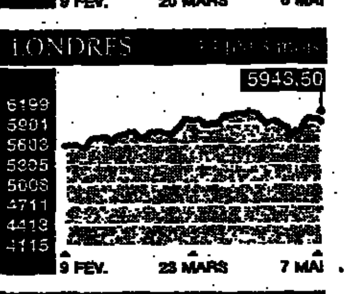
Principaux écarts au règlement mensuel

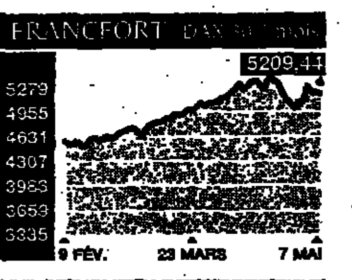
Hausses ▶	Cours 06/05	Var. % 05/05	Var. % 31/12
CS SIGNAUX(CS	490	+18,27	+156,68
MONTUPET SA	2095	+8,85	+254,81
RENAULT	303,50	+6,42	+81,03
SOMMER-ALLIBE	286,70	+6,13	+38,20
CHARGEURS	494	+5,96	+20,83
INFOGRAMES EN.	349	+5,48	+80,77
CPR	517	+5,29	+5,51
GALERIES LAFA.	5920	+5,15	+78,31
PECHINEY	237	+5,12	+20,79
MOULINEX #	101,50	+4,70	+28,78

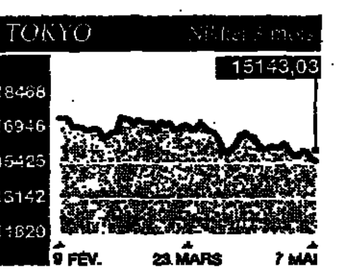
Baisses ▶	Cours 06/05	Var. % 05/05	Var. % 31/12
ECIA	1737	−8,88	+47,69
CRED.FON.FRAN	108,60	−6,29	+15,53
ATOS CA	1104	−4	+42,28
LEGRAND ADP	1049	−2,80	+37,02
DANONE	1499	−2,77	+30,23
PINAULT-PRINT	1440	−2,73	+38,27
COFLEXIP	912	−2,66	+37,14
INTERBAIL	144,10	−2,66	−8,97
INTERTECHNIQU.	1502	−2,48	+21,21
LVMH MOET HEN	1242	−2,36	+24,32

PARIS SBF 250
2554,03
2564 · 2464 · 2364 · 2264 · 2164 · 2064
9 FÉV. · 23 MARS · 7 MAI









LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

JEUDI 7 MAI, les prises de bénéfice *se poursuivaient à la Bourse* de Paris à la veille d'un nouveau long week-end ménagé pour la fête de la Victoire. En repli de -0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,80 % à 3 915,76 points. Toutes les places européennes étaient également victimes de ventes après le recul de 1,02 % de Wall Street mercredi. Les bons résultats annoncés dans la matinée par un certain nombre de grands groupes et les spéculations sur des regroupements dans l'industrie automobile en Europe, après la fusion Daimler-Benz – Chrysler, contribuaient toutefois à limiter les pertes. Du côté des valeurs, la Société générale gagnait 4,9 % en raison des perspectives encourageantes de la banque en 1998. Altran technologies progressait encore de 4,9 % et Intertechnique de 4 %.

NEW YORK

WALL STREET a perdu 1,02 %, mercredi 6 mai, à la suite des commentaires de la vice-présidente de la Réserve fédérale américaine, Alice Rivlin, qui a estimé que la valeur actuelle des actifs boursiers aux Etats-Unis *« est difficile à justifier »*. L'indice Dow Jones a perdu 92,92 points, à 9 054,65 points. La Bourse new-yorkaise avait débuté la journée en hausse, soutenue par la confirmation de discussions entre Chrysler et Daimler-Benz sur une possible fusion.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a été quasiment stable, mercredi, grâce à quelques situations particulières de sociétés qui ont permis de compenser la morosité à Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres a terminé en clôture mercredi, en hausse de 0,8 point, à 5 987,3 points.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a entamé la journée du jeudi 7 mai sur le marché électronique Xetra sur une petite baisse de 0,12 % à 5 258,34 points de l'indice DAX 30. La baisse provoquée notamment par la poursuite de l'affaiblissement du dollar a été limitée par l'annonce officielle de la fusion entre Daimler Benz et Chrysler.

TOKYO

LA PLACE japonaise a fini en baisse de 0,66 %, jeudi 7 mai. L'indice Nikkei a perdu 100,81 points à 15 143,03 points. Les valeurs nipponnes ont été notamment affectées par la poursuite de la baisse du yen, qui est tombé à son niveau le plus bas depuis un mois face au dollar. Les groupes japonais ont souffert de dégagements d'investisseurs internationaux, notamment sur des titres comme Sony, Canon et Fuji photo.

Valeur du jour : polémique autour du Crédit foncier

TANDIS que l'action du Crédit foncier de France (CFF) a baissé mercredi pour la cinquième séance consécutive, perdant cette fois 6,29 % à 108,60 francs, Jérôme Meyssonnier, le gouverneur du CFF, a souhaité calmer les esprits sur l'évaluation de l'établissement devant les actionnaires réunis mercredi en assemblée générale. Il a estimé l'actif net réévalué à 62 francs par titre. Pour faire ce calcul, le gouverneur prend en compte la valeur négative des capitaux propres consolidés de 660 millions de francs à la fin 1997. Il ajoute 3 milliards de plus-values latentes immobilières, ce qui aboutit à 62 francs par titre, soit une valeur totale de 2,3 milliards de francs. Cette estimation reste toute théorique, a aussitôt ajouté M. Meyssonnier. Quant au fonds de commerce de l'établissement, *« il n'a pas de valeur. Pour avoir un fonds de commerce, le Foncier doit être recapitalisé »*, a-t-il précisé. L'estimation du portefeuille de prêts est une donnée importante pour la valorisation de l'établissement. La production de crédits à l'habitat a atteint 10 milliards pour 1997.

Cette valeur d'actif net est inférieure au prix payé par la Caisse des dépôts qui avait avancé, à la demande de l'Etat, 2,4 milliards de francs pour acheter 90 % des titres du Foncier à 70 francs l'action en décembre 1996.

Action Crédit foncier
en francs à Paris
108,6
180 · 160 · 140 · 120 · 100 · 80 · 60
21/11 · 2/1 · 13/2 · 27/3 · 6/5
1997

M. Meyssonnier a voulu répondre aux critiques des actionnaires, notamment de l'ADAM (Association pour la défense des actionnaires minoritaires), présidée par Colette Neuville. Elle exige que les minoritaires, qui sont sortis à 70 francs au moment de l'OPA de la CDC, puissent à nouveau entrer dans le capital du Foncier à ce prix. *« Ils ont été trompés »*, a poursuivi mercredi Mme Neuville, relayée par d'autres actionnaires en colère. A l'époque, le ministre des finances avait annoncé la liquidation du CFF dans un communiqué du 26 juillet 1996. Et elle relève la contradiction de la direction du CFF qui tient deux discours, l'un à l'égard des anciens actionnaires, expliquant que *« le Foncier ne vaut rien »*, l'autre destiné aux nouveaux, mettant en avant *« ses atouts et sa valeur »*, s'insurge la présidente de l'ADAM.

Le titre s'était envolé lors du dépôt des offres pour la reprise du Foncier (*Le Monde* du 30 avril). La CDC avait alors précisé que la forte hausse du cours de Bourse du CFF *« ne reflétait en rien l'évolution des fondamentaux de la société depuis l'OPA »*. L'intersyndicale, qui s'interroge également sur cette valorisation, devait être reçue jeudi 7 mai au ministère de l'économie.

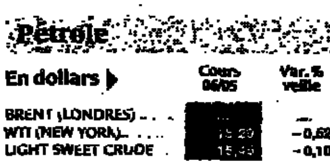
Pascale Santi

Matières premières



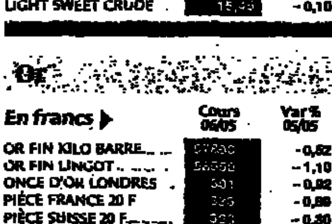
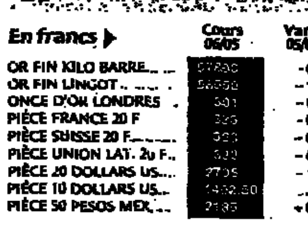
En dollars ▶	Cours 06/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1812,5	−0,41
ALUMINIUM 3 MOIS	1434,5	0,03
PLOMB 3 MOIS	533,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5705	0,09
ZINC 3 MOIS	1110	0,18
NICKEL 3 MOIS	5465	−0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,57	−2,77
PLATINE A TERME	75600	−17,52
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	330	1,64
MAÏS (CHICAGO)	250,5	0,10
SOJA GRAINE (CHG.)	657,5	−0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150	−0,60
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1720	1,41
CAFÉ (LONDRES)	1553	−0,23
SUCRE BLANC (PARIS)	255,2	−0,50

Pétrole



En dollars ▶	Cours 06/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	...	—
WTI (NEW YORK)	15,20	−0,62
LIGHT SWEET CRUDE	15,45	−0,10

Or

En francs ▶	Cours 06/05	Var % 05/05
OR FIN KILO BARRE	57250	−0,62
OR FIN LINGOT	56550	−1,10
ONCE D'OR LONDRES	301	−0,92
PIÈCE FRANCE 20 F	326	−0,60
PIÈCE SUISSE 20 F	323	−0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	320	−0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	2705	−1,28
PIÈCE 10 DOLLARS US	1482,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2135	+0,46

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en recul, jeudi matin 7 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7675 mark et 5,9275 francs.

● **Yen** : le yen a atteint, jeudi matin 7 mai, son plus bas niveau depuis seize mois face au deutschemark, victime de la faiblesse de la Bourse de Tokyo et de la vigueur des devises européennes au lendemain du sommet de Bruxelles. La monnaie japonaise est tombée jusqu'à 75,45 yens pour un mark.

● **Roupie indonésienne** : les émeutes sanglantes en Indonésie ont provoqué, jeudi, une chute de *la roupie indonésienne, qui est* passée sous le seuil des 10 000 roupies pour un dollar.

Le ringgit malaisien a lui aussi glissé, tombant sous la barre des 4.00 ringgits pour un dollar. Le *dollar de Singapour*, le *baht* thaïlandais, le peso philippin et le dollar de Taïwan ont également cédé *du terrain face au billet vert.*

Cours de change

07/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,94	6,62	9,88	4,01	2,98	4,48	0,34	3,36	..
DM	1,78	1,97	2,92	1,20	0,88	0,13	0,99	...	0,30
LIRE	1740,45	1945,45	2884,89	1185,93	875,61	1311,12		980,88	294,21
YEN	132,75	148,39	220,05	90,46	66,76	...	7,63	75,26	22,45
FLORIN	1 99	2,22	3,29	1,35	...	1,50	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,47	1,64	2,43	...	0,74	1,11	0,06	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,67	..	0,41	0,30	0,45	0,03	0,34	0,10
ECU	0,89	...	1,48	0,61	0,45	0,67	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	...	1,12	1,66	0,68	0,50	0,75	0,06	0,57	0,17

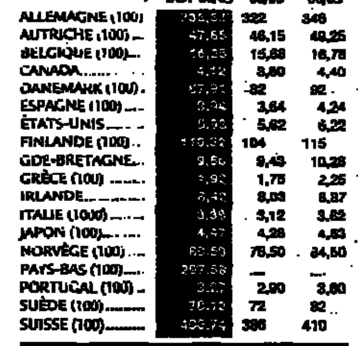
Taux d'intérêt (%)

Taux 06/05 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,50	5,05	5,57
ALLEMAGNE	3,33	3,66	4,99	5,55
GDE-BRETAG.	7,25	7,36	5,81	5,65
ITALIE	5,59	4,92	5,22	5,73
JAPON	0,47	0,47	1,66	...
ÉTATS-UNIS	5,34	5,12	5,69	5,85
SUISSE	1,50	1,44	3,17	4,17
PAYS-BAS	3,28	3,50	5,03	5,54

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 07/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	40323	103,24	103,24
Pibor 3 mois			
JUIN 98	11019	96,28	96,28

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 06/05	Achat 06/05	Vente 06/05
ALLEMAGNE (100)	335,30	322	346
AUTRICHE (100)	47,66	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,26	15,88	16,78
CANADA	4,12	3,80	4,40
DANEMARK (100)	87,93	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	5,93	5,62	6,22
FINLANDE (100)	110,32	104	115
GDE-BRETAGNE	9,90	9,43	10,28
GRÈCE (100)	1,92	1,75	2,25
IRLANDE	8,42	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,47	4,28	4,63
NORVÈGE (100)	80,50	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,58	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	76,72	72	82
SUISSE (100)	405,74	386	410

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, jeudi 7 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 6 centièmes, pour s'établir à 103,29 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,03 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis** : les obligations ont terminé la séance du mercredi 6 mai en hausse, soutenues par l'annonce faite par le Trésor qu'il va réduire le montant des adjudications de titres de durée moyenne. Les bons à trois ans ne seront plus émis en raison de l'apparition d'excédents budgétaires et les ajudications d'emprunts à cinq ans n'auront plus lieu que *quatre fois par an au lieu de douze* actuellement. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'est inscrit à 5,95 % en clôture.

ÉCONOMIE

Des capitaux moins nombreux pour les pays émergents

LES FLUX de capitaux privés vers les pays émergents devraient ralentir en 1998 à la suite des turbulences de la crise asiatique, *a estimé, mercredi 6 mai*, l'Institut de finance internationale (IIF).

L'Institut, *qui regroupe* quelque 280 grandes banques et institutions financières internationales, *prévoit qu'en 1998* les flux de capitaux privés atteindront 221,3 milliards de dollars (*1 300 milliards* de francs), toutefois inférieurs aux 232,6 milliards réalisés en 1997 et au record de 304,5 milliards enregistré en 1996.

■ **FRANCE : le ministre de l'économie** et des finances, Dominique Strauss-Kahn, n'a pas écarté, mercredi 6 mai, que, dans deux ou trois mois, la prévision de croissance *« prudente pour 1999 soit un peu révisée à la hausse »*.

■ **M. Strauss-Kahn a indiqué**, mercredi 6 mai, qu'il pourrait y avoir l'an prochain une *« grande réforme »* de la taxe professionnelle *« si le premier ministre Lionel Jospin accepte l'idée »* (lire p. 7).

■ **EURO : l'agence de notation Standard & Poor's** a annoncé, mercredi 6 mai, qu'elle relevait les notes ou les perspectives de dette de l'Irlande, de l'Italie, de la Finlande et de l'Espagne, à la suite du sommet du 2 mai à Bruxelles.

■ **L'accord intervenu lors du sommet de Bruxelles** sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) est un *« compromis de forme effroyable »* et représente un *« épouvantable auto-démontage »* des futurs gardiens de l'euro, a déclaré, mercredi 6 mai, Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank.

■ **ALLEMAGNE : les ventes du commerce de gros** ont progressé de 13 %, sur un an, au mois de mars, a annoncé, jeudi 7 mai, l'Office fédéral de la statistique.

■ **NORVÈGE : le ministre des finances, Gudmund Restad**, a déclaré, mercredi 6 mai, à Oslo que la politique monétaire de son pays visera à assurer un taux de change stable entre la couronne norvégienne et l'euro.

■ **ITALIE : le rythme d'inflation** en Italie, sur un an, est remonté à 1,8 % en avril, après + 1,7 % en mars, a annoncé, mercredi 6 mai, l'Institut italien de statistiques (Istat).

■ **ESPAGNE : le taux de chômage** en Espagne est tombé à 19,63 % de la population active au premier trimestre 1998, contre 20,32 % au quatrième trimestre 1997, a annoncé, mercredi 6 mai, l'Institut national de la statistique (INE).

■ **ÉTATS-UNIS : la valeur actuelle des actifs boursiers** aux Etats-Unis *« est difficile à justifier »*, a estimé, mercredi 6 mai, la vice-présidente de la Réserve fédérale américaine, Alice Rivlin.

■ **Les Etats-Unis ont engagé une procédure** auprès des instances de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève portant sur les pratiques fiscales de la France, de la Belgique, de la Grèce, de l'Irlande et des Pays-Bas, a annoncé, mercredi 6 mai, la représentante américaine pour le Commerce.

■ **Le secrétaire adjoint américain** au Trésor, Larry Summers, a pris la défense du Fonds monétaire international, en butte aux critiques du Congrès américain, mais concédé que le FMI avait besoin de réformes.

■ **Les commandes industrielles** ont progressé de 0,3 % en mars, a annoncé mercredi 6 mai le département du commerce.

NOMINATIONS

■ ***SARI INGÉNIERIE* : Marcel Guégan** devient président de l'entreprise.

■ ***CEGETEL* : Frédéric Gastaldo** est nommé directeur technique de la branche entreprises de la société.

هكذا من الإصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 7 MAI

Liquidation : 22 mai

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −0,76 %

CAC 40 : 3917,55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	1038	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Renault (T.P.)	2535	[illegible]	+ 5,71	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P.)	3023	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1290	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1651	[illegible]	− 0,48	[illegible]
AGF	381,40	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Air Liquide	1112	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Alcatel Alsthom	1169	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Altran Techno. #	1161	[illegible]	+ 4,22	[illegible]
Atos CA	1104	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Axa	736	[illegible]	− 2,58	[illegible]
Bail Investis	905	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Bazar Hot. Ville	766	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Bertrand Faure	505	[illegible]	− 0,99	[illegible]
BIC	428	[illegible]	− 1,89	[illegible]
BIS	640	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	525	[illegible]	—	[illegible]
Bollore Techno.	1116	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Bongrain	3097	[illegible]	− 3,13	[illegible]
Bouygues	978	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Bouygues Offs.	272,50	[illegible]	—	[illegible]
Bull#	89	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Canal +	1075	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Cap Gemini	785	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Carbone Lorraine	2680	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Carrefour	3404	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Casino Guichard	409,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Casino Guich.ADP	291	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1007	[illegible]	− 0,09	[illegible]
C.C.F.	508	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Cegid (Ly)	1230	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	42,10	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
CGIP	3079	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Chargeurs	435	[illegible]	− 2,52	[illegible]
Christian Dalloz	712	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Christian Dior	821	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Ciments Francais	376	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Cipe France (Ly) #	213	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Clarins	575	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Club Mediterranee	581	[illegible]	− 2,23	[illegible]
Coflexip	912	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Colas	1137	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,85	[illegible]	− 2,80	[illegible]
Comptoirs Mod.	3140	[illegible]	− 0,89	[illegible]
CPR	517	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Cred.Fon.France	108,60	[illegible]	− 7,91	[illegible]
Credit Lyonnais CI	698	[illegible]	− 2,14	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	480	[illegible]	− 4,79	[illegible]
Damart	3882	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1400	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Dassault-Aviation	1790	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Dassault Electro	713	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Dassault Systemes	238	[illegible]	− 0,21	[illegible]
De Dietrich	435	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Deveaux(Ly)#	855	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,45	[illegible]	− 2,88	[illegible]
Dexia France	730	[illegible]	− 0,27	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	183	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Dynaction	211,90	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Eaux (Gle des)	1147	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Ecia	1787	[illegible]	− 2,74	[illegible]
Eiffage	496,30	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Elf Aquitaine	791	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Eramet	305,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Eridania Beghin	1323	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Essilor Intl	2490	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2189	[illegible]	—	[illegible]
Esso	610	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Eurafrance	3250	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Euro Disney	9,65	[illegible]	− 2,59	[illegible]
Europe 1	1540	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Eurotunnel	5,65	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Fimalac SA	691	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Finextel	130,60	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	416	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
France Telecom	321	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Fromageries Bel	4979	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Galeries Lafayette	5920	[illegible]	− 0,67	[illegible]
GAN ex.dt sous.	173,50	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
GASCOGNE	540	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	480	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Gaz et Eaux	3250	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Geophysique	949	[illegible]	− 1,36	[illegible]
G.F.C.	650	[illegible]	− 0,61	[illegible]
GrandVision	248	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Groupe Andre S.A.	719	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Groupe GTM	515	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	165,10	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Guilbert	1061	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Guyenne Gascogne	1926	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1700	[illegible]	—	[illegible]
Havas	552	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Havas Advertising	1129	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Imetal	808	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Immeubl.France	505	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Infogrames Enter.	348	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Ingenico	172	[illegible]	− 2,26	[illegible]
Interbail	144,10	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Intertechnique	1600	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
ISIS	779	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Jean Lefebvre	429	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Klepierre	● 1110	[illegible]	+ 5,40	[illegible]
Labinal	2199	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Lafarge	578	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Lagardere	229	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	494	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon (Cie)	291	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	1645	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	1040	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust.	278,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	830	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	2832	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1242	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marine Wendel	1079	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metaleurop	66,95	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metrologie Inter.	19,55	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Michelin	373	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montupet SA	2395	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moulinex #	191,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natexis	435	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-Est	133	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nordon (Ny)	477	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NRJ #	1065	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Olipar	61	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas	645	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pathe	1240	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pechiney	287	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pernod-Ricard	408	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Peugeot	1112	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pinault-Print.Red.	4440	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	810	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Primagaz	544	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promodes	2850	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Publicis #	740	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Remy Cointreau	122,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Renault	306,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rexel	2680	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rhone Poulenc A	310	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochette (La)	28,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Royal Canin	379,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7180	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sade (Ny)	256	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sagem SA	3960	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Gobain	1060	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salvepar (Ny)	551	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sanofi	734	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sat	2222	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saupiquet (Ns)	578	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Schneider SA	490	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCOR	385	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.E.B.	941	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sefimeg CA	485	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEITA	277,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Selectibanque	72,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SFIM	1090	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SGE	253	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sidel	454,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Silic CA	1032	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Simco	496	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.I.T.A.	1370	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Skis Rossignol	115,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	940	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Societe Generale	1297	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sodexho Alliance	1148	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sogeparc (Fin)	445	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
Toshiba #	27	26,50	− 1,85	27
Unilever act.Div.#	458	449,80	− 1,79	445
United Technol. #	581	573	− 1,37	580
Volkswagen A.G #	4866	4925	+ 1,21	4670
Western Deep #	158	153	− 3,16	148
Yamanouchi #	137	138	+ 0,72	143
Zambia Copper	13,30	13	− 2,25	12

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 7 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,04	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,44	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,83	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,70	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,38	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	70	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	804	[illegible]
Bains C.Monaco	805	[illegible]
Bque Transatlanti.	284	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	1335	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	498,80	[illegible]
Fiat Ord.	23,60	[illegible]
Gold Fields South	84	[illegible]
Kubota Corp.	15	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 7 MAI

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 7 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 7 MAI

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 6 mai

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

NUCLÉAIRE A la suite de contrôles montrant qu'en 1997 plus *d'un tiers des convois de combustible* nucléaire usé allant des centrales d'EDF à l'usine de retraitement de la Cogema à la Hague (Manche) portaient des traces de radioactivité, *le premier ministre* Lionel Jospin a demandé à l'autorité de sûreté un rapport sur ces transports contaminés. ● LA COGEMA ET EDF reconnaissent avoir eu connaissance du problème depuis le début des années 90. La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, leur reproche cette *« dissimulation »*, même *si*, reconnaît-elle, *« les conséquences sanitaires sont modestes »*. ● L'ORIGINE semble provenir d'insuffisances dans le nettoyage des « colis » radioactifs à *leur sortie* des *centrales nucléaires* d'EDF. ● LA SNCF a suspendu le routage de ces convois tant que toute la *lumière* n'aura *pas été faite* sur cette affaire.

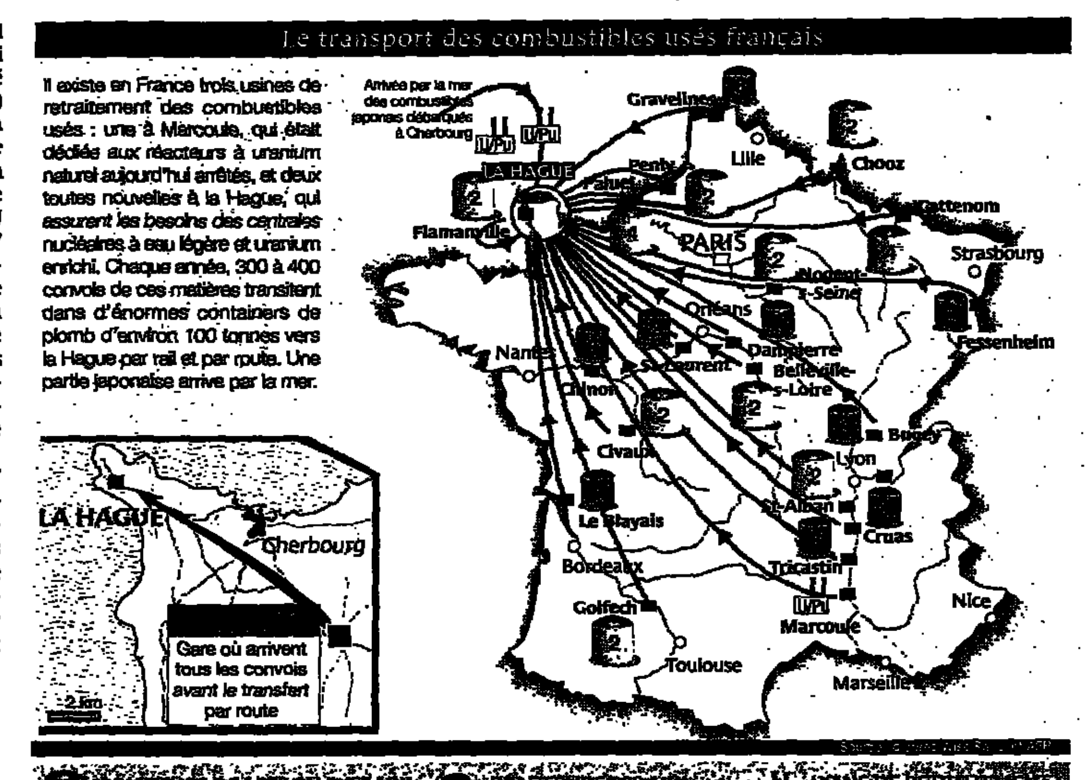
Le premier ministre réclame un rapport sur les transports contaminés

Dans l'attente d'informations sur les risques éventuels encourus par ses personnels, la SNCF a suspendu l'acheminement des « châteaux » contenant les combustibles des centrales nucléaires francaises et européennes. Trois cents à quatre cents convois traversent la France chaque année

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a demandé, mercredi *6 mai, à la direction de la sûreté* des installations nucléaires (DSIN) un rapport, qui devra être remis à *Matignon au début de la semaine* prochaine, sur la contamination relevée sur certains transports de combustibles nucléaires. La DSIN avait annoncé, fin avril, qu'en 1997 plus d'un tiers des convois ferroviaires transportant vers l'usine de retraitement de la Cogema à la Hague (Manche) le combustible nucléaire usé issu des centrales d'EDF présentaient des contaminations radioactives de surface supérieures à la limite réglementaire (*Le Monde* du 7 mai).

Les contrôles effectués fin 1997 par l'autorité de sûreté avaient révélé que, sur 208 livraisons effectuées, *44 wagons et 54 emballages* présentaient des « taches » de contamination dépassant une activité *supérieure à 4 becquerels par* cm^2. Dix de ces wagons étaient contaminés sur leur partie externe, la *radioactivité atteignant*, pour certains d'entre eux, plusieurs centaines de becquerels par cm^2. *Sur les 70 wagons contrôlés* en provenance de l'étranger (Allemagne et Suisse), 15 présentaient *une contamination, uniquement* interne.

La SNCF, qui assure en *moyenne le routage de deux wa*gons de combustibles usés par jour, a décidé de suspendre ces livraisons, *« en accord avec EDF et Cogema »*, dans l'attente d'éléments d'appréciation *« concernant le risque potentiel encouru par son personnel »*. Celui-ci ne se trouve en principe pas en contact direct avec les chargements, les transbordements étant assurés par des personnels d'EDF, de la Cogema et de sa filiale Transnucléaire. L'autorité de sûreté a précisé qu'en 1997, sur les 14 personnes travaillant pour Cogema et Transnucléaire en gare de Valognes (Manche), où les emballages sont transbordés sur des camions, trois ont reçu des doses decelables, respectivement de 3,85, 3,45 et 0,5 millisieverts, inférieures à la norme européenne d'exposition pour les travailleurs, fixée à 20 mSv/an.



L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) a, de son côté, procédé, fin avril, à un contrôle de radioactivité sur les installations du terminal ferroviaire de Valognes. Alors que, jusqu'ici, les rapports de surveillance radiologique effectués par la Cogema concluaient à *« un impact sur l'environnement nul »*, l'OPRI a mis en évidence la présence de cobalt 60, d'argent 110m et de césium 137, à des niveaux *« manifestement supérieurs à ceux couramment mesurés dans un environnement classique, y compris lorsqu'il s'agit de prélèvements provenant de l'aval des centrales nucléaires »*.

L'OPRI indique cependant que, sur les deux cents personnes ayant travaillé depuis dix ans sur le site, aucun dépassement de dose n'a été constaté, la quasi-totalité étant très inférieure à 10 mSv/an. Mais les cheminots ne sont pas équipés des films qui permettent un suivi dosimétrique alors qu'ils pourraient, sur le terminal, être exposés *« à environ 10 mSv par an »*, selon Jean-François Lacronique, président de l'OPRI, qui indique que *« ce n'est pas anodin »*.

En ce qui concerne le public, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) a calculé que la dose maximum, à deux mètres des convois, était 30 fois inférieure à la norme internationale (0,003 mSv/h contre 0,1 mSv/h). La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a estimé, lors des questions d'actualité à l'Assemblée, que, *« même si les conséquences sanitaires sont modestes, la gravité de cette affaire réside dans la durée pendant laquelle elle a été dissimulée et le silence qui l'a entourée »*.

Jean-Louis Ricaud, directeur du retraitement de la Cogema, reconnaît que des taux anormaux avaient été relevés depuis le début des années 90, mais qu'ils étaient attribués à des problèmes de mesure. *« Avec EDF, nous avons mis en place depuis plusieurs années des groupes de travail pour y porter remède »*, affirme-t-il. M. Ricaud se refuse à indiquer l'impact qu'aurait sur la chaîne de retraitement un arrêt prolongé des *livraisons* par la SNCF. Il se borne à constater que les mesures de radioactivité, *admissibles au départ des centrales*, ne le sont parfois plus à l'arrivée à Valognes, renvoyant implicitement la balle dans le camp d'EDF.

MESURE ALÉATOIRE

L'électricien incrimine également des *« différences de méthodologie »* entre les mesures effectuées au départ des centrales nucléaires par ses agents et à l'arrivée en gare de Valognes par la société Transnucléaire, filiale de la Cogema. Avant le départ d'un convoi, *« 150 points de mesure sont frottés avec une pièce de tissu, dont la radioactivité est mesurée*, explique Daniel Dubois, délégué au parc nucléaire à EDF. *Il suffit d'un écart par rapport à la limite pour que le convoi soit à nouveau décontaminé »*. Mais la qualité de cette mesure dépend de la... vigueur avec laquelle l'opérateur « frotte » les emballages et les wagons. Il est probable que les emballages sont insuffisamment décontaminés à leur sortie des piscines où le combustible usé est plongé pendant deux à trois ans afin de refroidir. Les colis baignent alors dans de l'eau légèrement contaminée, qui contient notamment du cobalt. Y aurait-il, pendant le transport, un « ressuage » de ces éléments emprisonnés dans les microfissures de l'acier composant l'emballage ?

EDF s'est, en tout cas, livrée à un *mea culpa* inhabituel. *« Nous n'avons pas accordé assez d'importance au règlement rapide de ce dossier et nous avons manqué de rigueur »*, a reconnu Bernard Dupraz, responsable de l'exploitation nucléaire d'EDF. Une société indépendante, SGS Qualitest, a été mandatée depuis le début de l'année pour assurer des contrôles supplémentaires. Ces précautions sont insuffisantes, puisque dix livraisons, sur les soixante effectuées à la fin avril, étaient encore sujettes à une contamination supérieure à la norme.

Hervé Morin

La France, leader mondial du retraitement

Située à la pointe du Cotentin, l'usine de la Hague, gérée par la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), assure depuis 1967 le retraitement des combustibles usés provenant des réacteurs nucléaires à eau légère (PWR). L'opération consiste à séparer puis à conditionner les différents constituants du combustible, soit pour les recycler, c'est le cas de l'uranium, soit pour les stocker définitivement, c'est le cas des déchets faiblement ou fortement radioactifs. Pour les compagnies d'électricité étrangères, la Cogema a mis en service, en 1990, une nouvelle usine, UP 3, d'une capacité annuelle de 800 tonnes, qui, d'ici l'an 2000, doit retraiter 7 000 tonnes de combustibles usés provenant de 67 réacteurs appartenant à 29 opérateurs. L'essentiel, acheminé par la mer, vient du Japon, avec plus de 2 700 tonnes, et d'Allemagne, qui a signé avec la Cogema pour le retraitement de 2 500 tonnes.

D'énormes conteneurs étanches et blindés

CHAQUE ANNÉE, EDF décharge mille deux cents tonnes de matières irradiées de ses cinquante-sept réacteurs nucléaires, afin d'en renouveler le combustible usé (à raison d'un tiers ou d'un quart de cœur par an selon le type de centrale). Le déchargement de ces éléments de combustible usé est effectué sous eau. Les assemblages sont retirés un à un du cœur et transférés dans une piscine, où ils restent immergés pendant deux ou trois ans, dans des casiers métalliques, ce qui leur permet de « refroidir ». Une fois que leur radioactivité a suffisamment décru, les assemblages sont alors retirés des casiers et placés, toujours sous écran d'eau de la piscine, dans des conteneurs étanches et blindés, appelés « châteaux », dont chacun pèse environ cent tonnes.

Lors de cette opération, des traces d'eau contaminée peuvent se déposer à la surface des volumineux colis, ce qui expliquerait le taux anormal de radioactivité qui a été mesuré sur plusieurs convois. Et ce malgré un lavage et un séchage intensifs effectués avant leur chargement sur des wagons ou des camions. Confinés dans ces enceintes, conçues pour *permettre l'évacuation de la chaleur résiduelle et* pour résister à un feu de 800 degrés pendant trente minutes, à des chutes de 9 mètres et à des chocs à près de 200 kilomètres/heure, les déchets sont alors acheminés, par rail ou par route, vers les usines de retraitement de La Hague.

Là, sur les mille deux cents tonnes de déchets nucléaires reçues annuellement, trois cent cinquante tonnes sont entreposées dans des piscines. La capacité des installations de La Hague n'est en effet, pour le combustible français, que de huit cent cinquante tonnes par an. Les opérations de retraitement consistent alors à séparer les matériaux valorisables – l'uranium et le plutonium, qui sont recyclés et peuvent donner lieu à la fabrication de combustible mixte, le MOX, brûlé dans une partie du parc nucléaire – des déchets ultimes.

Les produits de fission et les actinides mineurs, extrêmement irradiants et à vie très longue (plusieurs millions d'années pour certains), sont, beaucoup plus tard, incorporés à des matrices de verre et entreposés dans des puits, à La Hague et à Marcoule (Gard), dans l'attente d'un stockage définitif. Chaque tonne de combustible usé contient environ neuf cent cinquante-cinq kilos d'uranium appauvri, qui peut être *recyclé et à nouveau enrichi, dix kilos de plutonium*, trente-quatre kilos de produits de fission et un kilo d'actinides mineurs.

COMMENTAIRE

DÉFICIT D'INFORMATION

Depuis l'installation, en 1967, de l'usine de retraitement de la Cogema dans le nord du Cotentin, le nom de cette cité normande ne cesse de s'afficher à la « une » de l'actualité. Il devient même synonyme de danger pour une population qui s'étonne de plus en plus que des responsables s'évertuent à taire la réalité de certaines situations.

Après l'épisode du « tuyau » contaminé d'évacuation dans les eaux de la Manche, les acteurs du nucléaire font à nouveau la preuve qu'on ne peut les laisser sans surveillance. Il a suffi que la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) hérite, *en juin 1997*, du contrôle du transport des matières nucléaires pour qu'un nouveau manquement aux normes de radioprotection soit dévoilé.

Une fois encore, une fois de plus devrait-on écrire, la direction de la Cogema et EDF font la démonstration qu'elles ne pratiquent toujours pas la transparence de l'information qu'elles prônent par ailleurs. Depuis le début des années 90, plusieurs acteurs du nucléaire savaient que des convois ferroviaires pouvaient présenter des risques de contamination ; ils n'en ont rien dit. Pas question pour eux de prévenir la SNCF, voire d'informer les personnels de cette entreprise qui côtoient les wagons et assurent, chaque année, le transport de plusieurs centaines de « châteaux » remplis de matières nucléaires.

Quand donc ces responsables prendront-ils conscience qu'une des conditions de leur survie, à l'heure où d'autres types d'énergie pourraient concurrencer l'atome, réside dans une totale transparence ? Il ne suffit pas d'agiter le spectre du réchauffement global attribué à la combustion des hydrocarbures pour acquérir, par contraste, le label d'énergie propre.

De leur côté, même si le transport nucléaire n'était pas explicitement de leur ressort, les autorités de sûreté et de radioprotection semblent avoir quelque peu tardé à s'intéresser à cette affaire gênante. Mises en concurrence après l'annonce par le premier ministre d'une refonte des structures du contrôle nucléaire, elles font aujourd'hui preuve d'un zèle louable. Le gouvernement, qui vient de *réclamer* dans l'urgence un rapport sur cette affaire, ne manquera pas au passage d'en tirer un *bénéfice* politique.

Serge Bolloch

TROIS QUESTIONS À...

CORINNE LEPAGE

1 Vous étiez *ministre* de l'environnement du précédent gouvernement. L'affaire des convois contaminés ne pose-t-elle pas à nouveau la question de la transparence de l'information en matière nucléaire et, par conséquent, celle de la mise à l'écart du politique ?

– *C'est la très grande question*, celle des conditions de l'information et de son contrôle dans un régime *démocratique. Il est intolérable que* Dominique Voynet comme moi-même découvrions les choses après *coup. Quand j'étais ministre, j'ai ap*pris l'existence de la conduite de rejet en mer des effluents de l'usine de La Hague par Greenpeace ! Systématiquement, je me suis heurtée à l'étanchéité du secteur nucléaire. *Ces méthodes* ne peuvent que renforcer la défiance de l'opinion, une défiance qui *s'avère* contreproductive pour la filière elle-même.

2 D'où *vient* cette *résistance* du secteur nucléaire aux règles de la démocratie ?

– Toute l'organisation du système est faite pour que la filière nucléaire soit indépendante du pouvoir politique, afin que celui-ci ne sache pas et, surtout, ne puisse rien faire. *Prenez chacun des organismes* : officiellement, ils sont sous la responsabilité des instances politiques. *En réalité, ils y échappent.* Le ministère de la santé n'a quasiment aucun contrôle sur l'Office de protection *contre les rayonnements* ionisants ; la tutelle de l'environnement, partagée avec l'industrie, sur *la Direction de la sécurité des installations* nucléaires est largement fictive ; l'Institut de protection et de sûreté nucléaire n'est qu'un démembrement du Commissariat à l'énergie atomique.

3 Comment changer les règles du jeu ?

– Il faut créer une structure qui soit réellement indépendante. C'est-à-dire qu'elle ait des moyens financiers ainsi que des pouvoirs d'investigation et de contrôle et que le cordon ombilical avec la filière nucléaire soit nettement tranché. *Cela n'est pas si simple car* cette structure doit être composée d'experts compétents. Or, la carrière et *l'avenir de ceux-ci dépendent* largement du secteur nucléaire. Il faut donc que les pouvoirs publics *assurent l'indépendance* des experts pour qu'on en finisse avec ce système qui veut que le contrôleur soit le *contrôlé*.

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

« Le nucléaire ne survivra pas sans respect du citoyen, sans transparence »

● A la sortie du conseil des ministres, mercredi 6 mai, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, **Dominique Voynet**, a jugé *« important d'identifier les mauvaises procédures, les mauvais comportements qui ont pu rendre possibles ce genre d'événements pendant des années de façon répétée sans qu'on change les procédures et les comportements »*. *« Pendant très longtemps, le nucléaire a été entouré d'une aura de secret. Le moment est venu pour les différents acteurs de l'industrie du nucléaire de comprendre que le nucléaire ne survivra pas sans respect du citoyen, sans transparence, sans stratégie d'information objective et complète qui ne prenne pas les gens pour des imbéciles »*, a-t-elle insisté.

● **Bernard Cazeneuve**, député (PS) de la Manche et *président de* la Commission spéciale permanente d'information (CSPI) de la Hague, a regretté, mercredi 6 mai, que *« beaucoup d'éléments évoqués par la presse* [n'aient] *pas été portés à la connaissance de la CSPI »*. *« Ce n'est pas à Paris mais sur le terrain que les actions destinées à faire avancer les choses doivent avoir lieu, par l'intermédiaire de la commission qui a été mise sur pied spécialement dans ce but »*, a-t-il ajouté, affirmant que le droit à la vérité ne doit *« en aucun cas constituer un alibi (...) pour démanteler ou conforter la filière nucléaire »*.

● **Michèle Rivasi**, députée (app. PS) de la Drôme et ancienne présidente de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-RAD), a relevé dans l'affaire des convois contaminés la *« responsabilité des autorités de surveillance »*. *« Comment se fait-il qu'elles n'aient pas alerté plus tôt qu'il y avait contamination ? »*, a-t-elle demandé. Jugeant *« anormal que les gens aient manipulé ces déchets à main nue et sans masque »*, elle a demandé *« un suivi sanitaire à long terme »* des travailleurs concernés.

● **La fédération CFDT des cheminots** a exigé de la direction de la SNCF *« que des mesures immédiates (...) en matière de décontamination »* et de *« suivi médical »* soient prises.

Le téléachat tente de séduire de nouveaux consommateurs

Deux chaînes de vente de produits par l'intermédiaire du petit écran vont prochainement voir le jour sur le bouquet numérique TPS. Elles souhaitent devenir l'équivalent des catalogues de vente par correspondance avec « la démonstration en plus »

C'est en 1985 que la première émission de vente de produits à la télévision a fait son apparition en France sur TF 1. Depuis, le téléachat s'est installé sur d'autres chaînes, mais sans séduire encore autant de clients qu'aux Etats-Unis. Le développement de la télévision par câble et par satellite, ainsi que la levée de contraintes sur la durée de la diffusion sur le réseau hertzien, devraient permettre à cette forme de distribution d'augmenter son activité. Les promoteurs de deux nouvelles chaînes de téléachat misent sur la possibilité offerte aux téléspectateurs de consulter les propositions à tout moment. Ils espèrent aussi se rapprocher de la grande distribution en annonçant la marque des produits présentés, ce qui est toujours interdit sur les images hertziennes.

LE VÉRITABLE démarrage du téléachat en France est peut-être pour bientôt. Mardi 19 mai, deux nouvelles chaînes entièrement dédiées au téléachat, et émettant en continu, viendront enrichir l'offre de programmes de Télévision par satellite (TPS) : Club Téléachat, émanation de Home Shopping Service, la société de téléachat de Pierre Bellemarre, dont le groupe M 6 a pris le contrôle en 1996, et Shopping Avenue, créée par Téléshopping, une filiale de TF 1.

Sur CanalSatellite, le bouquet numérique concurrent, la chaîne de téléachat culturel, Spectacle, née fin 1997, sera dès septembre entourée d'une ribambelle de petites soeurs : chaque chaîne du bouquet sera en effet dotée de sa « boutique » de téléachat. L'on proposera des voyages sur la chaîne du même nom, des disques ou des places de concert sur MCM, Nostalgie ou MTV, des jouets sur Fox Kids...

Plus de dix ans après son démarrage en France – en 1985, sur TF 1 sous l'égide de Pierre Bellemare –, le téléachat, déjà présent sur TF 1, M 6, Paris-Première, Téva, Télé-Monte-Carlo, Télé-Toulouse et Télé-Lyon métropole, cette forme de distribution n'a pas tenu toutes ses promesses. En 1987, les professionnels tablaient sur 2 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les années 90. *« En fait, il n'en est qu'à 730 millions »*, reconnaît Robert Lens, le PDG de Téléshopping. Soit à peu près l'équivalent de l'activité d'un hypermarché en région parisienne. *« Aux Etats-Unis*, poursuit-il, *où la vente de produits via la télévision date du début des années 80, le téléachat fait 25 milliards de francs de chiffre d'affaires. »* Pour l'instant, il ne compte que pour 1,5 % dans l'activité de la vente à distance (50 milliards de francs en 1997), indique le Syndicat des entreprises de vente par correspondance et à distance (SEVPC).

Ce *« terrible décalage »* que constate Robert Lens entre les Etats-Unis et la France le conduit à miser sur un *« méchant réveil du téléachat »*, et sur 140 millions de chiffre d'affaires pour Shopping Avenue dans trois ans. La possibilité bientôt offerte de vendre en euros, et donc de toucher les pays limitrophes, et surtout l'évolution des strictes contraintes imposées par les instances de régulation de l'audiovisuel, devraient selon lui libérer un nouveau potentiel. Une directive européenne du 30 juin 1997, devant être transposée dans le droit français avant 1999, mais qui a déjà donné lieu à une décision du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) en février, fixe à trois heures par jour la durée maximale légale de diffusion sur le réseau hertzien contre une heure actuellement. Aucune limitation de durée n'est prévue pour les chaînes diffusées par satellite et dédiées au téléachat.

« AVEC UNE VOIX HUMAINE »

« Club Téléachat nous donnera accès à un public que nous ne pouvions pas atteindre. Tous ceux qui rentrent tard chez eux pourront désormais découvrir nos produits. Comme le catalogue de vente par correspondance, que l'on peut consulter à n'importe quel moment. La démonstration en plus », souligne Alain Deveseleer, directeur général de Home Shopping Service. Plus prosaïquement, Robert Lens explique qu'avec *« une moyenne de 40 000 francs de chiffres d'affaires à la minute, et des pointes à 270 000 francs »*, l'extension de la durée de diffusion fera du téléachat un mode de distribution qui comptera dans les années à venir. D'autant que la marque des produits présentés pourra être mise en avant sur les chaînes diffusées par satellite, alors qu'elle doit être tue sur les ondes hertziennes. *« On quitte le culte de la personnalité pour s'accrocher aux marques*, note-t-on à TF 1. *Jusqu'à présent, on avait tenu boutique. Désormais, on se rapproche de la grande distribution. »*

Le presse-purée serait-il l'avenir de la télévision par satellite ? L'offre de « programmes » supplémentaires ne coûte rien à l'opérateur puisque les chaînes de téléachat s'autofinancent. Car si le téléachat relève du marché de « niche », il s'avère néanmoins rentable pour ses opérateurs. Le chiffre d'affaires de Téléshopping (398 millions de francs) est en hausse de 16 % par rapport à l'année passée, celui de Home Shopping Service (330 millions), progresse de 8 %. Pour Robert Lens, *« l'activité est profitable. Nous n'avons que quinze jours de stocks, les mêmes délais de paiement des fournisseurs que la grande distribution, et une marge brute de 40-45 %, alors que les hypermarchés se contentent de 18 %... »* Les deux nouvelles chaînes de téléachat pourront même se permettre de rétribuer TPS au prorata du nombre d'abonnés.

Autre atout du téléachat, l'intérêt croissant des Français pour la vente à distance, et le commerce électronique. Selon Bernard Siouffi, délégué général du SEVPC, 60 % des foyers achètent à distance chaque année : les *« réticences tombent, surtout à l'égard des enseignes connues »*. Le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), dans une étude de mars 1997 (*Le Monde* du 5 avril 1997), relevait que *« l'idée d'une cyberconsommation fait son chemin... Aucune catégorie de population n'échappe au désir de consommer à distance »*, et dans le même temps, la commande par courrier se fait moins attractive. Parmi les consommateurs interrogés, 14 % se déclaraient alors intéressés par le téléachat.

La télévision numérique permettant l'interactivité, l'achat d'impulsion a de beaux jours devant lui. Dans un proche avenir, sans se lever de son fauteuil, avec sa seule télécommande en main, le téléspectateur pourra passer commande. Plus besoin de décrocher son téléphone. Tout juste lui faudra-t-il tendre le bras jusqu'à son décodeur pour y glisser une carte de crédit. La chaîne Spectacle, sur CanalSatellite, offre déjà cette possibilité que les dirigeants de Téléshopping étudient sérieusement, même si pour l'instant l'abonné TPS continuera de passer commande par le téléphone *« pour le contact avec une voix humaine »*.

Les futures possibilités d'accès à Internet via la télévision démoderont-elles le téléachat, comme le prédit Bernard Siouffi ? Pour ne pas rater le commerce électronique – qui, selon le SEVPC, devrait représenter en 2002 près de 5 % des ventes à distance –, les opérateurs de téléachat se sont tous dotés d'un site Web. Les téléspectateurs-clients circuleront à leur guise dans une gigantesque galerie marchande, choisiront de s'intéresser à tel ou tel objet ou service qui lui sera présenté grâce à une séquence vidéo. Le temps des démonstrations de produits à heures imposées sera bel et bien révolu.

Véronique Cauhapé et Pascale Krémer

Spectacle, la télé où tout s'achète

Chaîne d'informations culturelles lancée en novembre 1997 sur CanalSatellite, Spectacle offre la possibilité de *« commander à tout instant ce que l'on voit »*. Point de magazines de téléachat, point de démonstrations ni de bateleurs. Lorsqu'une petite télécommande s'affiche en bas à droite de l'écran (la moitié de la programmation peut donner lieu à une *« transaction »*), il suffit d'appuyer sur la touche « OK » de sa télécommande pour acheter le *« produit culturel »* évoqué par les animateurs. Le téléspectateur accède à des écrans de service, puis au bon de commande. Il glisse sa carte de crédit dans le décodeur CanalSatellite, et n'a plus qu'à attendre la réception des disques, entrées de parcs d'attraction, produits multimédia, vidéos, places pour des rencontres de football et même bientôt des vêtements (liés à une émission sur la mode) commandés. *« La majorité des abonnés vit dans des villes de moins de 20 000 habitants, où l'accès à la culture est difficile »*, explique le président de Spectacle, Tim Newman. Sur 850 000 abonnés de CanalSatellite, 30 000 ont déjà commandé.

Les élèves en design innovent avec le plastique

UNE LUGE, un porte-bouteilles, un chemin de table-assiettes et une carte postale vocale personnalisée. Ces produits, qui n'ont apparemment rien en commun, ont pourtant été conçus à partir du même cahier des charges. Ils forment le quarté gagnant du concours « Plastiques et mouvement », initié par le Syndicat des producteurs de matières plastiques en France (SPMP), ouvert aux élèves des écoles de design qui devaient présenter *« un objet, un produit ou une machine en matière plastique, à la fois fonctionnel et innovant, capable d'améliorer la mobilité des personnes, des objets ou des idées »*.

Le premier prix (une dotation de 30 000 francs) a été attribué à Benoît Vignot, de l'Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (Ensaama) pour un produit qui risque de créer une nouvelle mode. Réalisée à partir d'une structure légère – un châssis monocorps en polyamide soustend un cordage faisant office d'assise –, sa luge directionnelle thermoplastique propose un nouveau concept de sport de glisse. Elle est à la fois rigide et souple pour permettre une déformation sensible du châssis qui inscrit les spatules dans une trajectoire précise.

Les autres lauréats sont Christelle Bergamelli, de l'école Camondo, pour un système qui permet de transporter trois bouteilles d'une main, Tania Cohen, de l'école Camondo, pour une nappe intégrant les assiettes, et Laura Suteau, de l'école ENSCI-Les Ateliers, pour une carte postale vocale personnalisée.

V. Ca.

Les clients sont en majorité des... clientes

À EN CROIRE la liste des meilleures ventes de « M 6 Boutique », les « téléacheteurs » tiennent à leur carrosserie : le Renov'auto, un kit de produits permettant la remise à neuf d'un véhicule, a été vendu à plus de 700 000 exemplaires. Mais la ceinture d'électro-stimulation, un système de gymnastique passive, est aussi un succès, avec 150 000 exemplaires achetés par les téléspectateurs.

Du côté de TF 1, on avoue que les best-sellers sont *« des produits dont la valeur d'usage est bien mise en exergue par une démonstration »* : robots ménagers, téléviseurs, caméscopes et magnétoscopes, literie, fauteuils et « entraîneurs de fitness ».

Autant de merveilles de modernité que les équipes d'acheteurs des sociétés de téléachat ont souvent dénichées dans les salons de Hongkong, Singapour ou Chicago. Les acheteurs de Home Shopping Service en sélectionnent chaque année 2 000 parmi les quelque 10 000 qui leur sont proposées. Après contrôle des avocats de la société, 300 articles seront finalement référencés pour l'antenne. *« Et, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, on ne paie pas de droit d'entrée pour passer au téléachat. Nous achetons ferme tous les produits »*, précise le directeur général de Home Shopping Service.

La diffusion par satellite devrait conduire à une adaptation de l'offre, car le profil de la clientèle varie selon la chaîne et l'heure de diffusion. Simple *« affaire de marketing*, selon Alain Deveseleer. *Monter une chaîne de téléachat implique les mêmes exigences que l'ouverture d'un magasin. Il faut étudier l'environnement dans lequel la boutique va s'implanter et bien choisir son vendeur »*.

ET DAVANTAGE DES JEUNES

Jusqu'à présent, compte tenu des horaires matinaux de diffusion sur les chaînes hertziennes, les inactifs et les femmes au foyer constituaient le cœur de cible des commerçants de l'écran. Les clients de Téléshopping, sur TF 1, sont à 60 % des femmes, ils sont âgés de quarante-cinq ans en moyenne, habitent en province (à 84 %) et appartiennent à des catégories socioprofessionnelles moyennes ou supérieures, à en juger par le faible nombre de demandes de crédit.

Sur TPS en revanche, TF 1 visera davantage les jeunes : voiliers et planches à voile sont déjà au programme. Les émissions ne reproduiront pas les rayons d'un grand magasin, mais « colleront » aux différents modes de vie : « La tribu », pour les produits familiaux ; « Vite et bien », pour les gens stressés ; « A vous de faire », pour le bricolage et les loisirs créatifs... Les responsables de Club Téléachat se sont fixé comme objectif, à partir de septembre, d'ouvrir leur chaîne à une nouvelle activité chaque mois : bijouterie, puériculture, jouets, immobilier, automobile, produits financiers et d'assurance, et même ventes exceptionnelles de brocante.

Autre arme brandie pour séduire une nouvelle clientèle : le délai de rétractation. Le téléachat étant assimilé à la vente à distance, l'acheteur dispose de sept jours (à compter de la réception de sa commande) pour changer d'avis, renvoyer le produit et demander échange ou remboursement. TF 1 et M 6 avaient déjà tous deux prolongé ce délai d'une semaine. Sur le satellite, TF 1 le porte à soixante jours.

Quant au service après-vente, dont l'UFC – *Que choisir*, avait dénoncé dès 1994 les lacunes – les sociétés de téléachat se contentant de renvoyer les consommateurs vers leurs fournisseurs, au sérieux inégal –, il devrait s'améliorer, sur les chaînes numériques du moins, avec la possibilité de citer les marques sur l'antenne. Possibilité qui devrait convaincre un plus grand nombre de marques d'envergure nationale de tenter l'expérience de ce mode de distribution. Ces garanties de base sont d'autant plus précieuses pour les consommateurs que l'achat d'impulsion constitue le fonds de commerce du téléachat. Robert Lens, le PDG de Téléshopping, ne tient pas à donner le pourcentage de « mordus » du téléachat parmi les deux millions de clients que compte son fichier. *« On nous reproche d'être trop tentant. Quand l'offre de produits s'élargira, la fréquence des commandes paraîtra plus normale. »* Il y a peu, en un quart d'heure, TF 1 a vendu 1 350 croisières à 11 000 francs.

V. Ca. et P. Kr.

DÉPÊCHES

■ **ASSURANCES SANTÉ.** Le numéro spécial hors série du magazine *Que choisir ?* fait le point sur les remboursements de la Sécurité sociale selon *les différents régimes* : travailleurs salariés, professions indépendantes, secteur agricole. Il indique sur quelles bases a lieu le remboursement, et explique comment contester une décision de la Sécurité sociale. Il compare également les prestations offertes en matière d'assurance maladie complémentaire, par onze compagnies d'assurances et douze mutuelles. *Assurances santé, Que choisir ?* (hors-série n° 70, 58 p., 35 F).

■ **LOTO : les tirages n° 36** effectués mercredi 6 mai ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 1, 3, 19, 32, 35, 48 numéro complémentaire 44 ; pas de gagnant pour 6 bons numéros ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 1 466 725 F ; pour 5 bons numéros : 6 980 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 334 F ; pour 4 bons numéros : 167 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 32 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.
Second tirage : 13, 19, 28, 35, 43, 45 numéro complémentaire : 26 ; rapport pour 6 bons numéros : 30 490 655 F ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 79 500 F ; pour 5 bons numéros : 5 070 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 254 F ; pour 4 bons numéros : 127 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 26 F ; pour 3 bons numéros : 13 F.

Soleil et chaleur

UN PUISSANT ANTICYCLONE se développera sur l'Europe centrale. Il protégera la France de toute incursion nuageuse importante ces prochains jours. Les perturbations atlantiques seront progressivement rejetées vers les îles britanniques. Ce flux de sud entraînera une hausse spectaculaire des températures.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil s'imposera sans trop de mal. Il sera parfois contrarié par des passages nuageux. Ces nuages seront surtout présents en Bretagne où une ondée est possible. Il fera de 20 à 22 degrés.

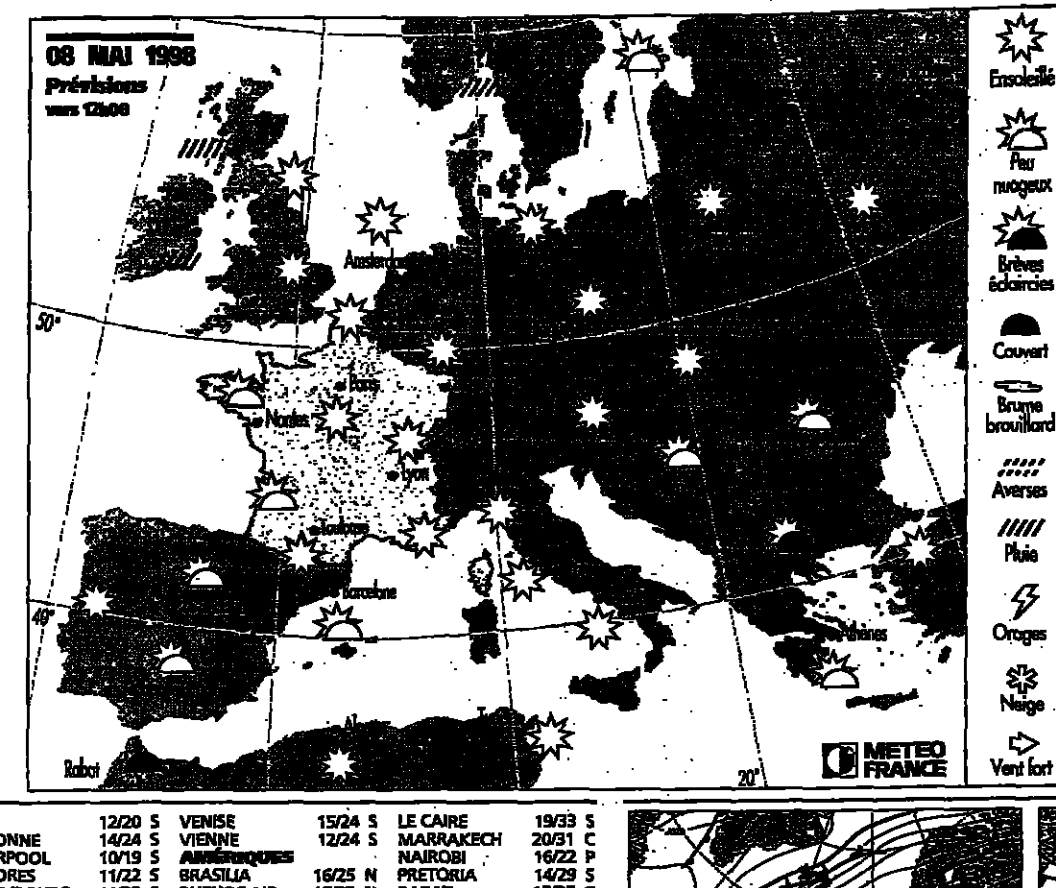
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps continuera de s'améliorer. Le soleil dominera le plus souvent malgré quelques bancs de nuages élevés. Il fera de 20 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ce sera une belle journée printanière. Sous un beau soleil, on attend entre 21 et 24 degrés au meilleur moment de l'après-midi. Un vent de sud modéré se lèvera en Bourgogne dans la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Malgré quelques filaments nuageux, la journée sera douce et ensoleillée. Le vent d'autan se réveillera sur la région toulousaine. Il fera de 21 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera sans mal jusqu'au soir dans une atmosphère nettement radoucie par rapport à ces derniers jours. Le vent de sud se lèvera l'après-midi en vallée du Rhône. Il fera de 22 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent marin apportera quelques nuages le matin en Languedoc-Roussillon. Ils laisseront place à un beau soleil l'après-midi. Ailleurs, ce soleil s'imposera dès le matin. Il fera de 18 à 20 degrés sur les côtes et entre 23 et 26 degrés dans l'intérieur.



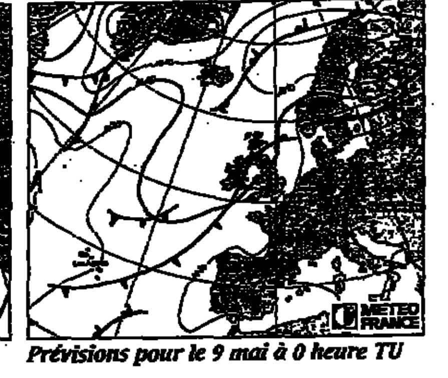
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HÔTELS.** Deux nouveaux hôtels complètent le réseau européen de Novotel : en Italie, le Novotel Florence Nord Aéroport (180 chambres) et, au Luxembourg, le Novotel Luxembourg (260 chambres), au cœur du quartier européen du Kirchburg. Au Vietnam le même groupe ouvre deux hôtels à Dalat (144 chambres), ville touristique des hauts plateaux, et à Phan Thiet (123 chambres), station balnéaire au nord-est d'Ho Chi Minh-Ville. Réservation centrale au 01-60-87-92-00.

■ **NORVÈGE.** La compagnie aérienne danoise privée Maersk Air prolonge ses vols Paris-Billund, ville d'affaires à l'ouest du Danemark, jusqu'à Bergen, en Norvège. Départ de l'aéroport de Charles-de-Gaulle, les lundi, mercredi et vendredi à 10 h 10, arrivée 3 h 55 plus tard. Retour les lundi, mercredi, vendredi et dimanche. Renseignements au 01-53-77-13-42.

PRÉVISIONS POUR LE 08 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	12/20 S	VENISE	15/24 S	LE CAIRE	19/33 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 C	LISBONNE	14/24 S	VIENNE	12/24 S	MARRAKECH	20/31 C
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	10/19 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	11/22 S	BRASILIA	16/25 N	PRETORIA	14/29 S
				AMSTERDAM	12/21 S	LUXEMBOURG	11/22 S	BUENOS AIR.	15/22 N	RABAT	15/25 C
FRANCE métropole		NANCY	7/21 S	ATHENES	14/21 S	MADRID	8/25 S	CARACAS	25/31 P	TUNIS	13/23 S
AJACCIO	10/21 S	NANTES	13/23 S	BARCELONE	12/18 S	MILAN	12/25 S	CHICAGO	12/15 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/25 S	NICE	13/19 S	BELFAST	8/14 P	MOSCOU	9/16 C	LIMA	21/26 N	BANGKOK	27/37 N
BORDEAUX	14/25 S	PARIS	10/23 S	BELGRADE	12/22 S	MUNICH	10/22 N	LOS ANGELES	13/18 N	BOMBAY	28/34 S
BOURGES	9/22 S	PAU	13/25 S	BERLIN	13/22 S	NAPLES	12/23 S	MEXICO	15/31 S	DJAKARTA	27/31 P
BREST	10/17 S	PERPIGNAN	13/18 S	BERNE	7/22 S	OSLO	6/14 P	MONTREAL	13/21 N	DUBAI	23/35 S
CAEN	12/18 S	RENNES	11/21 S	BRUXELLES	13/22 S	PALMA DE M.	10/20 S	NEW YORK	12/17 N	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	11/16 S	ST-ETIENNE	11/23 S	BUCAREST	13/22 S	PRAGUE	12/23 S	SAN FRANCIS.	11/17 N	HONGKONG	23/29 N
CLERMONT-F.	11/25 S	STRASBOURG	7/23 S	BUDAPEST	12/22 S	ROME	13/22 S	SANTIAGO/CHI	14/22 C	JERUSALEM	20/33 C
DIJON	10/23 S	TOULOUSE	14/24 S	COPENHAGUE	9/15 S	SEVILLE	16/28 S	TORONTO	12/19 C	NEW DEHLI	24/31 P
GRENOBLE	11/28 S	TOURS	11/22 S	DUBLIN	8/15 P	SOFIA	11/20 N	WASHINGTON	17/19 P	PEKIN	11/19 N
LILLE	11/20 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/24 S	ST-PETERSB.	5/13 C	**AFRIQUE**		SEOUL	16/21 N
LIMOGES	12/21 S	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	10/22 S	STOCKHOLM	8/16 S	ALGER	10/27 S	SINGAPOUR	29/33 P
LYON	12/27 S	FORT-DE-FR.	24/30 N	HELSINKI	3/15 P	TENERIFE	13/17 N	DAKAR	19/24 S	SYDNEY	10/15 C
MARSEILLE	13/20 S	NOUMEA	24/28 P	ISTANBUL	11/17 S	VARSOVIE	10/20 S	KINSHASA	23/30 C	TOKYO	20/25 P



Situation le 7 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 9 mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

VENTES

Livres rares à Drouot, dont un envoi de De Gaulle à Pétain

L'OBJET de la recherche de tout collectionneur est avant tout la pièce rare, si possible unique. C'est pourquoi les bibliophiles ne manqueront pas la vente du 12 mai, où figurent plusieurs ouvrages de référence dont un livre de Charles de Gaulle, marqué d'un envoi autographe à son destinataire, Philippe Pétain.

Ce texte annonce la mésentente entre les deux hommes par une querelle d'auteurs. L'histoire remonte à 1922, quand le maréchal Pétain demande à plusieurs officiers de préparer un livre sur l'histoire des soldats français. Le manuscrit finit par arriver entre les mains de De Gaulle, qui rédige les cinq premiers chapitres. Mais le maréchal met fin au projet. En 1938, Charles de Gaulle fait paraître à la Librairie Plon un ouvrage intitulé *La France et son armée*, avec une dédicace à Pétain *« qui a voulu que ce livre fût écrit »*.

Dans une lettre aux éditions Plon, Pétain relate les détails de l'affaire. Il a d'abord interdit à de Gaulle cette publication, estimant qu'il n'avait pas à utiliser *« un travail d'état-major qui ne lui appartenait pas »*. Puis, *« par mesure de bienveillance »*, il accepte, à condition qu'y soit insérée une dédicace imprimée, dont il précise le texte. Or de Gaulle fait imprimer une dédicace sensiblement différente, qualifiée par le maréchal de *« véritable abus de confiance »*. C'est pourquoi ce livre, dont l'envoi autographe se résume à *« Hommage d'un très respectueux et fidèle dévôt »*, présente un intérêt historique certain, ce qui justifie une forte estimation : 100 000 à 150 000 francs.

Autre grande pièce de cette vente, le premier tirage des *Fables choisies* de La Fontaine illustrées de 275 figures de Jean-Baptiste Oudry fait partie des ouvrages appréciés pour la beauté de l'illustration et la qualité de la reliure.

Parus en 1755-1759, les quatre volumes *in folio* sont en maroquin rouge (considéré comme la plus belle peau), avec des dos ornés et des tranches dorées, imprimés sur papier de Hollande (réservé aux tirages limités comme les papiers du Japon et de Chine). Les figures d'Oudry ont été réalisées par les meilleurs graveurs (100 000 à 150 000 francs).

Autre joyau de la bibliophilie, le célèbre recueil des *Roses* dessiné par Redouté, dans sa seconde édition de 1824. Illustré de 160 planches imprimées en couleur et retouchées au pinceau, qui sont considérées comme un des sommets de la représentation de cette fleur, il est proposé dans une reliure de Thouvenin en maroquin vert (80 000 à 100 000 francs).

Du côté de chez Proust, *A la recherche du temps perdu*, publié chez Gallimard entre 1919 et 1927, satisfait aux principaux critères de prix d'un livre de collection : auteur important, texte majeur, édition originale, tirage limité (une centaine sur papier vergé), élégante reliure de Desmules (150 000 à 200 000 francs).

Dans cette vente se trouvent également de nombreux livres de collection à des prix beaucoup plus abordables. Par exemple, deux éditions des *Essais* de Montaigne, la quatrième, dernière publiée de son vivant, en 1588 (35 000 à 40 000 francs), et celle de 1595, après sa mort, qui fixe le texte définitif établi d'après ses manuscrits (30 000 à 40 000 francs).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, mardi 12 mai ; exposition la veille, de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Tajan, tél. : 01-53-30-30-30 . Experts Pierre et Bertrand Meaudre, tél. : 01-42-66-68-32.

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Châtelguyon** (Puy-de-Dôme), centre de la Mouniaude, du vendredi 8 au dimanche 10 mai, de 10 à 19 heures, 60 exposants, entrée 25 F.

● **Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales), domaine de Rombeau, du vendredi 8 au dimanche 10 mai, de 10 à 19 heures, 35 exposants, entrée 10 F.

BROCANTES

● **Malicorne** (Allier), place de l'Eglise, du jeudi 7 au vendredi 8 mai, 100 exposants.

● **Saint-Nazaire** (Loire-Atlantique), square Delzieux, du jeudi 7 au dimanche 10 mai, 120 exposants, entrée 10 F.

● **Saint-Quentin** (Aisne), terrain Châtelet, isle Jean-Gabin, vendredi 8 mai, 300 exposants.

● **Orléans** (Loiret), parc-expo, du vendredi 8 au dimanche 10 mai, entrée 25 F.

● **Saint-Augustin** (Seine-et-Marne), dans les rues, du samedi 9 au dimanche 10 mai, 150 exposants.

● **Mandres-les-Roses** (Val-de-Marne), la Ferme de Monsieur, du samedi 9 au dimanche 10 mai, 40 exposants.

● **Paris**, boulevard Murat, du samedi 9 au dimanche 10 mai.

COLLECTIONS

● **Saint-Hilaire-de-Brethmas** (Gard), Salon des cartes postales anciennes, vendredi 8 mai, 60 exposants, 10 F.

● **Mougins** (Alpes-Maritimes), bourse autos-motos, musée automobile, du samedi 9 au dimanche 10 mai, 200 exposants.

● **Vesoul** (Haute-Saône), bourse de collections, salle Alain-Parist, du samedi 9 au dimanche 10 mai, 40 exposants, entrée 15 F.

DÉPÊCHES

■ **Jeux et jouets** : des figurines et soldats de plomb des XIXe et XXe siècles, y compris des créations récentes, sont proposés à Drouot le jeudi 14 mai. Un coffret CBG Mignot réalisé vers 1900 s'ouvre sur les manœuvres des chasseurs-alpins (de 3 000 à 4 000 francs), un camp anglais de Heinrichsen (vers 1890) est animé de figurines en plat d'étain (2 000 francs). L'infanterie de Louis XVI par Mme Metayer date des années 50 (2 500 francs les dix-sept soldats), le général Catinat à cheval est un travail contemporain de Vanot (3 000 francs).
Drouot-Richelieu, jeudi 14 mai ; exposition la veille: Etude Delavenne de Lafarge, tél. : 01-47-70-45-96.

■ **Mai 68 sous le marteau** : des affiches de mai 68 sont passées en vente le 28 avril à Drouaut. Parmi les plus belles, « Nous sommes tous des juifs et des Allemands », sur le portrait de Daniel Cohn-Bendit, et « CRS-SS », représentant un CRS casqué, ont été adjugées 4 000 francs chacune. « ORTF, la police vous parle tous les soirs à 20 heures » s'est vendue 2 000 francs, « Les CRS sont aussi des hommes » 1 300 francs, « Non à la culture des transistors » 800 francs.
Drouot-Richelieu. Etude Cornette de Saint-Cyr, tél. : 01-42-27-11-24. Cabinet d'expertise Camard, tél. : 01-42-46-99-24.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98109

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III			■									
IV							■					
V						■				■		
VI			■					■				
VII		■							■			■
VIII					■							
IX				■					■			
X												

HORIZONTALEMENT

I. Partage que les Français semblent accepter. – II. Pris quand ça va mal. Pour prendre en main. – III. Personnel. Hommes d'ouverture et de communication. – IV. Se cache dans le sable et finit sur un plateau. Toutes les filles. – V. Monnaie d'échange. Précise l'heure. – VI. Possessif. Préparation de vieille pour passer à table. Mortes chez Gogol. – VII. En tient une bonne dose ou une bonne couche. Fait la liaison. – VIII. Décoration académique. Portas un coup violent. – IX. Les Etats-Unis en VO. Couverture royale. Gardien des anneaux. – X. Selon un cérémonial bien établi.

VERTICALEMENT

1. Précise la date à chaque passage. – 2. Règle de silence qui n'a rien de religieux. Chez les Grecs. – 3. Une bonne mine. Coule dans le Nord. Un peu niais. – 4. Sa rencontre du soir serait plus agréable que celle du matin. – 5. Rassemblement de maîtres. Donne une chance sur six. – 6. Aven régional. Vase longtemps recherché. – 7. Possessif. Un peu de verdure à table. – 8. Bâtisseur de pyramides. Ouverture sur la table. – 9. Suivit le patron. – 10. Rigueur du temps. – 11. Assez salée. Protège les fonds. – 12. Sa tunique fut fatale à Héraclès. Pas très malin.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98108

HORIZONTALEMENT

I. Valorisation. – II. Alevinage. Pô. – III. Végète. Empan. – IV. Ars. Alênes. – V. Si. Entrain. – VI. Sondage. St. – VII. Enée. Arbitra. – VIII. Franger. Ai. – IX. RTL. Utile. En. – X. Sténose. Sole.

VERTICALEMENT

1. Vavasseurs. – 2. Alérion. Tt. – 3. Legs. Nèfle. – 4. Ove. Ader. – 5. Rita. Auo. – 6. Inélégants. – 7. Sa. Energie. – 8. Agent. Bel. – 9. Téméraires. – 10. PSA. – 11. OPA. Israël. – 12. Nonantaine.

L'ART EN QUESTION N° 64

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

Que dit le panicaut ?

DÜRER n'a que vingt-deux ans quand il réalise son premier autoportrait. Il a reçu une bonne formation de peintre dans la tradition allemande gothique. C'est dans cet esprit qu'il a exécuté cette peinture, sur un fond noir, s'attachant à rendre avec une extrême précision les multiples détails de ses vêtements, les plis très fins de sa chemise, les rubans qui tombent de son étrange bonnet. Malgré une certaine rigidité, le regard distant et un peu hautain de l'artiste montre bien qu'il a déjà conscience de son immense talent. Après deux voyages à Venise et sa rencontre avec Bellini, sa peinture s'enrichira des apports de la Renaissance italienne, aussi bien dans les coloris que dans l'équilibre des formes.

Dürer tient dans la main un chardon. Est-ce le symbole :
- ● de la charité ?
- ● de la fidélité conjugale ?
- ● de la piété filiale ?

RMN-ARNAUDET

Autoportrait Albrecht Dürer (1471-1528), 1493 parchemin collé sur la toile 56 × 44 cm Paris, Musée du Louvre.

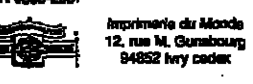
Réponse dans *Le Monde* du 15 mai.

Solution du jeu n° 63 publié dans *Le Monde* du 24 avril

La fête des grandes panathénées en l'honneur de la déesse Athena avait lieu à Athènes tous les quatre ans.

Jeux de mots
36 15 LEMONDE

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



DÉBAT La sortie récente de deux films, l'américain *Des hommes d'influence* et le français *Journal intime des affaires en cours*, permet de comprendre comment les cinémas des deux pays abordent la question du pouvoir. ● EN FRANCE, de nombreux scénaristes, réalisateurs, producteurs jugent *« impensable »* de tourner, en France, un film sur les affaires de la Vᵉ République, un long métrage qui décrirait le règne de François Mitterrand ou celui de Jacques Chirac. ● AUX ÉTATS-UNIS, le cinéma sait s'en prendre au pouvoir politique au plus haut niveau, et en faire un spectacle. Les apparitions sur grand écran scène de présidents ont été nombreuses. ● FRANCIS GIROD, qui en 1984, a adapté le roman de Françoise Giroud, *Le Bon Plaisir*, estime qu'il n'ya plus de cinéma politique en France depuis 1981, mais que l'époque est mûre » pour une renaisssance du genre.

Cinéma et pouvoir politique, le divorce français

Quand Hollywood s'empare des figures de l'exécutif, auteurs, cinéastes et producteurs français se détournent de ce sujet « tabou ». Blocage inconscient, respect excessif, manque d'indépendance ? Les trois, mon général !

C'EST UNE ÉNIGME pour les uns, une situation inacceptable pour les autres : de nombreux scénaristes, réalisateurs, producteurs jugent *« impensable »* de tourner, en France, un film sur les affaires de la Vᵉ République, un long métrage qui décrirait le règne de François Mitterrand, celui de Jacques Chirac ou de Valéry Giscard d'Estaing. L'idée même de représenter ces présidents glace les plus courageux. La comparaison avec les Etats-Unis est éclairante. Pas moins de trois films sur Bill Clinton, dont *Des hommes d'influence*, de Barry Levinson, étaient en tournage avant même que les aventures sexuelles du président américain ne fassent la « une » des médias. Oliver Stone a filmé John Kennedy et Richard Nixon. En France, à peine devine-t-on un bout de la manche de De Gaulle dans *L'Armée des ombres*. Et personne n'envisage d'aller au-delà de la reconstitution historique.

René Cleitman, qui va produire un film avec Gérard Depardieu consacré à *« un épisode »* de la vie du général de Gaulle – de mai à juin 1940 –, reconnaît qu'*« on est loin du contemporain »*. Et encore plus loin du pamphlet politique ou du « western » que pourrait inspirer le combat de quelques juges d'instruction – les nouveaux *« cowboys »*, dit un producteur. Beaucoup de portraits d'hommes politiques, d'enquêtes sur les affaires existent pourtant, au stade de pré-scénario, dans les maisons d'édition.

Là, on est surpris, voire scandalisé, par *« le désintérêt des producteurs de cinéma »* pour ce genre de livres. Jean-Marie Carpentier (Plon) : *« Nous avons des sujets fabuleux mais le cinéma ne veut pas toucher à la vie de nos grands hommes. »* Alexandre Wickham, responsable des documents chez Albin Michel : *« Je ne les envoie même plus aux producteurs. »* Bernard Fixot, PDG de Laffont-Fixot-Julliard, se targue d'être *« le plus gros vendeur de droits cinéma et télévision en France. Des fictions ; jamais de livres politiques »*.

« PETIT-BOURGEOIS »

« On nous dit que ça n'intéresse pas les gens », affirment les éditeurs. Mais les ventes de certains de leurs livres dépassent 200 000 exemplaires. La peur des procès ? Les juristes affirment que l'écueil n'est pas insurmontable. C'est d'abord la « famille » du cinéma qui est épinglée. Selon René Cleitman, il y a *« un blocage inconscient, au point de ne pas envisager ces sujets. C'est grave. »*



RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Valéry Giscard d'Estaing bloque toujours le film que Raymond Depardon lui a consacré en 1974.

Isabelle Peyrefitte, qui lit cinq cents scénarios chaque année pour le compte du Studio Canal Plus, affirme ne pas voir un seul script consacré à un homme politique vivant. Le réalisateur Gérard Mordillat est sévère : *« La majorité du cinéma est petit-bourgeois : ça ne se fait pas de parler de politique. Dans le cinéma français, on parle de la misère, du chômage, des banlieues, de la maladie, de la violence. Mais jamais de ceux qui en sont les responsables. »*

Il y a en France *« un culte de l'Etat qui paralyse les esprits »*, affirme René Cleitman. Deux jeunes producteurs, Thierry Wong et Pierre Forette (société Cine Nomine), cherchent à produire, non sans difficultés, deux longs métrages liés à l'histoire immédiate : *« L'image du pouvoir est si sacralisée en France que personne n'ose le mettre en scène. Aux Etats-Unis, il est facile de rentrer dans le bureau du président, de le voir se peigner ou se limer les ongles. En France, c'est tabou. »*

« CARCAN »

Il serait ainsi impossible d'aborder frontalement l'image de François Mitterrand. Pour Wong et Forette, nombreux sont les films qui se présentent comme des *« comédies sur la vanité du pouvoir »*, montrent des rivalités de personnes, évoquent le Président – une apparition, de dos, une ombre chinoise, une voix off. *« Un film comme* Le Sucre *fait seulement allusion à des affaires d'Etat. Nous, on veut entrer dans le bureau. »*

Bernard Fixot ajoute au particularisme français un argument économique : *« Il y a ici un carcan qui fait que toute l'industrie française, donc celle du cinéma, est dirigée par des hommes qui travaillent avec le pouvoir politique et doivent donc le ménager. »* Deux maillons déterminants dans la production et la distribution de films, que ce soit le Centre national du cinéma ou les chaînes de télévision, ont des liens plus ou moins serrés avec l'Etat.

« UN PAYS RÉVÉRENCIEUX »

« L'autocensure est de l'ordre du non-dit mais il y a des sujets de films qui sont impensables », affirme un responsable d'une chaîne de télévision. Alexandre Wickham, toujours très direct : *« Je ne vois pas TF 1 ou France 3 mettre de l'argent sur un pamphlet contre Chirac. »* Très sévère, il parle de *« collaboration douce »* entre le cinéma et le pouvoir. Le producteur Jacques Bidou, qui présente deux films à Cannes cette année, et prépare deux autres films politiques (consacrés au leader congolais Patrice Lumumba et à la révolution portugaise de 1974) parle d'un pays *« révérencieux »*. Il ajoute : *« Une des raisons pour lesquelles je ne produis pas de films de fiction en France est liée à cette pression latente qui fait qu'on ne touche pas à l'Etat. »*

Reste à savoir si de bons sujets de l'histoire contemporaine peuvent donner de bons films. *« Oui, à condition d'avoir un vrai cinéaste derrière le projet et de ne pas tomber dans le ridicule de l'illustratif »*, répond Jacques Bidou. Raymond Depardon, dont le film documentaire sur la campagne électorale de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 est toujours bloqué par l'ancien président de la République, ne voit pas *« quel réalisateur important pourrait se lancer là-dedans »*. *« Et pourtant, ce que j'ai vu à l'Elysée est passionnant »*, ajoute-t-il. La politique, un bon sujet ? Le producteur Christophe Rossignon (le dernier Kassovitz) en doute : *« Hollywood ne traite jamais de ce qui dérange, le racisme, le sexe, les vraies magouilles, le rôle de CNN durant la guerre du Golfe. Je m'en tape de voir un film sur de Gaulle ou Mitterrand qui aurait dirigé la France depuis son lit. Dieu me préserve de produire des films pareils. C'est le boulot de la presse et elle le fait souvent bien. »*

Michel Guerrin

La légende contre le quotidien : le cinéma n'est pas le journalisme

À TROIS SEMAINES d'écart sont sortis sur nos écrans deux films qui ne marqueront pas l'histoire du cinéma. Mais l'enquête documentaire *Journal intime des affaires en cours*, de Denis Robert et Philippe Harel, et *Des hommes d'influence*, de Barry Levinson, ont le mérite de dessiner la manière dont cinémas français et américain abordent la question du pouvoir, jusque par la différence de réception qu'ils ont suscitée. Ils viennent conforter le principe bien connu selon lequel le cinéma américain sait s'en prendre au pouvoir politique au plus haut niveau, et en faire un spectacle. Alors que le genre réputé mineur du documentaire, le manque de force critique de la réalisation française et l'indifférence qui l'a accueillie sont le signe d'une certaine impuissance.

ANALYSE

Quand les Américains fabriquent un mythe, les Français pratiquent la critique généralisée

Le constat, exact, a un corollaire immédiat : le cinéma n'est pas le journalisme. Un film, plus encore la pratique à long terme d'une cinématographie, établit un tout autre rapport à la réalité que le travail de la presse – ou de ses avatars satiriques que furent les chansonniers, que sont aujourd'hui partout les marionnettes baptisées chez nous, à juste titre, « Guignols de l'info ». Cette différence concerne les deux cinémas, typiques chacun d'une manière de filmer dans les sociétés démocratiques de ce siècle.

Le cinéma américain a depuis sa naissance – depuis *Naissance d'une nation*, de D. W. Griffith, en 1915 – travaillé à la construction de la nation américaine. Elogieux ou critique, réaliste ou fantastique, il travaille à la fabrication d'un mythe, au sens non du mensonge mais de la grande forme imaginaire dans laquelle se reconnaît une communauté. Sa devise est explicite chez John Ford, lorsque le rédacteur en chef lance : *« Imprimez la légende ! »* dans *L'homme qui tua Liberty Valance*. Ford n'est pas un collègue d'Albert Londres mais un successeur d'Eschyle. Et les fabricants à la chaîne de westerns ou de films de science-fiction, Oliver Stone, soi-disant iconoclaste, Pakula, exécutant des *Hommes du président*, ou Pollack, homme de gauche (*Les Trois Jours du condor*), travaillent dans le même registre.

On a vu récemment se multiplier les apparitions présidentielles sur grand écran (*Air Force One*, *Independence Day*, *Mars Attacks*, *Les Pleins Pouvoirs*, *Los Angeles 2013*... en attendant *Primary Colors*, qui doit ouvrir le Festival de Cannes) : certaines sont héroïques, d'autres ridicules, toutes concourent à construire une certaine idée de l'Amérique. Une idée où la fonction présidentielle n'est pas revêtue d'une dignité fondatrice comparable à celle qu'elle connaît en Europe. Et notamment en France, où le territoire, la langue, le sentiment national et le pouvoir politique se correspondent depuis si longtemps.

LE SPECTATEUR MIS EN CAUSE

Il reste judicieux de mettre au défi le cinéma français de braquer ses caméras vers les sommets du pouvoir. Mais sans oublier que l'idée de la démocratie qu'il promeut fonctionne à l'opposé du mythe à l'américaine : en préférant les petites formes à l'épopée, la nuance au manichéisme, le singulier au général. Avec pour devise, issue de *La Règle du jeu*, de Jean Renoir : *« Tout le monde a ses raisons. »*

Sur de telles prémices, on ne bâtit ni légende ni pamphlet. On construit un cinéma lui aussi politique, mais où la question du pouvoir est posée différemment, comme dispositif critique généralisé et qui met en cause les deux personnes qui ne peuvent en aucun cas être interrogées par un cinéma du mythe : celui qui filme et celui qui regarde. Toute la particularité moderne du cinéma européen, exemplairement du cinéma français (sans qu'il puisse s'en arroger le monopole, il suffit de citer Fritz Lang ou Roberto Rossellini), consiste précisément à mettre en cause le pouvoir du metteur en scène et la manière dont il l'utilise, et à empêcher les spectateurs de se contenter de la position du témoin.

Préférer le singulier au général... Va pour le jeu de mots : la figure par excellence à partir de laquelle construire un cinéma affrontant littéralement la question du pouvoir ne pouvait être que le général de Gaulle.

Lui seul, dans l'histoire de France récente, aura été une « figure nationale » susceptible d'être transformée en héros de film – étant entendu qu'avant de pouvoir attaquer le président, il faut le constituer comme personnage de film, ce qu'il n'est pas.

Qu'un projet lui soit consacré – même s'il s'agit de l'homme du 18 juin, pas du locataire de l'Elysée – annonce peut-être un changement, dans le sens d'une américanisation. Il est néanmoins significatif que ce projet dispose d'un scénario (de Jean Cosmos), d'un producteur (René Cleitman pour Hachette) et d'une vedette (Gérard Depardieu), mais qu'on peine à lui trouver un réalisateur. Que le nom de celui-ci vienne en dernier dans le montage du projet est d'une troublante similitude avec la manière dont fonctionne Hollywood.

Jean-Michel Frodon

Francis Girod : « L'époque est mûre pour franchir le Rubicon »

À CE JOUR, deux cinéastes français ont osé mettre en scène un président de la Vᵉ République : Joël Santoni, en 1976, dans Les Œufs brouillés *(le personnage joué par Michael Lonsdale renvoyait à Valéry Giscard d'Estaing), et Francis Girod, en 1984, qui adaptait un roman de Françoise Giroud,* Le Bon Plaisir, *une comédie mettant en scène un président ayant eu un enfant caché d'une maîtresse. Ce dernier explique ici les raisons de ce choix.*

« Le film, comme le roman, était une fable sur la dérive monarchique de la Vᵉ République. Nous y épinglions la comédie du pouvoir. Nous avions voulu que le président y soit indéfini, car nous étions soucieux de dépeindre la fonction, et non tel ou tel personnage. C'est pour cela que nous avions choisi Jean-Louis Trintignant pour le rôle. La coïncidence, car je vous assure que c'en est une, a été que le roman de Françoise Giroud ait été publié aux éditions Mazarine, mais tout le monde à l'époque ignorait que la réalité allait rejoindre la fiction.

» Il y a eu un cinéma politique en France jusqu'en 1981. Un cinéma camp contre camp. On a eu tort de le taxer de simplisme, de manichéisme. C'était un cinéma d'opposition, un cinéma de bonne santé qui, à l'image des films d'Yves Boisset, portait témoignage. Tout a cessé en 1981, parce que la plupart des cinéastes insurgés étaient ravis de l'élection de Mitterrand, qu'il y a eu une solidarité, un "attendons de voir", un réflexe de ne pas marquer de but contre son camp.

» Puis l'habitude s'est perdue. En partie par crainte de prendre des coups. Les cinéastes français sont très citoyens et se demandent s'ils ne risquent pas de servir l'émergence ou le développement d'une idéologie qu'ils contestent.

» Si l'on fait un film sur un président, les gens se livrent au petit jeu de qui est qui. Aux Etats-Unis, c'est différent. Les présidents changent tous les quatre ans et ne peuvent faire plus de deux mandats. Le spectateur cherche moins à l'identifier que de savoir si le personnage incarne un démocrate ou un républicain. Il reste anonyme. Sauf dans les cas d'Abraham Lincoln, de Washington, qui sont des personnages types du cinéma hollywoodien, mythologiques et consensuels.

MITTERRAND, FICTION IDÉALE

» Une exception : Kennedy. Et il était fatal qu'Oliver Stone, après avoir fait un film sur Kennedy (*JFK*, 1991), ait voulu faire un film sur Nixon (*Nixon*, 1995, avec Anthony Hopkins), car les deux hommes, candidats l'un contre l'autre, sont indissociables. Le *Nixon* de Stone a d'ailleurs sans doute ouvert une ère nouvelle, puisque cette fois le personnage était clairement désigné, personnage shakespearien, doté d'une épaisseur romanesque.

» En France, on aurait pu faire depuis longtemps un film sur de Gaulle. Mais il y a entre de Gaulle et les Français quelque chose d'ordre psychanalytique, une relation père-enfant, qui complique les choses. Il faut que le président donne matière à rebondir de la réalité à la fiction, et que le film, à travers le filtre de la fiction, donne du sens, fasse réfléchir sur l'exercice du pouvoir.

» L'époque est mûre pour que soit franchi le Rubicon. Le président idéal est évidemment François Mitterrand, à cause de la matière romanesque qu'il a tissée, du nombre de livres publiés sur lui. Il a tout fait pour inspirer les scénaristes. Une fictionnalisation de son personnage l'aurait ravi ! »

Propos recueillis par Jean-Luc Douin



Sur les chemins de Compostelle

Partis à pied de Vézelay le 2 avril, quinze acteurs pèlerins devraient atteindre la Galice en 1999

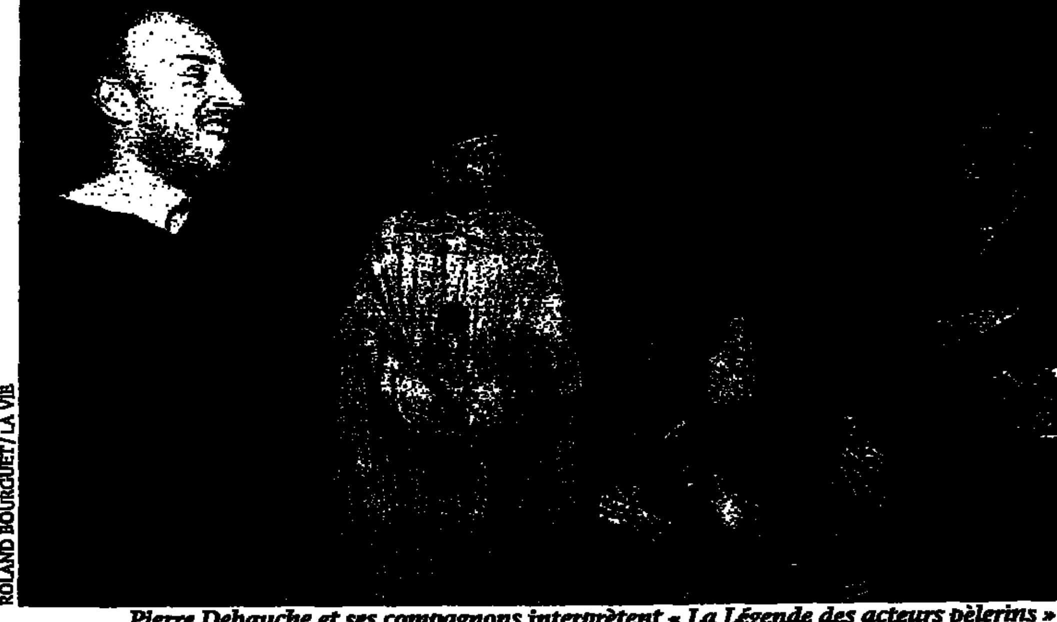
CAZALS (Lot)
de notre envoyé spécial

« Que de merveilles ! » Pierre Debauche n'a pas fini de s'enthousiasmer devant *« le luxe incomparable de traverser la France à pied »*. Parti de Vézelay (Yonne) le 2 avril avec quinze comédiens, le directeur du Théâtre du Jour à Agen compte atteindre Roncevaux le 20 mai. La suite, qui devrait conduire la troupe à Compostelle, restera à parcourir en 1999. Dans la plupart de leurs quarante-cinq haltes, ils ont donné leur *Légende des acteurs pèlerins*, une pièce écrite pour la circonstance. Vendredi 1er mai, parvenus au six centième kilomètre (les trois cinquièmes du trajet), peu avant Cazals (Lot), ils se sont arrêtés sous un arbre et chacun a prélevé un caillou dans le sol. Geste symbolique de la démarche discrète de ces acteurs pèlerins : marquer leur passage en creux.

Leur traversée est une manière d'en finir élégamment et avant les autres avec l'an 2000, et de solder leurs comptes avec un siècle (le XXe) qui, pour eux, est avant tout celui de la barbarie. Chaque soir, après avoir salué Apollinaire, Marilyn et Gandhi, ils déploient le parchemin sur lequel *« l'aboyeur des massacres »* étale ses comptes : 200 millions de personnes ont été assassinées *« parce que l'amour des autres n'est encore qu'une idée neuve »*. Et comme rien ne leur paraissait indiquer un changement, ils ont décidé *« un grand écart historique qui leur laisserait le temps de regarder en faisant 1 000 kilomètres à pied »*.

Mais pourquoi Compostelle ? *« Guernica aurait été aussi bien. Mais Compostelle représentait un monument invisible, plus chargé. Son chemin reflète la constellation et conduit au bout de la terre, au grand basculement. »* Cette route des étoiles que les Celtes suivaient déjà et que l'Eglise a reprise, Pierre Debauche et ses compagnons ne l'ont pas choisie parce qu'elle offrait un but qui les renverrait sanctifiés (même s'il existe des croyants dans la troupe), mais parce qu'elle émanait d'une croyance plus ancienne, plus universelle dans les vertus de la trace. Ils ne comptent pas sur la somme de leurs pas pour approcher l'objectif, car l'objectif est chaque pas. La marche est leur moulin à prières, à réflexions, à songes.

Surtout, elle serait inconcevable sans le théâtre. Marcher le jour, jouer le soir, telles sont leurs deux jambes. S'il y avait une prière, elle se partagerait équitablement ces deux moments : prière du pas, prière du jeu, devenues indissociables. C'est le chemin le plus équilibré qu'ils aient trouvé pour aller saluer l'éternel dévoreur du soleil, celui de la terre ou des planches, quel qu'ils le nomment, un extrême de la pensée qui leur donne la force de démentir leur corps, le soir venu, pour chanter et danser comme s'ils n'avaient pas marché six heures de rang et leur susurre, doucement : « encore », balayant toute fatigue. Un miracle quotidien qui se nommerait théâtre.



ROLAND BOURGUET / LA VIE

Pierre Debauche et ses compagnons interprètent « La Légende des acteurs pèlerins ».

« L'ESPRIT DE LA RENCONTRE »

Au début, après cinq jours sous des rafales de pluie glacée, ils ont pensé qu'ils n'émergeraient jamais. Ils ont tenu dans l'éblouissement de la neige, traversée sous le mufle de taureaux de combat espagnols exilés dans l'Indre. Ils avaient préservé la chaleur des enfants de Sancoins (Cher), venus les cueillir au sortir du bois sous la conduite de leur maître, et la joie de ce « bordin » (malade mental en résidence) d'Ainay-le-Château (Allier), qui leur confiera avoir personnellement rencontré Jésus. Chaque rencontre heureuse, comme à Vigeois (Corrèze), leur est apparue comme un don : celui de sourires venus les suivre jusqu'à trois soirs de suite.

« Le fin mot de cette histoire, c'est l'esprit de la rencontre », dit Pierre Debauche. A cette aune, les villages ont écrasé les bourgs. Aussi forte que celle de parcours, il y avait l'idée de retrouver de petites communautés en jouant sur les places. Porter le théâtre là où il reste figure étrangère. Venir aux villageois en troubadours, porteurs de leur histoire propre et de celle du monde. Et rapprocher l'histoire de la farce en pratiquant un théâtre de tréteaux à l'ancienne dans un conte musical d'aujourd'hui, sous les marronniers en fleur de la communale, devant les spectateurs serrés sous le préau, comme à Cazals.

Au petit matin, Pierre Debauche est le premier levé. A soixante-huit ans bien réfléchis, le bâton en attente, entre humilité (*« Je veux mourir débutant, avec l'idée que j'aurais tellement aimé faire du théâtre »*) et orgueil (*« Je fais ce qu'aucune troupe ne peut faire : retourner dans la simplicité des choses »*). A porter un regard inédit sur le monde, qui s'affûte de la jeunesse qui l'entoure, il renforce les convictions de son engagement théâtral. Mais ce n'est pas le bâton qui fait le pèlerin : c'est l'acteur qui joue, c'est la plume qui court sur la feuille, c'est la mémoire qui lance des ponts entre les chemins et les lignes, les cartes et les collines, Saint-John Perse (*Anabase*) si l'on veut, qu'il cite en marchant : *« Depuis si longtemps que nous allions en Ouest, que savions-nous des choses périssables ? »*

Jean-Louis Perrier

★ *La Légende des acteurs pèlerins*, de Pierre Debauche et Philippe Fenwick, est donnée dans le Lot-et-Garonne à Espiens (le 8 mai), Mézin (le 9) ; dans le Gers à Nogaro (le 12), Duhort-Bachen (le 13) ; dans les Pyrénées-Atlantiques à Arzacq-Arraziguet (le 14), Navarrenx (le 16), Ostabat (le 18). Les comédiens atteindront Roncevaux le 20.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : la Salle Pleyel, à Paris, a été cédée à Hubert Martigny,** *« passionné de musique, cofondateur et coprésident du groupe Altran Technologies »*. Le CDR (Consortium de réalisation) a retenu la candidature de M. Martigny parce qu'elle était *« la mieux disante »* et que l'acheteur manifestait *« l'intention, tout en améliorant l'architecture des lieux, de maintenir la destination de la Salle Pleyel »* et garantissait *« la continuité des accords passés avec les différents utilisateurs, notamment l'Orchestre de Paris »*. Le projet du nouveau propriétaire sera présenté aux personnalités du monde musical et aux utilisateurs de cette salle de concert, le 14 mai.

■ **CINÉMA : le programme MEDIA de l'Union européenne a attribué 6,6 millions d'écus, soit près de 44 millions de francs,** pour l'aide à la distribution cinéma et télévision dans le cadre du premier appel à propositions pour 1998. En ce qui concerne la distribution en salle, le soutien se répartit entre 64 distributeurs de 16 pays, parmi lesquels figurent dix sociétés françaises avec 13 films européens non français : ARP, ASC Distribution, Bac Films (*Aprile*, de Nanni Moretti), Colifilms (*Putain de rue !* d'Enrique Gabriel), Diaphana, Gemini Films, ID Distribution, MK2 Diffusion, Polygram Audiovisuel et Pricel (*Sliding Doors*, de Peter Howitt).

■ **INDUSTRIES MUSICALES : *Yakalelo*, métissage de rythmes arabisants, de rap et de dance music,** interprétée en anglais et en espagnol par le groupe français Nomads, a été choisie par TF 1 comme tube de l'été 1998. Distribué par PolyGram, publié par Une Musique, maison de disques de TF 1, *Yakalelo* est le premier extrait de l'album *Better World*, qui sortira le 15 mai. Du 13 mai au 1er septembre, le clip – réalisé dans le désert marocain par Jean-Dominique Ferucci – sera diffusé 320 fois sur TF 1, ainsi que sur Télétoon, chaîne des dessins animés de TPS.

Christiane Véricel rouvre la route Lorient-Pondichéry

LA COMPAGNIE DES INDES orientales a donné son essor à la ville de Lorient. Trois siècles plus tard, Christiane Véricel a fait le voyage de Lorient à Pondichéry, pour sceller une de ces alliances sensibles dont elle a le secret. Silhouette filiforme, longue chevelure blonde, cette femme metteur en scène crée depuis quinze ans des spectacles singuliers : elle va chercher au bout du monde des enfants interprètes, auxquels elle fait jouer des tragédies contemporaines, drôles et cruelles, qui s'adressent plutôt à des adultes. Avec elle, ils disent le partage inégal des richesses, le prix de l'eau, le drame des guerres, le labeur des enfants. Emergent ainsi une esthétique raffinée et une poétique de la relation à l'autre, grâce à ces acteurs venus des quatre coins de la planète.

Pour sa nouvelle création, *De Lorient à Pondichéry*, Christiane Véricel est restée fidèle à sa méthode de travail. Avec sa compagnie Image Aiguë, elle commence par donner des ateliers largement ouverts, dans des écoles aux populations mélangées. Au fil des sessions, la sélection se fait toute seule, affirme-t-elle : *« Je les choisis tout autant qu'ils me choisissent. »* Entre les premiers jeux d'improvisation et les répétitions exigeantes pour un spectacle professionnel, beaucoup décrochent. Parfois, ce sont les parents qui freinent.

A Pondichéry, la compagnie s'est installée en 1997 dans l'école d'une organisation non gouvernementale, le Volontariat. Issus de familles pauvres, les écoliers peuvent y suivre des cours de chant, de théâtre et de danse, en plus des matières scolaires. *« J'y ai découvert leur amour du théâtre et du chant »*, raconte Christiane Véricel. Un enseignant indien traduisait ses consignes en tamoul. *« A moi d'inventer des histoires très simples, qui doivent servir de premier lien de communication me permettant de vérifier à chaque instant que le plaisir du jeu est bien là et qu'il servira de ciment tout au long du séjour »*, ajoute-t-elle. Larissa Sienni, comédienne membre de la compagnie Image Aiguë, adolescente centrafricaine aux longues tresses noires, animait les ateliers aux côtés de Christiane Véricel.

« TROQUER, VOLER, SÉDUIRE, ARNAQUER »

A Lorient, peu après, la compagnie organise les mêmes types d'atelier dans des écoles de la ville. En février 1998, les répétitions commencent : les six Indiens arrivent de Pondichéry ; ils rencontrent les petits Bretons choisis pour la nouvelle création. Ces novices sont encadrés par cinq comédiens de la compagnie, des adolescents qui ont déjà joué dans plusieurs spectacles de Christiane Véricel : Larissa Sienni et sa sœur Bertille, Zahir Milaz, Kabyle de Saint-Etienne, Ahmad Dokhan, de Nazareth, Franck Ngounou, Camerounais de Lille et le petit Marocain, Reda Rachidi. Les répétitions ont lieu pendant les vacances scolaires des Lorientais et Franck Ngounou, lycéen dans une autre académie où les cours ont déjà repris, reçoit ses devoirs par fax...

Sur scène, chacun parle sa langue – tamoul, français, arabe, songo – sans que cela pose de problèmes de compréhension. *« Ils jouent leurs personnages dans des situations extrêmes lorsqu'on est exploité et qu'il faut se défendre, naïfs et démunis devant toute stratégie. Troquer, voler, séduire, arnaquer : tout est bon pour vivre »*, explique Christiane Véricel.

Ses enfants acteurs ne sont pas des anges, ni ses spectacles des romans roses. Leurs variations sur l'autorité montrent des personnages tour à tour dictatoriaux et dominés. Cette troupe de petits et grands, de Bretons blonds ou noirs et d'Indiens dorés s'amuse : le pouvoir devient une affaire ludique, à ne pas prendre au sérieux. Eux, ils sont de toute beauté, exaltés par la mise en scène de Christiane Véricel : mieux que le pouvoir, ils possèdent la puissance, qu'ils offrent au public.

Catherine Bédarida

★ Jusqu'au 15 mai, au CDDB-Théâtre de Lorient. Tél. : 02-97-83-51-51. Le 19 mai, à La Passerelle de Saint-Brieuc. Tél. : 02-96-68-18-40.



Sur les traces voyageuses de Max Ernst, d'Eaubonne à l'Arizona

Une exposition complète la biographie de l'artiste, présente des œuvres peu ou mal connues

Le Centre Georges-Pompidou revient, en une centaine de sculptures, des collages et quelques toiles, sur le cas Max Ernst. Les œuvres, présentées jusqu'au 28 juillet, racontent des épisodes séparés, choisis parmi les plus remarquables et les moins connus de l'artiste, de ses débuts expressionnistes et de l'irruption du dadaïsme à ses dernières années de sculpture en France, à Paris et à Seillans.

MAX ERNST : SCULPTURES, MAISONS, PAYSAGES. Centre Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 22 heures. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juillet.

Max Ernst a souvent changé de domicile, généralement parce qu'il changeait alors aussi de compagne. Chaque fois, il s'installait. Il faisait de sa maison un lieu à la Max Ernst, peuplé de figures et d'énigmes. Il les peignait ou les sculptait selon époques et circonstances. Sur cet argument, Werner Spiess a conçu pour le Musée national d'art moderne, qu'il dirige, une exposition à programme, comme on dit musique à programme. Elle a ses mouvements, ses thèmes, son orchestration. Elle a même quelques ornements et fioritures qui ne sont là que pour le plaisir du spectateur.

Plusieurs lignes s'entremêlent. La plus visible est celle des déplacements et des lieux qui ressemblent à leur hôte. La deuxième est celle de la sculpture, car l'exposition entend démontrer qu'Ernst ne fut pas moins inventif dans cet exercice que sur la toile ou le papier. La troisième est précisément celle de l'invention, histoire d'affirmer que l'artiste savait quel parti tirer d'à peu près tout ce qu'il apercevait, pots de fleurs, granits roulés, coquille Saint-Jacques, bout de grillage découpé. Ce troisième thème est aussi le plus captivant, leçon d'improvisation, de liberté.

Tout cela tient en peu de salles, découpées au rez-de-chaussée du Centre Pompidou. Le même espace a reçu auparavant l'exposition Bruce Naumann, pour laquelle avait été édifié un labyrinthe vainement tortueux et assez désagréable. Cette fois, la solution est à l'inverse. Des espaces lumineux se succèdent simplement, avec quelques astuces – des obliques, des bifurcations – pour donner l'illusion d'une surface plus vaste qu'elle n'est en réalité. L'exposition se déploie à l'aise entre ses murs, les œuvres n'y souffrent pas d'une excessive promiscuité, les sculptures verticales y poussent dans les angles, les tableaux s'y répartissent avec le souci de séduire.

Ces œuvres racontent des épisodes séparés, choisis parmi les plus remarquables et les moins connus, quelque chose comme une anthologie des meilleurs moments de Max Ernst. Soit : les débuts expressionnistes et l'irruption du dadaïsme, scènes allemandes ; la vie à trois à Eaubonne, quand Gala, Eluard et Ernst habitent ensemble une villa que Max décore follement en 1923 ; la commande d'une peinture murale pour le Corso Bar, à Zurich, en 1934 ; un été en Suisse, en 1935, à l'invitation de Giacometti, quand Ernst taille et peint des galets du glacier de Forno ; le séjour à Saint-Martin-d'Ardèche, en 1938 et 1939, avec Leonora Carrington ; l'installation à Sedona, dans l'Arizona, avec Dorothea Tanning en 1946 ; les dernières années de sculpture en France, à Paris et à Seillans.

Autant de phases sur lesquelles sont apportées des informations plus précises que celles qui circulaient jusqu'alors, autant de compléments à une biographie ernstienne qui ne pourrait être que pléthorique, tant son héros eut une vie errante, mouvementée, ennemie de l'immobilité et des habitudes.

Elles ne retiennent cependant pas toutes également l'attention. On ne dira rien des années dadaïstes, ou seulement ce truisme : qu'Ernst a été, avec Picabia, l'un des deux artistes majeurs du mouvement, osant tout, jouant de tout, tirant toutes les conséquences de la modernité. De ses collages rehaussés de gouache de 1920 et 1921 aux peintures murales d'Eaubonne, nulle rupture en dépit du changement de technique et d'échelle, mais un durcissement, une violence plus résolue et plus blessante.

Il suffit de libérer les symboles et les formes encore engagés dans la matière pour que leur vertu poétique éclate

Breton, suffoqué de colère, décrit la maison aux peintures comme un *« invraisemblable chapeau à plumes »*, le logis du *« démon de l'inhospitalité »*. Pourquoi cette sévérité ? Parce que Breton, qui désapprouve le ménage à trois d'Ernst et des Eluard, perçoit la cruauté des images, ce qu'elles ont d'inquiétant, un cauchemar lucide, une invasion de bêtes bizarres et de spectres, des plantes dentelées, des doigts trop fins aux ongles trop longs. Ce qu'il reste aujourd'hui de la décoration, préservée par hasard sous les papiers peints du propriétaire suivant, a de quoi glacer. Sous le titre *Il ne faut pas voir la réalité telle que je suis* apparaît un nu féminin dédoublé en un écorché et un fantôme, placé entre salon et salle à manger. Avertissement funèbre à usage des invités.

Les pierres de 1935 sont d'une autre tonalité, plus plaisante, plus proche des fantaisies de Miro. Ernst s'entiche de ces granits roulés, ovoïdes, qu'il découvre dans les torrents et les pierriers. De leurs courbes il tire des motifs organiques et érotiques. Il grave sur leurs flancs des pictogrammes d'oiseaux ou de visages et en peint d'autres de couleurs vives. Ainsi rend-il hommage à Arp, l'un de ses premiers amis, tout en affirmant que l'œil surréaliste est celui qui, dans la nature, reconnaît des symboles et des formes encore engagés dans la matière. Il suffit, si l'on peut dire, de les en libérer pour que leur vertu poétique éclate, de même qu'il peut suffire de feuilleter les romans illustrés et les magazines d'autrefois pour y découvrir, prêts à tous les détournements, les éléments que le collage dispose en rébus et en allusions.

Reste la question de la sculpture. Les reliefs de Saint-Martin-d'Ardèche et de Sedona, si symboliques, ne sont pas beaucoup plus que des variations sur le thème du monstre comique, plus pittoresques que véritablement décisives. Mais les plâtres, lisses, géométriques, souvent de guingois ?- Ernst s'y montre délibérément indifférent au traitement des surfaces par le modelé et procède par agrégats de volumes réguliers, des cônes, des sphères, des polyèdres. Il se place de la sorte au point de rencontre du cubisme – auquel il a assisté de loin – et de l'abstraction – qu'il côtoie sans y séjourner. Ainsi construit-il, architectures anthropomorphiques, des pièces qui se nomment *Hababuk*, *La Table mise* – celle-ci très giacomettienne –, *Fille et mère*, *La Tourangelle*, *La Grande Tortue*. Ces pièces, d'une apparente simplicité, résistent. Elles vieillissent bien. Ce n'est pas là la moindre des surprises.

Philippe Dagen





SORTIR

PARIS

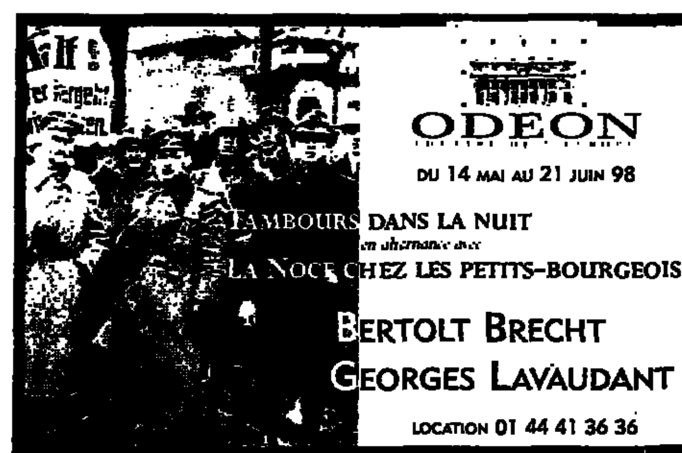
Joao Bosco Group
L'une des plus belles voix du Brésil, Joao Bosco, a toujours su capter la teneur poétique des sons, et la sonorité des mots. Fidèle au New Morning depuis des années, guitariste au jeu d'une extrême souplesse, Joao Bosco renouvelle à chaque fois ses petits miracles de douceur intelligente, de swing enveloppé sous les tropiques.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Atari Teenage Riot
Mené par le militant gauchiste Alec Empire, ce groupe allemand fait preuve d'un engagement politique rarissime dans le mouvement techno. Musicalement, ces cyber-punks poussent le défoulement physique à son paroxisme.
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 100 F.

Mary Lou Lord
Cette jeune Américaine, fan de Dylan et de Kurt Cobain, a rodé ses chansons folk dans les couloirs du métro de Boston, avant d'enregistrer son premier album. Elle doit sans doute à cette expérience l'efficacité de ses mélodies et une belle présence scénique.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Les 7, 8 et 9 mai, à 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Taraf de Haïdouks
Le plus célèbre des *tarafs* roumains (groupe de musiciens tsiganes), qui s'est rendu célèbre en chantant une longue complainte anti-Ceausescu, puis en tournant en bon saltimbanque dans tous les festivals européens, revient avec un nouvel album, des voix à déchirer les cœurs, des sanglots de violons et un acharnement joyeux à faire danser l'assemblée comme si de rien n'était.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Les 7, 8 et 9, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F et 100 F.

(Publicité)



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Basketball Diaries
de Scott Kalvert (Etats-Unis, 1 h 40).
Black List (*)
de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26).
Butcher Boy
de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50).
Ça reste entre nous
de Martin Lamotte (France, 1 h 26).
Clandestins
de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35).
De grandes espérances
d'Alfonso Cuaron (Etats-Unis, 1 h 51).
Event Horizon : le vaisseau de l'au-delà (*)
de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36).
Heavy
de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44).
Le Loup-Garou de Paris (*)
d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 35).
Pluie d'enfer
de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33).
Sara
de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42).
La Vie sauve
d'Alain Raoust (France, 55 min.).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Le Chevalier sans armure
de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat.
Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Francisca
de Manoel de Oliveira, avec Diogo Doria, Teresa Menezes.
Portugais, 1981 (2 h 45).
VO : Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Tous en scène
de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Jack Buchanan.
Américain, 1953 (1 h 52).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ensemble Intercontemporain
Kyburz : *Diptychon, création*. Stravinsky : *Concerto pour piano et instruments à vent*. Manoury : *Fragments pour un portrait, création*. Hideki Nagano (piano), David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Compagnie Festina Lente
Francesca Lattuada : *Le Testament d'Ismaël Zotos*.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Ballet Angelin Preljocaj
Larmes blanches, Un trait d'union, L'Annonciation.
Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan, 91 Les Ulis. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-69-07-65-53. 120 F.

Bert Joris, Philip Catherine, Hein Van De Geyn
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Motorhead
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 154 F.

Monsieur Paul
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Cheb Aïssa
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 90 F et 120 F.

RÉSERVATIONS

Tambours dans la nuit ; La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène Georges Lavaudant, avec les comédiens de la troupe de l'Odéon.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Du 14 mai au 21 juin. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

La Havane à Chaillot !
Des ballets (Compania Folclorica Cubana, Jota Jota, DanzAbierta), des concerts (Anacaona, Diapason), un *Bourgeois gentilhomme* version salsa, avec soixante-quinze danseurs, chanteurs et musiciens cubains, dans une mise en scène de Jérôme Savary.
Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Du 14 mai au 6 juin. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.

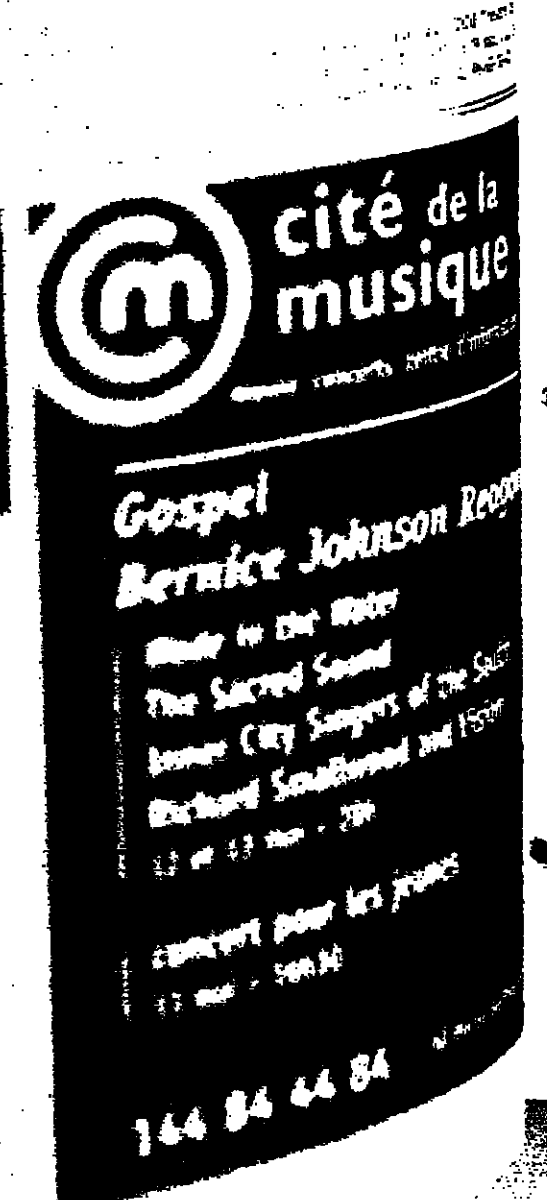
DERNIERS JOURS

10 mai : Nanaqui
d'après Antonin Artaud, mise en scène de Mauricio Celedon, avec le Teatro del Silencio.
Espace chapiteau du parc de la Villette, parc de la Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

Visions du Nord : nuit blanche
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

Ici et maintenant (encore)
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Entrée libre.

11 mai :
La Collection Lemme
Musée du Louvre, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. 45 F.



EN VUE

■ Pour tromper l'ennui, les gardes suisses jettent des cannettes de bière par les fenêtres de leurs chambres tapissées de photos de *Playboy*. « *L'ambiance était lourde au Vatican*, écrit **Hugues de Wurstemberg**, un ancien compagnon d'armes. *Le soir, l'un priait avec son chapelet sur les genoux, un autre se soûlait, plus loin, d'autres écrivaient en lettres gothiques à leurs copines...* »

■ Le père **Viktor Smetannikov**, prêtre orthodoxe russe de la cathédrale de l'Intercession à Novossibirsk, vient de sauter en parachute sur le pôle Nord pour y planter une croix.

■ **Victor Semionov**, nommé, jeudi 30 avril, ministre de l'agriculture par **Boris Eltsine**, s'est enrichi en fournissant aux restaurants McDonald's de Moscou des légumes et de la viande pour hamburgers.

■ Aux Etats-Unis, chaque mois, selon Second Harvest, association caritative, 26 millions d'affamés ont recours aux soupes populaires. Une soupière en argent décorée de crustacés et de légumes, estimée entre 50 et 70 millions de francs, sera mise aux enchères, le 13 mai, à New York.

■ Le 24 avril, au cours de l'assemblée des évêques du Brésil à Indaiatuba, au sud-est de Sao Paulo, **Mgr Marcelo Pinto Carvalheira**, « *bouleversé* » par une étude de l'Institut national pastoral – cent millions de Brésiliens vivent au-dessous du seuil de pauvreté –, innocente les « *personnes affamées ou désespérées qui volent ou pillent des supermarchés* ». **Mgr José Carlos de Lima**, évêque de Rio de Janeiro, s'empresse de ne pas accorder foi à ces chiffres : « *Ils décrivent la réalité de manière plus dramatique qu'elle n'est.* »

■ Prudent, le gouvernement brésilien a demandé, mercredi 6 mai, une « *trêve des violences* » aux évêques des neuf Etats du Nord-Est qui soutiennent les pillages en « *situation de faim extrême* ».

■ Le maire d'une commune de Bucovine en Roumanie, non content de l'avoir congédiée en lui *confisquant son balai*, veut à présent poursuivre en « *sorcellerie* » une femme de ménage surprise dans l'hôtel de ville en train de brûler « *des cierges sur un caillou* ».

■ *Le 10 mars 1997, M. K.*, Genevois, employé à la retraite, se replie au salon pour se servir un verre de cognac en cachette. **Suzanne**, sa femme, de quatorze ans son aînée, autoritaire, paralytique, qui l'a suivi sur son fauteuil roulant, le surprend, le foudroie du regard. **Wolfgang** s'empare alors d'un pistolet et la tue : elle voulait le forcer à regarder le président **Chirac** à la télévision.

Christian Colombani

Les gaullistes parlent aux gaullistes

Le premier numéro de la nouvelle revue de réflexion politique lancée par le RPR fait flèche de tout bois contre la « pensée unique» et veut incarner « une certaine idée de la France »

LES TOURMENTS s'accumulent sur le RPR. Le jour où un ancien ministre sort de prison, un ancien secrétaire général du mouvement est placé en garde à vue. Les chiraquiens se déchirent à l'Hôtel de Ville de Paris et personne, pas même le président de la République, ne parvient à imposer ne serait-ce qu'un couvre-feu. C'est pourtant le moment choisi par le Rassemblement pour lancer, hardiment, une nouvelle revue, trimestrielle, de réflexion politique.

Philippe Séguin, président du RPR, a rarement caché son mépris pour la pauvreté du débat intellectuel au sein de sa famille. En prenant les commandes du mouvement néogaulliste, au lendemain de la défaite de la droite aux élections législatives de 1997, il s'était promis, presque secrètement, de tenter de combler au moins ce déficit-là. La machine à gagner, ou la machine à perdre – c'est fonction des époques – devait au minimum se convertir en machine à produire une réflexion. De là est née *Une certaine idée*, par référence au tout début des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle : « *Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France.* »

UN TIRÉ À PART DE L'HISTOIRE

L'affaire, qui a mis plus de temps que prévu, a été confiée à l'ancien ministre Jean de Boishue, président de Condition humaine, l'amicale des élus séguinistes, lequel observe, assez justement, dans sa première « *contribution* » que « *les gaullistes ont peu parlé du gaullisme* ». « *Les antigaullistes*, ajoute-t-il, *ont beaucoup parlé et écrit. Ils n'ont jamais admis que le gaullisme soit un tiré à part de l'histoire des idées françaises ; qu'il soit surtout l'un des rares, voire l'unique exemple d'une pensée politique qui ne doit rien aux grandes doctrines ou idéologies qui ont dominé les esprits au cours du XX[e] siècle.* »

Le ton est donné. Le gaullisme reste sur son quant-à-soi. Il demeure toujours aussi indéfinissable. C'est « *une certaine idée de la France* », donc, comme si le monarchiste ou le républicain, le libéral ou le démocrate-chrétien, le socialiste, l'écologiste ou le communiste n'en avait précisément aucune ! Dans le retour aux sources, auquel s'emploie l'actuel président du RPR, le gaulliste doit demeurer, en revanche, « *l'homme du refus* » et, par les temps qui courent, l'homme du refus de « la pensée unique ». Comme lors de la campagne présidentielle de 1995.

« JOUER LA NATION »

Le premier dossier d'*Une certaine idée* s'ouvre ainsi sur une vigoureuse charge de Pierre-André Taguieff contre la « *perversion de la fonction intellectuelle* ». « *Nous sommes un certain nombre à bétonner, depuis plusieurs années, la thèse qu'il faut jouer la nation contre le lepénisme, qui en est la captation démagogique* », annonce-t-il, avant d'estimer que la moindre des choses serait de « *ne pas prolonger la marche forcée vers le post-national sans avoir consulté le peuple* ». Dans un article intitulé « Feu l'exception française », Philippe de Saint-Robert dénonce « *la mondialisation, réputée fatale par les imbéciles, et qui n'est que l'américanisation de la planète* ». Paul-Marie Coûteaux, rédacteur en chef de la revue, Nicolas Baverez, Jean-Claude Barreau et la députée (RPR) Roselyne Bachelot figurent aussi parmi les premiers signataires. L'éventail des auteurs dans le nº 2, prévu pour la fin de juin, sera « *plus ouvert* », précise-t-on à la rédaction d'*Une certaine idée*.

Jean-Louis Saux

★ ***Une certaine idée*, 282, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01 49 55 64 59. 50 F. Abonnement annuel : 170 F.**

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ

Pierre Zarka

■ Mai 68 fait cohabiter le Mai ouvrier posant plus particulièrement la question des fruits de la croissance et le Mai d'une génération prenant conscience d'être une communauté. Si ce n'est pas la première fois que des jeunes participent à un mouvement, c'est la première fois que se déroule un mouvement propre à la jeunesse, ou plus précisément à la jeune génération, phénomène qu'on retrouve dans tous les pays industrialisés (...). L'idée de lutte des classes, loin d'être dépassée, devient très présente. Mais la lecture traditionnelle qu'en font alors les communistes ne leur permet pas de bien saisir les questionnements. Le PC perçoit la dimension revendicative du mouvement et où se situent les dangers d'impasse. Mais sa conception de la politique gravite pour l'essentiel autour des rapports entre partis, sous-estimant les rapports idéologiques qui construisent les comportements et tout ce qui ne s'exprime pas de manière politique (...). Si l'heure n'était pas au grand soir, l'ouverture possible d'un processus n'est pas perçue, tout simplement parce que la pensée du Parti communiste n'inclut pas cette notion mais se réfère à des étapes préétablies à la réalité des mouvements populaires (...).
La réponse collective ne vient pas d'où on pouvait le souhaiter. La bourgeoisie va exploiter l'absence d'alternative politique et idéologique (...). Le capitalisme change de posture (...). Le libéralisme s'engouffre dans la brèche du libertaire, engendrant un nouveau conformisme, présentant la politique comme sans pouvoir sur la vie (...). Si le trentième anniversaire de 68 prend plus de place que le vingtième ou le dixième, c'est qu'il fait écho au sentiment d'urgence de changer la société qui se réveille.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Entre la France et l'Allemagne (...), la vérité est que cela ne va pas très bien, indépendamment même de l'absence de confiance entre les hommes politiques (...). Le temps est passé où Giscard et Schmidt, Mitterrand et Kohl, imposaient leurs idées à leurs partenaires européens une fois qu'ils s'étaient mis d'accord. Maintenant, les autres discutent, encouragés par les Britanniques, dont la participation aux débats est plus dangereuse pour la construction européenne que le refus de dialogue de Margaret Thatcher et John Major. Cela ne veut pas dire que le couple est prêt de se séparer. (...) ni l'Allemagne, ni la France, n'ont de partenaire de rechange ; ils sont condamnés à la cohabitation mais ce n'est plus le grand amour. Alors on fera avec ce mariage de raison. Après tout, nous avons connu cela dans le passé (...). Il n'y a jamais eu de rupture.

www.scorecard.org

Un site de combat contre les pollueurs industriels

TOUT INTERNAUTE vivant aux Etats-Unis peut obtenir des informations claires et détaillées sur les produits dangereux qui polluent sa communauté. Il suffit d'entrer un code postal sur le site Scorecard pour voir apparaître sur son écran une carte situant les pollueurs de la région indiquée. Il peut également utiliser une carte interactive, nationale ou régionale et « zoomer » jusqu'au niveau local, ce qui, pour certaines villes comme Chicago, lui permettra d'identifier les usines polluantes rue par rue.

Depuis 1988, l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement (EPA) oblige tous les industriels à livrer des informations sur leurs émissions toxiques. Mais si la liste des 31 000 usines et des 700 agents polluants publiée par EPA est un outil de travail précieux pour les spécialistes et les militants écologistes, elle est trop complexe pour le citoyen ordinaire. L'initiative de rendre cette information accessible à tous revient à l'Environment Defense Fund (EDF, Fonds pour la défense de l'environnement), organisation forte de 300 000 membres, afin que les citoyens américains obtiennent désormais « *des informations sur la pollution locale aussi facilement qu'un bulletin météo* », explique le concepteur du projet, William Pease, ancien professeur de l'école de santé publique de l'université Berkeley (Californie).



Scorecard rassemble des informations jusqu'à présent dispersées et fournit gratuitement aux internautes une interface personnalisable. Ainsi une femme enceinte peut se procurer une liste des produits nocifs pour elle et pour l'enfant émis par des usines installées près de chez elle. Et les parents d'un enfant atteint de leucémie peuvent connaître les polluants susceptibles d'avoir contribué au déclenchement de la maladie.

Le Fonds souhaite aussi se servir du Web pour renforcer la pression de l'opinion publique sur les entreprises, pousser le gouvernement à intervenir plus directement et recruter de nouveaux membres. Les visiteurs du site sont invités à écrire aux principales usines polluantes de leur région ou à se mettre en contact avec les organisations de défense de l'environnement.

Grâce à Internet, les militants écologistes veulent faire en sorte que le linge sale soit lavé en public. Ils estiment que « *l'exposition au soleil est un merveilleux désinfectant* » et espèrent que ce genre de site servira d'exemple pour bâtir la « *Toile de l'avenir* », qui ne devra pas servir uniquement au commerce électronique.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

CONFLIT EN HONGRIE

■ Le comité électoral national de Hongrie a engagé une action afin que l'institut d'enquêtes d'opinion Gallup-Hungary, filiale de Gallup-USA, retire de son site Web les résultats d'un sondage réalisé le 3 mai sur les intentions de vote des Hongrois pour le premier tour des élections législatives, qui doit avoir lieu le 10 mai. La loi hongroise interdit la publication de sondages d'opinion pendant la semaine précédant une élection. Pour le moment, Gallup-Hungary, invoquant la liberté d'expression et s'appuyant sur l'avis de juristes hongrois éminents, n'a pas cédé aux injonctions du comité. – *(AP.)*
www.gallup.hu

INTERNET EN RUSSIE

■ Selon un communiqué du comité d'Etat aux communications de la Fédération de Russie, le pays comptait plus de deux millions d'internautes à la fin de 1997, soit deux fois plus qu'un an auparavant. – *(AFP.)*

MÉTÉO FRANCE

■ Le programme complet de la journée portes ouvertes le 17 mai prochain par Météo France est disponible sur le site *www.meteo.fr*

JEUDI 7 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 A bout de souffle ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil
19.05 Drowning by Numbers ■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 2
20.05 La Bataille du rail ■■■ René Clément (France, 1945, N., 100 min). TV 5
20.30 Lady Paname ■■ Henri Jeanson (France, 1950, N., 115 min). Festival
20.35 Ascenseur pour l'échafaud ■■ Louis Malle (France, 1958, N., 90 min). Canal Jimmy
20.35 L'Elu ■■ J. P. Kagan (EU, 1981, 110 min). TMC
20.40 L'Empire du soleil ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 160 min). RTL 9
20.50 Heureux qui comme Ulysse ■■ H. Colpi (Fr., 1969, 100 min). France 3
20.55 Le Sixième Jour ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, 105 min). Téva
21.00 Jeremiah Johnson ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1971, 120 min). Histoire
21.00 De sang-froid ■■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 140 min). Paris Première
22.25 La Maison sur la colline ■■ *Robert Wise (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min).* Ciné Cinéfil
22.50 Le Prince des ténèbres ■■ A John Carpenter (Etats-Unis, 1987, 105 min). M 6
23.50 Révolution ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 120 min). Ciné Cinémas
0.25 La Dernière Cène ■■ Tomas Gutierrez Alea (Cuba, 1976, 110 min). Arte
0.25 Fantôme avec chauffeur ■■ G. Oury (Fr., 1995, 90 min). Cinéstar 2
1.20 Noblesse oblige ■■■ *Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 105 min).* Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

20.45 et 22.20, 0.00 ▶ Soirée thématique. Les villes du Front national. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. *Invités : Unbelievable Truth (live),* Annie Cordy, Morgan Freeman. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'identité d'Israël. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. La saga des bébés de la science. Le génie génétique : Un choix de société. Le siècle en image : L'assassinat d'Aldo Moro. TSR
21.00 Envoyé spécial. Good Morning Israël. Mannequins : Les dessous du rêve. *P-s* : Souvenir d'enfer. France 2
22.30 Faxculture. Autour de mai 68. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Le quartier. Génération : Les choses. Histoire
23.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Plagiats. Bashkim Shehu. Sépia : Maria Casarès. La rubrique de Michel Polac. France 3
23.15 Un monde foot. Spécial 22. Invités : Michel Hidalgo, Henri Michel, Roger Hanin. France 2
0.00 Saga-Cités. Les Comoriens de Marseille. France 3
0.35 La 25ᵉ heure. Tkuma : l'enfance d'une nation, 1948-1998. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Le dernier défi de Donald Campbell. La Cinquième
18.05 Mai 68. [1/3]. Planète
19.10 Underground USA. [3/14]. Sur le ring, les accros du billard. Planète
19.40 Procès de Berlin. Le terrorisme iranien condamné. Planète
20.00 Hansen de Bahia. Ou la fascination du Brésil. Arte
20.30 Virtuoses : Yehudi Menuhin. Mezzo
20.35 Les Chevaliers. [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
20.45 ▶ J'aurai 100 ans. Canal +
20.50 ▶ Soirée thématique. Les villes du Front national. Arte
20.50 Le Monde des chevaux. [13/13]. Le cheval de polo. Odyssée
21.20 Arctique. [6/13]. *Nomades de la glace.* Odyssée
23.55 L'Ouest américain. [6/8]. Défaites indiennes. Planète

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Hambourg. Huitièmes de finale. Eurosport
19.00 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Doha (Qatar). Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. Demi-finale de Conférence. Canal +

MUSIQUE

19.20 Les Caprices de Paganini nº 2. Muzzik
22.30 Ouverture : Jean-Sébastien Bach. Mezzo
22.50 The Blues. Montreux 1994. Muzzik
23.20 Vaclav Neumann dirige Dvorák. Paris Première
0.45 Trouble in Tahiti. Mise en scène. David Freeman. Dir. Marc Andreae. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.00 Le Causse d'Aspignac. Rémy Burkel. Festival
22.25 Les Frères Karamazov. Marcel Bluwal. Festival

SÉRIES

20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. La toison d'or (v.o.). Don't Look Behind You (v.o.). 13ᵉ Rue
20.35 Les Envahisseurs. Labyrinthe. Disney Channel
20.55 Les Cordier, juge et flic. O 3615 Pretty Doll. TF 1
21.30 Code Quantum. Histoire de fantôme sournois. Série Club
21.35 Les Cordier, juge et flic. Comité d'accueil. RTBF 1
21.40 Urgences. Un sentiment nouveau. TSR
22.00 Kindred, le clan des maudits. Romeo and Juliet (v.o.). 13ᵉ Rue
23.10 Total Security. Dental Men Prefer Blonds (v.o.). Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéma III
Cotton Club
Harlem, fin des années 20, années 30. Les destinées d'un cornettiste blanc (Richard Gere) et d'un danseur de claquettes noir (Gregory Hines), qui sont passés par le Cotton Club, le fameux cabaret de Harlem. Somptueuse reconstitution de l'ère du jazz. Francis Ford Coppola a réussi l'alliance du film de gangsters et du *musical*. – *J. S.*

● 20.30 Festival
Lady Paname
Au début des années 20, après avoir imposé une chanson qui passait pour porter malheur, la fille d'un ébéniste du faubourg Saint-Martin devient une vedette du music-hall populaire. Suzy Delair apporte des souvenirs du *Quai des orfèvres* dans cette comédie attendrie et ironique sur le monde de la chanson, du café Batifol et des petits artisans. Beaucoup de personnages pittoresques, dont celui de Jouvet. L'unique film mis en scène par Henri Jeanson est un festival de dialogues brillants, de mots d'auteur. – *J. S.*

● 20.35 Canal Jimmy
Ascenseur pour l'échafaud
Un homme qui veut éliminer le mari de sa maîtresse par un crime parfait reste bloqué dans l'ascenseur d'un immeuble inoccupé pendant le week-end. Obligatoire exercice de style – avant la prise de pouvoir par la nouvelle vague – sur un sujet policier. Mais c'est Roger Nimier qui adapta, avec Louis Malle, le roman de Noël Calef, et le jeune cinéaste fit un coup d'éclat par son langage cinématographique. Superbe interprétation de Jeanne Moreau et Maurice Ronet, musique de Miles Davis. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Cordier, juge et flic. 3615 Pretty Doll.
22.40 Made in America. L'As des aventuriers : La Belle et le Bandit. Téléfilm. O Hal Needham.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Point route.
21.00 Envoyé spécial. Good Morning Israël. Mannequins : Les dessous du rêve. *Post-scriptum* : Souvenir d'enfer.
23.05 Expression directe. FO.
23.15 Un monde foot. *Spécial 22. Invités : Michel Hidalgo,* Henri Michel, Roger Hanin.
0.20 Journal, Météo.
0.35 La 25ᵉ heure. Tkuma : l'enfance d'une nation, 1948-1998.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Heureux qui comme Ulysse ■■ Film. Henri Colpi.
22.40 Soir 3.
23.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.00 Saga-Cités. Les Comoriens de Marseille.
0.30 Espace francophone.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Unbelievable Truth (live), Annie Cordy, Morgan Freeman.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ J'aurai 100 ans. A quel âge est-on vieux ? 20.45 J'aurai 100 ans. 21.40 La vie commence à 60 ans. 21.55 Chienne de vie. 22.40 L'Ere des seniors. 22.50 Haut les cœurs. 23.35 Vivre ensemble. 23.40 Ah ! Que la vie est belle !
0.35 Flash infos.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Spécial Israël : la tolérance et l'espoir.
20.00 Hansen de Bahia. Ou la fascination du Brésil.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Les villes du Front national. 20.45 et 22.20, 0.00 Débat. 20.50 Orange amer. 22.40 Bienvenue à Vitrolles.
0.25 La Dernière Cène ■■ Film. Tomas Gutierrez Alea.

M 6

19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Mister Biz. Qui est dans l'ombre des stars ?
22.50 Le Prince des ténèbres ■■ Film. A John Carpenter.
0.35 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Spécial grands écrivains de demain. Maurice Nadeau à propos de *Correspondances*, de Flaubert.
21.00 Lieux de mémoire. Mai 98 : La barricade.
22.10 For intérieur. Dominique Sampiéro.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Zubin Mehta : œuvres de Webern, Mozart, Mahler.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Sir Colin Davis, chef d'orchestre.
22.35 Les Soirées... (suite).

VENDREDI 8 MAI

FILMS DU JOUR

13.05 Léon Morin, prêtre ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1961, N., 120 min). Festival
13.50 Sous le plus grand chapiteau du monde ■■ Cecil B. De Mille (Etats-Unis, 1952, 165 min). TF 1
13.50 Autopsie d'un meurtre ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., 160 min). Cinétoile
16.20 Fantôme avec chauffeur ■■ Gérard Oury (France, 1995, *80 min*). *Cinéstar 2*
16.35 Lady Paname ■■ Henri Jeanson (France, 1949, N., 115 min). Festival
18.05 La Grande Muraille ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Cinétoile
19.00 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., 90 min). Ciné Cinéfil
19.30 Miracle à Milan ■■■ Vittorio De Sica (Italie, 1951, N., 105 min). Cinétoile
21.15 Les Barbouzes ■■ Georges Lautner (France, 1964, 95 min). Cinétoile
22.20 Conan le Barbare ■■ John Milius (Etats-Unis, 1981, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
22.50 La Rupture ■■ Claude Chabrol (France - Italie - Belgique, 1970, 125 min). Cinétoile
0.05 A bout de souffle ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil
0.25 La Momie ■■ Shadi Abdel Salam (Egypte, 1969, v.o., 100 min). France 2
0.30 Carrie au bal du diable ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, 95 min). Ciné Cinémas
2.05 Le Lit conjugal ■■ Marco Ferreri (Italie, 1963, N., 95 min). Cinétoile
2.05 Adrénaline : Le «films» ■■ Anita Assal, Barthélemy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Maddeddu, Yann Piquer et Alain Robak (France, 1989, 70 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

11.10 et 16.10, 0.10 Presse hebdo. Avec Alain Gérard Slama, Alain Genestar, George Marc Benamou, Ivan Levaï. LCI

MAGAZINES

15.00 Temps présent. Euro : la tête dans les étoiles. Aux frontières du risque. TV 5
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Le quartier. Génération : Les choses. Histoire
17.05 A bout portant. Marie-Paule Belle. Paris Première
18.00 Stars en stock. Peter Sellers. Debbie Reynolds. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Michael Bolton, Gabrielle Lazure. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Révolution de 1848. Invités : Michelle Perrot, Pierre Rosenvallon, Chantal Georgel, Jean-Luc Mayaud. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie ! C'est le destin. TSR
20.50 Thalassa. Sacré coquillage. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Les Noirs aux Etats-Unis. De Dreyfus à Ben Barka. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Erythrée : Le train de la mer Rouge. France : Télé village. Irlande : Passion cheval. Invité : Jacques Lacarrière. France 3
22.00 Paris modes. Paris Première
22.55 Bouillon de culture. Chateaubriand. Invités : Jean-Paul Clément, Marc Fumaroli, Jean d'Ormesson, Ghislain de Dresbach, Michel Rocard. France 2
23.10 Sans aucun doute. Les drames et histoires de famille. Invitée : Nicole Calfan. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Marthe Richard et la tolérance. France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 Crime et pénitence. Odyssée
17.15 Dossier requins. Plongeur cinéaste, les risques du métier. Planète
17.40 Les Innocents du couloir de la mort. Odyssée
17.55 Best of Cannes 1997. [1/2]. Ciné Cinémas
18.15 Des religions et des hommes. Moïse. Histoire
18.30 Le Passage des pélicans. La Cinquième
18.50 Flamenco. [6/6]. Planète
19.45 Enquêtes médico-légales. [10/13]. La preuve par les insectes. Planète
20.00 Cités et merveilles. Marrakech. Téva
20.35 Zoom 25, la révolte des étudiants. Planète
20.50 La Route de la soif. [2/2]. On a marché sur la dune. Odyssée
22.15 Grand format. Une maison à Jérusalem. Arte
22.15 Araignées : le Piège de velours. Planète
22.40 Le Monde des chevaux. [13/13]. Le cheval de polo. Odyssée
23.10 Mai 68. [1/3]. Planète
23.10 Arctique. [6/13]. Nomades de la glace. Odyssée
23.55 Mémoires d'étoiles. Yvette Chauviré. Muzzik
0.15 Underground USA. [3/14]. Sur le ring - les accros du billard. Planète
0.35 Femmes du Monde. Amérique latine. Argentine. Téva

SPORTS EN DIRECT

15.15 Cyclisme. Tour de Romandie. 3ᵉ étape : Montreux - Veysonnaz (151,1 km). Eurosport - TSR
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Hambourg. Quarts de finale. Eurosport
19.55 Football. Championnat de France D2. 42ᵉ et dernière journée. Eurosport

MUSIQUE

17.55 Repères : Le Boléro de Ravel. Mezzo
18.00 La Clémence de Titus. Mise en scène. Nicholas Hytner. Dir. Andrew Davis. Muzzik
21.00 Yosuke Yamashita et Hozan Yamamoto. Muzzik
22.35 Oregon. Avec Ralph Towner, Paul McCandless, Glen Moore, Trilok Gurtu. Muzzik
23.00 Ombra Felice. Mise en scène. Ursel et Karl Ernst Herrmann. Dir. Louis Langrée. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.00 Rendez-moi mes fils. David Greene. Téva
18.30 Les Frères Karamazov. Marcel Bluwal. Festival
20.40 Fascination fatale. David Burton Morris. RTL 9
20.45 Mammamia. Sandra Nettelbeck. Arte
20.50 L'Homme au double visage. O Claude Guillemot. M 6
21.50 L'Embellie. Charlotte Silveira. Festival
23.30 Trahie. O Dick Lowry. M 6
23.30 L'Homme sandwich. Michel Polac. Festival

SÉRIES

17.20 L'Enfer du devoir. La colline. RTL 9
17.25 Docteur Quinn, femme médecin. L'expédition. Série Club
17.35 Les Repentis. Canal +
17.35 Magnum. Dossier 521. RTBF 1
17.40 Patrouille fluviale. 13ᵉ Rue
17.45 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.10 Les Grandes Marées. [12/16]. TMC
18.35 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Congé sabbatique. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. Une dernière chance. 13ᵉ Rue
20.13 Earth II. La morganite. 13e Rue
20.55 PJ. O Héroïne. France 2
20.55 Cybill. Un agent très spécial. Téva
20.55 Galactica. Premiers contacts. 13ᵉ Rue
21.00 Stargate SG-1. Le supplice de Tantale. Série Club
21.20 Dharma & Greg. You Want Fries with That ? (v.o.). Téva
21.45 Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck. 13e Rue
21.50 Dossier, disparus. Bouboule. France 2
22.05 Au cœur du temps. La nuit des longs couteaux. Disney Channel
22.20 Dream On. Vole, petit papillon, vole ! (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. Le chouchou du prof. Série Club
22.50 Seinfeld. La boutique familiale (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. Le général. Série Club
0.05 Friends. Celui qui fréquentait une souillon (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Brooklyn South. Dead Man Sleeping (v.o.). Série Club
0.25 Star Trek, la nouvelle génération. La perte (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël [2/2] (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde - Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Mammamia

Entre mère et fille

DE MARTIN ET CLARA, ses parents, qu'elle adore, Paula retient deux choses essentielles : le grand amour rime avec toujours et une femme se doit de réussir sa vie professionnelle avant de penser à faire des enfants. Le jour où cette ravissante étudiante de vingt-six ans décide de présenter son petit ami, Daniel, à ses parents, sa mère débarque chez elle pour lui annoncer une nouvelle qui provoque une belle pagaille dans son cocon familial : après trente ans de mariage, Clara veut divorcer. Tout un monde semble s'écrouler...

Le même jour, Paula se rend compte qu'elle est enceinte. Au moment où le couple parental éclate, la jeune femme ne sait plus très bien comment annoncer cet événement inattendu. Après avoir longtemps hésité, elle décide d'en parler. A sa mère, bien sûr. La seule personne à qui elle voue un amour infini, celle aussi avec qui elle se dispute le plus souvent, et qui ne l'a pas vue devenir adulte. Evidemmment, *l'opinion de Clara n'est pas celle* que Paula souhaitait entendre.

Terriblement attendrissant et émouvant, *Mammamia* – Prix Max-Ophüls et Prix du meilleur scénario au Festival de Sarrebruck 1998 – déploie magnifiquement les ressorts de la haine-amour qui peut lier une mère et une fille au tempérament et au destin différents. Sandra Nettelbeck, la réalisatrice, analyse avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité les contradictions d'une fille qui attend trop d'une mère naturellement imparfaite. Et, si elle s'attarde sur la détresse de ces deux femmes, c'est pour mieux comprendre le malaise et le silence souvent provoqués par les conflits familiaux.

Défendu par des interprètes d'une grande justesse – Christiane Paul dans le rôle de Paula et Senta Berger dans celui de Clara –, ce téléfilm allemand cerne l'être humain, ses plaies, ses bosses, ses travers. Et son irrésistible propension à aller au bout de ses principes et de ses convictions... Joyeuse par moments, grave par d'autres, cette fiction semble tout droit venue du cinéma du réel.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Sous le plus grand chapiteau du monde ■■ Film. Cecil B. De Mille.
16.35 Sunset Beach.
17.20 Sydney Police.
18.20 et 1.00 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 Sans aucun doute. Les drames et histoires de famille.

FRANCE 2

13.50 Les Tortues Ninja ■ Film. Steve Barron.
15.25 Tiercé.
15.40 Kung Fu.
16.30 Chair de poule. Dans l'enfer du jeu. Un prof pas comme les autres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.45 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Enquêtes en série. PJ. O. Héroïne. 21.50 Dossier, disparus. Bouboule.
22.50 Un livre, des livres.
22.55 Bouillon de culture. Chateaubriand.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Ciné-club : « L'Ecran du monde ».
0.25 La Momie ■■ Film. Shadi Abdel Salam (v.o.).

FRANCE 3

13.35 Jo ■ Film. Jean Girault.
15.00 Grosses bêtises.
15.55 Les Diamants de l'oubli. Téléfilm. Walter Grauman.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Sacré coquillage.
22.00 Faut pas rêver. Erythrée : Le train de la mer Rouge. France : Télé village. Irlande : Passion cheval.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Marthe Richard et la tolérance.
0.20 Libre court. L'Annonce faite aux comédiens.

CANAL +

13.35 La Guerre de l'eau. Téléfilm. Marc F. Voizard.
15.00 Surprises.
15.10 Serpents mortels d'Australie.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.10 Un espoir dans la nuit. Téléfilm. Michael Switzer.
17.35 Les Repentis.
18.25 Lava lava.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Michael Bolton, Gabrielle Lazure.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Night Watch ■ Film. Ole Bornedal.
22.40 Flash infos.
22.50 Sleepers ■ Film. Barry Levinson.
1.10 ▶ Le Dernier Face-à-face. Film. Sergio Sollima.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 Les Nouveaux James Bond. *15.25 Entretien avec Robert Guillemot.*
16.00 Correspondance pour l'Europe. La nuit du chasseur.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gaïa.
18.30 Le Monde des animaux. Le Passage des pélicans.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Spécial Israël : La haine et le blocage.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Mammamia. Téléfilm. Sandra Nettelbeck.
22.15 Grand format. Les cinquante ans *d'Israël : Une maison à Jérusalem.*
23.45 Un enfant attend ■ Film. John Cassavetes (v.o.).
1.25 Le Dessous des cartes. Les territoires d'Israël : les cartes de l'histoire.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 La Rançon mexicaine. Téléfilm. Roger Young.
15.15 Les Piégeurs.
15.40 Le Gorille vous salue bien ■ Film. Bernard Borderie.
17.35 Astérix chez les Bretons ■ Film d'animation. Pino Van Lamsweerde.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Mister biz.
20.40 Hot forme.
20.50 L'Homme au double visage. Téléfilm. O Claude Guillemot.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'homme aux yeux violets.
23.30 Trahie. Téléfilm. O Dick Lowry.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Chanter - déchanter. [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Le deuxième quintette historique de Miles Davis.
22.10 Fiction. *Littérature*, d'Arthur Schnitzler.
23.00 Nuits magnétiques. Oh, les beaux jours ! Nanterre.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal : œuvres de Schoenberg, Saint-Saëns, Brahms.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Godard par la musique.
22.40 Les Soirées... (suite).

Censure expéditive

par Pierre Georges

UN MOT de travers ? Un article qui irrite ? Un livre qui dérange ? Feu à volonté ! Et visez au portefeuille ! Etonnant, stupéfiant et, pour tout dire, assassin ce jugement en référé du tribunal de Brest sur le livre d'Antoine Gaudino intitulé *« La Mafia des tribunaux de commerce »*. Le président du tribunal de grande instance, Bernard Louvel, a ordonné à l'auteur et à l'éditeur Albin Michel de retirer quatre pages de l'ouvrage. Sous peine de payer une amende de 100 000 francs par exemplaire proposé à la vente.

Astreinte record donc. Et exécutoire immédiatement. La preuve, à peine l'ordonnance prise le 28 avril, les huissiers, toutes affaires cessantes, mandatés par le plaignant, couraient les librairies de Bretagne et dressaient constat sur constat. Moins de 48 heures après la décision du magistrat, l'éditeur recevait 58 sommations à 100 000 F pièce. Soit une amende potentielle de 5,8 millions de francs.

Cette affaire, racontée ci-contre, est proprement délirante. Et fort révélatrice du chemin emprunté désormais par ce qu'il faut bien appeler une forme de censure expéditive. Presse, édition sont ainsi menacées de la peine capitale, la peine économique, par une procédure d'urgence totalement dévoyée de son objet. Le procédure du référé vient d'inventer *une forme inusitée de justice* : on tue d'abord, auteurs, éditeurs, livres, journaux, on jugera plus tard.

Car enfin de quoi s'agit-il ? Antoine Gaudino, et le titre de son livre tient lieu de conclusion, s'attaque durement à une forme de justice, la justice consulaire, les tribunaux de commerce, dont chacun, et d'abord tout magistrat professionnel, sait qu'elle n'est pas toujours, pas vraiment, exemplaire en France. Loin de là. Elle est même parfois parfaitement scandaleuse dans son fonctionnement. Les témoignages sont légion sur ce qui est devenu aussi l'empire obscur du partage sans scrupules des dépouilles industrielles et commerciales, des salaires exorbitants, des mises en liquidation abusives, des comportements délictueux des syndics de faillite.

Si écrire cela doit vous amener aux galères, on ira volontiers aux galères. Cette justice consulaire est devenue, trop souvent, l'expression la plus faussement légale de la corruption. Antoine Gaudino a enquêté sur ce monde à part. *Il a publié le résultat de son enquête.* Sous sa responsabilité et, apparemment – car on n'a pas lu le livre, mais le titre fait foi – avec des conclusions sans ambiguïté.

S'est-il aventuré ? Dit-il le vrai, preuves à l'appui ? Normalement, en France, si conflit ou diffamation il y a, justice et loi, celle de 1881, il y a aussi pour en juger. Sereinement, en donnant à la défense, dans un débat contradictoire, les moyens de fournir ses offres de preuves de manière à établir sa bonne foi ou la véracité des faits allégués.

Là, rien de tel. La procédure de référé, au civil, est devenue en pratique et abusivement, par un usage sans discernement, un *moyen d'interdiction, de censure*, de répression préalable. Sortons du cas et du livre Gaudino. Ou de tout autre car il en est de multiples. Cette procédure du référé, ainsi pervertie, s'avère une arme totale, car économique, contre le journalisme et l'édition dits d'investigation. C'est-à-dire un instrument de répression détourné contre la plus élémentaire liberté d'expression et d'enquête.

Albin Michel et Plon condamnés à cesser la vente de deux livres ou à payer des amendes sans précédent

Les deux éditeurs dénoncent une répression expéditive et inédite

LA SÉVÉRITÉ des sanctions est sans précédent. Deux maisons d'édition, Albin Michel et Plon, se sont trouvées condamnées en référé le même jour, mardi 28 avril, l'une par le tribunal de grande instance de Brest, l'autre par celui de Toulon, à cesser la commercialisation de deux ouvrages, respectivement sous astreinte de 100 000 et 10 000 francs par exemplaire vendu. Il s'agit, chez Albin Michel, de *La Mafia des tribunaux de commerce*, document polémique de l'ex-policier Antoine Gaudino, et, chez Plon, de *Yann Piat, l'histoire secrète d'un assassinat*, contre-enquête des journalistes Claude Ardid et Jacques-Marie Bourget sur l'assassinat de l'ancienne députée du Var. Dans un cas comme dans l'autre, les sommes exigées sont exceptionnelles, le montant d'une astreinte excédant rarement 1 000 francs.

Cette décision étant applicable dans l'heure, des huissiers ont été dépêchés dans les librairies aussitôt après la lecture du jugement. Ils n'ont pas tardé à saisir 58 exemplaires de l'ouvrage d'Antoine Gaudino (tiré à 30 000 exemplaires) : pour l'éditeur, cela équivaut à l'obligation de verser, au minimum, 5,8 millions de francs d'amende. Ce jugement, s'il s'avère confirmé en appel, *« met en péril l'existence même de la maison d'édition »*, a rappelé Francis Esménard, PDG des éditions Albin Michel, lors d'une conférence de presse donnée mercredi 6 mai. *« Plus généralement, il y va de la liberté d'expression et de la liberté d'informer »*, a-t-il précisé.

Une telle décision de justice est inédite dans le domaine de l'édition, non seulement par l'inflation de la répression dont elle témoigne et par l'énormité du montant des astreintes, mais aussi par le délai immédiat de son application. D'ordinaire, les éditeurs bénéficient de deux à quinze jours pour effectuer les modifications exigées. Dans le fonctionnement actuel de la distribution des livres en France, l'exécution d'une saisie dans l'heure est pour les éditeurs irréalisable.

Dès l'annonce du jugement, Francis Esménard dit avoir envoyé 1 500 fax et 5 100 lettres aux différents libraires de France pour leur demander de retirer l'ouvrage de la vente, et s'étonne que certains l'aient averti précédemment de la visite des huissiers. Olivier Orban, passible d'une amende de 780 000 francs pour 78 livres saisis en librairie, ne dit pas autre chose : *« Le jugement a été prononcé le 28 avril, à 15 h 30, et à 17 h 30 les huissiers se promenaient dans les FNAC et les autres librairies de Toulon pour recenser tous les livres où ne figurait pas l'insertion de l'ordonnance de jugement, ce qui est impossible à réaliser dans les délais. »*

Mais pourquoi, dans le cas du livre d'Antoine Gaudino, le tribunal de grande instance de Brest s'est-il prononcé si sévèrement ? Depuis sa publication le 26 mars, le livre a fait l'objet de cinq référés. Pour trois d'entre eux (l'un restant à plaider à Paris), les juges se sont déclarés incompétents, renvoyant l'affaire devant les juges du fond. *« La bombe atomique est arrivée de Brest »*, commente Francis Esménard avec un reste d'humour.

Bertrand Louvel, président du tribunal de grande instance de Brest, a en effet donné droit à la demande de Me Bernard Corre, un mandataire judiciaire brestois qui réclamait, sous astreinte, la suppression de quatre pages de l'ouvrage le mettant en cause et suggérant le caractère délictueux de certaines « ententes ». Francis Esménard considère que la vérification du bien-fondé des accusations ne relève pas d'un référé mais d'un jugement au fond. Il voit dans cette décision *« un détournement de la loi de 1881 sur la presse. Sans jugement au fond, sans débat contradictoire, un juge prend la décision de massacrer un livre et d'assassiner une maison d'édition »*.

Peut-on cependant tout dire au nom du droit à l'information et à la liberté d'expression ? La publication du livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne sur *L'Affaire Yann Piat* (Flammarion, 1997), accusant sans preuves François Léotard et Jean-Claude Gaudin d'être les commanditaires d'un assassinat, a notamment marqué un coup d'arrêt à ces dérives. Francis Esménard, pourtant PDG d'une maison dont les documents scandaleux sont l'une des spécialités, prend en compte la gravité de ce précédent. *« On paye aujourd'hui les conséquences de l'amalgame entre les vraies et les fausses enquêtes*, dit-il. *J'ai toujours pensé que l'affaire Verne et Rougeot serait catastrophique pour l'édition et la presse. »* Lors de la conférence de presse du 6 mai, Antoine Gaudino a rendu compte de la manière dont il a réalisé son enquête à l'aide de *« plus de 200 dossiers constitués, des milliers de documents analysés »*, justifiant *« tout ce qui avait été écrit »*.

Le référé de Brest restera dans l'histoire, selon les termes d'Antoine Gaudino, comme *« la censure la plus chère du monde »*. Par le montant de l'astreinte dont a été assortie sa décision, celui du tribunal de grande instance de Toulon fera également jurisprudence. Saisi à la requête de la famille de Delphine Capel (retrouvée morte après avoir aidé à confondre la bande du Macama dans l'affaire de l'assassinat de Yann Piat), le juge a considéré que les allusions à la mort mystérieuse de la jeune fille portent atteinte à sa mémoire et à la vie privée de sa famille.

En attendant le verdict du même tribunal de Toulon, *le 15 mai*, à qui Olivier Orban a demandé un référé pour retarder le paiement de son amende, une nouvelle édition de l'ouvrage de Claude Ardid et Jacques-Marie Bourget devait paraître en librairie, jeudi 7 mai, avec l'insertion d'un encart reproduisant le dispositif de l'ordonnance de référé, la suppression des passages litigieux et de l'évocation, en 4e de couverture, de la *« mort mystérieuse »* de Delphine Capel.

Francis Esménard, de son côté, a fait appel de la décision du tribunal de Brest et engagé une deuxième procédure pour demander la suspension de son exécution. La cour d'appel ne statuera au fond que le 19 mai. En attendant, il sursoit à la vente du livre. Jusqu'à sa condamnation, l'ouvrage d'Antoine Gaudino *« démarrait fort »*, fait-on savoir chez Interforum, diffuseur des éditions Albin Michel. La sévérité des deux décisions à l'encontre d'Albin Michel et de Plon a par ailleurs mobilisé le Syndicat national de l'édition (SNE), qui apporte son soutien aux deux éditeurs.

Marion Van Renterghem

« Des mesures d'intimidation »

***« Ce qui se passe est stupéfiant et scandaleux*, nous a déclaré Jérôme Lindon, le PDG des Editions de Minuit. *J'ai voulu croire que le juge avait confondu les anciens et les nouveaux francs. Une telle disproportion est de l'ordre du jamais-vu. Ordonner une astreinte de 100 000 francs par exemplaire vendu, c'est comme si un policier lançait un obus sur un piéton qui marcherait hors des clous. »* Si les astreintes se trouvaient être confirmées en appel, ajoute-t-il, *« ce cas de censure par l'argent dissuaderait tout éditeur de publier un livre qui déplaise à quiconque »*. Celui qui fut l'éditeur de *La Question*, d'Henri Alleg, pendant la guerre d'Algérie se souvient de ce genre de *« mesures d'intimidation efficaces, par lesquelles les gendarmes tentaient de décourager l'éditeur sans le mettre en taule, en l'étranglant économiquement »*.**

Les demandes d'asile ont augmenté en 1997

POUR la première fois depuis 1989, le nombre de demandes de *statut de réfugié a augmenté en* 1997. Selon le bilan annuel de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), 21 416 personnes ont commencé cette procédure l'an passé, contre 17 416 en 1996. Cette tendance n'a cessé de se renforcer au cours de l'année, l'augmentation atteignant 62 % entre décembre 1996 et décembre 1997.

La France reste cependant loin derrière l'Allemagne (104 353 demandes), les Pays-Bas (34 443) et la Grande-Bretagne (32 495). Cette année, elle a même été dépassée par la Suisse (23 897). L'augmentation du nombre de demandes est constituée pour moitié de ressortissants roumains et bulgares. Les premiers, déjà présents en masse l'an passé, ont vu leur nombre encore augmenter (5 140 contre 4 035), l'apparition des seconds (857 au lieu de 196) étant l'une des grandes nouveautés de l'année. Ces deux pays ont pourtant connu des élections libres, a indiqué le président de l'Ofpra, Jean-François Terral. Les demandes sont donc *« largement infondées »*, comme en témoignent leur taux d'attribution respectif du statut de 0,4 et 2,4 %.

Car c'est bien évidemment au nombre de cartes véritablement accordées que se mesure l'état du droit d'asile. En la matière, la continuité est manifeste. Sur les 24 167 décisions prises, 17 % ont été positives, contre 19,6 % l'an passé. Avec *un total de 4 112 accords, l'Ofpra* atteint même son plus bas niveau depuis vingt ans. Ces chiffres s'expliquent en partie par le durcissement et l'accélération de la procédure de réexamen des demandes, qui a conduit l'office à traiter de nombreux vieux dossiers *« généralement sans fondements »*. La part *« toujours plus lourde »* de certaines nationalités massivement rejetées (roumaine, bulgare mais aussi chinoise) explique aussi cette baisse. L'Ofpra estime donc que *« les moyennes rendent mal compte de la réalité »*. Comment comparer les pays d'Europe de l'Est et leurs difficultés sociales avec la situation du Rwanda (78 % des demandes satisfaites), l'Afghanistan (72 %) ou l'Iran (59 %) ?

Si cette *« diversité »* mérite d'être prise en compte, l'exemple de l'Algérie vient, cette année encore, montrer la timidité de l'Office. La demande algérienne a augmenté de 36 %, mais le taux d'accords, bien que doublé par rapport à l'an dernier, culmine à… 9 %. Rien d'étonnant, assure l'Ofpra. Les demandeurs doivent en effet faire la preuve d'une menace personnelle. Or, dans *« plus de la moitié des dossiers »*, ils *« se bornent à évoquer une situation d'insécurité généralisée. »*

Nathaniel Herzberg

Incidents multiples en Cisjordanie

LA RÉUNION ISRAÉLO-PALESTINIENNE prévue à Washington, la semaine prochaine, est la dernière chance de sauver les accords de paix d'Oslo, affirme le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright dans un entretien au *Financial Times* publié jeudi 7 mai. Le plan américain consiste en un retrait israélien de 13,1 % de Cisjordanie. M. Arafat l'a accepté, contrairement à M. Nétanyahou qui assure qu'un retrait supérieur à 10 % mettrait *« en danger »* Israël. Parallèlement, les agressions se multiplient dans les territoires occupés. Mercredi, un étudiant israélien a été poignardé dans la vieille ville de Jérusalem et a succombé à ses blessures. Le même jour, un colon a tué par balle un Palestinien qui l'avait frappé d'un coup de poignard en Cisjordanie. Toujours en Cisjordanie, un Palestinien a tenté de poignarder un soldat israélien. Enfin, jeudi matin, un Palestinien a été blessé de plusieurs coups de couteau à Jérusalem. – *(AFP, Reuter.)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 7 mai : 484 760 exemplaires 1

Le football sans frontières de l'Inter Milan a conquis la Coupe de l'UEFA

LE FC INTERNAZIONALE MILAN porte bien son nom. Des onze titulaires qui ont surclassé la Lazio Rome (3-0), mercredi 6 mai au Parc des Princes à Paris, lors de la 40e finale de la coupe de l'UEFA, trois seulement sont nés sur le sol italien : le gardien de but et capitaine Gianluca Pagliuca, le défenseur central Salvatore Fresi et l'arrière latéral Francesco Colonnese. Autour de ce trio de rescapés se sont greffés, grâce à la fortune du président du club, Massimo Moratti, une mosaïque de vedettes, parmi lesquelles l'illustre attaquant brésilien Ronaldo, son compatriote Ze Elias, les deux Argentins Diego Simeone et Javier Zanetti, le Chilien Ivan Zamorano, le Néerlandais Aaron Winter, le Nigérian Taribo West et le Français Youri Djorkaeff. Pour compléter le tableau, le banc des remplaçants réunissait, notamment, le Français Benoît Cauet, entré en cours de jeu, le Nigérian Nwankwo Kanu et l'Uruguayen Alvaro Recoba. De tout un peu, en somme.

FUSION RÉUSSIE

Malgré la ferveur des supporters de la Lazio, c'est l'arc-en-ciel milanais qui a illuminé la soirée. Symbole de ce rayonnement sans frontières : les buts ont été marqués par Ivan Zamorano (6e minute), Javier Zanetti (60e) et Ronaldo (71e). La défense romaine, la plus imperméable du championnat italien, n'a pas résisté aux vagues cosmopolites de l'Inter, qui a maîtrisé la rencontre de bout en bout pour s'adjuger la troisième Coupe de l'UEFA de son histoire après celles de 1991 et de 1994.

Souvent égratignée durant cette saison 1997-1998 pour ses déficiences en matière de jeu collectif, l'équipe lombarde a construit son triomphe dans l'exaltation de son état d'esprit. *« Notre envie de gagner était supérieure à celle de nos adversaires »*, a expliqué Youri Djorkaeff.

La fusion réussie de ces talents venus de tous les horizons s'explique, selon Taribo West, par une communion d'idées et d'intérêts : *« La présence dans l'effectif d'Africains et de Sud-Américains, qui sont très ouverts, a soudé le groupe. Les Italiens ont fini par adopter notre comportement. Nous formons une véritable famille. Pour communiquer, nous pratiquons alternativement le français, l'anglais et l'italien. En tout cas, chacun comprend les consignes du "Mister"* [l'entraîneur italien Luigi Simoni]. *»*

La Lazio Rome, qui court toujours derrière son premier trophée européen, a pu mesurer, mercredi, l'impact de l'alliage. La victoire de l'Inter n'a pas fait qu'une victime. Elle a été cruelle pour le voisin honni du Milan AC, dont les dirigeants justifient le comportement erratique de leur équipe en championnat (10e alors que l'Inter occupe la deuxième place derrière la Juventus) par un excès… d'étrangers.

Elie Barth



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Impasse de la défense » d'André Blanchard et Les Merveilles d'Italie de Carlo Emilio Gadda
page II

SAINT-MALO
page IV



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 8 MAI 1998

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page V

EXPÉDITION EN ÉGYPTE
page VII



Valtinos en substance

D'Euripide qu'il traduit aux petites gens qu'il met en scène, le romancier grec traque la langue dans tous ses états pour en restituer les éclats bruts

Non loin des rues Parménide et Empédocle, depuis la terrasse de son studio, Thanassis Valtinos embrasse tout Athènes. De l'Acropole au mont Hymette, avec au loin, derrière la forêt d'antennes de télévision, un *« triangle qui scintille comme le bas-ventre d'une femme amoureuse »*, la mer. Pourtant, Valtinos n'en doute pas : les vrais trésors qui l'entourent sont en bas de chez lui. Enfouis sous cette vie *« qui se mêle au passé en se moquant de lui »*. Sur les lèvres de sa *« maraîchère illettrée »*, dont le langage est *« aussi juteux que les fruits »* (1). Dans les replis de cette langue, jeune et vieille de trois mille ans, qui n'est, aujourd'hui, ni tout à fait la même ni tout à fait une autre. Dans cette matière fuyante et élastique qu'il empoigne de livre en livre et restitue d'une façon très travaillée, mais que l'on dirait brute. La langue, *cette traîtresse qui fait ses délices et ses désespoirs...*

« Parce qu'en fin de compte la langue, qu'est-ce que c'est ? fait-il dire à l'unique personnage d'un de ses plus beaux récits, *Bleu nuit, presque noir* (2). *C'est un esclavage et pas du tout une chose qui te libère, quoi qu'on en dise, c'est une chose simplement qui te tourmente. Comme la mer dont on a même fait un symbole. Elle se débat, enfermée qu'elle est dans ses bords, elle ne peut les franchir, car si elle les franchissait, elle submergerait le monde et se perdrait. »* L'écrivain lui aussi se débat pour couler une pensée dans une forme. Et lorsqu'il s'est épuisé à cela, il donne *« une impression de sérénité qui n'est en fait qu'une immense déception »*. *« Au fond,* confie Valtinos, *la vieille dame de* Bleu nuit, presque noir, *celle qui dit son cuisant sentiment d'échec, c'est moi. Je n'ai jamais réussi à exprimer ce que je sens au plus profond. Il y a toujours quelque chose qui manque. »*

[illegible]

Sentiment d'échec ? Cela fait belle lurette, pourtant, que Valtinos est considéré, dans son pays et ailleurs, comme l'un des plus grands de la littérature grecque contemporaine. Auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont cinq disponibles en français, il est aussi traducteur en grec moderne de tragédies antiques (Eschyle, Euripide) et scénariste de Théo Angelopoulos, le pape du cinéma grec (*Voyage à Cythère, Le Regard d'Ulysse...*).

Né en Arcadie en 1932, il « monte » à Athènes à l'âge de vingt ans, pour n'en plus bouger. Peut-être avait-il vu trop d'atrocités dans ses montagnes natales ? A neuf ans, sous l'Occupation, il est chassé de son village. Il se rappelle *« la grande famine, les gens qui mouraient comme des mouches »*. A seize ans, c'est la guerre civile, dont la barbarie n'a rien à envier à la guerre tout court. *« Un jour, avec des camarades, nous avions quitté l'école pour aller fumer dans un bois. Un camion est arrivé et a déversé sans nous voir sa cargaison près de nous. C'étaient des corps. Des cadavres qui s'entassaient les uns sur les autres et formaient une petite pyramide. Au sommet, comme en accent circonflexe, il y avait une femme. Une partisane. La tête d'un côté, les jambes de l'autre. Ses reins, pointés vers le ciel, étaient troués de coups de baïonnette. Sa peau ressemblait à celle d'un poulet flétri. »*



JOHN DEMOS POUR « LE MONDE »

Plusieurs histoires de Valtinos s'ancrent dans cette période. Depuis sa nouvelle *Accoutumance à la nicotine*, jusqu'à son dernier roman, *Orthokostas* – qui, pour des raisons politiques, a suscité en Grèce une vive polémique (3) –, en passant par la superbe *Marche des neuf* (4). D'autres, comme la nouvelle *Le Plâtre*, parue en 1971 dans *Le Monde*, étaient des *« actes d'intellectuel »* visant à lutter, *« avec la complicité de Georges Séféris et de quelques autres »*, contre la dictature des colonels – laquelle fait également l'objet d'attaques voilées dans *Eléments pour les années soixante* (5).

Pourtant, l'oeuvre de Thanassis Valtinos dépasse de loin ce cadre national. *La Marche des neuf*, par exemple, qui, dans un paysage sublime et infernal, décrit l'encerclement progressif de partisans en déroute, est avant tout une métaphore de la résistance personnelle, un hymne à la lutte, même vouée à l'échec.

Dans ce texte, vieux de vingt ans, se profile déjà ce corps à corps avec la langue et l'extraordinaire économie de moyens qui fait la singularité de Valtinos. Des phrases brèves, dénudées à l'extrême. Un art de l'ellipse qui donne à ces courtes pièces quelque chose de tranchant, d'élégamment tragique et de parfaitement universel. Au fil des livres, Valtinos va ainsi s'éclipser totalement derrière les personnages et les situations. Plus une description, plus un commentaire. Ne restent que les voix de ceux qu'il met en scène. C'est une vieille femme enregistrant au magnétophone un monologue ultime et chaotique – une sorte de *« dernière bande »* qui ne devrait rien à Beckett, sauf le sentiment de l'absurde et du désespoir (*Bleu nuit, presque noir*). C'est un couple s'entre-déchirant en une scène de ménage interminable et délirante, dont il nous jette les répliques à la tête (*Plumes de bécasse*) (6). Ou un paysan témoignant de ses tentatives d'émigration dans le parler *« riche et pur de l'homme simple »* (*Vie et aventures d'Andréas Kordopatis*) (7). A moins que Valtinos ne pousse plus loin encore son obsession de la neutralité sèche, parfois déroutante, en ne donnant plus que des « documents » (lettres, télégrammes, coupures de presse...) partiellement vrais ou complètement réinventés, que le lecteur assemblera comme il peut pour obtenir l'esprit d'une époque (*Eléments pour les années soixante*).

Valtinos est un écrivain rare. Son éditeur grec, Agra, déploie beaucoup d'efforts pour le convaincre de sortir, autrement qu'au compte-gouttes, ses manuscrits de ses tiroirs. Cette année, chose exceptionnelle, il a promis deux nouveaux textes : un Journal de son cru allant de 1836 à 2011, et une suite à *Andréas Kordopatis*. L'écrivain s'obstine. Il continue de traquer la langue *dans tous ses états* : d'Euripide au paysan du Péloponnèse, en passant par sa chère maraîchère. Décidément, les vrais trésors sont bien sous son balcon. Ou dans la rue Evripidou qu'il aime tant, car on y trouve de tout : *« De la nourriture, du matériel électronique, des fleurs en plastique, du mastic de Chio (...). De la chair humaine bon marché et usagée. »* Et des perles de poésie populaire... *« La substance,* dit-il. *Il faut se concentrer sur la substance. »*

(1) Voir le portrait d'Athènes par Valtinos, *in Athènes*, éd. Autrement, 1997.
(2) Hatier, coll. « Confluences », traduit du grec par Bertrand Bouvier, 1992.
(3) Sorti en 1994, ce livre, traduit par Michel Grodent, raconte comment un monastère du Péloponnèse a été transformé par la résistance communiste en camp de concentration. Il n'a pas encore trouvé d'éditeur français.
(4) Institut français d'Athènes (IFA)-*Actes Sud, trad. par Lucile Farnoux*, 1993.
(5) IFA-Actes Sud, trad. par Michel Saunier, 1995.
(6) IFA-Actes Sud, trad. par Blanche Molfessis, 1994.
(7) Climats, trad. par Amaryllis Vassilikioti-Weiler, 1993.

▶ **Lire également le dossier Saint-Malo p. IV.**

Recours à la fiction

Avec deux longues nouvelles, Claude Lucas commence son histoire : celle d'être avant tout un écrivain

CHEMIN DES FLEURS
suivi de **DÉSERT**
de Claude Lucas.
Flammarion, 186 p., 95 F.

Un jour, quand tout sera fini, Claude Lucas s'installera pour de bon au milieu des vagues. Il a décidé d'accepter là-bas le sursis imposé par l'arme qu'il avait jadis retournée sur sa tempe, coincé par la police *dans une impasse*. Contre toute attente, la cartouche de son 8 mm avait fait long feu. Condamné, depuis, pour un hold-up manqué, à douze ans de réclusion criminelle malgré six années déjà passées dans les geôles espagnoles, ce singulier philosophe-cambrioleur, braqueur multirécidiviste converti en prison à la passion pour Levinas et à la littérature, se réjouit de son transfert imminent de la maison d'arrêt de Fresnes au centre de détention de Caen. Là, les années lui paraîtront moins longues. Il pourra se consacrer à l'écriture en attendant, tel Lord Jim, le moment et le lieu où le passé cesse de vous envahir. Les héros conradiens s'imaginent pouvoir y échapper en fuyant vers ce qu'ils croient être le bout du monde, la jungle africaine ou la Patagonie. Pour Claude Lucas, ce sera l'île d'Ouessant, avec sa femme Hélène, face aux vagues.

Celui qui devint écrivain en prison, comme le révéla son magistral roman autobiographique, *Suerte*, paru en 1996 dans la collection « Terre humaine » (Plon), ainsi qu'une pièce de théâtre, *L'Hypothèse de M. Baltimore* (Aléas, 1992), n'a décidément pas fini de démêler l'écheveau complexe de la fiction et de la réalité. Déjà, au lycée, a-t-il raconté, il pinçait ses camarades pour se convaincre de leur existence réelle. Et lors de son procès, en 1996, on a pu naïvement ou délibérément oublier que *Suerte* (« chance », en espagnol) était moins le récit brut d'une vie de gangster abîmé par l'enfance que son dépassement dans un grand livre d'écrivain. Pour Lucas, ce fut sa délivrance et son piège. On a pu l'accabler en faisant passer certains éléments de fiction pour des preuves intangibles d'une réalité autobiographique, comme si la vérité de l'ancien braqueur de banques se déduisait tout entière de ces indices romanesques.

Marion Van Renterghem

Peut-être pour prendre à rebours cette singulière fatalité, les deux longues et imposantes nouvelles que Claude Lucas a construites en miroir sont, cette fois, totalement imaginaires. Et pourtant elles peuvent se lire à la manière d'une habile revanche : l'histoire de *Chemin des fleurs* est celle d'une fiction littéraire tentant d'intégrer la réalité ou de prendre prise sur elle, image inversée de l'accusé piégé lors du procès par l'allusion à sa littérature. Bataille violente et envoûtante entre le réel et l'écriture, qui renvoie Claude Lucas malgré lui à sa condition de détenu. Et à la révélation que la pensée et la langue sont le combat permanent de l'enfermement. *Chemin des fleurs* et *Désert*, écrits entre les quatre murs d'une prison et où ne pointe aucune allusion à la prison, peuvent se lire comme une métaphore bien vivante de l'univers carcéral et d'un personnage « au trou », enfermé dans l'impasse de sa propre entreprise littéraire.

Ce que recherche l'apprenti-écrivain de *Chemin des fleurs*, gêné dans son travail par l'irruption d'un inconnu alcoolique et mythomane qui ridiculise son inaptitude au réel, c'est, comme le narrateur de *Suerte*, de raconter une histoire pour se persuader que sa vie a une histoire, ou en est une. *« Pour émerger de ce halo diffus et brumeux qui constituait la toile de fond de l'existence, et accéder ainsi, au tout premier plan, à la visibilité (la lisibilité ?) d'un être humain. »* Ce que recherchent les joueurs de la seconde nouvelle, d'apparence plus fantaisiste, *Désert*, réunis autour d'une table de scrabble face aux lettres en désordre, c'est l'infini des histoires possibles auxquelles chacun prend à coeur de donner vie. L'histoire d'un désert, par exemple, où tout commence. C'est bien là le propos de Claude Lucas, de sa vie de gangster au retournement de *Suerte* avec, entre les deux, l'arme qui fait faux bond : trouver l'intérêt d'exister, commencer l'histoire, être écrivain. Ecrivain « tout court », comme il dit.

★ **Un recours en grâce pour Claude Lucas est déposé auprès du président de la République. En attendant, la revue *Rémanences* consacre son numéro 8 (avril-mai) à des « écrits pour Claude Lucas ».**

le feuilleton

de Pierre Lepape

Dépuratifs



IMPASSE DE LA DÉFENSE
(Carnets 1993-1995)
d'André Blanchard.
Ed. Erti (comptoir de vente :
68, rue Vaugirard, 75006 Paris)
236 p., 150 F.

LES MERVEILLES D'ITALIE
(Le Meraviglie d'Italia)
de Carlo Emilio Gadda.
Traduit de l'italien
par Jean-Pierre Manganaro,
éd. *Christian Bourgois,*
320 p., 150 F.

Deux antidotes contre les sucreries et autres fleurettes ambiantes : André Blanchard et Carlo Emilio Gadda

Se désintoxiquer, de temps à autre, est une nécessité vitale... Beaucoup de ce que nous avalons, par le seul fait de respirer l'air ambiant, d'écouter, de voir, distille, sinon des poisons, des paquets d'impuretés et des graisses. Des phrases bancales, des pensées sottes, des approches inexactes, des agenouillements furtifs, un consentement à la laideur. Peu à peu, surtout chez les gros mangeurs, tout cela s'accumule jusqu'à risquer la thrombose. Heureusement, il y a des élixirs qui vous nettoient tout ça, d'autres livres. Certains ont des vertus purgatives depuis longtemps célébrées : une page de Flaubert, ou de Gide et vous voilà décapés pour quelques semaines. L'ivresse en supplément.

La potion Blanchard est moins connue, infiniment moins connue. C'est même une sorte de phénomène de l'incognito dont l'auteur jouit avec quelque amer délice. *Impasse de la défense* est le quatrième recueil de carnets que publie Blanchard (1). Avec l'espoir, avoue-t-il, d'atteindre un jour deux mille lecteurs. Il était encore loin du compte avant ce livre-là, faute de vouloir y mettre un peu du sien : d'observer les règlements du marché. Venir faire le beau dans la capitale, par exemple, au lieu de continuer à se cacher chez lui, à Vesoul qui plus est. Ou encore accepter le goût du jour selon lequel il n'est d'écrivain que romancier au lieu de s'obstiner à publier des carnets. Les « carnets » d'un ministre ou d'une actrice, passe encore ; mais ceux d'un demi-smicard à mi-temps employé d'une galerie de tableaux franc-comtoise ? On frôle la correctionnelle.

Tous les torts ne sont pourtant pas de son côté. Blanchard a même fait le premier pas. Persuadé que son éditeur de Vesoul, Erti – gastronomie, métiers de bouche, régionalisme Franche-Comté, indique l'enseigne –, dont il est le seul auteur littéraire, ne correspondait guère à ses bien modestes ambitions, Blanchard a lancé quelques bouteilles dans la mer de l'édition parisienne. Messages perdus dans les sables ou retournés par la marée. Même du côté du Mercure de France, la maison natale de ses oncles en littérature : Léautaud, Renard, Gourmont. Oublions, c'était il y a quatre ans. Mais les éditeurs n'auraient aujourd'hui aucune excuse à continuer de roupiller : quatre livres de cette encre-là, ça vous dénonce un écrivain, et des meilleurs. Il serait cocasse qu'ils soient les derniers à le savoir.

Cinq livres, exactement. En même temps qu'*Impasse de la défense* paraît un recueil de chroniques, c'est-à-dire, étymologiquement, d'écritures sur le temps (2). Celui qu'il fait, celui qui nous fait, et nous défait. On trouve là, entre autres, un récit des rituels funéraires dans un village qu'on imagine de Haute-Saône et qui est une merveille de gravure, à l'ancienne comme il se doit : acuité de l'œil et de l'oreille qui captent tout, extrême précision de la main, ironie de l'intelligence, profondeur et humanité de la méditation, beauté de la langue. On est aux anges.

Mais revenons aux carnets et à *Impasse de la défense* même si Blanchard, juré craché, proclame qu'il n'en écrira plus, qu'il a envie de passer à autre chose – ou peut-être à rien. A rien, personne n'y croit : Blanchard est un accro de l'encrier, même lorsqu'il s'oblige à des sevrages et à des carêmes. Le plus léger zéphyr lui suffit pour s'envoler : l'hiver dans son jardin, son chat qui n'en finit pas de vieillir, ses lectures surtout, celle du journal pour lui chauffer la bile, celle de sa bibliothèque pour ronronner, griffer, chasser. De lui-même et des siens, pas grand-chose : l'autoportrait n'est pas son propos, ni les circonvolutions du nombril. Ou seulement lorsqu'ils permettent d'approcher du seul mystère qui lui importe, parce qu'il n'est exclusif d'aucun autre : celui des relations entre l'écriture et la vie, par la médiation du style.

Blanchard est un styliste. Ceux qui croient à une écriture « naturelle », à la va-comme-je-te-parle, en seront vivement agacés. Ici, chaque phrase est pesée, rognée, polie en vue d'un effet spécifique ; la grammaire est un tyran qui s'amuse ; on sent agir une volonté de la forme, têtue, inflexible mais pourtant instinctive. Lorsque Blanchard rappelle le triple commandement de Flaubert – Etre *« clair comme du Voltaire, touffu comme du Montaigne, nerveux comme du La Bruyère »* –, nul doute qu'il en fasse la loi de son église. On pourra le chicaner sur son utilisation un peu trop gourmande de certaines figures de rhétorique, comme l'hypallage : *« En plus des choux, le potager a ses chouchous. Cette année par exception les haricots verts – ces fayots-nés pourtant – n'ont pas la cote, mais des fils ; et moi j'en ai à retordre quand je les arrange. »* Parfois encore, comme pour donner encore plus de mordant au fouet de son écriture, Blanchard abuse des expressions triviales, comme s'il parsemait d'orties un jardin à la française. Mais ce sont là des vétilles ; et personne ne songerait à les lui reprocher s'il ne portait si haut l'exigence morale de l'écriture et une hantise certaine de la perfection.

Comme il l'écrit de Léautaud, *« d'un écrivain que nous estimons, nous pouvons écouter pas mal de bêtises, et passer l'éponge ; de tout autre dans la vie, pas question ! »* André Blanchard a parfois des partis pris, violents, flambants, acharnés, qui ne sont pas forcément les nôtres. Mais il manie le bois vert avec tant de talent et de vigueur qu'on en oublierait pour un peu qu'il nous tape dessus, tant la correction nous enchante. Alors, quand il tombe juste, c'est la joie pure, et noire : *« Ici, ce sont les usines qui ferment ; là-bas, dans les Balkans, des cimetières qui ouvrent. Encore un effort, et on combinera les deux : la guerre économique usera de l'autre pour une délocalisation des surplus. »*

La coulée ferme et âcre des phrases de Blanchard nous purge des sucreries et des fleurettes. Gadda et ses *Merveilles d'Italie* nous immunisent – pour combien de temps ? – contre une autre maladie de l'écriture, tout aussi contagieuse : l'impressionnisme journalistique. Reportages sur Milan, récits de voyages en Amérique latine ou chroniques de la vie rurale italienne, les textes rassemblés par Carlo Emilio Gadda en 1939 ont été écrits, pour la plupart, au cours des cinq années précédentes et publiés dans des journaux et des revues. En apparence, il s'agit donc d'un recueil, ce genre sans genre. Des « choses vues », devaient penser ses premiers lecteurs qui, de surcroît, ignoraient encore que Gadda était Gadda : non pas un ingénieur quelque peu dilettante qui se désennuyait de ses équations et de ses chantiers en taquinant la prose, mais l'un des meilleurs écrivains de la Péninsule – et le plus original.

Aucune surprise donc si ce troisième livre de Gadda, après *La Madone des philosophes* et *Le Château d'Udine*, ne connut pas davantage le succès que les « carnets » de Blanchard. Aujourd'hui, la réputation du grand romancier milanais nous le fait regarder d'un autre oeil : l'après éclaire l'avant. Fragmentaire, inachevé, suspendu au-dessus du vide comme tous les autres livres de Gadda, *Les Merveilles d'Italie* est une oeuvre à part entière ; en aucun cas une marge, ni un brouillon.

A ceux que la réputation de difficulté qui s'accroche à Gadda effraie – « le Joyce du Piémont », c'est assez écrasant –, il est même recommandé de commencer par ces *Merveilles*. Tout Gadda y est, sans les épines. A commencer par la boulimie encyclopédique : il veut tout connaître. Connaître et pas seulement savoir : comprendre les origines, les fonctionnements, les destinations, les mots qui désignent ici et ailleurs, les relations, les connexions, les théories et les pratiques. Qu'il visite les abattoirs de Milan, un marché de fruits et légumes, la Bourse, une rizière de la vallée du Pô ou un puits de mine en Argentine, Gadda ne commence à écrire qu'étanchée sa soif de connaissance. Celle des machines et celle des hommes. Des unes il peut dessiner chaque rouage et décrire son rôle dans le fonctionnement intellectuel de l'ensemble. Des autres, il sait les accents, les parlers, les chansons, les manières de boire et d'affronter les rugosités de la vie.

Mais connaître n'est jamais une fin en soi, et les flots d'érudition souvent ironique et malicieuse dont Gadda entrelarde ses textes se donnent pour ce qu'ils sont : des parades insuffisantes pour tenir à distance la douleur : celle de l'impossibilité d'une totale compréhension, celle de la souffrance des hommes que la littérature elle-même ne parvient pas à complètement partager. Gadda, très marqué par le futurisme, chante, non sans distance et sans moquerie, les progrès de la science et de la technique, la révolution mécanicienne, le triomphe de l'ingéniosité et le baroquisme de l'intelligence. Pour constater que la condition humaine n'en est en rien changée, par quelque côté qu'on prenne les choses : par le pathétique ou par la bouffonnerie savante, par le jeu ou par le sérieux.

La Connaissance de la douleur, c'est le titre du grand livre-testament que publiera Gadda en 1970, après y avoir travaillé plus de trente ans. *Les Merveilles d'Italie* devaient en faire partie.

(1) *Entre chien et loup* a paru en 1989 au Dilettante. *De littérature et d'eau fraîche* et *Messe basse* en 1992 et 1995 chez Erti.
(2) *Impressions, siècle couchant*. Erti, 120 p., 120 F.
★ **Signalons également le dossier que la revue *Ralentir travaux* vient de lui consacrer**

version originale

Carlo Ginzburg à bonne distance

Où se situe le juste écart qui permet de voir les choses telles qu'elles sont ? Une interrogation qui unit les essais de ce recueil

« Je suis un juif qui est né et qui a grandi dans un pays catholique ; je n'ai jamais eu d'éducation religieuse ; mon identité juive est en grande partie le résultat de la persécution. » Cette brève notation autobiographique est l'une des clés du dernier livre de Carlo Ginzburg. Celui-ci rassemble neuf essais, écrits, mais pas toujours publiés, durant ces dix dernières années. Une même question les unit : quelle est la juste distance qui permet de voir les choses telles qu'elles sont ? Perçues de trop près, elles sont déformées par une familiarité rassurante, mais trompeuse. Vues de trop loin, elles deviennent indifférentes et sans intérêt. Pour les comprendre, il faut trouver le bon écart, adopter le point de vue exact que Carlo Ginzburg a recherché au fil des années et des études. *« Presque sans m'en rendre compte, je me suis mis à réfléchir sur la tradition multiple à laquelle j'appartiens, m'efforçant de la regarder avec distance et possiblement d'une manière critique. »* De là, le thème récurrent de la proximité et de l'opposition entre juifs et chrétiens. De là, aussi, le titre du livre, emprunté à *Pinocchio* : *Occhiacci di legno, perché mi guardate ?* », « Gros yeux de bois, pourquoi me regardez-vous ? »

Le livre de Ginzburg ne se laisse pas facilement apprivoiser. Les chemins qu'il emprunte sont souvent de traverse et rien ne lui paraît plus dangereux que les voies trop rapides. La démarche est faite de rapprochements inattendus, de digressions profitables, de lectures croisées. Chaque essai, appuyé sur une érudition étourdissante, vise à produire la *« défamiliarisation »* nécessaire à une plus rigoureuse formulation des questions qui obsèdent aujourd'hui les sciences de l'homme. Plusieurs d'entre eux dessinent la généalogie du modèle de connaissance qui lie compréhension critique et mise à distance.

Après avoir enraciné un tel mode de raisonnement dans la *Poétique* et la *Rhétorique* d'Aristote, qui se défient tout autant d'un trop grand éloignement que d'une proximité excessive, Ginzburg en suit avec minutie les différentes figures et formulations, de Marc Aurèle à Montaigne, de La Bruyère à Voltaire, de Tolstoï à Chlovski. Contre les perceptions spontanées, contre les représentations automatiques, seul l'*« estrangement »* peut donner une connaissance profonde du monde tel qu'il est. Ce point de vue à distance, les auteurs anciens l'ont souvent mis en scène en l'attribuant à l'« autre » : le paysan, le sauvage, l'animal. C'est celui de l'illettré savant du discours religieux, celui du paysan du Danube. Ginzburg distingue soigneusement cet usage cognitif de la distanciation d'une autre forme de défamiliarisation, rencontrée dans Proust, qui oppose l'évidence des impressions immédiates, la vérité de la *« vision première »* aux constructions intellectuelles supposées trahir la nature des choses.

Occhiacci di legno peut se lire comme une série de variations sur ce thème fondamental. Certaines soulignent sa dimension morale. Dans l'essai intitulé *Uccidere un mandarino cinese*, Ginzburg réfléchit sur le lien entre conscience morale et proximité à partir des différentes versions de l'histoire du meurtrier qui cherche à s'éloigner du lieu même de son crime. Chez Diderot, il fuit les rives de la Seine pour la Chine ; chez Chateaubriand ou Balzac, il tue de loin, faisant assassiner un Chinois (mandarin ou pas) sans quitter Paris. D'autres textes analysent les implications épistémologiques de la mise à distance, par exemple, en montrant le lien noué à la Renaissance entre l'invention de la perspective en peinture et le développement d'un rapport critique au passé.

Cette même dialectique entre proximité et écart, héritage et rupture, porte l'interrogation centrale du livre : les relations entre la tradition juive et le christianisme. Carlo Ginzburg les explore à partir de la question de l'image et montre comment la présence du lexique prophétique et messianique de l'Ancien Testament dans les Évangiles a fourni la matière de l'iconographie chrétienne, une fois éloignée la crainte de l'idolâtrie et l'hostilité à l'égard des images. Par un *« paradoxe extraordinaire »*, l'interdiction juive de la représentation s'est ainsi muée en une matrice inspiratrice de l'imagerie chrétienne.

Un semblable constat conduit à faire retour sur un thème majeur, central dans le travail de Ginzburg (1) : comment comprendre les *« analogies »* (le mot est fréquent sous sa plume) qui rapprochent rituels et pratiques par-delà les temps, les lieux et les cultures ? Faut-il les considérer comme le résultat d'emprunts, d'imitations, de contacts, ou bien doit-on les tenir pour des invariants transculturels qui répondent de manière comparable aux mêmes contraintes ? L'exemple pris est celui des *« représentations »* qui, lors des funérailles des rois anglais et français, donnaient à voir, sous la forme d'un mannequin de bois et de cire, le corps mystique et politique du souverain, celui qui jamais ne meurt, alors que son corps charnel se trouvait dissimulé dans le linceul et sur le catafalque. Retrouver l'usage de ce double mortuaire, non seulement dans la Rome des Antonins, mais aussi dans la loi de Cyrène sous la forme du *kolossos*, lors de la sépulture des rois de Sparte ou de l'empereur inca, conduit Ginzburg à penser les substituts rituels du corps mort, à la fois, comme une solution identique à une même exigence et comme investis des significations propres attribuées aux images dans chaque contexte culturel. D'où l'accent mis sur la spécificité de l'image religieuse chrétienne, maniée et exaltée, mais toujours suspecte d'idolâtrie, écartelée entre deux modèles : la présence réelle dans le signe eucharistique et la théorie de la représentation, au sens, cette fois-ci, de connaissance médiate d'une réalité absente.

Comme toujours avec Carlo Ginzburg, ce livre de réflexion et d'érudition est aussi un livre de combat qui dénonce la *« machine de guerre sceptique »* du postmodernisme. Dans *Occhiacci di legno*, la réplique est double. D'une part, elle formule les conditions de possibilité de la connaissance à (bonne) distance. D'autre part, dans un essai consacré au mythe, elle élabore avec l'aide des Anciens les nécessaires distinctions entre les discours mensongers, ceux de toutes les propagandes, les discours faux, réfutables par le correct exercice de la critique, et les fictions qui, comme celles du droit ou de la logique, peuvent être de puissants instruments de connaissance.

Suivez Carlo Ginzburg sur les chemins de traverse. Il sait où ils mènent.

(1) Notamment *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Flammarion, 1989, et *Le Sabbat des sorcières*, Gallimard, 1992 (cf. « Le Monde des livres » du 27 novembre 1992).

OCCHIACCI DI LEGNO
Nove riflessioni sulla distanza
de Carlo Ginzburg
Feltrinelli, Coll. « Campi del sapere », 231 p., 40 000 lires.





Chantal Chawaf vers la lumière

A défaut d'un nom perdu, d'une identité effacée par la guerre, la romancière a trouvé dans l'écriture une langue poignante et belle pour conter son histoire

LE MANTEAU NOIR
de Chantal Chawaf.
Flammarion, 422 p., 125 F.

En 1974 paraissait un ouvrage d'une densité poétique peu commune. Une jeune femme, Chantal Chawaf, entrait en littérature avec ce premier livre inclassable : une narration, en diptyque, où s'inventait un langage pour dire à la fois la mort et la naissance, l'absence et la plénitude sensorielle. C'était dans *Retable* (éd. des Femmes), déjà, l'évocation d'une naissance traumatique, celle d'une enfant arrachée au corps d'une mère mourante – tandis qu'en contrepoint, dans la *Rêverie*, se déployait un cantique charnel.

Un quart de siècle plus tard, Chantal Chawaf boucle magistralement la boucle avec un grand roman, *Le Manteau noir*, son dix-neuvième ouvrage – après avoir évoqué la tendresse radieuse, angoissée de la maternité dans *Cercœur* (Mercure de France) ; le bonheur lumineux de l'enfance, lié au merveilleux des contes, de *Blé de semences* (Mercure de France) à *Fées de toujours* ; le manque, le deuil ou la solitude dans *Landes*, *Crépusculaires* (Ramsay) ou *Rougeâtre* (éd. Pauvert), à travers un camaïeu de rouges. Depuis *Chair chaude* (Mercure de France), Chawaf explore l'aventure *« d'écrire au féminin »* – un langage pétri, travaillé à la paume de la main – parce qu'il y a des mots *« qui abolissent la mort »*. Ecrire, c'est toujours remonter *« vers la lumière »*, vers l'absence maternelle – ce halo, cette blondeur cendrée.

Le Manteau noir est une « autofiction », très proche parfois de la réalité autobiographique. Dans une notice accompagnant *L'Intérieur des heures* (éd. des Femmes), Chantal Chawaf confiait qu'elle était née à la clinique du Belvédère, à Boulogne, après un bombardement en 1943, qu'elle avait porté, jusqu'à son mariage, un nom à particule. La fin de son roman, écrit en cinq ans, indique que, comme la femme au manteau noir, elle a, des mois durant, exploré les archives, interrogé des témoins, vécu dans une *« communauté de fantômes mutilés »*, cherchant désespérément le nom de ses parents parmi la masse des victimes civiles.


FRÉDÉRIC MORELLEC

Le récit commence dans la violence de la guerre : éclats de métal, arbres fauchés, chairs meurtries. Puis c'est le décor froid d'une pouponnière : le *« petit humain »*, né d'une mère de vingt-quatre ans mortellement blessée, est devenu un beau bébé au regard fixe, qui attire et fait peur. Bientôt l'enfant est adoptée illégalement par un couple, qui efface toutes les traces de son identité. *« Petite reine sauvage »* dans le jardin de Vaucresson, parmi les pois de senteur et les ronces, fillette pâlichonne, terrée dans l'appartement d'Auteuil, puis adolescente révoltée, l'orpheline n'apprend qu'à l'âge de vingt ans les circonstances de sa naissance.

Alors commence un retour en arrière, une descente aux Enfers à laquelle Chantal Chawaf a donné une véritable épaisseur romanesque. Elle recrée les personnages qui entourent l'enfant, fait entendre dans des dialogues les intonations, la langue familière de l'époque : la voix éclatante, un peu vulgaire de « Dadou », la fausse mère passionnée et possessive, semble sortie d'un film des années 50. Lorsque se tait cette voix, à la mort de Dadou, commence la quête d'une vérité introuvable.

La *« fille des morts »*, devenue une adulte vêtue de noir, essaie, avec une douloureuse douceur, de préserver ses perceptions : elle ne veut pas oublier l'abîme qu'ouvre une guerre dans la chair et dans l'esprit des victimes. Recueillant des témoignages de survivants – un secouriste, un bibliothécaire, une puéricultrice –, elle fait entendre, pour tous les disparus, les profonds accents d'une berceuse infernale. Ce n'est pas un roman qu'écrit la *« chercheuse d'enfance »*, c'est *« de l'inconnu »*, qui requiert une langue nouvelle, à défaut du nom de famille perdu qui lui aurait permis d'exprimer, intelligiblement, une expérience inouïe.

De sa plongée dans le pays *« des souffles et des voix »*, dans la nuit des *« muqueuses grenat »*, elle rapporte l'éclat poignant du contre-jour : c'est pour mieux témoigner de ses morts, pour transfuser, dans ses mots, le goût râpeux et chaud de la vie. Chantal Chawaf, souvent invitée aux Etats-Unis, où l'on commente son œuvre, reste trop mal connue en France. *Le Manteau noir*, ce voyage à rebours vers *« une mémoire d'avant la mémoire »*, éclaire de sa lumière obscure un destin singulier. C'est aussi l'ouvrage original et puissant d'une romancière en pleine maîtrise de ses moyens, qui mérite la consécration d'un large public.

Monique Petillon

Errance entre les morts

Avec une sensibilité flamboyante, Sylvie Germain revisite librement le livre de Tobie

TOBIE DES MARAIS
de Sylvie Germain.
Gallimard, 222 p., 95 F.

Dès son premier roman, *Le Livre des nuits* (1), Sylvie Germain avait exprimé la volonté de faire rompre ses digues à la réalité, afin d'opposer une symbolique et dérisoire barricade de mots à la démence d'un siècle où la barbarie, quelle que soit sa parure idéologique ou guerrière, a su trouver ses aises. Aujourd'hui, dans *Tobie des marais*, un récit librement inspiré du livre de Tobie de l'Ancien Testament, la violence enrobée de douceur de cette romancière imprime son souffle à des personnages qui, pour la plupart, sont comme cernés par la mort.

Tobie, un garçonnet de cinq ans dont la mère a été décapitée par un fil de fer alors qu'elle galopait sur sa jument, apprend à vivre entre un père ivre de douleur et une arrière-grand-mère nonagénaire, Déborah, dont les psalmodies le fascinent presque autant que les marais, où il aime faire semblant de se perdre. Si l'enfant arrivait à déchiffrer le regard de son aïeule, il y découvrirait un monde englouti, le Yiddishland, qu'elle a quitté il y a quelque trois quarts de siècle avec son frère Mordechaï et sa mère.

Cette dernière, pourtant, ne voulait pas partir pour ne pas abandonner les sépultures des siens. L'exil, selon Sylvie Germain, c'est choisir entre les vivants et les morts ; suivre les uns, abandonner les autres. Sur le bateau qui les menait en Amérique, le typhus faucha Mordechaï et la mère se jeta dans l'océan afin que son fils n'ait pas à connaître la solitude. Le chagrin, dès lors, dévora les yeux de Déborah et elle serrait les dents *« pour contenir les larmes qui stagnaient dans sa bouche, et qu'il lui fallait mâcher, faute de pouvoir encore les verser »*.

A Ellis Island, où les immigrés recevaient un visa d'entrée pour la nouvelle terre promise, Déborah sera refoulée en raison de ses yeux rougis par le chagrin, signe d'une santé déficiente. Dans des pages d'une sensibilité flamboyante, Sylvie Germain dit magnifiquement le désarroi de ces déracinés qui, d'un continent à l'autre, semblaient devoir s'excuser d'exister. La jeune femme liera son destin à celui d'un Polonais rencontré sur le rafiot du retour vers la vieille Europe. Hambourg d'abord, Paris ensuite, le Marais poitevin. Telles seront les étapes d'une errance illuminée par la naissance de deux filles. L'Histoire n'en finit jamais de présenter son addition. Le couple s'était habitué à la pauvreté. Celle-ci *« collait tenacement à leurs jours comme la boue à leurs semelles »*, mais cela ne suffisait sans doute pas à leur malheur. Le mari de Déborah mourra dans une terre *« visqueuse et puante de chair humaine »*, celle des tranchées de la première guerre mondiale, et la seconde emportera les deux filles du couple. L'une sous les balles nazies, l'autre dans la folie. Sylvie Germain ne force jamais le trait, et son lyrisme toujours maîtrisé lui sert à transmettre l'indicible.

Déborah, qui avait enseveli ou perdu tant et tant des siens, rencontrera la Camarde à quelques jours de son centième anniversaire. Son corps pourra alors se libérer des larmes depuis si longtemps retenues. Tobie, privé à onze ans de celle qui lui éclairait le monde, trouvera refuge dans la lecture avant de s'unir à Sara, qui se croyait maudite, car tous les hommes qui l'avaient approchée avaient succombé brutalement. C'est sur la beauté de cet amour neuf que Sylvie Germain achève son magnifique roman. Une manière de dire, peut-être, son espoir malgré toutes les entraves du passé.

Pierre Drachline

(1) Gallimard, 1985.

livraisons

● **UNE SITUATION DIFFICILE**, de Richard Ford
Composé de trois récits dans sa version originale, le livre de Richard Ford n'en comporte plus que deux dans sa traduction française, l'un d'entre eux ayant été supprimé parce qu'il mettait en scène des personnages français inspirés de manière assez transparente par des personnes réelles. Le premier des deux textes restants est une sorte de longue nouvelle aux accents initiatiques, centrée sur un narrateur adolescent. Larry se rend chez sa mère à Seattle en compagnie d'une de ses tantes, lorsqu'il est témoin de l'exécution d'un homme par la police. Fait d'un mélange de scènes très visuelles et de réparties énigmatiques, cette courte histoire fait surgir des atmosphères prenantes, mais laisse un peu sur sa faim quant à la profondeur des personnages. Le second récit est à la fois plus fouillé et un peu conventionnel. Un universitaire et romancier américain séjourne à Paris en compagnie de sa maîtresse dont la santé se dégrade à peu près aussi vite que leurs relations. Autre voyage, donc, aussi lugubre que le précédent, chargé de mauvaise humeur, mais aussi d'un certain humour (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Suzanne V. Mayoux, éd. L'Olivier, 205 p., 99 F). **R. R.**

● ***HISTOIRES REGRETTABLES**, de W. Wilkie Collins*
Wilkie Collins fut au thriller ce qu'Hitchcock fut au cinéma : un conteur retors. Il avait la passion des intrigues tortueuses et sordides, une dextérité maligne à sonder l'enfer des familles. Charles Dickens, dont il était l'ami, était un peu jaloux de la liberté avec laquelle il démasquait les hypocrisies de la société victorienne sans avoir peur de braver les interdits. Ensemble, il leur arrivait de s'échapper des brumes de Londres pour aller courir la gueuse à Paris, et dénicher chez les bouquinistes des bords de Seine des idées de feuilleton : ils traquaient les affaires judiciaires. De là sans doute sont nées ces huit nouvelles, explorations impitoyables de destins funestes (traduit de l'anglais par Eric Chedaille, éd. Phébus, 316 p., 139 F). **J.-L. D.**

● **MAL-AIMÉS**, de Joëlle Miquel
Pensionnaire d'un centre pour enfants abandonnés, Violette (une adolescente) adopte ses frères et sœurs d'infortune, joue les mères de substitution pour ces quelques paumés écorchés d'âge tendre qui (dans la haine d'être rejetés) se sont inventé un monde à eux, et des noms enchanteurs (L'Oiseau, Blanche-Neige, P'tite Marie). Mais Violette va trahir. Elle est attirée par un grand gosse du dehors, un bien-aimé, qui l'extirpe de ce pensionnat maudit, l'aide à faire du théâtre, jouer Musset, devenir comédienne. Revélée comme scénariste et actrice des *Quatre Aventures de Reinette et Mirabelle* d'Eric Rohmer, Joëlle Miquel livre là le meilleur de ses romans à plume cassée, contes (à relents autobiographiques) de la *soif d'amour des enfants martyrs*, liturgies sulpiciennes sur la demande effrénée d'être choyé (Mercure de France, 290 p., 120 F). **J.-L. D.**

LES AMOURS, de Dominique Pagnier
Après les courts récits, baroques et vagabonds des *Filles de l'air* (éd. Le Dilettante 129 p., 85 F) – où une entorse, sur l'Alserstrass à Vienne, ou un survol de Tübingen en dirigeable, font songer à Canetti, Doderer ou Hölderlin – Dominique Pagnier revient, avec un quatrième recueil, à sa forme favorite, le poème en prose. Comme les *Vies simultanées* et la *Faveur de l'obscurité*, les *Amours* évoquent les soirs de province, *« les jours ; leur brièveté »*. Eglises en brique, fermes lointaines, où pend, dans la cuisine, un abat-jour émaillé : c'est, sous les tilleuls, la vie humble, simple, avec les *« bruits d'outils qu'on range »*, les filles qui grandissent trop vite dans les pensions, le mort dont on fait la dernière toilette, ou l'enfant endormi que sa mère craint d'éveiller *« en l'embrassant avec la pluie sur ses joues »* (Gallimard, 107 p., 90 F). **M. Pn**

L'enfance à nu

LE FILS FAVORI
de Joël Arès.
Ed. du Rocher, 110 p., 85 F.

Il y a des événements essentiels d'une vie, des événements qui attendent patiemment l'âge d'être exprimés et la forme sous laquelle ils pourront être enfin entendus, sans complaisance et sans suspicion. Joël Arès, comme Christine Angot, a eu pendant plusieurs années une relation sexuelle forcée avec son père. Devenu adulte, délivré du carcan familial, ayant accédé à une culture et à une vie intellectuelle auxquelles il n'était pas prédisposé, il trouve à présent la force de décrire la passion sexuelle à laquelle il a participé, malgré lui, à un âge où la liberté de choix ne peut évidemment pas se développer.

Pendant longtemps, il s'est cru définitivement marqué par cette expérience qui lui apparaissait comme un enfer, produisant en lui dégoût de soi, avilissement, dislocation de la personnalité. Puis il a été en mesure de réfléchir. *« Comment vais-je pouvoir chasser mon père sans me détruire alors que je suis tout à la fois son abri et son édifice ? »* Ce livre est singulier, embarrassant, violent, haineux par endroits, lyrique par d'autres. Il a une simplicité de ton, une approche directe, qui peut paraître naïve, une force d'authenticité surtout, qui le rapproche des aveux de Rachid O. On est à la limite de la littérature : à la frontière fragile qui sépare l'autoanalyse et la démarche proprement littéraire, avec ses raffinements et ses artifices. C'est, en tout cas, un document rare qui ne pourra que passionner ceux qui tentent de comprendre la sexualité et sa formation dans le cadre familial, ceux qui étudient sans préjugé le désir, ses contraintes, sa tragédie et sa libération.

René de Ceccatty

L'homme serpent

Sous le ciel éternel de l'Egypte, Pierre Combescot mène l'enquête dans un monde moribond

LE SONGE DE PHARAON
de Pierre Combescot.
Grasset, 294 p., 126 F.

Une cantatrice célèbre a poussé son ultime contre-ut avant de mourir au fond de la piscine du Winter Palace. A Louxor, les cobras sacrés se suicident. Ces mystères sont-ils liés à l'ouverture officielle du tombeau de la grande prêtresse Amneridis où est convié un groupe cosmopolite d'errants en quête d'éternité ? L'*Osiris* glisse sur les eaux du Nil. Attirés par le drame, ses passagers de luxe et leurs parasites s'interrogent, se suspectent et trompent leur ennui dans les paradis artificiels, la médisance, les souvenirs honteux et la vengeance.

Le serpent, silencieux et sexuel, tentateur et mortifère, impose ses symboles. Ses spirales et ses états hypnotiques, son venin aussi, évoquent la complexité savante du roman ondulatoire de Pierre Combescot. Un long mugissement de cruauté s'élève des sépultures alors que serpentent les relents du nazisme. Au-dessus des religions, de la politique, des mœurs, de la mode et de l'espoir, les personnages décadents de Combescot s'anéantissent dans le jeu morbide des représailles et de la fatalité.

Le langage est leur arme et leur jouissance comme pour l'auteur l'écriture est rage et volupté. Ils se déchirent et se désirent : commerce diabolique des mots et des corps dans un happening perpétuel de chairs usées et de compromissions meurtrières. *« Alors on est assailli par un besoin fou de détruire, d'éventrer, de s'éventrer. Une envie irrésistible, incontrôlable de se perdre afin de mieux resurgir pour crier : peau neuve. »* Mais si le serpent plusieurs fois se métamorphose, qu'en est-il des humains prisonniers de leur mémoire ? *« Charmer ses terreurs, voilà l'emploi d'une vie. »* Fascistes, xénophobes, truqueuses, lucides donc immorales, les créatures du romancier se donnent en spectacle sur le balcon des abominations.

A contre-courant de nos préoccupations, l'écrivain ne retient de notre époque que le soufre et le feu, les vestiges de l'art, les vertiges de l'Histoire, et lève le rideau sur un opéra flamboyant. Les rescapés d'une société moribonde ont rendez-vous avec les momies d'un monde perdu. Une façon de ne pas être dupes des utopies.

Hugo Marsan

Le Festival international du livre Etonnants Voyageurs se tient à Saint-Malo les 8, 9 et 10 mai. Outre son grand Salon du livre jeunesse (qui triple de surface), des hommages à Chateaubriand, Joseph Kessel, Lawrence Durrell, Fernand Braudel, Nicolas Bouvier, à la ville de Marseille, une journée consacrée à l'Algérie, des expositions, des projections de documentaires, des rencontres poétiques sur le thème de la mer, des débats sur Israël et les Arabes, le cinéma et la littérature, Homère, les religions, le polar du Sud. Le Festival et son café littéraire accueillent plus de 150 écrivains. Thème de la 9e édition : la Méditerranée, zone de brassages et de fractures, sans cesse déchirée, meurtrie et toujours renaissante, hantée par la tentation du tragique et où, comme écrit Jean Giono, « s'échangent les meurtres et l'amour ».

Pirate à bâbord !

Long John Silver reprend du service. Sous la plume du Suédois Björn Larsson, le matelot roublard et beau parleur immortalisé par Stevenson relate ses souvenirs. Vivifiant

LONG JOHN SILVER,
de Björn Larsson.
Traduit du suédois
par Philippe Bouquet,
Grasset, 440 p, 139 F.

Pourquoi se priver d'une bonne histoire de pirates, lorsque l'occasion s'en présente? Voilà qui ne serait pas raisonnable, surtout si l'histoire en question s'avère pleine d'humour, bien écrite et pimentée de considérations pas très orthodoxes sur le sens de la vie : la vie des marins en général, et celle de Long John Silver en particulier, puisque Björn Larsson a emprunté à Stevenson la figure inoubliable du matelot roublard et beau parleur de *L'Ile au trésor*. Professeur de français à l'université de Lund, ce romancier suédois, né en 1953, s'est longtemps frotté à la vie en mer. Avec *Long John Silver*, Larsson s'empare d'un personnage haut en couleur pour faire entendre une voix singulière et libre, portée de vague en vague par tous les océans du globe.

Long John Silver est un homme paradoxal : sympathique sans doute et bon camarade, mais aussi le genre d'individu qu'il vaut mieux éviter lorsque ses intérêts ne coïncident pas exactement avec les vôtres. Björn Larsson reprend, tout en les développant, les traits qu'avait prêtés Stevenson à cet être dont l'apparente bonhomie masque un spectaculaire égoïsme. Retiré à Madagascar au terme d'une vie mouvementée, le vieux pirate entreprend d'écrire ses Mémoires pour la postérité. Nous sommes en 1742, le manuscrit sera sous-titré *La relation véridique et mouvementée de ma vie et de mes aventures d'homme libre, de gentilhomme de fortune et d'ennemi de l'humanité.*

Il s'agit donc de rétablir la vérité sur son compte, entre autres pour corriger les rumeurs colportées par ce blanc-bec de Jim Hawkins – que ceux qui n'ont jamais lu *L'Ile au trésor* se rassurent, le livre de Björn Larsson leur sera malgré tout compréhensible, en dépit de quelques passages elliptiques. *« Je vous offre une vie entière, du début à la fin, avec l'ensemble de mes actions, aussi bonnes que mauvaises, noir sur blanc, sans excuses ni échappatoires, rien que la vérité pendant des pages et des pages »*, affirme John Silver, alias Barbecue, en confiant ses Mémoires à l'officier anglais venu l'arrêter sur son île. Tel que revu par Larsson, Silver a une curieuse tendance à mélanger – volontairement – le vrai et le faux, la vie réelle et celle que l'on couche sur papier.



© MARY EVANS

Long John Silver par Monro O. Orr.

Là réside sans doute l'un des grands intérêts du livre de Larsson, qui mêle très habilement trois niveaux de lecture. Le premier, le plus évident, tient dans le plaisir que l'on peut trouver à suivre les aventures échevelées de John Silver. Rien n'y manque, depuis les récits de tempêtes et de mutineries jusqu'aux descriptions de paysages marins, en passant par la relation très précise de certaines moeurs particulières de l'époque. Le recrutement d'équipages entiers par la force, la cruauté des capitaines et le transport d'esclaves à bord des navires de commerce, les codes propres aux pirates ou la vie communautaire des boucaniers, tout est dépeint avec beaucoup de saveur, d'images et dans une langue très vive.

Cette langue est celle de Long John Silver, qui s'exprime à la première personne et assaisonne son récit de considérations parfaitement désopilantes sur le genre humain. Ses compagnons d'infortune sont passés au crible d'un regard sans indulgence, l'homme n'ayant d'autre morale que celle de sa survie et de son propre intérêt. Le John Silver de Larsson est un individualiste forcené, voulant vivre à tout prix et refusant toute forme de commandement pour ne pas avoir à s'embarrasser des autres. Ses Mémoires forment l'impitoyable déclaration des droits d'un individu, lui. Une proclamation récurrente et parfois trop appuyée, mais assez vivifiante, tout de même.

Un autre versant du roman, probablement le plus subtil, est celui qui évoque le roman lui-même. Ou, plus exactement, les liens qu'entretiennent le vrai et le faux, dans un monde de *« rumeurs »* où l'imagination n'a d'autres bornes que celles de l'esprit humain. John Silver est censé avoir raconté une partie de son histoire à Daniel Defoe pour alimenter son *Histoire générale de la piraterie*, lequel admet que ses personnages fictifs auront plus de chances de survivre que les vrais. En une série de pirouettes plutôt réussies, Larsson insinue que la seule *« vraie vie »* est dans la tête et dans les livres.

Raphaëlle Rérolle

Kokantzis, pour mémoire

GIOCONDA
de Nikos Kokantzis.
Traduit du grec
par Michel Volkovitch,
éd. de l'Aube, 144 p., 80 F.

C'est le drame de la communauté juive de Salonique – ces dizaines de milliers de juifs venus d'Espagne et qui furent presque entièrement exterminés pendant la deuxième guerre mondiale –, qui se lit en toile de fond de ce récit. Un chant d'amour, un témoignage – l'auteur, né en 1930, est originaire de cette ville – et surtout une marque au fer rouge : *« Je me souviens, comme si c'était hier, de cette période fondatrice de ma vie, de cet éveil dans un délire de couleurs, d'émotions, de désirs – et en même temps la guerre (...), un combat où tout était bien défini, noir et blanc, sans aucune place pour l'hésitation et le doute. »*

C'est ce balancement entre l'éblouissement amoureux et le sombre pressentiment de sa fin qui structure ce récit, l'un et l'autre s'éclairant en un halo lumineux et lugubre. Au fond, l'histoire est « simple » : Nikos, un adolescent, et Gioconda, une jeune fille juive, s'aiment d'un *« amour total »* jusqu'à la déportation de celle-ci à Auschwitz, en 1943. Le texte de Kokantzis est délibérément traité avec la naïveté et la fraîcheur d'une passion juvénile. Ses phrases, courtes et pudiques, sont chargées d'une poésie que la traduction restitue intacte. Au-delà du récit, c'est l'oeuvre de mémoire, néanmoins, que l'on retiendra surtout : *« Nombre de Grecs, ces temps-ci, voulant croire à une Thessalonique éternellement et purement hellène, s'empressent d'oublier ce qui, dans l'histoire de la ville, pourrait contredire cette vision grandiose »*, écrit Michel Volkovitch en postface. C'est pourquoi Kokantzis a écrit son premier livre. Ce sera le seul.

Fl. N.

Echos méditerranéens

Un recueil de nouvelles et d'essais célèbre une mosaïque d'identités, de cultures et de sensibilités

MÉDITERRANÉES
Anthologie présentée
par Michel Le Bris
et Jean-Claude Izzo.
Ed. Librio, 94 p, 10 F.

Publié en liaison avec le festival Etonnants Voyageurs de Saint-Malo, ce recueil de quatorze textes, essais et nouvelles, signés par quelques-uns des participants à la manifestation, entend célébrer la Méditerranée, *« matrice de notre monde »*, mosaïque de légendes, mère des cultures. Y a-t-il une identité méditerranéenne, *« plus forte que les forces qui tendent à la détruire »* ? Des savants, idéologues, politiques ont glosé sur ce thème, mais, dit Michel Le Bris, *« ce sont les artistes, les écrivains, les peintres, les musiciens, par-delà les cris de guerre, les anathèmes et les slogans, qui disent le plus fortement cet avenir possible, par l'évidence de leurs œuvres, qu'ensemble ils tissent, sauvent, recréent cet imaginaire méditerranéen qui est comme leur demeure »*. Des écrivains des deux rives y démontrent comment *« s'opposent et s'illuminent l'Orient et l'Occident »*.

Méditerranée, terres de contrastes ? C'est le fil conducteur de la promenade proposée par Jacques Lacarrière, frappé par l'unité des paysages (vignes, oliviers, cyprès) en même temps que par l'irréductibilité des séismes géographiques, les fractures entre les traditions et les mentalités : la Méditerranée est un vivier de *« perpétuels affrontements, rivalités autour du sang »*. Pour le Turc Orhan Pamuk, *« l'identité méditerranéenne est une invention »*, un mythe forgé par les Européens ; il entend, sarcastique, *« différencier la vie et la littérature, le club Mediterranée et la Méditerranée elle-même, l'eau et les mots. (...) Il faut comprendre que la Mediterranée est une mer, et rien de plus. La mer et sa capacité d'inspiration infinie, voilà ce qui compte. »* Mer fêtée par Malika Mokkedem, fille de nomade qui explique que la découverte de cet autre désert qu'est l'horizon du grand large correspond à son évasion hors des claustrations, carcans de la tradition et de l'intolérance, abandon des interdits : traverser la mer, ce fut pour elle apprendre à observer les autres, et comprendre que la Méditerranée est *« un immense cœur battant entre les deux rives de nos sensibilités »*. D'origine libanaise, Amin Maalouf revendique toutes ses appartenances : la libanaise, l'arabe, la française, l'européenne, la méditerranéenne, qui constituent *« une identité de rassemblement et de rencontre »* entre pays industrialisés et pays du tiers-monde, entre Nord et Sud, entre Occident et Orient, entre traditions chrétiennes, musulmanes et juives. *« Optimiste inquiet »*, il en appelle à l'*« opportunité d'une convergence »*, à la construction d'*« une identité globale »*.

Thierry Fabre, lui, est hanté par l'imminence du tragique qui rôde, l'emprise de la pieuvre qui a gagné bien des ports. *« Noir mafia, dont le berceau est la Sicile »*, Noir fascisme, Noir intégrisme, Noir cagoule... qu'il combat en évoquant le Bleu (*« couleur de mes rêves »*, disait Joan Miro), ce coin de ciel qui *« offre un passage par l'imaginaire »*, point de ralliement, *« alliage entre le rythme de soi et le rythme de l'autre, entre le permanent et le mouvant, entre l'attente et le bond »*. Bleu, écrit-il, qui symbolise la résistance au mondialisme, un style de vie singulier nourri d'une autre hiérarchie de priorités : *« la disponibilité et l'attente, l'esthétique du quotidien et l'éthique du visible, inscrites dans la chair du monde et le plaisir des choses »*.

Jean-Claude Izzo (ode à Marseille), Erri de Luca (ode à l'île), Assia Djebar, Gamal Ghitany, Mahmoud Darwich sont de ceux qui, aussi, se répondent, en échos...

Jean-Luc Douin

Durrell au détail près

Avec un souci d'exhaustivité envahissant, Ian MacNiven offre une biographie de l'auteur du « Quatuor d'Alexandrie »

LAWRENCE DURRELL : A BIOGRAPHY
de Ian MacNiven.
Faber, 802 p., 35 £.

La génération des soixante-huitards, qui n'a pas forcément la nostalgie de son joli mois de mai, se souvient forcément du *Quatuor d'Alexandrie*, dont l'édition en livre de poche date de 1963-1964, et qui correspondait à un état d'esprit. Au-delà des intrigues, du mystère, du lyrisme amoureux, la construction des quatre volumes – où comme dans un quatuor de jazz, chaque voix prend alternativement le pas sur une autre pour mieux croiser les fils de cette toile qui fait d'Alexandrie le personnage le plus trouble et le plus fort des quatre romans – fascinait à juste titre ceux qui la découvraient. Justine, Mountolive, Balthasar, Celia, sont restés comme les autres personnages, Nissim, Pursewarden, Melissa, Scobie, dans la mémoire des lecteurs de ces années-là, un peu rêvés, un peu oubliés, un peu fantasmés, mais prêts à ressurgir à la moindre évocation.

Il avait fallu presque quinze ans à Lawrence Durrell pour commencer à faire surgir Alexandrie de son passé, quinze ans pour en faire ce lieu mystique, magique, maléfique aussi. A lire la biographie que lui consacre Ian MacNiven, on a l'intuition que c'est aussi à ce moment-là, à quarante-cinq ans, qu'il commence à être l'écrivain qu'il avait toujours souhaité être. Mais il aura fallu lire quelque trois cents pages pour en arriver là, alors qu'on se serait probablement contenté de la moitié.

Car ce souci d'exhaustivité que manifestent tant d'universitaires américains conduit à quelques incongruités. On sait ainsi ce que Durrell et ses amis auront pris un matin pour le petit déjeuner, comment il aura meublé avec sa femme de l'époque telle maison, comment s'appellait tel serviteur maladroit ou tel jardinier grincheux on reste un peu sur sa faim sur son rôle pendant la guerre alors qu'il assurait les relations presse du Foreign Office, et surtout sur son rôle d'agent britannique à Chypre ; en outre, la correspondance qu'il a entretenue avec T. S. Elliot, souvent savoureuse et dont on a droit à de larges extraits, s'interrompt brutalement sans que l'on sache pourquoi.

Un peu agaçant aussi quelques fautes de français qui auraient pu être facilement éliminées (comme « cuilles » pour « couilles »). Plus grave, l'auteur n'ayant pu, rigueur oblige, nous épargner ces multiples détails, l'attention s'égare, l'ennui s'installe, et on finit par ne plus distinguer les épisodes importants des constatations les plus triviales. Ainsi les longues amitiés, en particulier avec Henry Miller ou Théodore Stefanides, sont relatées si scrupuleusement qu'on en perd un peu la saveur, quant aux innombrables liaisons féminines, désordres amoureux et complications domestiques, on risque de ne pas s'en remettre.

« COOPTÉ »

Toutefois, Ian MacNiven a fréquenté Lawrence Durrell, qui lui avait confié le soin d'écrire cette biographie et le présentait comme l'homme *« qui aurait plus d'intérêt à le voir mort que vivant »*. Il éprouve pour son sujet de l'admiration mais aussi de l'affection, et ceci compense souvent largement cela. D'autant que lorsqu'il ne se contente pas d'énumérer les noms de tous les gens que Durrell a pu rencontrer et qu'il se livre à des descriptions des lieux qu'il a fréquentés, ou lorsqu'il rapporte certaines anecdotes, on le lit avec grand plaisir.

Ian MacNiven fait ainsi très bien ressortir – en dehors du tempérament irlandais qui est le lot de toute la famille – la double culture originelle de Lawrence Durrell, le côté paternel, l'Angleterre, l'ambition, un certain conformisme, et, par sa mère, une grande fantaisie, et surtout l'Inde, où il est né, en 1912, et où il a été élevé jusqu'à l'âge de onze ans. Il fut alors envoyé poursuivre ses études en Grande-Bretagne, qu'il appellera Pudding Island et qu'il détestera cordialement.

Il faut dire aussi que peu d'endroits au cours de ses voyages et de ses séjours lui ont vraiment plu. S'il a adoré Corfou et la Grèce, s'il a aimé Paris, si il s'est installé avec plaisir en Provence, en revanche, il s'est beaucoup plaint de l'Egypte, a été désespéré par l'Argentine et par la Yougoslavie, sans que l'on sache vraiment si effectivement l'atmosphère de ces lieux le conduisaient à l'apathie et à la dépression, ou si ce sont plutôt les difficultés liées à sa vie privée où à l'écriture qui lui faisaient ainsi prendre en grippe ces pays. Pays qui lui ont pourtant fourni matière à ses écrits. Si Larry apparaît comme un bon vivant, un esprit curieux, prompt à se faire des amis, il semble aussi plus enclin à faire plans et projets, à discuter le travail en cours, plutôt qu'à s'y mettre vraiment, repoussant sans cesse le moment de s'installer derrière sa machine à écrire.

Il a l'esprit de famille même s'il se dispute souvent avec ses frères, adore sa mère, puis ses filles dont il ne s'occupe pourtant pas beaucoup pendant leur enfance et avec qui il entiendra plus tard des relations extrêmement difficiles, on parlera même d'inceste avec Sappho (qui se suicidera en 1985). Durrell, malade, attristé par la mort de ses amis sera surpris de façon grotesque par la mort alors qu'il était aux toilettes, mais comme il l'avait dit lui-même *« Dieu est un humoriste »*.

Martine Silber

Lettre à une amie de l'Est

VOYAGE AUX PAYS D'UNE UTOPIE DÉCHUE
de Rose-Marie Lagrave.
PUF, « Intervention philosophique », 186 p., 98 F.

Chez vous, les anciennes statues de l'homme nouveau sont rouillées. Elles encombrent encore les squares. Vous avez faim, vous désirez penser. Que faire ?

Heureusement, les journaux vous parviennent. Enfin, de temps à autre. Quand il n'y a pas d'incident sur le parcours, ce qui est rare, en fin de compte. Nous sommes habitués à ce que tout arrive à l'heure, ou presque. Nous ne savons pas comment faire avec la pénurie, les manques, les béances de l'imprévu, ces aléas permanents qui sont votre vie de chaque instant. J'espère ainsi que vous lirez ces lignes, mais je n'en suis pas sûr. *Le Monde* n'arrive pas tous les jours dans votre capitale. Il ne se trouve pas toujours au même endroit. La librairie française où vous allez souvent – celle que vous m'aviez montrée, pas très loin du Parlement, derrière le musée –, il lui manque deux numéros sur trois, comme vous l'aviez dit en riant, tout en hésitant de rire. Même si je vous envoyais ce journal, ce ne serait pas plus sûr : les postes sont incertaines, votre adresse a pu changer plusieurs fois depuis le temps où nous nous sommes rencontrés. Je n'ai pas oublié un seul détail. Il m'est pourtant difficile de savoir où vous êtes. Voilà qui rend étrangement distant votre pays. Pas une affaire de kilomètres. Votre capitale n'est pas loin de Paris. Elle peut pourtant paraître plus éloignée que New York ou Tokyo.

Les restaurants sont vides, on se demande où sont passés les gens, on a toujours l'impression qu'est arrivée une catastrophe dont personne ne veut rien dire et qu'on oublie en buvant n'importe quoi, quand il y a quelque chose à boire. Difficile de passer devant ces présentoirs à hors-d'œuvre où il n'y a rien, d'entendre votre voix dire que vous veniez là autrefois et qu'il y avait du monde, énormément. Mais quand ? Pas commode de comprendre, quand passe le tramway, qu'on ne s'étonne pas d'y croiser un visage comme on n'en voit ici que dans les films : regard vide, yeux blêmes, peau grise, casquette usée, horizon perdu. Nous autres, nous ne rencontrons plus de vrai désespoir partout. Nous ne savons plus mêler la philosophie et la faim, la littérature et le froid. Les incohérences ne nous amusent pas. Vous, vous en riez, pour tenir. Que le rire hésite, pourtant, c'est votre habitude. Comment faire autrement ? Quand personne ne mange assez et que l'hiver pèse aux épaules sous les pulls entassés, c'est bien la seule façon.

Le livre de Rose-Marie Lagrave parle de vous, m'a-t-il semblé, avec des mots très justes, c'est pourquoi je voulais vous en dire quelque chose. Il n'est pas question, dans son récit et dans sa réflexion, de votre travail personnel, votre nom n'est pas cité, et pourtant chaque page, qu'elle parle de Budapest ou de Sofia, de Bucarest ou de Varsovie, m'a fait penser à vous. Je vois déjà votre œil déconcerté, protestant que décidément nous confondons tout, que chaque nation est différente, et chaque cas unique. Vous n'aimez pas nos étiquettes. L'Est, les Balkans, le Danube... aucune de ces dénominations ne vous convient – et surtout pas « ancienne Europe socialiste » ! Vous êtes descendue dans la rue, vous vous êtes battue pour la démocratie, vous avez proclamé l'indépendance de votre nation et fondé un Etat souverain sur les ruines du vieux monde bureaucratique... Rien de pire, dans ces conditions, que de vous voir définie par ce que vous avez quitté ! Vous n'avez pas la moindre envie d'être pour toujours « ex... ». Et vous avez raison.



Quoique... Il n'est pas sûr que vos pays puissent vraiment quitter déjà ce passé. Voilà en quoi ce livre touche juste : il rappelle que nul n'échappe, chez vous, aux conséquences du « socialisme » qui régnait hier sur les esprits, et qui contraint encore aujourd'hui les corps et les cœurs à tout un cortège de deuils pas faits. Vous avez déboulonné les statues. Elles lèvent encore le bras et encombrent les squares. L'homme nouveau rouillait déjà sur place, mais il n'a pas disparu comme par enchantement un soir de 1989, ni depuis. Vos pays sont toujours ceux où l'on a rêvé que le monde se refaisait, où l'on a été tenu à le croire, et disposé dans les moindres fibres à l'espérer sans jamais le voir advenir. Vous en avez tant souffert que vous souhaiteriez qu'il n'en soit pas ainsi. La parenthèse, vous rêvez de l'avoir refermée sans qu'il en reste rien. Après le socialisme, retour immédiat au temps d'avant, comme si n'étaient passées ni les années de fer ni les périodes interminables de déglingue, à la recherche d'une sortie perdue.

Sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Rose-Marie Lagrave ne vous transforme pas en objet de ses enquêtes. Elle a créé des ateliers dans plusieurs pays de l'Est, puis une école doctorale à Bucarest. Afin que des chercheurs de chez vous soient formés, qu'ils trouvent leur trajectoire, qu'ils inventent à mesure leurs sujets d'étude. Aider à la naissance d'intellectuels critiques, c'est donner sa chance à la démocratie. Ce n'est pas à vous qu'il est besoin de dire que là se trouvent les chemins de la liberté. Mais vous n'êtes pas beaucoup à le savoir vraiment. L'esprit critique, ce livre le souligne, aujourd'hui fait défaut – et plus encore chez vous qu'ailleurs. Vos collègues se préoccupent avant tout de trouver des places, de sauvegarder leur clientèle ou d'établir leur renommée. Il s'agirait au contraire de tenter de comprendre quelque chose à ce qui se passe, de jeter quelque lumière dans la grande confusion des esprits. Pas avec de grands principes. Pas en se noyant dans les généralités. Au contraire, vous savez bien : au ras des gestes quotidiens, à coups d'études circonscrites, limitées, modestes en apparence. Au lieu du postmoderne à bas prix, il faut des travaux sur le terrain, l'examen à la loupe des difficultés concrètes où vous êtes empêtrés. J'imagine ce que vous auriez à répondre. Qu'il faut pouvoir, que vous faites tous plusieurs choses à la fois, des traductions, des cours, des articles de journaux, qu'il n'est pas possible de ne vivre que de la recherche, que vous n'avez pas le choix... C'est pourquoi il convient que soient créées des bourses, des aides au travail intellectuel, de vraies coopérations internationales.

Ce petit livre vous plairait aussi par le style. Vous qui aimez tant notre langue, voilà une phrase pour vous : *« Dans un de ces restaurants en plein air, sous des arbres diaprés et mystérieux, buvant ce vin qui, de voyage en voyage, laissait glisser la nostalgie, les conversations allaient leur chemin, passant d'une chose à l'autre, afin de témoigner simplement l'amitié, la bienveillance et l'entente. »* Il y a aussi dans ces pages quelques histoires comme il s'en raconte pour agiter l'absurdité des jours. Si par chance vous ne connaissiez pas celle-ci, je vous la livre avec plaisir : *« Un métro avait été creusé à Sofia, avec ses rails, ses wagons tout neufs, ses conducteurs, ses poinçonneurs, ses stations. Un ordinateur calculait au jour le jour le prix du billet en fonction de la fluctuation du dollar. On pouvait le visiter ; il avait fait l'objet d'un film, mais, à ce jour, il n'a toujours pas été mis en service. Certains de mes amis bulgares en ignorent encore l'existence souterraine. »* Je vous souhaite simplement de pouvoir un jour prendre le métro, d'oublier le cours du dollar et de trouver régulièrement *Le Monde* à votre station. Tout aussi simplement, je vous embrasse.

Tocqueville intime

Quarante-cinq années de correspondance familiale pour apprécier toutes les facettes de l'auteur de « De la démocratie en Amérique »

CORRESPONDANCE FAMILIALE
Œuvres complètes, tome XIV
d'Alexis de Tocqueville.
Editée et établie par Jean-Louis Benoît et André Jardin,
Gallimard, 704 p., 320 F.

« Les lettres reflètent naturellement l'état de l'esprit dans le moment où on les écrit plutôt que le fond des pensées. » Des volumes de correspondance déjà publiés, celui qui regroupe les lettres à sa famille illustre le mieux la remarque de Tocqueville. Ces quelque 400 missives étalées sur quarante-cinq années (1815-1859) permettent de suivre l'évolution de la personnalité de l'auteur, d'en apprécier les diverses facettes et de pénétrer dans son intimité. Sur le premier point, les lettres à son père Hervé, à ses frères Hippolyte et Edouard montrent en termes souvent vifs l'écartèlement d'Alexis entre ses affections, liées à un sens très intense et aristocratique de la continuité et de la solidarité familiales, et les idées que, seul dans son milieu d'origine, il professe peu à peu, passant d'un légitimisme sociologique à un libéralisme de raison, puis de conviction. Le coup d'Etat de 1851, qu'Alexis ressent et combat comme un scandale intolérable, entraîne avec les siens le constat violent et douloureux d'un total désaccord politique, moral et même culturel : *« La conversation sur la grande affaire du temps nous est désormais interdite. »*

Ce différend intellectuel, bien qu'il n'entraîne pas une véritable brouille, se redouble d'un motif d'éloignement plus pénible, même s'il ne s'exprime pas avec netteté : le comte et la comtesse Hervé de Tocqueville n'ont pas vraiment accepté la mésalliance du benjamin avec une petite bourgeoise anglaise de six ans son aînée, Mary Mottley, rencontrée en 1828, épousée en 1835, et chérie intensément jusqu'à la fin. C'est pourtant avec sa femme qu'Alexis se sent le plus lui-même, et s'abandonne presque complètement, en dépit de la jalousie soupçonneuse dont il est, non sans motif, l'objet de sa part. L'attachement affectif et physique qu'il lui voue, et dont elle tenta *post mortem* de faire disparaître certaines traces écrites, confère à ces lettres une liberté de ton et une résonance originales.



R. VIOLLET

Alexis de Tocqueville
Historien réputé, Tocqueville fut d'abord un magistrat scrupuleux dont l'esprit d'analyse et la lucidité critique allaient consacrer la pensée politique. Epistolier prolixe, l'homme a laissé une impressionnante correspondance. Son édition, monumentale entreprise, arrive peu à peu à son terme. Après les classiques *De la démocratie en Amérique* et *L'Ancien Régime et la Révolution*, sont déjà parus vingt-cinq autres volumes, dont trois d'*Ecrits et discours politiques*, deux de *Voyages* et un volume de *Souvenirs*.

Le voici esquissant au milieu des ruines de Kenilworth une méditation poétique sur Amy Robsart, l'héroïne *« si charmante et si malheureuse »* de Walter Scott ; disant l'émerveillement que lui inspire le parc du château de Tocqueville au printemps, et son affection pour ses vieux chiens ; avouant sa terreur inhibante de la tribune parlementaire, et son défaut absolu du talent d'improviser, *« qui dans ce gouvernement est tout »* ; laissant parler son tempérament tour à tour impatient et dépressif ; traçant des portraits acérés et amusés à la fois de Royer-Collard, *« le dernier des Romains »*, ou de Lamartine – *« il ne faut pas voir de près les grands hommes »* ; narrant enfin avec quelque verve les tribulations d'un candidat en campagne électorale dans le Cotentin profond, et surveillant de près les fermages de son domaine normand. Naturellement, les lecteurs de *De la démocratie en Amérique*, de *L'Ancien Régime et la Révolution*, des *Souvenirs* trouveront, encore que chichement, descriptions et réflexions préparatoires ou relatives à ces grands textes.

Cependant, outre que Tocqueville ne possède pas toujours l'entrain et la vitalité qui, par exemple, donnent à la correspondance familiale d'un Guizot, malheureusement encore inédite, tant de rythme et de variété, l'épistolier semble manquer ici d'interlocuteurs de son niveau : les parents, les frères et les belles-sœurs sont des proches, ils ne sont pas des complices. L'absence d'enfants, que supplée imparfaitement l'intérêt porté au sympathique neveu Hubert, prive les échanges de toute une gamme de reflets et de couleurs que le sentiment conjugal laisse entrevoir.

En août 1833, Alexis écrivait à Mary qu'il se trouvait plus d'élévation d'âme que d'étendue d'intelligence. Par leur finesse et leur délicatesse extrêmes, mêlées d'une sorte de fragilité qui est celle du corps et du caractère mêmes de Tocqueville, ces lettres à la famille font valoir l'excellence de leur auteur dans cette double et indécidable vertu.

Laurent Theis

Le legs d'Etienne Borrelly

Commentés par Robert Sauzet, les Mémoires d'un notaire, fidèle sujet et fervent catholique en terre réformée, reflètent les déchirures du Grand Siècle

LE NOTAIRE ET SON ROI ÉTIENNE BORRELLY (1633-1718)
Un Nîmois sous Louis XIV
de Robert Sauzet.
Plon, « Civilisations et Mentalités », 354 p., 150 F.

A l'heure de la commémoration de l'édit de Nantes, le livre de Robert Sauzet est le bienvenu dans la mesure où son propos nous convie à en découvrir l'application dans une région fortement réformée, le pays nîmois, et à un moment où se dessinent de plus en plus intensément les menaces à l'encontre des protestants du royaume. Les difficultés de la reconquête catholique en Languedoc et l'insignifiance des conversions, la puissance sociale et économique de la bourgeoisie nîmoise calviniste dans la production textile, les émotions et coups de force urbains de 1657-1658 dans *« ce rapaire de lyons qui ne cognoissent plus ny roy, ny royauté »* désignent-ils cette partie de la province comme une terre de perpétuel affrontement confessionnel ?

La lecture ordonnée et commentée des événements rapportés par le livre de raison d'Etienne Borrelly, notaire de la ville farouchement antiprotestant, le laisserait à penser. Etienne, originaire de l'une *des zones du diocèse fidèles* à Rome, s'est toujours souvenu des troubles des années 1650, signe éclatant et menaçant d'une puissance qui lui semblait défier non seulement l'Eglise catholique mais le pouvoir de l'Etat. Sujet fidèle et dévot respectueux, notre tabellion le ressentit comme un affront personnel. Car Borrelly paraît être l'image type du catholique modelé par la Contre-Réforme. Religieux sans rigorisme excessif, il appartient à plusieurs congrégations pieuses, voue un culte à saint Joseph et, chrétien ordinaire, admire les destins touchés par la grâce. Il exerce en outre son talent professionnel auprès de l'officialité et du chapitre, au sujet desquels il ne dit malheureusement pas grand-chose. Une prudence à relier à sa recherche permanente de protection et de faveurs auprès des évêques du lieu. Sa fréquentation des jésuites n'en fait pas pour autant un ultramontain. Borrelly, à tout prendre, choisit le roi contre le pape. Il voue en effet à Louis XIV une admiration sans bornes moins pour la gloire des armes – qui lui enlève un fils en 1692 – que pour la répression que Versailles exerce contre la *« maudite rasse »* des huguenots. Louis est bien celui qui *« les mettra à l'estroit »*, et qu'importent les moyens et leurs indignes résultats.

Si Borrelly applaudit à toutes les mesures vexatoires et coercitives, il réunit régulièrement dans sa maison tous les notaires de la ville, protestants compris, jusqu'à ce que l'arrêt de 1678 exclue ces derniers du métier ; il avait une partie de sa clientèle calviniste et le père de sa seconde épouse était de la religion. Par là on touche à un des intérêts majeurs du livre dévoilé par la recherche de Robert Sauzet : l'ambiguïté des attitudes, leur contradiction sous-jacente et les pièges du discours. En dépit de la *« frontière invisible »* qui séparait les deux christianismes et au-delà de la joie rageuse de notre témoin, beaucoup de liens économiques, matrimoniaux, professionnels s'étaient tissés entre les communautés, et bien des catholiques du cru se montrèrent hostiles ou réservés à l'égard des actions violentes perpétrées contre ceux de la religion prétendument réformée (RPR).

Pour le reste, l'ouvrage confirme l'essentiel des préoccupations habituelles de la petite bourgeoisie urbaine. Celles de l'économie familiale sont au centre du quotidien : difficultés budgétaires, surveillance laborieuse des maigres et provisoires propriétés rurales, dots à acquitter, frais d'étude, bref notre notaire ne roule pas sur l'or. Soucis familiaux causés par l'omniprésence de la maladie et de la mort, qui fauche en bas âge sept de ses onze enfants et sa première femme, par les turpitudes du cadet, qui préfère l'armée au cloître, par l'ingratitude des filles et de leurs époux. Est-ce ici un effet du caractère autoritaire d'un *pater familias* qui voulait tout régenter afin de conduire son petit monde à la vertu ? L'homme, au demeurant, ne se découvre jamais vraiment. Il faut se contenter de saisir l'écume des jours confiée au manuscrit d'un livre de raison qui garde trace des réalités domestiques insignifiantes comme des événements nationaux. Telle quelle, cette source est essentielle pour l'historien, même si elle réclame recoupements, comparaisons, éclaircissements et compléments d'enquête, orchestrés par la patience de Robert Sauzet. Elle soulève aussi de nombreuses questions sur la culture de l'information dans la vie provinciale du XVII[e] siècle, sur le statut de l'écrit, sur la hiérarchie et le choix des faits, sur une rédaction destinée malgré tout à faire mémoire auprès d'une lignée.

Au vrai, piètre lignée que celle d'Etienne lorsqu'il meurt à quatre-vingt-neuf ans auprès de son fils, prêtre à Quilhan. Qui lirait désormais cette pauvre et indispensable relation familiale, cette histoire d'une longue déconvenue domestique qui conduisit à la *« chute de la maison Borrelly »* à travers tant d'échecs, d'impasses et de douleurs ? Etienne n'avait pas tenu la plume pour nous mais pour ses enfants et peut-être les enfants de leurs enfants. Robert Sauzet, contraint souvent d'en rester à la surface des vies, des petites comptabilités et des aigreurs du jour, s'est saisi avec intelligence d'une archive solitaire et enfouie pour nous en proposer une enquête publique et savante.

Alain Cabantous

Livraisons

● **DUANE MICHALS, PHOTOGRAPHE DE L'INVISIBLE,** de Marco Livingstone

Comment traduire en photographie une émotion, un rêve ? La mort, le temps, Dieu, l'espace, la mémoire, le désir ? Au moyen d'images mises en scène et organisées en séquences, de textes écrits à la main sous les photos et de juxtapositions de clichés, répond l'Américain Duane Michals, soixante-six ans, qui a produit, en quarante ans, une œuvre atypique, rassemblée et commentée par Marco Livingstone dans un album volumineux et soigné. Il est clair que Michals incite à lire autrement les photos, met en tension ce que l'on voit et ne voit pas. Tour à tour grave et drôle – ses longues « légendes » sont judicieusement traduites – Michals s'affirme proche de Magritte, auquel il rend hommage. Si nombre de séquences allégoriques sont un peu démodées et pesantes, quelques portraits restent remarquables, comme ce Noir assis et résigné, qui *« toute sa vie a cru tous les mensonges que lui avaient dits les Blancs »* (éd. de La Martinière, traduit de l'anglais par Pauline Baggio, 224 p., 265 photos, 395 F). **M. G.**

● **PETIT LEXIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE,** de Gilles Mora

Ce petit livre, qui se veut « guide des styles, mouvements et techniques de la photographie, de 1839 à nos jours », a la spécificité d'aborder l'histoire du médium, non par le biais des auteurs mais des courants. Du daguerréotype à la photographie numérique, de la nouvelle vision au pop art, du pictorialisme au Polaroid, du Bauhaus à la New York School, chaque terme est décliné en questions auxquelles l'auteur a toujours une réponse : qui ?, quand ?, où ?, quoi ? C'est assez pratique, évidemment arbitraire, très schématique et illustré (éd. Abbeville Press, 216 p.,50 photos, 125 F). **M. G.**

● **TÊTE À TÊTE,** de Henri Cartier-Bresson

Cartier-Bresson triomphe à la National Portrait Gallery de Londres avec une exposition de portraits. A défaut du voyage, on peut se plonger dans cet album où sont confrontés quelques portraits dessinés et beaucoup de photographiés, accompagnés d'un texte de Gombrich, en forme de va-et-vient entre les deux disciplines. Aux classiques – Pound, Faulkner, Capote, Matisse, Irène et Frédéric Joliot-Curie, Beckett, Mauriac –, Cartier-Bresson a ajouté des anonymes et des images méconnues. Avec André Pieyre de Mandiargues pour fil conducteur (préface d'Ernst Gombrich, éd. Gallimard, 144 p., 134 illust., 360 F). **M. G.**

● **LIBAN PROVISOIRE,** de Fouad Elkoury

Peu de photographes arrivent comme Fouad Elkoury à imprimer des personnages, fracassés ou rigolards, menaçants ou insouciants, tendus ou pas, dans un décor de ruines qui pue la guerre à chaque image – celle du Liban – sans que la tension entre les deux éléments ne soit trop primaire ou appuyée. *« La guerre m'a appris à perdre, sauf peut-être la mémoire ; quoique... »*, écrit Fouad Elkoury en exergue de cette chronique intime et publique, qui échappe au reportage et à l'illustration. Un témoignage ? Sans doute. Mais sans prendre le lecteur en otage. (Hazan, 134 p., 236 F jusqu'au 31 juin. 295 F après). **M. G.**

● **HOYNINGEN-HUENE, L'ÉLÉGANCE DES ANNÉES 30,** de William Ewing

De tous les photographes qui incarnent l'élégance, le glamour et la tradition de la mode des années folles, George Hoyningen-Huene tient la place centrale. William Ewing retrace dans un long texte bien illustré (publié une première fois en anglais en 1986) la vie et l'œuvre de celui qui a fait les beaux jours de *Vogue* et de *Harper's Bazaar* des années 25 à 45. Si l'accumulation d'images académiques finit par lasser et si Hoyningen-Huene a laissé filer sous son nez le modernisme, c'est toute une époque qui défile. Sa rigueur trouve sa pleine mesure l'été, lorsqu'il se joue des mannequins en tenue de sport et de la gémométrie des lieux (préface de George Cukor, traduit de l'anglais par Monique Lebailly, éd. Thames et Hudson, 225 photos, 250 p., 195 F). **M. G.**


R. HAUSMANN

● **ÉCRITS DE RAOUL HAUSMANN,** d'Adeelheid Koch-Didier et **« CAHIER RAOUL HAUSMANN nº1 », La Poésie a pour objet le MOT**

Parmi tous les artistes passés de Dada au constructivisme, Raoul Hausmann était, avec son ami Kurt Schwitters, le plus poète. Il était aussi sans doute le plus historien. C'est lui qui a retracé dès 1931 le meilleur bilan du photomontage, depuis la *« critique de la culture »* par les dadaïstes jusqu'aux formules simplifiées des *« slogans politiques et commerciaux »*. Hausmann croyait, comme tant d'autres, à l'éducation de la vue. Mais il n'avait pas adhéré au culte de la puissance industrielle ni au grand spectacle de la modernité urbaine. Trop anticonformiste, trop dandy pour cela ! Hausmann a quitté l'Allemagne en 1933 et s'est réfugié en France, à Limoges, où il a vécu jusqu'à sa mort en 1971. Un important fonds d'archives est aujourd'hui rassemblé au musée de Rochechouart. Son inventaire confirme la complexité d'une œuvre qui traverse tous les territoires de la pensée artistique du XXᵉ siècle. Un premier Cahier, est consacré justement à *Raoul Hausmann, écrivain*, celui qui déclarait en 1970, peu avant sa mort : *« La Poésie a pour objet le MOT. »* (publications du Musée départemental de Rochechouart 320 p., 330 F et 118 p., 60 F). **J.-F. C.**

● **IMAGES DU XXᵉ SIÈCLE, VINGT PHOTOGRAPHES REGARDENT LEUR TEMPS,** de Mark Edward Harris

Le titre est contestable, le choix des photographes manque de cohérence, la mise en forme est peu excitante, mais les propos des vingt photographes conviés sont précieux. L'attrait de cet album réside dans les mots plus que dans les images. Eisenstaedt, Alvarez-Bravo, Bristol, Mydans, Charbonnier, Parks, Feininger, Riboud, Boubat, Leibovitz, Salgado, Sieff, Newton et quelques autres racontent leur vie et leurs images (éd. Abbeville Press, avant-propos d'Edouard Boubat, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Ariel Marinie, 180 p., 120 photos, 280 F, en librairie le 19 mai). **M. G.**

● **WILLIAM KLEIN, FILMS**

Les livres de William Klein sont toujours intéressants par leur montage, le désir de pousser le plus loin possible le choc des images, de leur donner vie, au-delà des textes et légendes. *Films* n'échappe pas à la règle, notamment la couverture : William Klein lui-même, clope au bec, caméra au corps, filmant (tuant ?) un personnage de *Mister Freedom*, allongé au sol, qu'il domine de sa masse. Suivent des documents visuels – photographies, affiches de films, dessins, bandes filmées, images d'archives, coupures de presse – autour de la vingtaine de ses films (éd. Marval, texte de Claire Clouzot, 120 p., 149 F). **M. G.**

Les mots de Ghirri pour comprendre les images

Trente et un textes de l'artiste italien pour suivre la démarche d'un « paysagiste urbain » dont le souci constant fut d'instaurer un dialogue entre photographie et société

LUIGI GHIRRI, VOYAGE DANS LES IMAGES
éd. En Vues, 200 p., 195 F.

Un photographe qui voue une admiration filiale à Walker Evans, est l'ami de l'architecte Aldo Rossi et du chanteur Lucio Dalla, cite volontiers Goethe et Shakespeare, fredonne Dylan pour se remonter le moral, ose des comparaisons entre une certaine photographie américaine (Robert Adams, Eggleston) et *La Strada*, de Fellini, les *« silences »* d'Atget et les architectures de Claes Oldenburg, qui pense que la photographie a tout à gagner à dialoguer avec le cinéma, l'architecture et, surtout, la société, bref, un photographe qui dit tout cela mérite qu'on l'écoute et que l'on regarde ses images.

L. GHIRRI
Alpes suisses, 1979

Le photographe en question s'appelle Luigi Ghirri, il est italien et il est mort trop tôt, en 1992, dans un village de son Emilie natale, à l'âge de quarante-neuf ans. Ghirri a également beaucoup écrit. Et c'est sans doute autant pour la qualité de ses images que l'originalité de ses textes qu'il était une sorte d'autorité morale dans l'Italie photographique, ne cessant d'interroger les notions de paysage et de territoire.

Trente et un des textes et une anthologie de ses images sont regroupés dans un petit livre attachant sous le titre *Voyage dans les images*. Les premiers ont été rassemblés par Paolo Constantini, conservateur au Centre canadien d'architecture (CCA) de Montréal, mort il y a quelques mois à peine et auquel Françoise Heilbrun (Musée d'Orsay) rend un juste hommage dans le numéro 4 de la revue *Etudes photographiques*.

Ghirri est un *« paysagiste urbain »*, notion qu'il définit au début des années 70, bien avant que le thème ne devienne envahissant. Il écrit en 1973 : *« Je m'intéresse à la périphérie des villes, parce que c'est la réalité que je dois vivre quotidiennement. »* Il se demande pourquoi la banlieue, *« lieu de modernité »*, est le plus souvent qualifiée de territoire et non de paysage : ce serait dû *« à notre incapacité à transformer le lieu et le temps où nous vivons en quelque chose d'acceptable »*.

Ghirri, qui est obsédé par *« une compréhension profonde »* du monde et de son environnement, s'appuie sur le photographe qu'il estime le plus capable de montrer la réalité des personnes qui animent la ville et d'une culture urbaine : Walker Evans, qu'il découvre en 1975 et cite régulièrement. A partir de là, il définit une sorte de « non-style » photographique, à partir de *« prises de vue frontales »*, sans effet aucun afin d'approcher au mieux les signes et codes d'un monde dévoré par la communication de masse.

Dans ce monde qu'il qualifiait de *« colossal photomontage »*, il disait faire des *« photodémontages »*. Et ailleurs : *« Je n'ai pas cherché à faire des photographies mais des cartes de géographie, de navigation, qui seraient en même temps des photographies. »* Ghirri veut donner des clés, sur un monde de plus en plus codé et artificiel, qu'il assimilait à une vaste image, au point, parfois, d'en préférer les copies à l'original. D'où son goût pour les images d'images, images d'Epinal, cartes postales et posters, mappemondes. *« J'aime les voyages dans un atlas »*, disait-il à propos d'une série intitulée Atlas, à rapprocher de la série du même nom de Richter.

Parce qu'il ne cessait d'interroger l'imagerie du monde, Ghirri photographiait en couleurs. Des tons doux, attractifs, ambigus. Au point qu'on peut se demander si le photographe n'est pas devenu, à la fin des années 80, la caricature de ce qu'il dénonçait – aucun texte malheureusement ne traite directement de la question cruciale de la couleur. Et s'il y a dans cet univers des liens indéniables avec l'imagerie pop, leur auteur, échappe aux courants, plus enclin à citer des écrivains et des sentiments vécus qu'à s'abandonner au jargon artistique.

Ghirri est un mélange rare de photographe conceptuel et méthodique – en 1974, il a photographié le ciel pendant une année entière une fois par jour – et de romantique intuitif. *« Je n'ai pas accepté l'idée que le hasard transformé en professionnalisme puisse être la structure édifiante de mon travail de photographe. »*

Sa structure, celle qui ne quitte jamais son esprit, est le rapprochement vital entre photographie et société, parfaitement abordé dans un texte féroce de 1985 : *« Peut-être tout le système de la photographie créative paye-t-il le prix d'un isolement qui a été une période d'automarginalisation, où elle avait aboli tout type de dialogue et de relation avec les autres modes d'expression comme la société. »*

Michel Guerrin

Le choc des photos

Une anthologie présente les idéologies de l'art collectif dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres

LA PHOTOGRAPHIE EN ALLEMAGNE, ANTHOLOGIE DE TEXTES (1919-1939),
d'Olivier Lugon.
Ed. Jacqueline Chambon, 496 p., 280 F.

La photographie, disait Matisse en 1933, *a beaucoup dérangé l'imagination. »* Pierre jetée dans le jardin des beaux-arts, répondant à des intérêts vulgaires (information, science et technique à vocation industrielle, divertissement populaire), elle a aussi beaucoup dérangé l'art et, accessoirement, la critique d'art. Ses effets ont pu paraître aussi dévastateurs que l'intrusion d'une horde barbare dans l'enceinte de la civilisation. Cette horde, c'est *« le public moderne »* dont le mauvais goût ne pouvait, selon Baudelaire, qu'avoir la pire influence sur la définition et la pratique de l'art.

L'anthologie d'Olivier Lugon consacrée à la littérature photographique en Allemagne de 1919 à 1939 montre bien comment dans la période de Weimar et les premières années du IIIᵉ Reich, mais aussi, plus largement, d'une guerre de masse à une autre, la crainte du public moderne a pu être diversement négociée. Cela au nom d'un idéal de formation du regard (la *« nouvelle vision »* de Moholy-Nagy). Pour accepter la photographie comme un *« médium »* de création artistique, au-delà du secret d'atelier tant pratiqué au siècle précédent, il fallait admettre l'existence des moyens de communication de masse ou *« médias »*. Il fallait croire à l'information, au document, assimiler l'américanisme, idéaliser la technique. On pouvait alors rêver une grande constellation ville-cinéma-industrie, en l'associant à l'utopie d'une transparence des rapports sociaux.

L'historien d'art Gustav Friedrich Hartlaub, qui avait organisé l'exposition-manifeste de la « nouvelle objectivité » en 1925, pouvait considérer *« l'art publicitaire »* comme *« le seul véritable art public »*, celui où *« l'économie moderne commence à remplir sa mission pédagogique de masse »*. Une inquiétude subsistait toutefois dans cette belle déclaration de confiance, publiée en 1928 : Hartlaub reconnaissait *« une crise morale »* du capitalisme et constatait *« un déclin du niveau de l'art publicitaire »*, puisque l'efficacité du message ne pouvait que limiter l'expérimentation.

REGARD DE CLASSE

Plus radicalement, la crainte des masses se dissipait chez tous ceux qui prônaient la liquidation de l'individualisme et son dépassement dans une nouvelle entité collective, de type militaire. Dans le premier chapitre de cette anthologie, un texte terrifiant d'Ernst Junger en 1934 constate *« l'acte offensif »* qu'est devenue la *« vision »* en temps de guerre, systématisé ensuite par les médias. En fin de volume, la portraitiste Erna Lendvai-Dircksen déclare sa foi militante dans la grande *« œuvre »* nationale à laquelle est appelé le peuple allemand sous la conduite du Führer. Quant aux idéologues de la photographie prolétarienne, leur théorie du *« regard de classe »* était tout aussi directive, l'un d'eux remarquant en 1930 : *« La photo est une arme, la technique est une arme, l'art est une arme. »*

Une grande faiblesse de la plupart des théories de la « nouvelle vision » fut de méconnaître la dimension *poétique de la création visuelle* et d'avoir réduit cette dimension à un message. Dans le *« pur »* langage des formes photographiques, ce qui avait surgi comme un prototype ou une *« forme originaire »*, ouverte au jeu des variantes, finit en stéréotype. C'est pourquoi Walter Benjamin s'est tant intéressé au surréalisme, où il voyait une réponse à l'apprivoisement du modernisme en Allemagne, décroché de la verve subversive de dada.

Jean-François Chevrier

Périlleuses collections

La formule « petit prix, petit format » ne donne pas toujours les meilleurs résultats

Depuis que Photo Poche (Nathan) a remporté les plus beaux succès de vente de l'édition photographique, avec des numéros qui ont dépassé les 100 000 exemplaires, des éditeurs proposent des collections bon marché, autour du format poche. Que l'objet soit léger ou épais, le principe est d'offrir le plus d'images possible à un prix raisonnable. L'exercice est généreux et les résultats mitigés.

La nouvelle collection des éditions Terrail (filiale de Bayard Presse), est réalisée à partir des riches archives de l'agence Magnum (Cartier-Bresson, Riboud, Capa, etc.). Quelques images standards et rassurantes sont réunies autour d'un thème aussi fourre-tout qu'attractif : naître, déserts, murs, la nuit, combattre, écrivains (1). Et pourquoi pas, dans cette logique, des futurs numéros sur mourir, mers, immeubles, le jour, danseurs ? Bref, ces petits fascicules en trois langues (français, anglais, allemand), dominés par l'anecdote et les mêmes images toujours rabâchées, n'apportent pas grand-chose.

Photo Poche, dont on attend pour fin mai des numéros sur Lewis Carroll, Louis Stettner et la Commune de Paris, publie deux numéros aux antipodes : Gilles Caron, photoreporter disparu au Cambodge à l'âge de trente et un ans, et un numéro, pédagogique et sérieux, sur le procédé du photogramme (2). Caron est sans doute le moins photographe de la collection Photo Poche. Ce photojournaliste a réalisé toutes sortes de reportages, du plus banal (un concert à l'Olympia) au plus noble (guerre du Vietnam), avec des images dominées par la simplicité et la passion pour l'information – le portrait de Cohn-Bendit narquois, c'est lui. Bref, la formule contemplative du Photo Poche, qui fait entrer Caron au panthéon des auteurs, ne peut traduire le bouillonnement et la diversité de ses reportages.

Même impression étrange avec deux gros pavés, publiés par Hazan, identiques dans la forme et si opposés sur le fond : d'un côté, Raymond Depardon, de l'autre, la saga d'une entreprise automobile, Renault, racontée par l'historien Jean-Pierre Rioux, à travers les archives photographiques de la firme. Cette accumulation d'images historiques et documentaires colle à merveille au projet Renault, mais réduit la poésie de Depardon à des territoires – Afrique, désert, New York, Chine, Venise – classés en tranches, associés à un chapitre déterminant mais ici incongru – le voyage amoureux – et par quelques images atypiques, intimes, qui viennent ici comme un cheveu sur la soupe, tant elles échappent au contexte. Par exemple, ce portrait d'une jolie fille page 33. Légende : *« Elle avait les yeux verts, elle répondait au téléphone de l'agence Dalmas. Son prénom s'est perdu dans ma mémoire. Un jour j'ai osé la photographier avant de partir en voyage* (3). *»*

Reste l'exercice le plus difficile, très en vogue dans les années 30, mais qui a du mal à convaincre aujourd'hui : associer les images d'un photographe au texte d'un écrivain. Chez Actes Sud (collection « Voir et dire »), on trouve un tandem cohérent, brut, énergique. Les photos d'Olivier Coulange sur les SDF et un texte acéré de Jerome Charyn. Ce dernier a vu les photos. Et il a écrit. C'est simple et ça marche.

M. G.

(1) *Magnum photos*, éd. Terrail Photo, 66 p., 65 F.
(2) *Gilles Caron* (nº 73), *Photogrammes* (nº 74) Nathan, coll. « Photo Poche », 144 p., 54 F et 60 F.
(3) *Renault*, de Jean-Pierre Rioux, et *Depardon voyages*, Hazan, 620 p., environ 250 F.
Princess Hannah, d'Olivier Coulange et Jerome Charyn, éd. Actes Sud, coll. « Voir et dire », 94 p., 98 F.



Un libertin en Egypte

Après une carrière diplomatique mouvementée, Dominique Vivant Denon s'embarque, en 1798, aux côtés de Bonaparte. De cette aventure égyptienne, il a légué un exceptionnel récit de voyage agrémenté de dessins. Témoignage sur une conquête militaire et sur un homme d'une insatiable curiosité

VOYAGE DANS LA BASSE ET LA HAUTE-ÉGYPTE
de Dominique Vivant Denon.
Gallimard, « Le Promeneur », 360 p., 150 F.

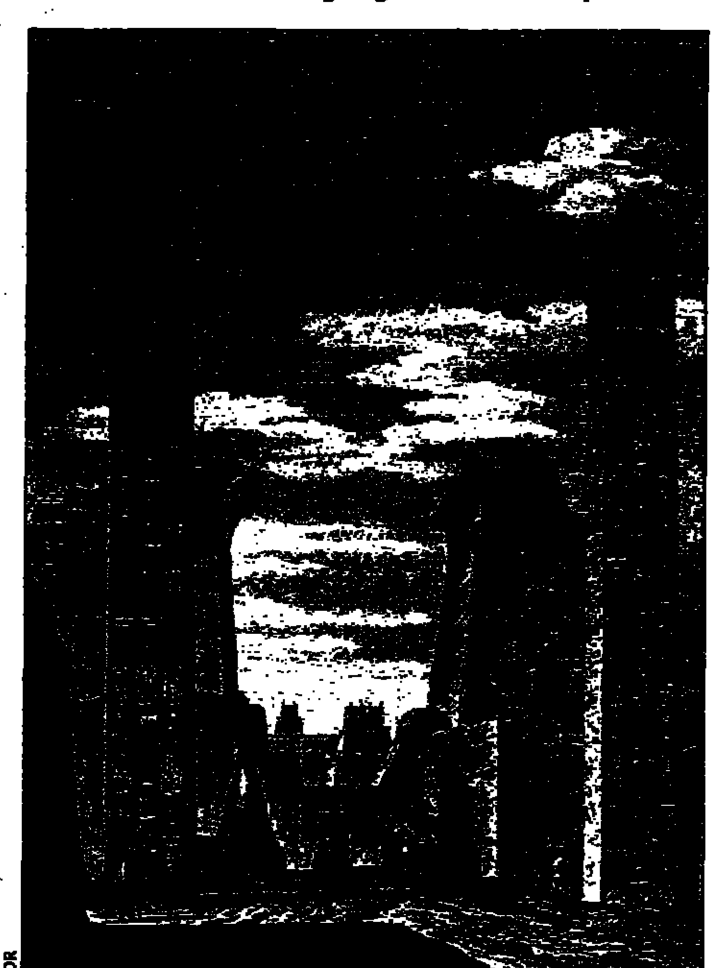
LETTRES À ISABELLA TEOTOCHI (1788-1816)
présentées par Daniela Gallingani et Marianna Tagliani, éd. Paris-Méditerranée, « Cachet Volant », 280 p., 135 F.

Est-ce un effet de l'achèvement du Grand Louvre, musée qui fit l'objet de tous ses soins ? Dominique Vivant Denon (1747-1825), à demi-oublié il y a dix ans, sort de l'ombre : Philippe Sollers lui a consacré en 1995 une belle biographie en forme d'autoportrait (1) ; on réédite ses récits de voyages ; des correspondances inédites sont exhumées en Italie : cent vingt-deux lettres venues de la bibliothèque municipale de Forli sont éditées à Paris. Toutes ces missives ont la même destinataire : Isabella Teotochi – Bettine –, rencontrée à Venise, et sans doute la grande passion de sa vie. Après cinq ans de félicité, rythmés par le travail et les mondanités, il en sera séparé pour toujours. *« Le chagrin des amants est celui des enfants : le rire est tout près des larmes, et la folie du désespoir. Ma chère Bettine, comme je te caresserai ! J'en rêve chaque nuit ! »* Après la chute de l'Empire, démis de ses fonctions, il lui confie encore : *« Je suis devenu vieux sans rien perdre de mon énergie. Je la conserve avec une austère dévotion. Tu me trouverais de l'abandon parce que je t'aime. »*

Ces lettres éclairent également une période mal connue dans la vie de l'auteur de *Point de lendemain* : de son séjour vénitien à son retour à Paris, au plus fort de la Révolution. Vivant Denon a commencé sa carrière dans la diplomatie. Protégé de Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI, il voyage en Russie, en Suède, en Suisse puis en Italie. Son activité diplomatique lui laisse des loisirs. Il dessine, visite les cabinets de curiosités, collectionne. En 1788, il est à Naples. Une mésentente avec la reine Marie-Caroline lui vaut d'être rappelé en France. Denon fait une halte à Venise. Les *événements parisiens, mais* surtout la rencontre d'Isabella, l'inciteront à prolonger son séjour. La jeune femme est belle, riche, mariée. Elle tient un salon, écrit, publie des livres. Dans l'un d'eux, *Ritratti*, portraits des principaux personnages qui fréquentent sa maison, on lit un éloge appuyé de son amant : *« Et quant à sa qualité d'artiste (car par son grand mérite et non par sa profession, il se place dans cette catégorie), il suffit de dire que ses gravures, là où le sujet l'exige, sont comparées à celles de Rembrandt. »*

ESCAPADE VÉNITIENNE

Si le compliment est excessif, Denon court les palais et les églises de Venise, de Bologne, de Ferrare, de Modène ou de Florence, pour en graver les œuvres les plus remarquables – c'est peut-être ici qu'il méditera son musée idéal. Ces escapades sont autant d'occasions d'écrire à sa *« Bettine »*, restée sur les bords du Grand Canal. On sent toujours chez lui une mécanique qui rappelle celle des vrais libertins. En 1793, soupçonné d'être un agent de la Convention, il est expulsé. Vivant Denon traverse péniblement les Alpes – *« nous fûmes obligés d'appeler vingt fois à notre secours »* –, et gagne Paris, encore sous la Terreur. L'amitié de David, pour qui il grave *Le Serment du Jeu de paume*, lui évite le pire. Et lui permet de récupérer ses biens. Sa correspondance avec Isabella va continuer. Il lui décrit la vie parisienne. Le graveur s'est rallié sans états d'âme au nouveau régime. *« Je me croyais à Rome, à Delphes ou à Athènes »*, écrit-il après avoir assisté à une fête de la Liberté. Il trouvera dans Bonaparte un nouveau héros : *« Je t'assure que plus je vois celui-là, plus je l'aime. »* Et à cinquante et un ans, il va, pour le suivre, se lancer dans une nouvelle aventure : l'expédition d'Egypte.



DR

« Entrée de Louxor » par Vivant Denon

Isabella, dans les pages qu'elle lui consacre, demande : *« Veux-tu le connaître, lecteur ? Vois son* Voyage en Egypte, *il s'y est dépeint, il ne pouvait peindre avec plus de vérité son âme, comme le Titien un visage. »* Aujourd'hui réédité, ce *Voyage* est un immense succès, dès sa publication, en 1802. Il est rédigé d'une plume sèche, élégante, sans effets. Sorte de journal de marche, c'est d'abord un témoignage exceptionnel, celui d'une conquête militaire effectuée dans des conditions pour le moins hasardeuses. Denon est toujours au premier rang. S'il n'assiste pas à la bataille des Pyramides, il est le témoin de la destruction de la flotte française à Aboukir, de la révolte du Caire et surtout de l'étonnante course-poursuite que va mener le général Desaix contre son adversaire mamelouk, jusqu'à Assouan. Une campagne pénible, coupée de combats sanglants. Denon ne cache pas la cruauté des combats : *« Un des nôtres, renversé, avait joint un Mamelouk expirant, et l'égorgeait ; un officier lui dit : Comment en l'état où tu es, peux-tu commettre une pareille horreur ? Vous en parlez bien à votre aise, vous, lui dit-il, mais moi, qui n'ai plus qu'un moment à vivre, il faut bien que je jouisse un peu. »* Pas plus qu'il ne dissimule le pillage et les exactions de l'armée de la République ou la misère du peuple égyptien.

PRAGMATIQUE ET ESTHÈTE

Mais, comme la troupe, il s'exalte au spectacle nouveau qu'il découvre chaque jour : *« Cette cité* [Louxor] *était encore un fantôme si gigantesque pour notre imagination, que l'armée, à l'aspect de ses ruines éparses, s'arrêta d'elle-même, et, par un mouvement spontané, battit des mains. »* Il regrette seulement que ces monuments soient la manifestation du despotisme de l'ancien clergé égyptien, les pharaons n'étant que des *« esclaves couronnés »*, entre les mains des prêtres. Une idée qui nourrira tout le XIXe siècle et au-delà, jusqu'à Elie Faure qui la reprendra dans son *Histoire de l'art*.

Sa curiosité est insatiable. Pragmatique, il s'intéresse à tout, avec une liberté du regard qui lui permet tous les rapprochements. Il décrit les mœurs du crocodile ou du gobe-mouches, observe un arbre étrange poussant au bord du Nil, écoute un conteur arabe, note le prix du grain, mesure la tête du sphinx de Gizeh, assiste aux danses des almées, explore des tombeaux et pousse jusqu'à la mer Rouge à dos de chameau. Son intuition esthétique n'est pas moins étonnante. Cet homme, nourri d'humanités classiques, comprend ici que les Grecs ne sont pas l'alpha et l'oméga de la civilisation : *« Les Grecs n'avaient rien inventé et rien fait d'un plus grand caractère (...). »* Aussi s'empresse-t-il de dessiner les *monuments qu'il découvre.* Certains d'entre eux, aujourd'hui détruits, ne sont connus que par le crayon de Vivant Denon. A pied, à cheval, sous un soleil de feu, profitant du dos d'un troupier ou de l'arçon d'une selle, il crayonne sans relâche.

De retour en France, ces dessins seront réunis en un volume qui complétera les deux tomes du *Voyage dans la Basse et la Haute-Egypte*, dont le succès concurrence celui du *Génie du christianisme*, de Chateaubriand. Ensuite, Denon se consacre à son grand dessein : le Musée du Louvre, où il accueille, sans scrupules, les dépouilles de toute l'Europe. Ses ultimes lettres à Isabella témoignent de la dernière époque de sa vie. Le vieil homme assiste à la restitution des œuvres pillées qui vident son musée universel. *« Des circonstances inouïes avaient élevé un monument immense,* écrit-il mélancoliquement à Isabella, *des circonstances non moins extraordinaires viennent de le renverser. »*

Emmanuel de Roux

(1) *Le Cavalier du Louvre : Dominique Vivant Denon 1747-1825* (Plon, 1995 et Gallimard, coll. « Folio », n° 2938)

Avant-guerre sur les bords du Nil

L'ÉGYPTE DES ROIS
de Jean-Jacques Luthi.
L'Harmattan, 234 p., 130 F.

LUMIÈRE D'ÉGYPTE
de Georges Zottola.
L'Harmattan, 200 p., 110 F.

Après avoir connu des vice-rois, des khédives et même un sultan, l'Egypte, devenue formellement indépendante en 1922, a eu des rois pendant trente ans. Fouad, d'abord, dont l'air débonnaire et la moustache calamistrée cachaient un vrai sens de l'Etat ; Farouk, ensuite, arrivé trop jeune au pouvoir et vite emporté par une accélération de l'Histoire.

Jean-Jacques Luthi, à qui l'on doit plusieurs ouvrages solides sur la francophonie égyptienne, a entrepris de faire connaître cette période passionnante mal connue en France. Avec un grand souci de précision, il *présente* l'Egypte de l'entre-deux-guerres sous tous les angles : politique, administratif, social et culturel. Rien ne nous est caché, pas même le nombre de passagers des tramways du Caire ! Le lecteur profane regrettera le caractère un peu trop documentaire de certains chapitres et la transcription inutilement compliquée des mots arabes en français.

Avec Georges Zottola, on change complètement de registre. L'Egypte des rois est racontée ici de l'intérieur, par un journaliste de mère grecque, de père napolitain et de langue maternelle française, ayant passé trente ans de sa vie sur les bords du Nil. De retour après une longue absence, cet exilé revoit avec d'autres yeux le pays de sa jeunesse : ni du dehors, ni vraiment du dedans, mais avec une grande sympathie pour les hommes et les femmes qui y vivent. Quelques *histoires édifiantes, comme celle de* Pietro, le garçon coiffeur devenu conseiller privé de Farouk, ajoutent des sourires à ce carnet de route chaleureux où passé et présent se mêlent intimement.

R. S.

Le rêve oriental de Bonaparte

Le deux centième anniversaire de l'expédition en Egypte donne lieu à une série de publications qui, de l'aspect scientifique aux souvenirs « napoléoniens », reviennent sur les aspects d'une campagne « civilisatrice » aux fortes répercussions

L'ÉGYPTE, *UNE AVENTURE SAVANTE* 1798-1801
d'Yves Laissus.
Fayard, 614 p., 170 F.

L'ÉGYPTE AU TEMPS DE L'EXPÉDITION DE BONAPARTE
de Patrice Bret.
Hachette, 340 p., 128 F.

ÉGYPTIENS ET FRANÇAIS AU CAIRE 1798-1801
d'André Raymond.
Ed. IFAO, Le Caire.

CAMPAGNES D'ÉGYPTE ET DE SYRIE
Présentation d'Henry Laurens.
Imprimerie nationale, 378 p., 249 F.

Le 2 juillet 1798, Bonaparte débarque à Alexandrie, des projets plein la tête. L'occupation de l'Egypte va durer trente-huit mois. Sur le coup, malgré ses ambitions *« civilisatrices »*, cette expédition ne changera pas grand-chose au pays des pharaons. Mais, en détruisant le pouvoir mamelouk et en ouvrant la voie à Mohammed Ali, fondateur de l'Etat moderne, elle apparaîtra par la suite comme une formidable bombe à retardement.

Boudé en Egypte, le deux centième anniversaire de l'expédition donne lieu en France à plusieurs publications de qualité, qui se complètent bien. Seul un « Découvertes » de Gallimard, synthétique et richement illustré, revient sur l'ensemble du sujet, qui avait été traité brillamment, il y a une dizaine d'années, par Henry Laurens (*L'Expédition d'Egypte*, Armand Colin, 1989). Les autres livres s'attachent à des aspects particuliers, souvent négligés jusqu'ici.

Sur la partie scientifique de l'expédition, Yves Laissus, ancien directeur de la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, nous offre un ouvrage indispensable. Tout y est, ou presque, avec quelque deux cents pages de notes, chronologie et bibliographie détaillées. Cet archiviste-paléographe travaille sur la question depuis les années 50. Son érudition ne l'empêche pas de raconter agréablement cette aventure savante. Seul regret : la modestie excessive de l'épilogue (moins d'une demi-page !), alors que l'auteur *aurait eu beaucoup à dire sur les conséquences* et les suites de l'expérience égyptienne. Le livre s'achève ainsi avec le retour du corps expéditionnaire et des savants, en septembre 1801, sans présenter l'autre aventure – éditoriale celle-là – que fut la publication de la *Description de l'Egypte* à partir de 1809.

VIE QUOTIDIENNE

L'objectif de Patrice Bret était moins ambitieux : présenter au grand public la vie quotidienne en Egypte au temps de l'expédition. Sans s'attarder sur les opérations militaires, ce spécialiste de l'histoire des sciences s'intéresse particulièrement au choc de deux cultures. On retrouve dans son livre, clair et bien construit, nombre de détails significatifs, qui illustrent l'esprit d'une occupation pas tout à fait comme les autres.

La difficulté, avec l'expédition d'Egypte, c'est la surabondance de sources françaises, comparée au manque criant de sources égyptiennes. De ce côté-là, on s'appuie essentiellement sur la chronique d'un grand bourgeois du Caire, Gabarti, qui a donné trois versions successives de son journal. S'il est passionnant, ce document n'exprime pas l'état d'esprit des habitants du Caire. Il aura manqué un Gabarti populaire.

André Raymond, arabisant émérite, a pris la peine d'explorer minutieusement les études et manuscrits égyptiens postérieurs à l'expédition. Cela ne l'empêche de revenir souvent, par la force des choses, à Gabarti. Comme il le dit lui-même, le travail de recherche mériterait d'être poursuivi dans les archives ottomanes, qui doivent contenir des trésors. Les Français, remarque André Raymond, avaient sous-estimé la crise économique *de l'Egypte* et la capacité du peuple égyptien à se soulever contre un occupant étranger. Cette société était beaucoup plus structurée qu'elle n'en avait l'air. Et, contrairement à ce que pensait Bonaparte, l'Egypte n'était pas un désert culturel, même si tout la séparait *de ces Européens venus lui « apporter la civilisation »*.

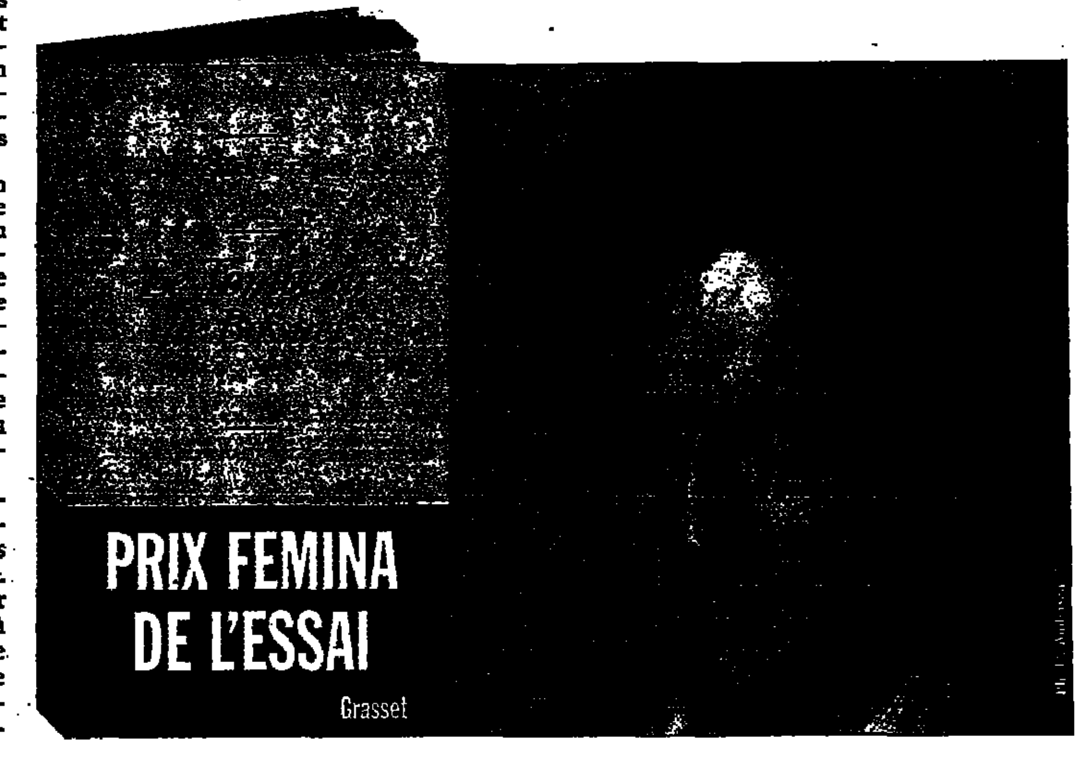
« J'aurais mieux fait de rester en Egypte ! », s'est exclamé Napoléon en arrivant à Sainte-Hélène. L'exilé allait meubler ses journées en rassemblant des souvenirs. Nul n'ignore le célèbre *Mémorial* rédigé par Las Cases, à partir de notes. On connaît beaucoup moins les textes dictés par l'empereur déchu au général Bertrand, un ancien d'Egypte. C'est ce document, non réédité depuis cent trente ans, qu'Henry Laurens a eu la bonne idée d'exhumer. On y découvre un Napoléon écrivain, racontant l'aventure égyptienne avec un art consommé *de la description*, et parfois avec humour. Il s'agit évidemment d'un plaidoyer, d'une réponse à ses détracteurs – et à l'Histoire.

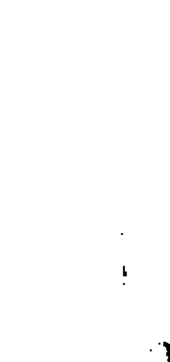
L'ex-sultan d'Egypte, devenu catholique après le concordat, atténue beaucoup ses proclamations isla*miques d'alors.* Peu tendre pour ses deux successeurs à la tête de l'armée d'Orient, Kléber et Menou, il s'exonère lui-même, avec un total cynisme, de toute responsabilité dans la destruction de la flotte française à Aboukir. Après avoir fait détruire les documents mettant en cause sa responsabilité, il va ici jusqu'à inventer une fausse lettre pour accabler l'amiral Brueys...

L'une des parties les plus intéressantes de cette dictée impériale est celle où Napoléon laisse entendre que la campagne de Syrie aurait pu le conduire jusqu'à l'Indus. N'avait-il pas alors le même âge *qu'Alexandre ? L'empire d'Orient* qu'il rêvait de constituer aurait eu Alexandrie pour capitale, si l'armée, victime de la peste et... de la mégalomanie de son chef, ne s'était cassé les dents sur les murs de Saint-Jean-d'Acre.

Robert Solé

★ **Lire également :** ***L'Expédition d'Egypte*, de Laure Murat et Nicolas Weill (« Découvertes Gallimard », 160 p., 82 F) ; *Il y a 200 ans, les savants en Egypte*, ouvrage collectif, Muséum national d'histoire naturelle (Nathan, 143 p., 126 F) ; *Sur l'expédition de Bonaparte en Egypte, Vivant Denon et Gabarti*, témoignages croisés et commentés par Mahmoud Hussein (Babel, Actes Sud, 335 p., 51 F) ; *Bonaparte et les savants français en Egypte 1798-1801*, d'Olivier Nolin (éd. Mille et une nuits, 144 p., 59 F).**





EDITION

● **Vent de révolte chez Random House.** La Guilde des auteurs américains (Authors Guild) et l'Association des représentants d'auteurs (Association of Authors Representatives) se sont mobilisées contre le rachat annoncé des éditions américaines Random House par le géant allemand Bertelsmann (*Le Monde* du 26 mars). Elles ont notamment saisi la Federal Trade Commission (FTC) au motif que Bertelsmann contrôlerait, après cette acquisition, plus du tiers du marché américain des livres pour adultes. Bertelsmann aurait retiré sa demande auprès de la FTC en la complétant avec de *« nouvelles données sur les parts de marché et la concurrence dans l'édition américaine »*, précise-t-on au siège de Bertelsmann à Munich.

● **Mouvements chez Denoël.** *Olivier Rubinstein vient d'être* nommé gérant et directeur des éditions Denoël, filiale du groupe Gallimard, en remplacement d'Henry Marcellin. Directeur littéraire des éditions des Mille et une Nuits depuis leurs débuts en 1993 – après avoir été successivement créateur d'une librairie à Amiens, représentant au CDE (société de diffusion de Gallimard), cofondateur des éditions du Dilettante puis de Climats et directeur littéraire d'Austral –, Olivier Rubinstein a connu toutes les facettes du métier du livre. Il prendra le 17 août ses fonctions chez Denoël, dont il compte redessiner l'identité : en développant sous de nouvelles maquettes la littérature, les essais et les documents, et en renforçant les secteurs les plus populaires de la maison telle la collection « Présence du futur ».

● **Meilleures ventes à l'étranger.** Dans une enquête du magazine *Lire* de mai, intitulée « Nos champions à l'exportation », le livre le plus traduit s'avère être le premier roman de Marie Darrieussecq, *Truismes* (POL), qui s'est vendu dans 34 pays, devant *Le Testament français* d'Andreï Makine (Mercure de France), Prix Goncourt et Médicis 1995 (29 pays) et *Les Fourmis* de Bernard Werber paru chez Albin Michel (28). Autres grands succès à l'étranger, *Le Scaphandre et le Papillon* de Jean-Dominique Bauby (Laffont) et les cinq volumes de *Ramsès II* de Christian Jacq (Laffont). Au Syndicat national de l'édition (SNE), on constate *« une indéniable reprise »* de la production française à l'étranger, les pays les plus fortement importateurs étant l'Italie, puis l'Espagne. Le premier domaine d'exportation demeure les sciences humaines (1 604 titres vendus en 1996, contre 1 468 en littérature).

● **Prix littéraires.** Le Prix du Livre Inter a été attribué à Martin Winckler pour *La Maladie de Sachs* (POL) ; le Prix franco-européen à Sylviane Roche pour *Le Temps des cerises* (éd. Bernard Campiche).

Rochefort-sur-Caraïbe (s)

Pour la deuxième édition du « Balcon sur l'Atlantique », organisée du 1er au 3 mai dans les splendeurs de la Corderie royale, la cité forte de Charente-Maritime s'est mise au tempo des littératures de l'archipel des Antilles. Solidarités et dissonances

Ciel plombé, crachin cache-cache, froid coulissant. Trois jours durant à Rochefort, d'ordinaire si douce en ses bords de Charente, le calendrier s'est improvisé « novembre-en-mai ». Un dérèglement météorologique en contraste total avec l'appareillage ensoleillé mis en place pour la deuxième édition du « Balcon sur l'Atlantique », orienté, ces trois premiers jours de mai, vers les littératures du monde Caraïbe – Cuba, Haïti, représentée en force avec onze écrivains, République dominicaine, Martinique et Guadeloupe. Mimi Barthélémy, Jean-Claude Charles, Stanley Péan, Frankétienne, Ernest Pépin, César Lopez, Daniel Maximin, Dany Laferrière, Louis-Philippe Dalembert, Yanick Lahens, Anthony Phelps… En dépit de la confusion des saisons, une trentaine d'auteurs d'âges, d'horizons et de registres fort divers se sont généreusement prêtés à la curiosité d'un public d'autant plus intéressé qu'étranger à ces littératures.

Lors du débat de clôture, intitulé « Une littérature du chaos ? », l'écrivain martiniquais Xavier Orville a résumé dans une demi-plaisanterie l'essence de cette étrangeté : *« Les gens qui vivent dans cette province tranquille, sous un ciel imperturbable, ne savent pas le bonheur qu'ils ont de vivre dans la stabilité et dans l'ordre. Nos pays, en revanche, peuvent s'offrir quelques petits cataclysmes marrants, comme les tremblements de terre, les irruptions volcaniques, les glissements de terrains, les inondations, les cyclones… Vous nous permettrez d'avoir sur vous ce désavantage : notre quotidien, c'est le cataclysme en permanence. Parce qu'en plus de la violence tellurique ou climatique, nous avons subi toutes les violences et toutes les frustrations de l'Histoire. Il a fallu quatre ou cinq continents pour constituer nos petites îles. Et il a fallu cette rencontre belliqueuse, cet affrontement impitoyable de peuples non consanguins venus de tous les coins de l'univers pour créer notre monde. On ne s'est nulle part jamais autant battu que dans cette Méditerranée caraïbéenne que l'on appelle la mer des Antilles. Nous sommes donc fils du chaos, mais ce chaos-là est d'une prodigieuse richesse. »*

Gastronomie, concerts, expositions, équipée littéraire et musicale vers les rivages de l'île Fouras, lectures, rencontres… Comme pour le Portugal, mis à l'honneur en mai 1996, le Centre international de la mer et l'Office du livre en Poitou-Charentes, organisateurs de cette biennale présidée par Erik Orsenna, s'étaient décarcassés pour installer un « climat » évocateur, séduisant et sans prétention. A cette régalade de saveurs et d'intonations créoles, les visiteurs venus de toute la région ont répondu en nombre. Réchauffés aux ti'punch et aux rythmes métisses de Dédé Saint Prix ou de Max Cilla – calypso, salsa, compas, reggae… – ; assidus aux lectures et entretiens conduits par l'équipe du magazine le *Matricule des Anges*, sous la tente du Village des libraires ; pressés aux conférences et tables rondes censées explorer l'essentiel de ces littératures nées entre l'Atlantique et la mer des Antilles.

QUESTIONS COMPLEXES

C'est là que la partie s'est jouée le plus sérieusement, même si l'humour et la gentillesse implicitement adoptés ont la plupart du temps « déminé » la vivacité des échanges, ou contourné la complexité des interrogations. Complexité, c'est bien le mot-clef qui a caractérisé les quatre débats proposés autour de cette région du monde exacerbée entre un paradis naturel et un enfer politique et social en perpétuelles convulsions ; certes unie dans ses aspects physiques et dans l'oppression dont ses peuples ont été marqués, mais mêlant des identités et des destins trop divers pour dégager un discours commun. En miroir à cette unité contrariée de disparité, les auteurs invités ont fait preuve d'une solidarité univoque mais ont laissé sourdre de très fortes divergences, tant dans leurs conceptions politiques que dans leurs points de vue sur le « métier » d'écrivain.

Dans les feux de l'actualité, il a bien sûr beaucoup été question de l'esclavage et du colonialisme ; de l'impérialisme occidental, français en particulier, du pauvre trésor de chromos véhiculés sur les cultures de cet archipel, de la richesse et de la pluralité des genres propres à ses littératures. C'est autour de la question de la langue que le débat (« Langue de vie, langue d'écrit ? ») s'est fait le plus vif, où fut remis sur la sellette l'idéologie dominante et le mépris de l'Hexagone envers ses littératures « périphériques ». Au lyrisme écorché et revendicatif de l'écrivain et peintre haïtien Frankétienne, qui traduisait en un « nous » collectif l'émancipation et l'opposition à l'hégémonie linguistique française, Daniel Maximin a opposé le geste singulier du créateur comme unique démarche valide : *« Quand on ne considère pas la langue comme donnée, c'est là qu'on devient véritablement un écrivain*, a-t-il précisé. *L'intérêt de l'aliénation, c'est qu'elle produit de la vigilance. La langue maternelle, c'est la langue de l'oppression ; celle qui dans le ventre donne le rythme. Quelque chose qui fait qu'aucune autre langue que celle donnée par la mère n'aura le même statut. Le travail de l'écrivain, en particulier, consiste à sortir de cette évidence. Et c'est le déni de cette évidence-là qui permet la création. ».*

Plus tard, toujours à propos de la condescendance, voire de l'incurie française envers les écrivains hors fontières, Xavier Orville a finalement rassemblé tout le monde en scandant haut et fort cette exaspération ovationnée par la salle : *« Le fond du problème, c'est la pensée hexagonale qui s'est structurée selon la pensée du sang. Tout ce que nous faisons finit par être catalogué, perçu, traité, filtré à travers ce mot que je finis par haïr : l'exotisme ! »* Un vrai lièvre était levé, mais on peut croire qu'il se débattra encore longtemps.

Valérie Cadet

★ **A lire :** ***A peine plus qu'un cyclone aux Antilles*. Seize textes inédits, réunis sous la direction de Bernard Magnier, conseiller littéraire de cette manifestation. Une coédition « Balcon sur l'Atlantique » - Le Temps qu'il fait, 128 p., 69 F.**

Polémique autour de Mary Bell

Un livre consacré à la vie de Mary Bell, condamnée pour le meurtre horrible de deux enfants alors qu'elle était elle-même âgée de onze ans, déchaîne les passions tout comme l'attention malsaine de la presse populaire britannique. Trente ans après le drame, cette femme qui a purgé sa peine et vit sous une identité d'emprunt avec sa fille de quatorze ans, a accepté de se raconter à l'auteur Gitta Sereny, qui en a tiré un ouvrage, *Cries Unheard* (Macmillan, 20 £). Au moins autant que la publication de ce livre, c'est le fait que Mary Bell a reçu de l'argent pour sa confession qui est à l'origine de la polémique.

A un moment où les problèmes de sécurité sont à l'ordre du jour, où le gouvernement travailliste joue la carte répressive, où l'opinion et les médias pourchassent les pédophiles relâchés de prison, l'affaire Mary Bell arrive à point nommé. Tony Blair s'est dit indigné qu'une meurtrière puisse tirer un profit financier de ses forfaits. Le ministre de l'intérieur, Jack Straw, a écrit au *Sun* pour assurer les parents des victimes de sa sympathie et dénoncer le comportement de Mary Bell. Ses propos selon lesquels *« Mary Bell ne peut s'en prendre qu'à elle-même »* face aux pressions des médias ont été considérés comme un feu vert aux tabloïds de se mettre en chasse.

Ceux-ci ont rapidement retrouvé où vivait Mary Bell, assiégé sa maison, la forçant à demander la protection de la police, alors que légalement la presse ne peut mentionner ni son nouveau nom ni son adresse. La présence de cette meute a révélé à sa fille la véritable identité de sa mère – qu'elle ignorait – avec les traumatismes que l'on peut imaginer. Il n'est pas jusqu'à l'ami de la jeune femme qui n'ait été poursuivi et interviewé alors qu'il se trouvait dans un état de détresse mentale, a écrit *The Independent*.

Cette affaire pose plusieurs questions graves. Tout d'abord, sur l'intervention d'hommes politiques dans des situations aussi délicates avec des objectifs populistes. Ensuite, la compétition malsaine entre journaux pour acheter les droits de Gitta Sereny ou l'exclusivité des propos de Mary Bell, tout en dénonçant le *Times* pour avoir franchi le pas. Les tabloïds excellent à exciter le voyeurisme et la curiosité malsaine d'une partie de leurs lecteurs. La commission de contrôle de la presse – organe de régulation de la profession – a ouvert une enquête. A-t-on aussi le droit de mettre en jeu la vie future d'une adolescente ?

Tout cela a mis mal à l'aise le *Financial Times*. *« L'horreur, l'hystérie, l'hypocrisie et la politique du lynchage populaire sont devenues le symbole du cool Britannia. Les valeurs que sont l'expiation, la réhabilitation, la liberté d'expression et d'enquête ne semblent plus peser grand-chose »*, a écrit Nicholas Timmins. Car, après tout, Mary Bell a donné la preuve que sa réhabilitation était acquise, *puisque l'on n'a plus entendu parler d'elle, qu'elle a fondé* une famille et trouvé du travail. Jusqu'où peut-on poursuivre un criminel qui a payé sa dette envers la société dans une société hypermédiatisée dans laquelle l'argent est roi et la mode est aux *soundbites* (phrases toutes faites) ?

Patrice de Beer

AGENDA

● **LE 14 MAI. MOI ET LITTÉRATURE. A Paris,** la librairie Tschann organise une rencontre avec Régine Robin, auteur de *Le Golem de l'écriture, de l'autofiction au cybersoi* (XYZ éditeur) animée par le psychanalyste Jean-François Feuillette (125, boulevard du Montparnasse, 75006, tél. : 01-43-35-42-05).

● **LES 14, 15 ET 16 MAI. DÉBUT. A Chambéry,** onzième édition du Festival du premier roman, avec la participation de nombreux auteurs, dont Raymond Bozier, Elise Fontenaille, Philippe Forest, Christian Ganachaud, Brigitte Giraud, Virginie Lou et Abdourahmann Waberi (rens. : 04-79-60-04-48).

● **LES 14, 15 ET 16 MAI. DHÔTEL. A Provins,** colloque sur le poète André Dhôtel (rens. : mairie de Provins, direction des affaires culturelles de la ville de Provins, BP 200, 77487 Cedex, tél : 01-64-60-24-90).

● **LES 14, 15 ET 16 MAI. BOSCO. A Arras,** IVe Colloque international Henri-Bosco sur le thème « Rêver l'enfance… » (Université d'Artois, 9, rue du Temple, rens. auprès de C. Morzewski, UFR de lettres modernes, tél. : 03-21-60-37-23).

● ***DU 14 AU 16 MAI. EN BREF.*** **A Saint-Quentin,** aura lieu la quatorzième édition du Festival de la nouvelle avec, notamment, pour invités : Antonia S. Byatt, Jacques Bens, Maryse Condé, Marie Le Drian, Jacques Roubaud, Annie Saumont, Antoine Volodine… (Place de l'Hôtel-de-Ville, rens. : 03-23-67-42-88.)

● **LES 15, 16 ET 17 MAI. SPORT. A Montpellier** se tiendra La Comédie du livre avec une série de tables rondes sur le thème « Sport et littérature », ainsi qu'un colloque sur L'édit de Nantes (le 15 mai) et sur « Jean Cocteau et le théâtre » (le 16 mai). En outre, plusieurs cafés seront le lieu de « cafés littéraires, philosophiques, politiques écologiques et romans noirs » (rens. : 04-67-02-98-80).

● **LE 18 MAI. MAI 68. A Paris,** le Centre Wallonie-Bruxelles organise un débat sur le thème *« Sartre et Mai 68 »*, *animé par* Annie Cohen-Solal, avec Christophe Bourseiller, Michel Contat, Daniel Lindenberg et Patrice Vermeren (18 h 30, 46, rue Quincampoix, 75004, rens. : 01-44-78-45-08 ou 01-44-78-45-73).

